N° 3
Premier
semestre
1996

Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité



1845-1846 : un moment-clé pour la mission

Congrégation du Saint-Esprit,
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine

Histoire, Mission, Spiritualité

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit se prépare à commémorer, en 2003, son troisième centenaire. Différentes Eglises locales à la naissance desquelles elle a travaillé célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire. Dans ces perspectives, la revue *Mémoire Spiritaine* offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et qui en permet la diffusion.

Directeur : Paul Coulon *Administrateur* : Jean Ernoult
Comité de rédaction : Christian Berton, Bernard Ducol, Anita Disier, Michel Legrain, Ghislain de Banville
Conseil de rédaction : Annie Bart (Bordeaux) – Joseph-Roger de Benoist, pb (Sénégal) – François Bontinck, cicm (Zaïre) – Paule Brasseur (Paris) – Joseph Carrard, cssp (Suisse) – Gérard Cholvy (Montpellier) – Jean Comby (Lyon) – Jean Criaud, cssp (Cameroun) – Bernard David (Martinique) – Nazaire Diatta, cssp (Cameroun) – Casimir Eke, cssp (Nigéria) – Sean P. Farragher, cssp (Irlande) – Jacques Gadille (Lyon) – David E. Gardinier (U.S.A.) – Jean Guennou, mep (Paris) – Johann Henschel, cssp (Allemagne) – Bruno Hubsch (Lyon) – Henri J. Koren, cssp (U.S.A.) – Philippe Laburthe-Tolra (Paris) – Jean Le Gall, cssp (Allex) – Joseph Michel, cssp (Paris) – Gallus Marandu, cssp (Tanzanie) – Christian de Mare, cssp (Irlande) – Henry F. Moloney, cssp (Irlande) – Gérard Morel, cssp (Gabon) – Adelio Torres Neiva, cssp (Portugal) – Vincent O'Toole, cssp (Rome) – Jean-Claude Pariat, cssp (Rome) – Jean Pirotte (Belgique) – Bernard Plongeron (Paris) – Jacques Prévotat (Paris) – Claude Prudhomme (Lyon) – Gaétan Renaud, cssp (Canada) – † François Renault, pb (Rome) – Claude Sœtens (Belgique) – Jean-Louis Vellut (Belgique) – Gérard Vieira, cssp (Sénégal) – Pierre Wauters, cssp (Congo)

Rédaction et administration de la revue :
30, rue Lhomond, 75005 Paris
Tél. : 47 07 49 09 – Fax : 43 37 05 43
On s'abonne par année : 1995 (n° 1 et 2) – 1996 (n° 3 et 4)
Prix de l'abonnement : France : 200 F – Autres pays : 230 F

C.C.P. : Mémoire Spiritaine, La Source 38.854 54 K
(par chèque postal : envoyer à votre centre, avec les indications nécessaire sur la partie correspondance)

Imprimerie « Nuova Oflito », Mappano (Turin) - Imprimé en Italie (CEE) *ISSN:* 1254-2520

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, (1er semestre 1996)

Editorial

3 Il y a cent-cinquante ans...

Autour des fondateurs

7 *Nazaire Diatta,*
Dans la forêt d'initiation avec Poullart des Places.

19 *Paul Coulon,*
Un mémoire secret de Libermann à la Propagande en 1846 ?
Enquête et suspense.

51 *Sr Elise Muller,*
Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit (3/4).

La mission spiritaine dans l'histoire

74 *Luke Mbefo,*
Mgr Joseph Shanahan (1871-1943). Un missionnaire qui aimait les Africains.

94 *Yves Pichon et la rédaction,*
Le cinéma du Bienheureux.

Documents

111 *Neminem Profecto* : Instruction de la Propagande du 23 novembre 1845.

Chroniques et commentaires

143 *François Bontinck,*
La première ordination à Kinshasa.

148 *Ghislain de Banville,*
Le prisonnier au filet.

In Memoriam

155 *Paule Brasseur,*
François Renault (1925-1996).

Recensions

157 C. TOSO, *Centrafrique, un siècle d'évangélisation.*
J. ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours.*
C.-M. ECHALLIER, *Augustin Planque (1826-1907).*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

L'histoire n'a pas commencé avec soi ;
qu'on le sache ou l'ignore, bon gré mal gré,
on vient à la suite de générations
dont on reçoit un héritage.
Aucune institution n'est à même
d'inculquer cette conscience
autant que l'Eglise
qui est fondée sur la tradition,
dont la durée propre se compte
non par générations ou par siècles,
mais par millénaires.
Chez tout chrétien qui réfléchit sur l'expérience
d'une foi qui se transmet depuis deux mille ans
et d'une institution qui a traversé les siècles,
le sentiment de la durée
devrait être une sorte de sixième sens.
Pour ma part, je me sais redevable en partie
de l'attention que j'accorde,
personnellement et professionnellement,
à la succession des temps
à ma culture religieuse.
Mais l'histoire n'est pas seulement
la reconnaissance des héritages :
c'est autant la perception
du changement que de la permanence.

René Rémond

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 3 à 6.

Il y a cent-cinquante ans...

Décidément, nous ne pensions pas être aussi bons prophètes lorsque nous terminions l'éditorial du précédent numéro par les mots : *Et que vogue la galère !* En effet, pour mener à terme ce numéro 3, « çà a été la galère ! », comme on disait au XVIIe siècle... Cela se voit à notre date de parution. Pour une revue semestrielle, ce n'est pas trop grave. Par prudence, désormais chaque numéro portera simplement l'indication : premier ou deuxième semestre de telle année. Mais nos lecteurs n'auront rien perdu pour attendre. Cette livraison est à la fois riche et variée, érudite et légère, sérieuse mais aussi pleine d'humour.

Le cœur de ce numéro est indiqué par le titre même que nous avons choisi de mettre en couverture : **1845-1846, un moment-clé pour la Mission**. Il y a cent-cinquante ans, en effet, pendant les derniers mois du pontificat de Grégoire XVI, au centre romain de l'Église, mais à partir de questions venant des frontières périphériques, la réflexion sur la Mission donna naissance à ce que l'on peut considérer comme le plus important document sur ce sujet de tout le XIXe siècle : l'Instruction *Neminem Profecto*, de la S.C. de la Propagande (23 novembre 1845).

Un homme était à l'origine de ce texte : Jean Luquet (1810-1858). D'abord disciple de Libermann et candidat à l'Œuvre des Noirs en 1840, il entre finalement chez les Missions Etrangères, rue du Bac, et il part pour la mission de l'Inde. Envoyé à Rome par le Synode de Pondichéry (1844) pour en faire approuver les *Actes*, Luquet rédige à leurs sujets des *Eclaircissements* (1845), véritable réflexion historique et ecclésiologique sur la Mission.

Luquet diffusera largement son texte. Libermann le reçoit et s'en sert pour

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

son enseignement à La Neuville. Le grand *Mémoire sur les missions des Noirs* que Libermann rédige à Rome et présente le 15 août 1846, s'inspire directement de la pensée de Luquet telle qu'elle a été officialisée dans l'Instruction *Neminem Profecto*. Il y a cent-cinquante ans, donc, Libermann proposait à la Propagande ce qui peut être considéré comme le premier grand plan de l'histoire contemporaine des missions concernant l'évangélisation de l'Afrique.

A cette conjoncture historique 1845-1846, une bonne partie de ce numéro est consacrée sous deux formes.

Dans **la première partie**, Paul Coulon propose à son tour des « éclaircissements » sur la genèse du *Mémoire* libermannien, à partir de recherches historiques effectuées à nouveaux frais aux Archives de la Propagande. Il essaie de montrer qu'on peut allier la narration policière et le récit historique, la légéreté de l'humour et le sérieux de la recherche, en faisant découvrir des choses cachées depuis les origines... !

Dans la section **Documents**, comme nous l'avions annoncé et à l'instar de ce que nous avions fait dans notre premier numéro pour la lettre de Grégoire XVI sur la traite et l'esclavage, nous publions l'Instruction *Neminem Profecto*. Le texte même de cette instruction reste pratiquement inconnu parce que très difficile d'accès en dehors de sa version latine dans les recueils officiels et qu'il n'en existe aucune traduction dans les différentes compilations en français de textes officiels concernant les Missions.

C'est la raison pour laquelle Claude Prudhomme, professeur d'histoire à l'Université Lyon II, spécialiste lui-même de tout ce qui touche aux Missions en histoire religieuse contemporaine, membre par ailleurs du conseil scientifique de *Mémoire Spiritaine*, a suggéré que nous pourrions fort utilement en faire une édition critique qui rendrait service à beaucoup de monde. Nous le faisons donc aujourd'hui. Nous avons fait le choix de donner, en parallèle du **texte latin** original, **la traduction française** qui avait paru à l'époque dans quelques périodiques. Par ailleurs, un important travail de présentation et de critique a été effectué sur le texte dont on n'aura garde d'oublier le *contexte* d'élaboration présenté dans la contribution de Paul Coulon sur Libermann.

Après le cent-cinquantenaire, le centenaire ! Nous avons fait part, dans le numéro 2, de notre regret de ne pas avoir parlé du centenaire du cinéma en lien avec l'histoire spiritaine et de notre intention de nous rattraper. Voilà qui est fait dans un article plus facile à lire : « **Le cinéma du Bienheureux** ». Il offre la particularité de faire du neuf avec de l'ancien. A partir d'un texte du P. Yves Pichon, biographe du **P. Brottier**, nous contons une histoire (enrichie et annotée) qui nous conduit des années 20 à Auteuil jusqu'à l'actuelle *Fondation Jean Vast pour le cinéma* à Saint-Louis du Sénégal.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Ce numéro offre une particularité importante et hautement significative : **la contribution de deux spiritains africains**. C'est la première fois, mais sûrement pas la dernière, peut-on facilement prédire quand on voit l'expansion actuelle des vocations spiritaines dans cette Afrique qui devient à son tour missionnaire.

Comment ne pas être saisi par la qualité de la contribution de Nazaire Diatta, magnifiquement intitulée : « Dans la forêt d'initiation avec Poullart des Places ». Un Sénégalais, membre de la fondation spiritaine d'Afrique centrale, enseignant au Cameroun après avoir été professeur à l'Institut catholique d'Afrique de l'Ouest, nous dit comment il s'est laissé spiritainement initier par la figure historique et les écrits de Poullart des Places. Si le greffon africain sur le vieux tronc spiritain s'ente à cette profondeur, nul doute que la greffe prendra et que les fruits en seront savoureux.

Pour être d'un style différent, l'étude de Luke Mbefo, spiritain nigérian, professeur de théologie à la « Spiritan International School of Theology » d'Attakwu, Enugu (Nigeria), révèle une identique volonté de comprendre ses origines. Elle le fait en traçant le portrait d'un homme exceptionnel : « Mgr Joseph Shanahan (1871-1943). Un missionnaire qui aimait les Africains ». Cette contribution fait d'une pierre plusieurs coups pour les lecteurs francophones : elle leur en apprend beaucoup sur l'Irlande missionnaire, sur les spiritains de cette île et sur la dynamique Église de l'est du Nigeria dans son histoire et dans sa culture.

Comme de bien entendu, nous continuons, dans la section consacrée aux fondateurs, la *saga* sur les débuts des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Suite, avec fin au prochain numéro. Rappelons que nous avons là la première contribution imprimée de cette importance sur les origines des Spiritaines. Histoire partielle, voire partiale (Sr Elise Muller raconte à sa façon), mais document incontournable en attente d'autres élaborations.

Les **Chroniques et commentaires** offrent par principe des articles plus courts, sur des sujets plus précis. Variété des sujets, sérieux de la documentation et liberté de ton. Ghislain de Banville s'est vraiment spécialisé dans l'étude des documents photographiques et des cartes postales anciennes concernant l'Afrique centrale et la mission depuis un siècle. Il nous présente aujourd'hui l'histoire d'un cliché on ne peut plus célèbre : il a fait le tour du monde pour symboliser la chasse aux esclaves en Afrique au XIXe siècle, alors qu'en fait... Allez vite lire l'histoire étonnante de ce cliché spiritain ! C'est aussi à la découverte d'un fragment d'histoire spiritaine peu connue que nous convie François Bontinck : qui sait que le premier prêtre ordonné à Kinshasa venait de

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Landana où il avait été formé par les spiritains ? Le P. Bontinck, scheutiste, est un des grands spécialistes de l'histoire africaine qu'il a enseignée pendant de nombreuses années aux Facultés catholiques de Kinshasa. Les archives spiritaines s'honorent depuis longtemps de son amitié.

Une autre collaboration amicale et scientifique s'est interrompue brutalement. François Renault, archiviste général des Missionnaires d'Afrique (pb) à Rome, avait accepté de faire partie de notre conseil de rédaction. Nos discussions communes lors de diverses rencontres l'avaient poussé à rouvrir le dossier des origines de la lettre *In Supremo* de Grégoire XVI sur la traite et l'esclavage. La précieuse contribution qu'il a donnée sur ce sujet à notre numéro 2 aura donc été un de ses tout derniers articles, puisqu'il nous a quitté au début de cette année. On lira avec intérêt – et avec émotion pour ceux qui l'ont connu – l'*In Memoriam* que Madame Paule Brasseur lui consacre dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer* qui nous en a aimablement autorisé la reproduction.

Dans les **recensions**, attirons l'attention sur la première. Nous avions annoncé la parution de l'ouvrage de Jean ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours*. La recension de Roger Pasquier nous donne un point de vue doublement intéressant : celui d'un historien spécialiste et de quelqu'un d'extérieur aux spiritains. La parution de cet ouvrage nous fournit l'occasion de repréciser la différence (et la complémentarité) qu'il y a entre la **revue** *Mémoire Spiritaine*, habillée de vert (comme les académiciens !), que vous avez entre les mains, et la **collection de livres** intitulée *Mémoire Spiritaine, Etudes et documents*, dont les ouvrages sont de couleur orange. Revue et ouvrages ont en commun d'être consacrés à la mémoire spiritaine, mais il s'agit de deux choses séparées : on s'abonne à la revue ; on peut commander tel ou tel ouvrage de la collection... Revue et collection sont numérotées, mais il n'y a pas de correspondance entre les parutions.

Pour conclure, changeons d'image. Après avoir utilisé celle de la *galère*, disons maintenant que *Mémoire Spiritaine* semble être sur de bons *rails*, mais qu'il y a encore beaucoup de place dans les wagons pour tous ceux qui voudraient prendre un abonnement sur la ligne...

Paul Coulon

Post-scriptum : Ce numéro était sous presse lorsque nous avons appris le décès du P. Joseph MICHEL cssp, membre de notre conseil de rédaction et grand historien des origines spiritaines. Nous évoquerons sa figure et son œuvre dans notre prochaine livraison.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 7 à 18.

Dans la forêt d'initiation avec Poullart des Places

Nazaire Diatta

Présentation

L'intérêt tout particulier de l'article qui suit vient de l'itinéraire de son auteur et du lieu d'où il nous parle de Poullart des Places. Nazaire Diatta est né, il y a plus de cinquante ans, au Sénégal, en Casamance. Voici comment lui-même se présentait en 1983, répondant à une question de la revue L'Actualité Religieuse dans le monde *(juin 1983, p. 7) :*

"Je suis fils de paysan, né à Diembering, près du cap Skirring : c'est le terminus, vraiment le terminus. Comme les autres enfants venus à Oussouye pour l'école, j'étais de religion traditionnelle. Si je suis devenu catholique, c'est un peu par hasard. Des amis à moi ont habité dans des familles musulmanes et se sont faits musulmans ; j'ai vécu, moi, dans une famille catholique et, petit à petit, je suis devenu catholique. Quand j'ai reçu le baptême, j'avais autour de 15 ans. Ensuite, j'ai fait le préséminaire, puis les études secondaires à Ziguinchor et à Dakar, la philosophie et la théologie au grand séminaire de Sébikhotane. Vers 1968, je ne me suis plus trouvé très à l'aise dans la façon, disons un peu trop cartésienne, de raisonner. C'est alors que j'ai commencé à chercher sérieusement comment me situer par rapport au christianisme. Je voulais savoir si çà valait la peine d'avoir abandonné la religion traditionnelle pour me faire chrétien, a fortiori pour me faire prêtre".

Prêtre, il le sera en 1972 et on l'enverra approfondir sa réflexion à Paris pour mieux comprendre sa culture traditionnelle joola et ses rapports avec

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

la foi chrétienne. Lui qui, avant d'être baptisé, avait parcouru les étapes de l'initiation traditionnelle, le voici qui se penche sur le coeur de cette culture à l'Ecole des Hautes-Etudes en Sciences Sociales dont il est diplômé en mai 1979 avec un mémoire intitulé : Le taureau, symbole de mort et de vie dans l'initiation de la circoncision chez les Diola (Sénégal) *(292p). Parallèlement, il étudie à l'Institut de Science et de Théologie des Religions à l'Institut Catholique de Paris et présente, en juin 1980, un mémoire de maîtrise en théologie sous le titre :* A la recherche du rôle de l'Église dans une Afrique déstructurée : cas des Diolas (ethnie du Sud Sénégal) *(192p). Enfin, il soutient, en juin 1982, une thèse de doctorat 3e cycle sous la direction de Louis-Vincent Thomas :* Anthropologie et herméneutique des rites Joola (funérailles, initiation) *(443p + XII).*

De retour au Sénégal, il est curé à Oussouye et à Youtou, de 1981 à 1990. De 1990 à 1993, il est professeur à l'Institut Catholique d'Afrique de l'Ouest (ICAO) à Abidjan. Il décide alors de rentrer chez les spiritains. Après une année en communauté à Libreville (Gabon), il fait son noviciat en 1994-95 à Mbalmayo (Cameroun) au sein de la Fondation spiritaine d'Afrique Centrale (FAC). Il est présentement à Yaoundé (Cameroun) et enseigne à l'Ecole théologique Saint-Cyprien où un groupe d'étudiants spiritains côtoient des étudiants scheutistes (CICM).

Le 8 septembre 1995, à Mbalmayo (Cameroun), avec plusieurs autres africains originaires de divers pays d'Afrique centrale, j'ai fait profession religieuse dans la congrégation missionnaire du Saint-Esprit fondée en France par Claude Poullart des Places (1679-1709) en l'année 1703 et fondée à nouveau au XIXe siècle par François Libermann (1802-1852). Pendant le temps du noviciat, nous avons certes étudié la spiritualité chrétienne mais surtout celle de nos fondateurs qui en est une expression particulière.

La vie du noviciat, l'enseignement que nous y avons reçu nous ont placés en face non seulement de ce que nous-mêmes avons entendu dans les contes, le soir autour du feu, de ce que nous avons vécu dans les rites initiatiques *en forêt*, mais encore et surtout de ce que nous aurions à vivre désormais *au sortir de la forêt*.

Dans le fond, le temps du noviciat a été pour nous comme un nouveau temps d'initiation ou comme une nouvelle initiation. Il nous a bien fallu comparer la spiritualité de la religion traditionnelle telle qu'elle s'exprime dans l'initiation – notamment dans la circoncision – avec la spiritualité chré-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tienne, notamment celle qui se manifeste à travers la vie et les écrits de nos fondateurs. Si l'Afrique a tant de difficultés de toutes sortes, c'est qu'il lui manque peut-être aujourd'hui, par dessus tout, une spiritualité claire, nette.

Dans mon cas personnel, il s'agissait de m'expliquer à moi-même, autant que faire se peut, pourquoi, à cinquante-trois ans, j'avais choisi de me faire spiritain. Me comprendre moi-même en spiritain africain. Les lignes qui suivent ne prétendent donc pas à l'originalité absolue ou à l'invention délirante mais se veulent *un essai* sur *la spiritualité* de Claude-François Poullart des Places telle que je la comprends comme source, inspiration et fondement de la *mission* de la congrégation, même s'il n'est pas question ici directement de cette mission.

L'itinéraire spirituel de M. des Places : un rude combat...

Trois retraites jalonnent la vie de M. des Places[1], trois retraites qui sont autant de luttes entre M. des Places qui veut vivre sa vie d'homme ambitieux, centré sur lui-même, et Dieu qui l'appelle et le veut à son service. Le combat sera rude mais se terminera par la victoire définitive et totale de Dieu. En fin de parcours, M. des Places n'*existera* plus que pour Dieu et son projet[2].

Première retraite : Dieu mis en échec par le mondain M. des Places

En juin 1698, M. des Places vient de soutenir brillamment à Rennes, au collège Saint-Thomas, le *Grand Acte* de philosophie. Il se sait intelligent. Il a tout ce qu'il faut pour tenir sa place dans le monde, pour assouvir l'ambi-

1. Nous adoptons pour raison de commodité l'appellation habituellement utilisée par M. Thomas, auteur du premier récit que nous ayons sur Claude-François Poullart des Places : Pierre THOMAS, *Mémoire sur la vie de M. Claude-François Poullart des Places*, publié dans : H. J. KOREN et M. CARIGNAN, *Les Ecrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places*, éd. français-anglais, Pittsburgh, Duquesne University (Louvain, Nauwelaerts ; Rhenen, Spiritus), 1959, p. 224-275. Cette édition n'est pas entièrement fiable ; les Archives générales spiritaines de Chevilly ont un exemplaire travaillé par le P. Joseph Michel où sont corrigées les nombreuses erreurs commises dans la lecture du manuscrit original à la graphie d'époque.

2. Pour plus d'information sur cet itinéraire, voir : Jean SAVOIE, "La personnalité spirituelle de Claude Poullart des Places", *Cahiers Spiritains*, n° 10, septembre-décembre 1979, p.3-26 ; Maurice GOBEIL, "Claude-François Poullart des Places : une expérience de vie sous le souffle de l'Esprit", *Spiritains aujourd'hui*, n° 4, 1985, p. 26-48 ; et bien sûr, et surtout : Joseph MICHEL, *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la congrégation du Saint-Esprit (1679-1709)*, Paris, éd. Saint-Paul, 1962, chap. VIII, IX, XIV, XIX.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tion de son *moi*. Il peut prétendre à un mariage de haut rang. Ses parents l'envoient d'ailleurs à Paris pour y rencontrer, semble-t-il, une demoiselle d'honneur de Madame la duchesse de Bourgogne[3].

De retour de Paris, M. des Places fait une retraite. Il éprouve alors en lui le sentiment de la vanité de la vie mondaine qui se propose à lui. Il décide de changer de vie, d'embrasser peut-être la carrière ecclésiastique, d'aller étudier la théologie en Sorbonne à Paris. Déçu dans son ambition de faire de son fils un magistrat au parlement de Bretagne et ne croyant pas tellement à sa vocation son père lui propose, pour gagner du temps, d'aller faire ses études de droit à Nantes, pour les terminer probablement par la licence en Sorbonne. La volonté de conversion de Claude-François tombe au bout de quarante jours. En route pour Nantes, à cheval et portant épée, il n'admet pas d'être offensé et dégaine pour défendre son honneur, blessant d'un coup d'épée le voiturier Le Huedez.

Etudiant à Nantes, M. des Places est repris par la vie mondaine, par ses ambitions personnelles. Il veut briller et fait ce qu'il faut pour cela. Dieu est momentanément battu. Mais Dieu ne baisse jamais complètement la garde. Il attend le moment favorable.

Deuxième retraite : M. des Places mis en échec

A la fin de ses études de droit à Nantes, M. des Places revient à Rennes et affirme d'une façon claire et nette, brutale même, sa décision irrévocablement prise de ne pas être magistrat. C'est la *scène de la robe*, ainsi résumée par Joseph Michel : "Sa mère doutait si peu de ses dispositions que lorsque le jeune licencié fut arrivé à Rennes, elle lui demanda d'essayer la robe de palais qu'elle lui avait préparée. Claude s'approcha d'un grand miroir, se contempla un instant revêtu de la toge, puis mû par un violent sentiment intérieur, il la quitta et *déclara hautement qu'il ne la reprendrait jamais*[4]." M. des Places restera un an à aider son père dans ses affaires, en 1700-1701.

M. des Places fait une retraite en octobre 1701, et Dieu revient à la charge, l'obligeant à regarder en face le choix de vie qu'il va faire. Il est frappant de constater que, durant cette retraite pour un choix de vie, M. des Places

3. Pierre THOMAS, *in op. cit.*, p. 238.
4. Joseph MICHEL, *Claude-François Poullart des Places, fondateur du séminaire et de la congrégation du Saint-Esprit. Esquisse d'une biographie*, Supplément à *Pentecôte sur le Monde*, 393, rue des Pyrénées, Paris, 1959 (32 p.), p. 13.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ne se prend plus lui-même comme centre. Il reste disponible. Ce n'est plus son ambition personnelle qui motivera le choix de la carrière qu'il va embrasser, mais bien le service de Dieu et de l'homme, dans l'oubli de lui-même. C'est au cours de cette retraite qu'il rédige ses *Réflexions sur les vérités de la religion* et le texte auquel on a donné le titre *Choix d'un état de vie*, ensemble de pages "écrites au jour le jour, et qui, manifestement, dépendent des sujets de méditation proposés par le prédicateur[5]."

Cette fois, c'est Dieu qui l'emporte. M. des Places est converti. Sa décision de devenir prêtre est définitivement prise. Et s'il va faire ses études théologiques à Louis-le-Grand (Paris), c'est bien sûr pour fuir le jansénisme ambiant de la Sorbonne, mais c'est aussi et surtout pour ne pas chercher de grades universitaires, ce qui aurait encore été dans le sens de son péché mignon : l'ambition.

Le voici donc à Paris en octobre 1701, étudiant en théologie à Louis-le-Grand. Pas uniquement étudiant. On constate qu'il aide les petits Savoyards financièrement mais aussi spirituellement puisqu'il leur fait le catéchisme. De la même façon, il vient au secours d'étudiants ecclésiastiques moins fortunés, les *pauvres écoliers*...

Ainsi donc, sur M. des Places, simple étudiant en théologie, Dieu a cette fois gagné une victoire certaine. M. des Places est définitivement entré dans son projet. Il est passé, pour ainsi dire, d'une situation anthropocentrique à un théocentrisme certain.

Mais le Dieu chrétien est quelqu'un qui ne *laisse* rien à l'homme. il exige un abandon total de soi entre ses mains à l'image du Christ au calvaire éprouvant pour ainsi dire l'abandon de Dieu (*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné* : cf. *ps* 22,2) et pourtant remettant son esprit entre les mains du Père. Ne serait-ce point là cette *nuit des sens* propre aux grands spirituels ? Qu'en était-il de M. des Places ?

---

5. Joseph LÉCUYER, p. 13, dans la préface présentant *Les Ecrits de Claude-François Poullart des Places (1679-1709)*, dans le n° 16 (1983) des *Cahiers Spiritains* qui leur est entièrement consacré et qui a été réédité en fascicule par le Centre spiritain de recherche et d'animation de la Maison généralice (Rome) en 1988 (87p). Ces deux publications à l'identique pagination seront citées sous le nom de J. LÉCUYER puisqu'il en est l'éditeur (introduction, notes et commentaires). Le P. LÉCUYER a revu les textes sur les manuscrits : la plupart des erreurs de lecture ont été éliminées, mais pas toutes, comme on peut le voir en se référant aux corrections du P. Joseph MICHEL que le P. LÉCUYER n'a pas dû avoir entre les mains.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Troisième retraite : M. des Places entièrement centré sur Dieu

En août 1702, M. des Places fait la retraite préparatoire à l'entrée dans la cléricature par la tonsure. C'est l'occasion d'un pas de plus dans la voie de l'abandon à Dieu. Il se met à porter l'habit ecclésiastique et perd tout respect humain, ne prenant en compte que Dieu seul. Audacieux pour Dieu, il fonde, à la Pentecôte 1703, avec ses douze *pauvres écoliers* ce qui sera connu dans l'histoire comme le *séminaire* du Saint-Esprit, même si à cette époque il n'était pas question de cette dénomination. Il passe beaucoup de temps à prier ; il a la sensation de la présence de Dieu à ses côtés, ce qui donne une ferveur certaine à sa prière. C'est le Mont Thabor de la transfiguration (Cf. *Mt*, 17, 1-9 et par.). Mais le silence de Dieu n'est pas loin.

On peut appeler *nuit des sens* le moment où Dieu, vainqueur, ne va plus rien laisser à M. des Places, même pas la consolation de sa présence sentie. M. des Places ne sent plus rien, aucun attrait, aucune ferveur ; c'est la sécheresse totale. Dieu est pour ainsi dire absent. Il ne reste plus à Claude-François qu'une chose à faire : garder tout de même confiance, se remettre entre les mains de Dieu qui, au-delà de ce qui est ressenti, ne peut qu'être présent, puisqu'il est Père.

Dieu est en train de demander à M. des Places l'abandon total à Lui-même de sa personne, de ses sens mêmes, sans rien espérer forcément en retour. C'est l'époque où il écrit ses *Réflexions sur le passé*[6] dans lesquelles il se remémore avec nostalgie le temps où Dieu lui était sensiblement présent. En fait, c'est dans cette *nuit des sens*, dans cette crise que s'accomplit l'union intime et totale avec Dieu. Lorsqu'il en sortira, toutes choses seront remises en place : l'homme en lui sera totalement immergé dans le projet de Dieu sur lui. Dieu devient aimé pour Lui-même, pour son projet et pour rien d'autre. Il a atteint ce que les auteurs appellent la *voie unitive*[7].

6. Voir H. J. KOREN et M. CARIGNAN (ed.), *op. cit.*, p. 125-149 ; J. LÉCUYER (ed.), *op. cit.*, p. 65-74.

7. "Quand on a purifié son âme, quand on l'a ornée par la pratique positive des vertus, on est mûr pour l'union habituelle et intime avec Dieu, en d'autres termes pour la *voie unitive*" (Ad. TANQUEREY, *Précis de théologie ascétique et mystique*, Paris (Tournai, Rome), Desclée et Cie, 6e éd., 1928, n° 1289.) Pour une approche plus actuelle, voir Ch. A. BERNARD, *Traité de théologie spirituelle*, Paris, Le Cerf, 1986.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

A la fin de sa vie, M. des Places entièrement sacrement de Dieu

Nous savons que la volonté de Dieu le Père, créateur du ciel et de la terre, c'est que tous les hommes soient sauvés, que l'univers revienne à lui en Dieu le Fils (1 *Tm* 2, 4 ; *Rm 8, 21-22 ;* Ap 21, 5).

Le désir du Fils, c'est qu'effectivement les hommes et la création tout entière se rassemblent, se récapitulent tout d'abord en lui comme chef et qu'il les remettent à Dieu le Père (*Ep* 1, 10).

Dieu l'Esprit Saint, dans le Fils, est l'agent du projet de Dieu le Père. Il est révélation de la volonté du Père et action principale du salut dans le Fils, conformant, pour ainsi dire, Celui-ci au projet du Père.

C'est au nom de cette Trinité que le chrétien est baptisé, c'est-à-dire qu'il entre dans le projet du Père à l'image même de Dieu le Fils, se *confondant* à la limite avec Lui, dans une docilité totale à l'Esprit-Saint. Le chrétien participe ainsi, dans le Fils par l'Esprit, à sa propre montée et à celle de tout homme vers Dieu le Père.

Au soir de sa vie, M. des Places est un homme de prière, tout entier voué à la Trinité. Sensible à la bonté miséricordieuse du Père qui pardonne[8], il est tout particulièrement frappé par le dénuement du Fils, par son obéissance au Père jusqu'à la mort, par sa passion qui, à travers la résurrection, nous conduits à Dieu[9].

M. des Places se veut également d'une totale disponibilité à l'Esprit-Saint qui souffle où il veut. Il prie, il demande conseil pour savoir la direction dans laquelle cet Esprit veut qu'il s'engage, ce qu'il faut qu'il entreprenne et si ce qu'il a déjà entrepris est dans la bonne ligne. Il faut qu'il soit en quelque sorte le sacrement de l'Esprit-Saint qui fait venir à l'existence tous les êtres, *le Seigneur qui donne la vie* comme l'enseignera Jean-Paul II dans l'encyclique à Lui consacrée[10].

L'union à Dieu de M. des Places dans la prière, son entrée dans le projet du Père dans le Fils par l'Esprit-Saint le conduisent tout logiquement à la rencontre des besoins de l'homme, singulièrement du pauvre. Dès sa première année de théologie, il aide les petits Savoyards, matériellement et spi-

8. Aller voir l'encyclique de Jean-Paul II *Dives in misericordia* (Dieu riche en miséricorde), novembre 1980, toute centrée sur Dieu le Père.

9. La première encyclique de Jean-Paul II était consacrée au Christ, *Le Rédempteur de l'homme*, mars 1979.

10. Encyclique *Le Seigneur qui donne la vie*, mai 1986.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

rituellement. Sur ce que le collège lui fournit comme nourriture, il retranche ce qu'il y a de meilleur et l'envoie à des malades ou à des pauvres. Il aide financièrement ses camarades étudiants moins fortunés.

Simple tonsuré, il fonde un *séminaire* de pauvres pour les pauvres. Le séminaire du Saint-Esprit a pour fin de former de jeunes ecclésiastiques et de les disposer à aller partout où leurs évêques les enverront. A l'image du Christ, dans un esprit de pauvreté, ils devront préférer les places les plus pénibles, les fonctions les moins convoitées.

Toutes ces actions concrètes ne sont que la traduction de l'union à Dieu de M. des Places. Elles sont dans la logique de ce qu'il est devenu : sacrement du Dieu Un et Trine, un instrument de la volonté du Père, dans le Fils, par l'Esprit-Saint, pour que l'homme soit sauvé, qu'il devienne davantage homme, qu'il devienne *Dieu* à la limite.

Dans le fond, M. des Places n'a fait que faire fructifier au maximum les dons déposés en tout chrétien par la grâce baptismale. Chez lui, le grain est tombé sur la bonne terre et il a produit abondamment. Le jeune homme égocentrique des débuts, fils du vieil Adam, s'est laissé décentré de lui-même pour parvenir à sa stature d'homme véritable selon le coeur de Dieu, cet homme *théo-centré,* tout entier voué à Dieu et, par conséquent, entièrement donné au prochain.

Poullart des Places fondateur et le mystère du Christ pauvre

La "mémoire évangélique" de l'Église

La spiritualité de tout fondateur de congrégation, de tout mystique même, a toujours pour point de départ un aspect de la vie de Jésus, une parole de l'Ecriture illuminatrice, soudain perçue dans toute la radicalité de ses exigences. Et qu'est-ce, pour un ordre ou une congrégation, que la *Règle* du fondateur, sinon la traduction par l'*écrit*, pour les compagnons, de la *parole illuminatrice* des origines à vivre concrètement maintenant en groupe[11] ?

En réalité la naissance d'une congrégation se comprend comme la réponse

11. Nous nous inspirons largement de l'article de Jean-Claude SAGNE, "La mystique chance d'un renouvellement de l'Église", *Concilium*, n° 254, 1994, p. 90. Nous avons lu avec intérêt dans le même numéro : Yves CATTIN, "La règle chrétienne de l'expérience mystique", p. 13-30 ; Gustavo GUTTIERREZ, "Du marginal au disciple", p. 109-119. Et Bernard PITAUD, "La mystique chrétienne", *Christus*, n° 162, avril-mai 1994, p. 167-179.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

au besoin qu'a l'Eglise elle-même de se renouveler à un moment donné. Par une personne, par un groupe, elle se propose de retourner pour cela à l'Évangile, dans son exigence radicale, et de mettre en pratique tout particulièrement une vertu de Jésus, en contradiction généralement avec l'environnement. "Même s'il n'emploie pas le mot, on pourrait dire que Vatican II reconnaît à la vie religieuse la fonction particulière d'être la *mémoire évangélique* du Peuple de Dieu en quête de la cité future[12]."

La parole fondatrice chez M. des Places

Quelle est donc chez M. des Places, fondateur de congrégation, la note spécifique scripturaire à laquelle il a été particulièrement sensible ? Comment l'a-t-il traduite dans la règle de vie qu'il écrit pour rassembler autour d'elle une communauté de compagnons[13] ?

Ce qui frappe tout particulièrement dans la vie de M. des Places, c'est la *pauvreté spirituelle*, la *confiance totale* en la Providence entre les mains de laquelle il s'abandonne entièrement. A la différence du *jeune homme riche* (*Mt* 19, 16-22 et par.), il renonce à tout pour suivre la volonté de Dieu. Cette entière disponibilité apparaît très bien exprimée dans la prière qui ouvre ses réflexions que l'on a intitulées *Choix d'un état de vie* :

"O mon Dieu qui conduisez à la céleste Jérusalem les hommes qui se confient véritablement à vous, j'ai recours à votre divine Providence, je m'abandonne entièrement à elle, je renonce à mon inclination, à mes appétits et à ma propre volonté pour suivre aveuglément la vôtre.

"Daignez me faire connaître ce que vous voulez que je fasse, afin que remplissant ici-bas le genre de vie auquel vous m'avez destiné, je puisse vous servir, pendant mon pèlerinage, dans un état où je vous sois agréable et où vous répandiez sur moi abondamment les grâces dont j'ai besoin pour rendre à jamais la gloire qui est due à votre divine Majesté. En marge, on lit : *"Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam"* (*Ps* 142, 8) *(Révèle-moi le chemin que je dois suivre, car vers toi j'élève mon âme*[14] *)."*

---

12. Jean-Claude GUY, *La Vie religieuse, mémoire évangélique de l'Église*, Paris, Le Centurion, 1987, page IV de couverture.

13. Joseph MICHEL, *Claude-François Poullart des Places...*, *op. cit.* (1962), chapitre XII : La fondation du séminaire du Saint-Esprit et chapitre XVI : La meilleure réponse au Concile de Trente. Joseph MICHEL, "Les sources de la spiritualité et la genèse de l'oeuvre de Claude François Poullart des Places", *Spiritains aujourd'hui*, n° 4, 1985, p. 7-25, article qui a été développé dans le dernier ouvrage du P. Joseph MICHEL, *Aux origines de la congrégation du Saint-Esprit, l'influence de l'AA, Association secrète de piété, sur Claude François Poullart des Places*, Paris, Beauchesne, 1992, 110 p.

14. H. J. KOREN et M. CARIGNAN, *op. cit.*, p. 88 ; Joseph LÉCUYER, *op. cit.*, p. 40.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Cette prière d'ouverture de *Choix d'un état de vie* résume parfaitement la spiritualité de M. des Places. Si Dieu est glorifié en son Fils, si le Christ est entré en gloire, c'est parce que, durant sa vie terrestre, Jésus s'est abandonné totalement entre les mains de Dieu son Père. Il a toujours cherché, non seulement à connaître la volonté de Dieu mais encore et surtout à l'accomplir.

C'est cela que M. des Places veut imiter.

La note scripturaire qui a le plus frappé M. des Places dans le mystère chrétien, c'est donc la *pauvreté spirituelle*, l'*abandon* entre les mains de Dieu. Jeune homme riche de son temps, il fait le contraire du *jeune homme riche* de l'Évangile et il va inscrire cette visée dans sa *Règle*.

Une prière de pauvreté

Les *Règlements Généraux et Particuliers* que M. des Places donnent à la petite communauté des *pauvres écoliers* sont bien dans la ligne de la personnalité spirituelle du fondateur, à commencer par la dévotion au Saint-Esprit et la dévotion à la Vierge Marie, bien articulées dans l'article premier du chapitre premier des *règles fondamentales*, qui dit : *"Tous les écoliers adoreront particulièrement le Saint-Esprit auquel ils ont été spécialement dévoués. Ils auront aussi une singulière dévotion à la Sainte Vierge, sous la protection de laquelle on les a offerts au Saint-Esprit*[15]". Et l'article deuxième de préciser : *"Ils choisiront les fêtes de la Pentecôte et de l'Immaculée Conception pour leurs fêtes principales. Ils célébreront la première pour obtenir du Saint-Esprit le feu de l'amour divin, et la seconde pour obtenir de la très Sainte Vierge une pureté angélique*[16] *: deux vertus qui doivent faire tout le fondement de leur piété."*

Nous savons que la Vierge Marie est sans péché, immaculée. Le péché est très précisément volonté d'indépendance par rapport à la volonté de Dieu, volonté de décider tout seul, par soi-même et non sous la mouvance divine. Chez la Vierge Marie, l'absence de péché provient de son entière soumission à la volonté de Dieu, d'une vie entièrement sous son regard. La Vierge Marie, parce que toute pure, atteste en réalité de sa disponibilité totale au projet

15. H. J. KOREN et M. CARIGNAN, *op. cit.*, p. 164 ; J. LÉCUYER, *op. cit.*, p. 77.

16. J. LÉCUYER, *op. cit.*, p. 80, précise en note : "La *pureté angélique* qui est désirée ici n'est pas seulement la chasteté corporelle, mais une pureté qui imite autant que possible celle de Marie, exempte de toute tache du péché".

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de Dieu en elle. C'est précisément cela que souhaite M. des Places pour lui et ses *écoliers* lorsqu'il place la *dévotion à la Sainte Vierge* au coeur de sa *Règle.*

L'importance toute spéciale accordée *à la sainte Messe* dans le chapitre deuxième des *Règlements*, au n° 36, procède du même esprit : *"L'on ne recommande rien avec plus d'insistance que d'assister avec tout le respect possible à la sainte Messe, à laquelle on ne manquera jamais sans une maladie qui ne permette pas au malade de sortir*[17]*"*. En effet, dans l'Eucharistie, ce qui est signifié, c'est l'entière obéissance du Fils jusqu'à la Croix. Le sacrifice eucharistique, c'est la remise du Fils entre les mains du Père qui répond en abondance par la résurrection, lui donnant le Nom qui est au-dessus de tout nom. Entre Jésus Eucharistie et M. des Places, il y a pour ainsi dire une correspondance fondamentale, essentielle.

Une communauté de pauvres

Matériellement même, la communauté que fonde M. des Places se veut une communauté de pauvres. Les *Règlements généraux et particulliers* sont tout à fait catégoriques sur ce point (chapitre premier, article second, n° 5 & 6) :

"5. On ne recevra dans cette maison que des sujets dont on connaisse la pauvreté, les mœurs et l'aptitude pour les sciences.

"6. On ne pourra, sous quelque prétexte que cela puisse être, y admettre des gens en état de pouvoir payer ailleurs leur pension.

"On pourra cependant y recevoir quelques écoliers qui, n'étant pas tout à fait dans la grande pauvreté, n'ont pas pourtant de quoi s'entretenir ailleurs. Il sera bon d'exiger quelque petite chose de ceux-ci pour les menues dépenses de la maison, afin qu'ils ne soient pas cause qu'on diminue le nombre des plus pauvres qu'on doit recevoir par préférence[18]*"*.

Ainsi la communauté fondée par M. des Places se veut radicalement une communauté de pauvres. Cela vaut pour les étudiants et pour leurs formateurs. Tout doit être accepté, la nourriture entre autres, comme un don de la Providence. On doit se contenter de ce que l'on a : *"Afin d'entretenir une plus grande uniformité dans la maison, on ne servira rien au Supérieur plus qu'aux particuliers. Les uns et les autres doivent se faire un plaisir de*

17. H. J. KOREN et M. CARIGNAN, *op. cit.*, p. 170 ; J. LÉCUYER, *op. cit.*, p. 82.
18. H. J. KOREN et M. CARIGNAN, *op. cit.*, p. 166 ; J. LÉCUYER, *op. cit.*, p. 80.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

se regarder comme des pauvres à qui la Providence présente la nourriture qu'on leur donne au réfectoire[19]*''.*

On notera que la pauvreté matérielle n'est pas recherchée pour elle-même, mais qu'elle doit former à la disponibilité. Elle doit donner au clerc d'être un instrument disponible entre les mains de l'évêque, préférant à toute autre chose les charges pauvres et les postes difficiles. Poullart des Places *''a voulu encore par cet établissement élever dans une vie dure et laborieuse et dans un parfait désintéressement des vicaires, des missionnaires et des Ecclésiastiques pour servir dans les pauvres paroisses et dans les postes abandonnés pour lesquels les Évêques ne trouvent presque personne...*[20]*'' ''Ils sont destinés à remplir les postes inférieurs de l'Église*[21]*''.*

Conclusion

Voilà la lecture que je fais de la vie et des écrits de Poullart des Places dans le cadre de mon *initiation spiritaine*, à partir de ma propre formation anthropologique et théologique, et de ma vie...déjà longue ! Ce que je retiens comme la note toute particulière de sa spiritualité, c'est qu'il a suivi sa pente de *jeune homme riche* mais en la remontant ! A l'inverse du jeune homme riche de l'Evangile, il a décidé de *s'abandonner* et de *tout abandonner* pour se configurer à la figure de Jésus, pauvre au milieu des gens pauvres comme Jésus au milieu des pêcheurs de Galilée, sans pierre où reposer sa tête... La congrégation du Saint-Esprit qu'il fonde est fondée sur cet esprit depuis les origines et pour les âges des âges. Certes, le P. Libermann apportera son orientation spécifique : l'*Œuvre des Noirs*, mais dans une remarquable identité d'inspiration fondamentale, la spiritualité du second fondateur ne faisant que prendre le relai de celle des origines[22]. Et le séjour dans la forêt d'initiation en compagnie de Libermann fut également très profitable, comme nous le verrons au prochain numéro...Car ceci est une autre histoire et demain est un autre jour !

---

19. *Règlements...*, Chapitre deuxième, article quatrième, n° 67.
20. *Lettres patentes de confirmation d'établissement d'une Communauté d'Etudiants sour le titre du Saint-Esprit et de l'Immaculée Conception*, en date du 2 mai 1726, citée par Joseph LÉCUYER, ''En relisant Poullart des Places (suite)'', *Cahiers Spiritains*, n° 5, janvier-avril 1978, p. 16.
21. *Lettres royales du 17 décembre 1726*, citée par J. LÉCUYER, *eod. loco.*
22. Voir Amadeu MARTINS, ''Poullart des Places, Libermann et le mystère du Christ pauvre'', *in* Paul COULON, Paule BRASSEUR (dir.), *Libermann (1802-1852)*. Une pensée et une mystique missionnaires, Paris, Le Cerf, 1988, p. 797-816.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 19 à 50.

Un mémoire *secret* de Libermann à la Propagande en 1846 ? Enquête et suspense.

*Paul Coulon**

« Un manuscrit, naturellement. »
Umberto Eco, *Le Nom de la rose.*

- I -

Drame en trois actes où il est question d'un texte caché, d'un cardinal intéressé, d'un *monsignore* ennuyé, d'un escalier dérobé et d'une main invisible.

A la mi-janvier 1988, soulagé d'un gros poids par la remise aux éditions du Cerf du manuscrit du *Libermann*[1], je me retrouvais à Rome pour une campagne de recherches dans les archives de la Propagande. Certes, aux archives générales spiritaines (Chevilly-Larue), j'avais pu travailler sur des copies ou même sur des photographies des textes que Libermann avait envoyés à Rome, mais rien ne vaut d'aller directement à la source pour prendre contact avec les originaux eux-mêmes[2]. Non seulement par intérêt, mais égale-

* Paul Coulon, spiritain, a passé quatre années au Congo, notamment comme journaliste à *La Semaine Africaine* (Brazzaville). Actuellement enseignant à l'Institut catholique de Paris (Ethnologie religieuse africaine – Histoire des missions – Théologie de la Mission). Il s'est spécialisé dans les sources spiritaines, principalement libermanniennes. Il collabore aux revues *Spiritus* et *Pentecôte sur le monde.*

1. P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *Libermann, 1802-1852.* Une pensée et une mystique missionnaires, Paris, Le Cerf, 1988, 942 p. (Collection Histoire – Préface de Léopold Sédar Senghor, de l'Académie Française).

2. Un certain nombre de spiritains, dès le XIXe siècle, se sont rendus aux archives romaines pour faire des copies de textes. Je devais découvrir en ce même mois de janvier 1988 tout le travail effectué par le Père Amadeu Martins, du Groupe d'Etudes Spiritaines, en 1977-1978, aux archives de la Propagande.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ment par plaisir ! En premier lieu, il y a tout le rituel d'approche. Prendre le bus qui descend de la maison généralice, sur le Monte Mario, au Mausolée d'Auguste, sur les bords du Tibre. Marcher à pied, en flanant dans ce très beau quartier, jusqu'à la Place d'Espagne où l'on voit la façade du Palais de la Propagande[3]. Entrer par le numéro 1 de la Via di Propaganda...A l'étage, remplir les fiches techniques pour avoir accès au sanctuaire et s'installer dans la salle des chercheurs, peu encombrée à cette saison.

Et voir arriver les trois gros volumes où se trouvent réunis tous les documents originaux de la période libermannienne. D'une part, les volumes regroupant par période et par aire géographique toutes les lettres reçues par la Propagande. Tout ce qui concerne Libermann se trouve ainsi contenu dans deux volumes : *Scritture Riferite nei Congressi* (*S.R.C.*), vol. 2 : *Africa, Isole dell'Oceano Australe e Capo di buona Speranza, Dal 1827 al 1840* ; vol. 7 : *Africa, Angola, Congo, Senegal, Isole dell'Oceano Atlantico dall'Anno 1841 al 1860.* D'autre part, les volumes où l'on a réuni, année par année, tous les documents manuscrits originaux qui ont servi à constituer les rapports imprimés discutés aux assemblées générales mensuelles des cardinaux se réunissant autour du cardinal-préfet de la Propagande : *Scritture originali riferite nelle Congregazioni Generali* (*S.O.R.C.G.*). Tous les textes manuscrits du grand mémoire de Libermann (1846) se trouvent ainsi dans le volume 968 des *S.O.R.C.G. dell'Anno 1846 da Gennaro a tutto Xbre*[4].

Toute archive procure au chercheur une forme particulière de plaisir qui n'est pas uniquement intellectuel mais également physique, tactile[5]. Com-

---

Il avait fait microfilmer des milliers de pages concernant l'histoire de la congrégation, de 1763 à 1877, et il en avait en partie fait la transcription.

3. C'est le cardinal espagnol Vivès qui fit don de son palais au pape Urbain VIII (1623-1644), pour y établir le siège de la congrégation de la Propagande récemment fondée (1622). Sur la façade principale dessinée par Le Bernin (1644), on peut lire l'inscription : *Collegium Urbanum de Propaganda Fide*, surmontée des armoiries pontificales portant les trois abeilles de la famille Barberini. Au temps de Libermann, le palais était le siège à la fois de la Sacrée Congrégation de la Propagande, du séminaire international pour jeunes étrangers se préparant à aller évangéliser leur propre pays et de l'imprimerie polyglotte. Sur la place d'Espagne ne se dressait pas encore la *Colonne de l'Immaculée* (1857) que Pie IX fit ériger après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854. Cf. G. ANTONAZZI, « La Sede della Sacra Congregazione e del Collegio Urbano », *Sacrae Congregationis de Propaganda Fide Memoria Rerum,* 350 anni a servizio delle Missioni..., 1622-1972, Rom (Freiburg, Wien), Herder, vol. I/1 1622-1700, 1971, p. 306-334 ; A. RAVAGLIOLI, *Le grandi piazze di Roma*, Roma, Newton Compton editori, 1995 (Tascabili Economici Newton), p. 18-26.

4. Pour une bonne introduction à l'histoire et au fonctionnement de la Sacrée Congrégation de la Propagande, on ira voir le Chapitre 1 : « La Propagande au sein du gouvernement de l'Eglise » du livre de Claude PRUDHOMME, *Stratégie missionnaire du Saint-Siège sous Léon XIII (1878-1903)*, Centralisation romaine et défis culturels, Rome, Ecole Française de Rome, 1994, en particulier les p. 62-66 consacrées au « fonctionnement de la Propagande au quotidien ».

5. Arlette FARGE traduit admirablement ce que tout chercheur éprouve, de façon complexe, dans sa relation aux archives : *Le Goût de l'archive*, Paris, Le Seuil, 1989, 160 p.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

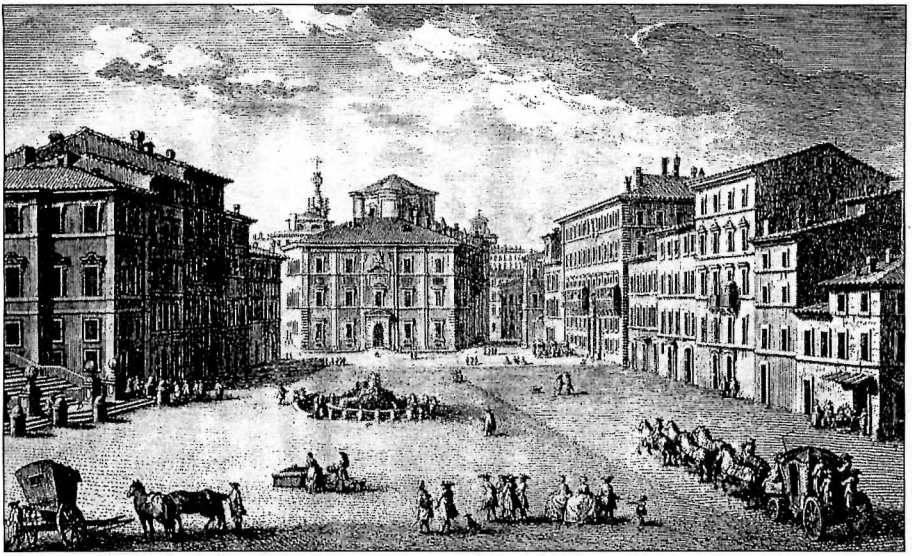

Photo : Bibliothèque Vaticane.

La place d'Espagne à Rome, telle que Libermann l'a connue.
Au fond, le Palais de la Propagande. *Gravure de Giuseppe Vasi (1710-1782).*



Photo : Paul Coulon.

Les trois volumes des Archives de la Propagande où se trouvent réunis tous les originaux de la période libermannienne.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ment ne pas être ému de faire défiler entre ses doigts les pages mêmes du manuscrit de ce qui est, dans l'histoire contemporaine des missions catholiques, **le premier plan d'ensemble** pour l'évangélisation de l'Afrique noire[6], le *Mémoire sur les missions des Noirs en général et sur celle de la Guinée en particulier, présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande par l'abbé Libermann, le supérieur des missionnaires du St. Coeur de Marie*, le 15 août 1846[7]?

Certes, le rapport imprimé tel qu'il a été remis à la commission des cardinaux de la Propagande est connu depuis longtemps[8], mais un manuscrit, c'est autre chose[9] ! Et même bien autre chose, dans ce cas précis, allais-je découvrir avec étonnement en feuilletant en tous sens, en scrutant minutieusement ces *36 énormes pages du plus grand in-folio* dont Libermann parlait au P. Ignace Schwindehammer dans une lettre de Rome à La Neuville, du 28 juillet 1846 [10]. De fait, les feuilles sont grandes : 29 × 44 cm. Après la lettre d'envoi, placée au début (f. 842r-v) mais rédigée en dernier lieu (*Rome, fête de l'assomption de la très S^te^* Vierge 1846) figure la très surprenante

---

6. Rappelons les dates des deux autres plans les plus connus du XIXe siècle : Le *Plan pour la régénération de l'Afrique* du Bienheureux Daniele Comboni est du 15 septembre 1864 (Cf. Daniel COMBONI, *Textes fondateurs : le Plan, le Postulat, les Règles de l'Institut*, présentés par A. Baritussio, P. Chiochetta, A. Gilli, Rome, Missionnaires Comboniens, 1990, p. 11-123). Le *Mémoire secret sur l'Association internationale africaine de Bruxelles et l'Evangélisation de l'Afrique équatoriale adressé à S.E. le cardinal préfet de la S.C. de la Propagande par Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, Délégué apostolique du Sahara et du Soudan* (c'est son titre exact) est daté « Alger, 2 janvier 1878 ». Un exemplaire imprimé original de ce dernier texte est conservé aux Archives CSSp en 661-A-V.

7. Le texte imprimé se trouve aux APF, Fondo *Acta*, vol. 209, f. 361-382v. Une reproduction anastatique en a été donnée *in* P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 228-270. Le texte manuscrit original se trouve aux APF, *S.O.R.C.G.*, Secunda Serie, vol. 968, f. 845r-863v pour le texte du mémoire, et f. 842r-v pour la lettre d'envoi : tout au long de cette étude, chaque fois que nous nous référerons au texte manuscrit du *Mémoire* libermannien, c'est à ce volume 968 que nous renverrons en indiquant simplement entre parenthèse le folio concerné (vg f. 842r-v). Les *ND*, VIII ont également publié ce texte, p. 219-277.

8. A l'exception, toutefois, de la carte d'Afrique originale imprimée qui l'accompagnait et qui reprenait, avec des couleurs, les indications géographiques données par Libermann et les divisions ecclésiastiques proposées par lui : APF, Fondo *Acta*, vol. 209, f. 358r. Des reproductions de qualité médiocre ou des versions modernes redessinées sont bien parues ici ou là, mais la carte originale elle-même a disparu des deux exemplaires que les Archives générales CSSp possèdent (6-B-IV).

9. Notons à ce sujet la pertinente remarque de l'historienne Arlette FARGE à propos de la technique des microfilms et des microfiches : « Utiles pous la conservation, ces systèmes de reproduction de l'archive entraînent sûrement d'autres manières fructueuses de poser des questions aux textes, mais ils feront oublier à certains l'approche tactile et immédiate du matériau, cette sensation préhensible des traces du passé. L'archive manuscrite est un matériau vivant, sa reproduction microfilmée est un peu lettre morte, quand bien même elle s'avère nécessaire » (*op. cit.*, p. 23).

10. Rome, le 28 juillet *in fine*. *ND*, VIII, p. 194 : « Je fus si accablé par le travail du mémoire de 36 énormes pages du plus grand in-folio, que je n'ai rien pu faire pendant tout ce temps. La bonne Mère m' a aidé sûrement, car j'ai fini et je ne suis pas malade. »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

et assez maladroite carte originale dessinée par Libermann (sans doute) sur un papier transparent (f. 844v).

Le texte même du *mémoire* commence au f. 845r. Première surprise : les dix-neuf pages initiales (sur trente-six) ne sont pas de l'écriture de Libermann, qui se reconnaît bien, par contre, dans les corrections et modifications jalonnant le texte. On peut même arriver à la conclusion qu'il ne s'agit sûrement pas là d'un brouillon mais d'un texte déjà mis au point que Libermann *a dicté* à quelqu'un. On relève, en effet, avec amusement une faute d'origine phonétique, qui ne s'explique que si le texte a été dicté : à la p. 18, f. 853v, a été écrit « *la probation* »... que Libermann corrige ensuite de sa main : « *l'approbation* » ! Qui a été le scribe ? Un hôte de l'hôtel pour pèlerins tenu par un français, M. Bouisse, 39, place de l'Ara Cœli, où Libermann avait pris pension[11] ? Mystère...Cette écriture disparaît ensuite pour laisser place à celle de Libermann pendant quelques pages, puis réapparaît...

Le manuscrit comporte de nombreuses modifications (corrections ou repentirs) qui sont toutes intéressantes pour une étude de fond que nous ne faisons pas ici.

Mais le plus intriguant est de constater qu'à partir de la page 31 (f. 860r) jusqu'à la 36e et dernière page (f. 863v) de ce texte manuscrit destiné à l'imprimeur de la Propagande, Libermann a réécrit totalement le texte primitif en *collant des pages nouvelles* sur l'ancien texte jusqu'à la fin (sauf pour une page dont les deux tiers ont été conservés et le dernier tiers simplement rayé : p. 34, f. 861v). Qu'est-ce que Libermann avait bien pu écrire dans un premier temps ? Pourquoi a-t-il changé ? Et quand ? N'avait-il pas, en effet, écrit au P. Schwindenhammer, le 28 juillet 1846, qu'il avait terminé son mémoire en 36 pages[12]?

La dernière page réécrite du manuscrit (p. 36, f. 863v) portait en finale la date : *Rome, le 6 août 1846*. Le *6* a été rayé et remplacé par *15*, sans doute pour harmoniser en finale le texte du mémoire avec la date de la lettre d'envoi aux cardinaux, datée du 15 août. Cette indication du 6 août (non reproduite dans le texte imprimé) nous est précieuse. Elle montre qu'entre le 28 juillet et le 6 août 1846, il s'est passé quelque chose qui a poussé Libermann à revoir les six dernières pages de son texte, qui sont très exactement celles concernant les « deux propositions » qu'il fait à la Propagande : « La

11. Voir P. COULON, « L'effervescenhte année 1846 et la genèse du grand *Mémoire* de Libermann à la Propagande », *in* P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *op. cit.*, p. 453 avec la note 196.

12. Voir ce que nous avons dit plus haut, avec la note 10 correspondante.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

première pour la détermination des limites de la mission ; la seconde pour l'établissement de l'épiscopat.[13] »

Par la correspondance de Libermann et le contexte extérieur, on peut savoir ce qui s'est passé : nous y reviendrons plus loin[14]. Mais la nouveauté, la découverte, serait de savoir ce qu'il y a derrière les pages réécrites, pouvoir accéder au **texte caché**... Quel exégète n'a pas rêvé de trouver un jour un cinquième Evangile[15] ou bien encore une deuxième lettre de saint Paul aux Romains[16] ? Dans le cas du mémoire de Libermann, une partie du mystère se dévoile déjà à la page 36 (f. 862v), et c'est d'autant plus rageant ! On s'aperçoit, en effet, que la nouvelle page rédigée par Libermann n'a été fixée sur l'autre que par quelques points de colle, dont un seul tient encore... Il suffit de soulever délicatement pour tomber sur le trésor sub-latent : la page 36 du manuscrit original, barrée de trois traits mais parfaitement déchiffrable.

Excitation et suspense ! Que faire ? Commencer par prendre des photographies : le service de microfilmage ne fonctionne plus présentement, mais chaque chercheur est autorisé à se servir de son propre appareil, s'il le veut. J'avais prévu. Je photographie donc la page en question, le début et la fin du *Mémoire* avec les ratures de Libermann, la carte d'Afrique (manuscrite et imprimée).

[*Fin du premier acte consacré à planter le décor et à nouer le drame.*]

Le deuxième acte est épistolaire et se joue à distance. Romain non seulement comme catholique mais aussi comme ancien étudiant en théologie à l'université Grégorienne, je sais qu'il existe des réseaux d'influence qu'il faut savoir utiliser *ad majorem Dei gloriam*... Tout d'abord, faire une demande

---

13. *Mémoire* imprimé, p. 31 ; *ND*, VIII, p. 262 ; P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *op. cit.*, p. 260.

14. Avant même ces nouvelles investigations aux APF à Rome, j'avais établi la trame de ce qui s'était passé en luillet-août 1846 : voir P. COULON, « L'effervescnte année 1846... » *in* P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *op. cit.*, p. 451-453.

15. On pourra lire avec fruit l'admirable roman de Mario POMILIO, *Le cinquième Evangile* (Paris, Fayard, 1977, 389 p.), fort bien traduit de l'italien (*Il quinto evangelio*, Milan, Rusconi, 1975) par Henri Louette. En Italie, en trois ans, il avait atteint sa quatorzième édition ! Il est aussi brillant sur le plan de l'écriture, de l'érudition historique et de l'intrigue, et beaucoup plus profond quant à la signification spirituelle, que le livre plus célèbre et postérieur d'Umberto ECO, *Le Nom de la rose*, Paris, Grasset, 1982, 513 p. (*Il nome della rosa*, Milano, Fabbri-Bompiani, 1980). Le P. de Lubac reconnaît que le livre de Pomilio « connut un succès mérité » et lui réserve une place, à la fin du tome II de *La postérité spirituelle de Joachim de Flore*, t. II : de Saint-Simon à nos jours, Paris, Lethielleux, 1981, p. 440.

16. Claude Tassin, puisant dans le fond humoristique de la profession d'exégète, a souvent fait remarquer que, vu l'état général de l'acheminement du courrier en Italie, il n'était pas impossible qu'un jour, au fond d'un sac postal...

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

technique clairement exposée et motivée. Le 5 janvier 1989, voici ce que j'écrivais au Directeur de l'*Archivio della Sacra Congregazione per l'Evangelizzazione dei Popoli o « de Propaganda Fide »* :

« Historien, en rédaction de thèse (...), devant participer à un colloque sur le P. Colin, organisé par les Pères Maristes du 28 au 31 mars 1989, je pense rester à Rome pour travailler aux Archives de la Propagande durant la première semaine du mois d'avril.

Toutefois, une des découvertes faites par moi, l'an dernier, me pousse à vous soumettre *une demande très particulière et technique*. Je me suis penché, l'an dernier, avec intérêt, minutie (et émotion !) sur le manuscrit du grand *Mémoire* de Libermann à la Propagande en août 1846 *sur les missions des Noirs...* : S.O.R.C.G., vol. 968, f. 845r-863v. Par d'autres sources, je savais que Libermann avait modifié au dernier moment une partie de ce mémoire sur les conseils de Mgr Brunelli. On pouvait penser qu'avait disparu cette première version, qu'il aurait été bien intéressant de connaître pourtant... Or, en examinant l'original, dans le vol. 968, je me suis aperçu que Libermann s'était contenté, à partir du f. 860r, de coller, par quelques points de colle seulement, son nouveau texte par-dessus l'ancien qui est donc toujours là, au-dessous... Il se trouve qu'au f. 862v, la page sur-ajoutée est aux trois-quarts décollée et que l'on peut lire en dessous le texte primitif de cette page... et c'est du plus haut intérêt.

Il me paraîtrait donc important pour ma thèse – ce serait une nouveauté et une avancée dans la connaisance libermannienne – de pouvoir accéder à l'ensemble du texte primitif recouvert. Serait-il possible qu'un technicien spécialiste de vos services de restauration et de conservation des documents décolle les pages surajoutées pour découvrir le texte premier ? Je pourrais alors recopier cette première version ou la microfilmer[17] ».

Deuxième lettre, le même jour : le recours à la diplomatie et à l'amitié. J'ai la chance de connaître personnellement le cardinal Jacques Martin depuis bien des années : il était l'ami du curé de mon village bourguignon, ancien comme lui du Séminaire français de Rome et qui m'avait orienté vers les spiritains pour cette raison. J'avais pris soin d'envoyer au cardinal Martin le *Libermann* paru au Cerf. Ce n'était pas flagornerie ! Car le cardinal Martin a toujours été un passionné de Libermann. Le 2 février 1952, c'est Mgr Jacques Martin, travaillant alors à la Secrétairerie d'Etat aux côtés de Mgr Montini,

17. P. COULON – Archives personnelle, Dossier Archives de Propaganda Fide, pièce n° 1 : 5 janvier 1989. Toutes les lettres tirées de ces archives personnelles sont citées telles qu'elles ont été rédigées, avec leurs approximations de style donc et sans retouche.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

qui avait donné au Séminaire français de Rome, en présence de M. Wladimir d'Ormesson, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, la conférence commémorant la figure de Libermann à l'occasion du centenaire de sa mort (1852-1952)[18].

Cet attachement de Mgr Martin à Libermann n'était pas de circonstance. Il s'est manifesté tout au long de sa vie, en paroles et en écrits. Préfet de la Maison Pontificale, en 1974, il prononce à Saint-Louis des Français, dans le cadre du cycle *Connaissance de la civilisation occidentale*, une conférence sur *Le vénérable Libermann à Rome*, qui est publiée dans *L'Osservatore Romano* du 1er mars 1974[19]. Il y reprend à son compte la phrase de l'abbé Pierre Blanchard, au seuil de sa thèse sur Libermann : « *Il est devenu pour moi un ami : mon univers n'est plus le même depuis que je l'ai connu*[20]. » De la profondeur de ce sentiment, nous avons la preuve la plus émouvante dans le testament du cardinal Martin décédé le 27 septembre 1992, qui mérite citation :

« Après Dieu, je dois ce qu'il y a de meilleur dans ma vie, 1. A mon père (...) 2. Au bienfait d'une famille unie (...) 3. A la formation à la vie intérieure que j'ai reçue des Pères du Séminaire Français et en particulier du Père Liagre. (...) 4. A la fréquentation de quelques grands amis de Dieu dont j'ai lu et relu la vie ou les écrits : le P. de Foucauld, le St Curé d'Ars, Ste Bernadette, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. Plus que tous m'ont marqué la figure douloureuse et douce du Vénérable Libermann et son admirable doctrine spirituelle[21]. »

On comprend alors que c'est sans complexe que je m'adressais au cardinal Martin, le 5 janvier 1989, après lui avoir fait parvenir ... le *Libermann* du Cerf :

---

18. On la trouvera dans le livret édité par la maison mère pour regrouper les principales contributions données « à l'occasion du centenaire de la mort du vénérable 1852-1952 », à Notre-Dame de Paris (Mgr Chappoulie, p. 5-21), au Séminaire français de Rome (Mgr Martin, p. 22-48), à Chevilly (P. Joseph Bouchaud, p. 49-70) : *Le Vénérable Père Libermann, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Coeur de Marie, Maître de spiritualité, Restaurateur des Missions d'Afrique*, Paris, 30, Rue Lhomond, 1953, 72 p.

19. Reprise par les *Cahiers Spiritains*, n° 2, janvier-avril 1977, p. 8-25.

20. Pierre BLANCHARD, *Le Vénérable Libermann (1802-1852)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, tome 1, p. 18. C'est ce qu'on appelle un renvoi d'ascenseur, car à cet endroit, P. Blanchard se référait lui-même à l'admiration de Mgr Martin pour Libermann !

21. « Décès du cardinal Jacques Martin, serviteur de l'Eglise, 1908-1992 », *Echos de Santa Chiara*, Revue des Anciens et Amis du Séminaire Français de Rome, mai 1993, p. 400-404, citation p. 401. On remarquera l'expression : « Plus que tous » ...

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« (...) J'ai tenu à vous le faire parvenir en raison de l'intérêt que vous avez toujours porté à Libermann et aux spiritains. C'est en raison de cet intérêt que je vous écris aujourd'hui. Dans la suite de mes recherches, je dois retourner travailler aux Archives de la Propagande. Je viens de leur faire une demande très particulière et technique. Je me permets de vous joindre cette demande : en elle-même, elle vous intéressera. Mais au cas où cette demande présenterait quelque difficulté à être acceptée toute simplicité, je voudrais vous demander, Eminence, s'il vous serait possible d'intercéder en faveur du pauvre chercheur inconnu que je suis... pour l'amour de Libermann et en raison des multiples liens que vous avez toujours eu avec notre congrégation...[22]. »

Libermann faisait remarquer en 1846 : *On ne va pas vite en affaire à Rome*[23]. Ce n'est plus entièrement vrai. Dès le 14 janvier, le cardinal Martin répondait avec chaleur et en ouvrant des perspectives radieuses :

« Voilà plusieurs semaines que j'ai reçu votre volumineux volume sur Libermann... et que je me demandais qui remercier ! Votre bonne lettre du 5 janvier lève le mystère et me fournit en même temps d'intéressants détails sur l'élaboration de cette énorme travail et sur votre intention de revenir à Rome pour des recherches complémentaires aux archives « de Propaganda ». Je vous recommanderai bien volontiers si besoin est (téléphonez-moi quand vous serez à Rome), mais votre lettre au Directeur des Archives est si claire et si explicite qu'aucune recommandation ne devrait être nécessaire[24]. »

Ce bel optimisme était brutalement réduit à zéro par la réponse reçue un mois plus tard des Archives de la *Sacra Congregatio pro gentium evangelizatione seu de Propaganda Fide*, réponse d'outre-Monts fort *urbaine* mais bien propre *à désespérer Billancourt*, comme on dirait de ce côté-ci des Monts ! Qu'on en juge :

« Rome, le 17 février 1989. Révérend Père, En réponse à votre estimée lettre du 5 janvier dernier, j'ai le plaisir de vous informer que vous pouvez venir dans nos Archives, aux heures d'ouvertures dont vous avez déjà connaisance. Mais je dois vous signaler que le texte auquel vous faites référence a été retiré du dépôt et se trouve actuellement entre les mains des religieuses chargées, sur place, de la restauration de nos Archives. Je vous remercie vivement du beau volume que vous avez eu la bonté de nous envoyer. C'est un travail historique très bien rédigé et enrichissant pour nos Archives[25]. »

---

22. P. COULON, Archives personnelles, *îdem*, pièce n° 2, 5 janvier 1989.
23. Début décembre 1846, lettre à la communauté de Bourbon, *ND*, VIII, p. 367.
24. P. COULON, Archives personnelles, *Idem*, pièce n° 3, 14 janvier 1989.
25. P. COULON, Archives personnelles, *Idem*, pièce n° 4, 17 février 1989.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Me souvenant que le cardinal Martin était lui-même historien[26], je me dépêchais de lui écrire à nouveau en termes convaincants :

« A lire la réponse de Mgr *** (je n'arrive pas à lire son nom), si je suis le bienvenu aux Archives, on me répond que l'objet principal de ma demande n'est pas disponible : le volume 968 des *S.O.R.C.G.* (1846) où se trouve le Mémoire de Libermann dans sa version manuscrite se trouve être, non plus aux Archives, mais dans les services de restauration, chez les Soeurs... Or, me semble-t-il, cette circonstance loin d'être un obstacle, me paraît pouvoir être tout à fait opportune pour effectuer *précisément* le travail que je demandais et qui requiert l'intervention des services de restauration (...) Le travail à effectuer ne serait donc pas considérable, puisqu'il s'agirait de décoller les 6 pages surajoutées. Et si je vous écris, c'est qu'il s'agirait de faire vite pour profiter de ce que le volume 968 se trouve encore chez les Soeurs... Bien évidemment, je n'ai aucune autorité pour demander cela après avoir reçu la lettre du 17 février (...) Par contre, il me semble que votre autorité, non seulement de Cardinal mais surtout d'historien de cette période (1830-1848) et de spécialiste de Libermann (...) devrait permettre qu'on accepte de votre part cette même demande, sans compter avec votre talent de diplomate et de si vieux romain... ! [27] »

La réponse, chaleureuse comme toujours, me parvint juste avant mon départ pour Rome, me rassurant à moitié sur l'issue de mon combat pour le droit de savoir : « Je pense que vous êtes en train de faire vos valises pour nous arriver... Quand le colloque qui vous occupera du 26 au 28 mars sera terminé, venez me voir, je vous donnerai un mot pour le prélat dont vous n'avez pas pu déchiffré le nom, en vous priant de vous faciliter le travail (...)[28] ».

[*Fin du deuxième acte. Changement de décor.*]

Dernier acte et grande scène finale. C'est ainsi que le samedi matin 1er avril 1989, je me trouvais dans le très simple appartement du cardinal Martin, au Vatican. La première chose qui m'a frappé, ce fut la présence, à la gauche de son bureau, à portée de main, de toute sa bibliothèque liberman-

26. Pour comprendre les relations de Libermann avec Rome, je m'étais servi de son ouvrage : Jacques Paul MARTIN, *La Nonciature de Paris et les Affaires ecclésiastiques de France sous le règne de Louis-Philippe, 1830-1848*, Contribution à l'histoire de la diplomatie pontificale au XIXe siècle, d'après les correspondances diplomatiques et divers documents inédits des Archives secrètes vaticanes, Paris, Beauchesne, 1949, XXVII-353 p.

27. P. COULON, Archives personnelles, *Idem*, pièce n° 5, 24 février 1989.

28. P. COULON, Archives personnelles, *Idem*, pièce n° 6, 16 mars 1989.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

nienne. Puis, sur le champ et avec des commentaires pleins d'humour sur le *système*, il m'écrivit un petit mot de recommandation, à vrai dire fort complet et bien tourné, dont voici la traduction française :

« *Rev.mo Monsignore*, Je me permets d'introduire auprès de vous et de vous recommander vivement le Père COULON, auquel vous aviez adressé il y a quelque temps une lettre dont je me permets de vous joindre une photocopie pour que vous ayiez bien présente à l'esprit la personne dont il s'agit. Le Père Coulon expliquera lui-même ce qu'il désire. J'espère que vous pourrez l'aider efficacement. Le livre qu'il prépare sera d'un grand intérêt pour tous ceux (moi compris !) qui s'intéresse au Père Libermann et aux origines de sa Congrégation. En vous remerciant d'avance de l'accueil que vous réserverez...[29] »

Ainsi vêtu de probité peu candide et de recommandation cardinalice – **un cardinal intéressé** lui-même par l'issue de mes recherches ! –, le lundi 3 avril, je présentais au portier de la Propagande le *sésame-ouvre-toi* du cardinal Martin... Et le miracle ne se fit pas attendre ! Quelques instants plus tard, je vis arriver à toute vitesse un *monsignore* ennuyé qui me dit : « Mais, mon Père, il ne fallait pas déranger un cardinal pour cela ! » Oh ! que si ! pensai-je en mon for intérieur... La preuve ? – « Suivez-moi ! », me dit-il, et avec célérité, il me fit gravir **un escalier** de service (**dérobé**, forcément dérobé), traverser d'immenses pièces comme je les aime (remplies de livres et de grimoires), pour arriver enfin au service de restauration et me remettre, soulagé, entre les mains expertes des soeurs restauratrices... Et là, – merveille ! – spectacle tant attendu ! Sur une grande table opératoire, le volume 968 des *S.O.R.C.G.* complètement désossé et étale... Et les soeurs de me dire qu'elles étaient ravies de me voir, qu'elles avaient bien eu connaissance de ma première lettre inquisitoriale, qu'elles avaient commencé le travail de restauration du volume, décollé les pages supplémentaires de Libermann et qu'elles comptaient sur moi pour remettre de l'ordre dans tout cela...

« Mais alors, dis-je vaguement étonné, pourquoi m'a-t-on fait une réponse dilatoire, véritable fin de non-recevoir et assassinat de la recherche scientifique ? » Et j'entendis de mes oreilles la réponse sublime : « *On* pensait que **le texte caché** contenait peut-être quelque *secret* non communicable... »

---

29. P. COULON, Archives personnelles, *Idem*, pièce n° 7, 1er avril 1989. Le directeur des Archives n'a pas conservé ce mot du cardinal à lui adressé et me l'a laissé.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

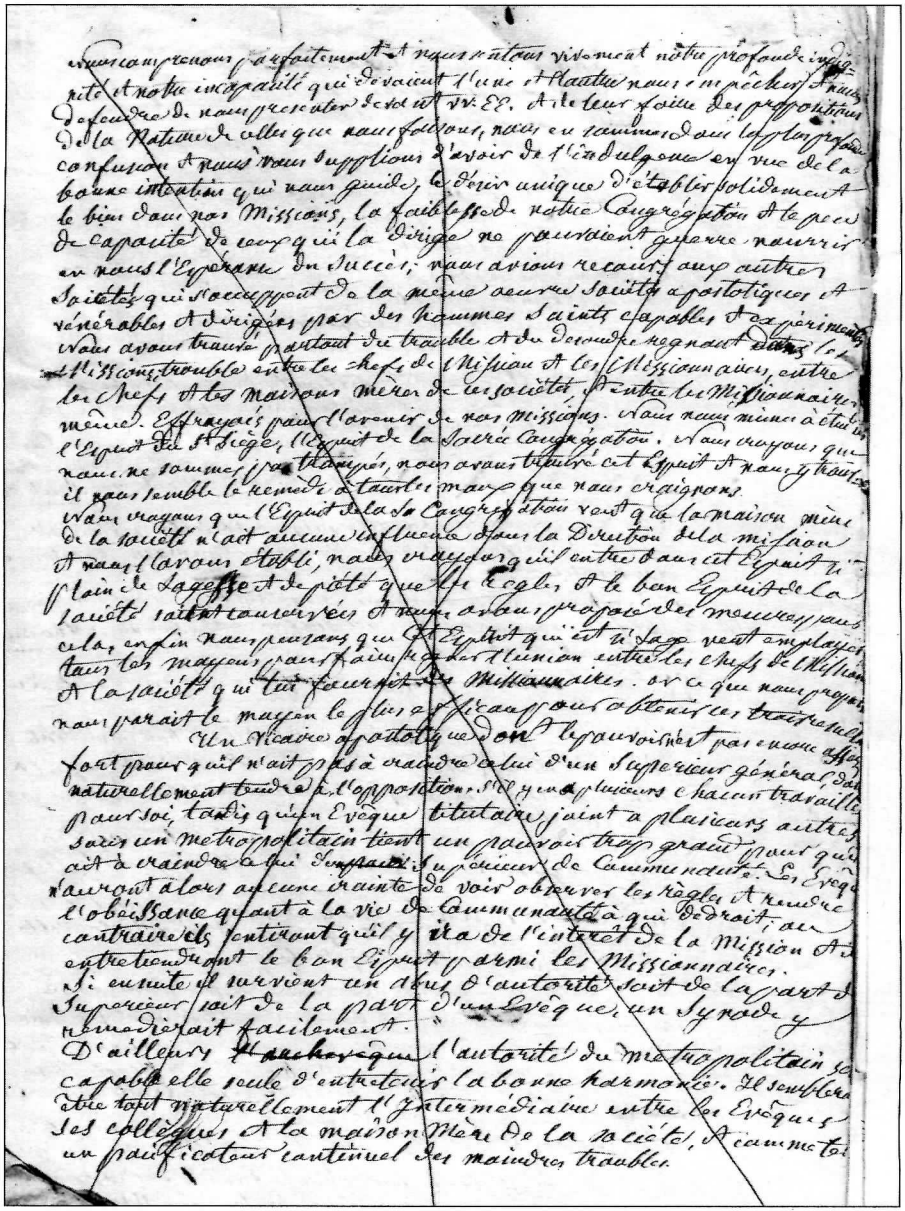

Photo : APF.

Archives de la Propagande, *S.O.R.C.G.*, Secunda serie, 1846, vol. 968, f. 862v.
Sous le folio, le texte premier de Libermann : caché, rayé mais présent…

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

C'est ainsi que, par un beau matin du printemps romain de l'an de grâce 1989, j'eus accès – premier spiritain de l'histoire – sinon au mémoire secret, du moins à la partie secrète du texte de Libermann. Et je lus, et je m'écriai : « Bon sang, mais c'est c'est bien sûr ! » J'avais compris. **La main invisible** qui tenait la plume de Libermann et qui avait fait tiquer le Secrétaire de la Propagande au point d'obliger l'auteur à revoir sa copie, je la reconnaissais avec évidence au fur et à mesure que je recopiais à la main ces pages que personne n'avait lues depuis 1846 : l'écriture et le style étaient bien de Libermann, mais la pensée, c'était du pur (trop pur) Monseigneur Luquet !

[*Fin du troisième acte. Retour à la case départ.*]

- II -

Où l'on voit qu'un retour en arrière sur l'histoire de M. Luquet et de M. Libermann, et sur le document qu'on appelle *Neminem Profecto*, permet de comprendre bien des choses...

Il y a cent-cinquante ans, en janvier 1846, commençait pour Libermann une formidable année, bouillonnante d'idées, riche en projets, remplie de voyages en France et en Italie. Pour utiliser une comparaison mécanicienne, disons qu'on a nettement l'impression de voir monter en puissance la machine libermannienne qui atteint alors son plein régime ! Or cette année est tout entière placée sous l'influence de l'Instruction *Neminem Profecto* de la S.C. de la Propagande (23 novembre 1845) et sous l'influence de Mgr Luquet, ce qui, dans le cas précis, revient un peu au même.

Comme toujours pour Libermann, les événements qui l'affectent – même, voire surtout, les événements tragiques – et l'observation de ce qui se passe dans le monde sont à l'origine d'idées et d'actions nouvelles. La fin de 1845 et le début de janvier 1846 en donnent une parfaite illustration.

Alors que la mission sur la côte d'Afrique semblait enfin devoir bien partir avec la nomination de M. Eugène Tisserant comme préfet apostolique des Deux-Guinées, tout est brusquement remis en cause par la mort tragique et édifiante de ce dernier dans le naufrage du *Papin*, le 7 décembre 1845, apprise par la lecture du journal, sans doute *L'Univers*, du 30 décembre.

Tout est à recommencer, mais Libermann se pose de nouvelles questions :

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

il vient de recevoir l'Instruction romaine *Neminem Profecto*, à la fois de Mgr Luquet et de la Propagande elle-même (nous verrons plus loin dans quelles circonstances). Ce qui l'intéresse, c'est que Rome apporte ainsi sa caution à la vision que son ami Luquet lui a fait partager depuis plusieurs mois. Le moment ne serait-il pas venu de repenser systématiquement dans cette ligne la mission des Noirs ?

Luquet, disciple de Libermann : de l'Œuvre des Noirs à la Rue du Bac

Un retour en arrière est nécessaire pour comprendrer les liens profonds qui unissaient les deux hommes. Lorsque M. Luquet rentre au séminaire d'Issy en juin 1838, il vient de passer par une crise et une conversion : originaire de Langres, il a vingt-huit ans et il a déjà exercé sa profession d'architecte avec un certain brio. Le renom de Libermann, parti à Rennes au noviciat eudiste depuis juillet 1837, est encore tel au séminaire sulpicien que Luquet le prend comme directeur spirituel par correspondance.

Nous ne savons pas ce que Luquet a écrit à Libermann dans sa lettre de prise de contact, mais nous avons la réponse de ce dernier : *Rennes, le 26 novembre 1838*[30]. Vu d'ici, à partir de tout ce que nous savons sur Luquet, on ne peut qu'être saisi par ce que Libermann paraît avoir compris, d'entrée de jeu, de la personnalité de son correspondant, par la justesse de ses analyses et de ses conseils. Cette connaissance intime, de l'intérieur, explique que l'appréciation de Libermann sur Luquet ne coincidera pas exactement avec celle de ceux qui le jugeront sur ses entreprises extérieures, ses idées foisonnantes, ses intrigues vibrionnantes... Pour Libermann, Luquet ne se réduisait pas à ses défauts, dont il avait une conscience aigüe.

A Issy, Luquet se liera avec Frédéric Le Vavasseur et à l'Œuvre des Noirs, dont il sera un des candidats. De Rome, où il s'est rendu pour présenter leur projet commun avec M. de la Brunière, Libermann lui écrira deux lettres très importantes[31]. L'attrait de Luquet pour la mission de Chine ainsi que son amitié pour M. de la Brunière qui abandonne l'Œuvre des Noirs pour entrer chez les Missions Etrangères de Paris, le poussent à faire de même et à se présenter au séminaire de la rue du Bac, le 19 juillet 1841[32]. Là, il

30. Voir Receil des *Autographes*, vol. V, n° 271 ; *LS*, II + *ND*, I, p. 427.

31. Rome, le 7 mai 1840 : *Autographes*, vol. V, n° 272, *ND*, II, p. 122. Rome, fête de saint Dominique (4 août) 1840 : *Autographes*, vol. V, n° 273 ; *ND*, II, p. 123-127.

32. Depuis Rome, le 10 juillet 1840, Libermann lui avait écrit une longue lettre pour l'inviter à ne pas

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

se lie d'amitié avec Marion Brésillac, qu'il retrouvera en Inde et qui sera le fondateur de la Société des Missions Africaines en 1856[33].

Une compilation d'histoire et de documents missionnaires

Pendant le temps de son séminaire, grandement aidé par les archivistes des Missions Etrangères, les Pères Voisin et Tesson, Luquet écrit, en moins d'une année, une histoire de la Société, publiée en 1842 sous le titre *Lettres à Mgr l'évêque de Langres sur la congrégation des Missions étrangères*[34]. Il s'était littéralement passionné pour l'histoire missionnaire appuyée sur le plus de documents possibles. Son ardeur de néophyte pour la cause du clergé indigène – qu'il défendait avec vigueur dans ce livre – avait pu paraître exagérée : il semblait inventer l'eau chaude ! Chaque candidat des Missions Etrangères ne pouvait ignorer, depuis toujours, que la société avait été fondée pour travailler fermement dans ce but, puisque chacun devait recopier à la main ce qu'on appelait, rue du Bac, le *Cahier des Décrets*, et qui était un recueil des *Décrets de la Sacrée Congrégation concernant les Missions de Chine, etc.*[35], où tout cela figurait en bonne place. La force du raisonnement de Luquet venait de ce qu'il avait regroupé le maximum de textes allant en ce sens, textes aussi bien de Rome que des premiers vicaires apostoliques de la Société, surtout de Mgr Laneau, son auteur préféré[36].

En juin 1843, Luquet arrive à Pondichéry et travaille avec Mgr Bonnand à la préparation d'un synode pour le vicariat qui se tient du 18 janvier au

---

précipiter sa décision, qui pouvait bien être une tentation... : *ND, Compl.*, p. 25-27. Plus tard, Libermann se félicitera de ce « départ » en raison de l'œuvre accomplie par Luquet.

33. Sur Marion Brésillac (1813-1859), en Inde comme simple missionnaire de 1842 à 1846, puis comme pro-vicaire apostolique de Coïmbatour, à l'instigation de Luquet, de 1846 à sa démission en 1854, voir : MARION BRESILLAC, *Documents de mission et de fondation*, éd. préparée par Jean Bonfils et Noël Douau, Paris, Médiaspaul, 1985, 395 p. ; Patrick GANTLY, sma, Ellen THORP, *La Voix qui t'appelle*, Vie de Monseigneur Melchior de Marion Brésillac, Fondateur de la Société des Missions Africaines, Rome, Maison généralice, 1994, 376 p.

34. Paris, Gaume frères, 1842, XXXIV-585 p.

35. Parmi les multiples mises au point de Jean GUENNOU sur ce thème, voir ses contributions : « Un précurseur, Monseigneur Luquet (1810-1858) », *Bulletin de la Société des Missions Etrangères de Paris*, octobre 1960, p. 813-819 ; « Consultation d'Archives à propos de Monseigneur Luquet », *Bulletin de documentation des Missions Etrangères*, mars 1991, p. 122-129 (Communication faite au Congrès des Archivistes de l'Eglise de France, à Paris, le 30 novembre 1990. Texte allégé, mais peu modifié).

36. L. LANEAU (1637-1696), évêque de Metellopolis et vicaire apostolique de Nankin et du Siam, est l'auteur de plusieurs *Mémoires importants à la Propagande : 1678, 1686 et 1693*. Voir J. GUENNOU, *Missions Etrangères de Paris*, Paris, Fayard, 1986, p. 197-202, 205-209. En 1993 est parue pour la première fois la traduction de son ouvrage spirituel majeur écrit en latin (*De deificatione justorum*) : Louis LANEAU, *De la déification des justes*, Genève, Ad Solem, 1993, 263 p. (Traduction, introduction et notes de Jean-Claude Chenet. Préface du professeur Jean Borella).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

25 février 1844 : très actif dans les coulisses, Luquet oriente le synode vers une réflexion sur la question du clergé indigène et autres questions qui lui sont chères. Le 21 mai 1844, Luquet quitte l'Inde, envoyé à Rome par son évêque comme délégué du synode pour en faire approuver les Actes axés sur le clergé indigène et sur l'instauration de la hiérarchie en Inde. Il passe deux mois à Paris (6 août-8 octobre 1844) à rassembler d'autre documents aux archives de la rue du Bac, avant de gagner Rome[37].

L'influence des « Eclaircissements » sur la pensée de Libermann

Lorsque Libermann apprend que Luquet est rentré de Pondichéry si rapidement, il s'en étonne et répond à l'offre de service éventuel que lui fait son ami : « Je ne vois pas en quoi vous pourriez nous être spécialement utile à Rome[38]. » Mais le ton change complètement, un an plus tard, en juillet 1845 : « Je vous assure que je rends à Dieu des actions de grâce de ce qu'il vous a enlevé à notre Congrégation pour se servir de vous pour un bien si considérable[39]. » Libermann vient, en effet, de recevoir et de lire ce qu'il appelle l'*ouvrage* de Luquet. Il s'agit des *Eclaircissements sur le synode de Pondichéry* que Luquet avait rédigé pour être présentés à l'assemblée générale des cardinaux de la Propagande chargés d'examiner les *Actes* du synode dont il était le *député*. Ce qui nous intéresse ici, c'est uniquement l'influence exercée par ce texte – avant même l'instruction romaine qui en découlera – sur Libermann et les siens. Il est manifeste que ce qui a passionné Libermann, c'est le côté « manuel de pensée et d'histoire missionnaires » des *Eclaircissements*.

Parmi les documents nombreux qui charpentent l'argumentation générale de Luquet et qui influenceront la pensée de Libermann, il faut insister sur le document que l'on considère comme le texte fondateur de la mission des temps modernes et que Luquet a ramené à Rome dans ses bagages : l'*Instructio Vicariorum Apostolicorum ad Regna Sinarum, Tonchini et Cocincinae proficiscentium* ou *Instruction* (au singulier) *aux Vicaires Apostoliques en partance pour les Royaumes de Chine, de Tonkin et de Cochinchine*, François Pallu, Pierre Lambert de la Motte et Ignace Cotolendi, donnée en 1659

37. Jean MILLOT, *La pensée missiologique de Mgr Luquet*, thèse (non publiée), Paris Sorbonne, 1962, t. I, p. 49-51 sur le travail de recherches de Luquet à Paris.
38. La Neuville, le 17 août 1844. *ND, Compl.*, p. 48.
39. La Neuville, le 30 juillet 1845. *ND, Compl.*, p. 61.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

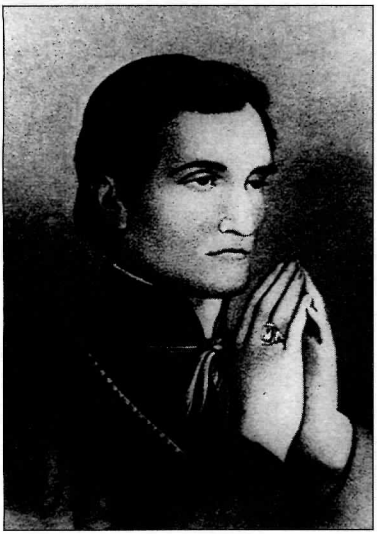

Mgr Luquet (1810-1858)

Tableau conservé au musée Saint-Didier, à Langres. *Au dos, on peut lire le texte suivant* : « Personne ne possédant de photographie de lui, un artiste étranger qui se trouvait à Rome au moment où il était agonisant a été chargé de faire une esquisse et a reproduit ses traits dans la pose que vous voyez. Il est, paraît-il, très ressemblant mais conserve l'expression des souffrances terribles qu'il a endurées pour mourir et avec toute sa connaissance. Offert à la Société Historique et Archéologique de Langres par Madame Cazalé, sa nièce. » Mgr Luquet est mort au Séminaire français de Rome, chez les spiritains.

Photo : Cahiers Haut-Marnais / Besnard, Langres. (D.R.)

Titre de la main de Libermann au dos des *Eclaircissements sur le synode de Pondichéry* rédigés par Luquet en 1845 à la demande de la Propagande. Libermann a écrit : *Mémoire de Mgr Luquet sur nécessité d'une hiérarchie indigène dans les missions - Mai 1845.*



© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

par la Sacrée Congrégation *de Propaganda Fide*. Rome, en effet, ne connaissait plus ce texte[40] et ce fut pour tout le monde, surtout pour le pape Grégoire XVI, ancien préfet de la propagande, une véritable révélation.

Fin 1845, Luquet ne peut se rendre à La Neuville pour y rencontrer Libermann, comme celui-ci le souhaitait. Il en explique les raisons dans une lettre du 10 décembre, à laquelle il joint discrètement le texte de l'Instruction de la Propagande *Neminem Profecto* non encore distribué[41]. Libermann en recevra, quelques jours plus tard, deux autres exemplaires dans une lettre du cardinal Fransoni, du 23 décembre[42].

L'engagement de la Propagande dans la rédaction de « Neminem Profecto »

Maintenant, avec *Neminem Profecto*, on peut dire que l'essentiel des vues de Luquet sont devenues les vues de l'Eglise. Les historiens qui se penchent aux Archives de la Propagande, sur le dossier préparatoire à cette Instruction, sont bien obligés de reconnaître que Rome s'est impliquée à fond dans ce texte. Luquet a proposé un texte de base qui a été remanié par la Propagande[43]. Puisque, dans ce numéro de *Mémoire Spiritain*, nous éditons le texte de *Neminem Profecto*, j'ajoute ici une précision, qui n'est pas sans intérêt, sur la préparation du texte final.

Le 22 septembre 1845, l'assemblée des cardinaux de la Propagande examine le *Progetto d'Istruzione* qui va aboutir à *Neminem Profecto* approuvée par Grégoire XVI le 12 novembre et publiée le 23 novembre 1845. Le cardinal rapporteur est le cardinal Angelo Mai. Dans le volume 967 des *S.O.R.C.G.* (1845), a été conservé le texte imprimé du *projet* soumis à l'examen dans l'exemplaire même du cardinal rapporteur qui l'a annoté et complété *de sa main*, exemplaire qui servit ensuite à l'impression du texte définitif.

A partir des annotations et des ajouts du cardinal à la suite du travail de

---

40. Reprenant et poursuivant les travaux pionniers d'auteurs comme A. LAUNAY et Mgr CHAPPOULIE, Jean GUENNOU a fait l'histoire de ce texte et expliqué pourquoi Rome ne le possédait plus : *Memoria Rerum, op. cit.*, vol. I/1, 1622-1700 (1971), p. 146-196 et vol. III/2 (1976), p. 696-704.

41. C'est une des rares lettres originales de Luquet à avoir été conservée aux Archives CSSp où on la trouve en 24-B-I.

42. Il répond au cardinal-préfet de la propagande le 30 décembre 1845 : *ND*, VII, p. 436-437, mais *ND* donne ici le texte que Libermann avait fait recopier avant de l'envoyer. Aux Archives de la Propagande (*S.R.C., Africa, Congo, Senegal*, vol. 7, f. 155r-156v), la lettre finalement envoyée et quelque peu remaniée porte *in fine* la date du 8 janvier 1846.

43. Voir François PINUS, « Quand un *champion terrible* entre en lice, Mgr Luquet et l'instruction *Neminem Profecto* du 23 novembre 1845 », *in P. COULON, P. BRASSEUR* (dir.), *op. cit.*, p. 383-395.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

la *ponenza*, trois constatations importantes peuvent être faites, qui permettent de comprendre la genèse et l'archéologie de *Neminem Profecto* :

a) – Tout d'abord, on constate que c'est le cardinal Mai qui rajoute soigneusement toutes les références des textes qui sont cités au cours de l'argumentation : des textes des Pères, et surtout de tous les documents pontificaux pour lesquels on renvoie aux différents bullaires romains[44]. Le seul renvoi en bas de page qui se trouvait, dès le départ dans le projet imprimé, c'était le renvoi à l'*Instruction* de 1659 : *Instr. ad Vic. Ap. Tunquini et Cochinchinae Anno 1659*, sans aucune référence précise – et pour cause ! – pour les raisons que nous avons mentionnées plus haut.

b) – Deuxièmement, le texte du projet se terminait non pas par *huit points ordonnés et décrétés d'une manière expresse et absolue* comme dans le texte définitif[45], mais seulement six. Deux points ont été rajoutés manuscriptement et en latin lors de la *ponenza*[46]. On peut donc supposer que ces deux points ont donné lieu à discussion interne parmi les cardinaux, qui ont décidé de les ajouter. Il s'agit de l'actuel point VI, stipulant que pour *l'usage des cérémonies orientales*, il fallait suivre ce que Benoît XIV avait fixé en 1755. Il ne s'agit pas ici de la querelle des rites, mais des rites liturgiques orientaux que l'on doit respecter sans imposer le rite latin[47].

c) – De la même façon, le cardinal Mai ajoute le point VII qui apparaît d'une extrême importance puisqu'il demande aux missionnaires de ne pas s'immiscer dans les affaires et dans les questions de la politique séculière. Le renvoi à l'*Instruction* de 1659 se veut un retour à l'esprit des sources : le respect de chaque pays pour ce qu'il est dans l'annonce de l'Evangile, et la volonté de ne pas compromettre cet Evangile pour des raisons « politi-

---

44. Le travail lui avait été entièrement mâché par les *Eclaircissements* de Luquet. Se reporter à l'édition annotée de *Neminem Profecto* dans ce numéro 3 de *Mémoire Spiritaine* (dans la partie « Documents ») : on y verra que Luquet est suivi jusque dans ses erreurs de référence...

45. Voir plus loin, dans ce numéro, l'édition critique de *Neminem Profecto* aux numéros marginaux de référence 7 à 14.

46. APF, *S.O.R.C.G.*, vol. 967 (1845), f. 632r.

47. Luquet et son ami Marion Brésillac se battaient pour le respect de la chrétienté syro-malabâr. Plus tard, à Rome, en 1853, Mgr Marion Brésillac rédigera à la demande de la Propagande et à la suite de la plainte de trente prêtres syriaques catholiques, un rapport à la lumière des enseignements de Benoît XIV, qui ouvrira la voie à la grande encyclique de Léon XIII, *Orientalium Dignitas*. Mais on voit que, dès 1845, dans *Neminem Profecto*, la Propagande maintenait le cap fixé par Benoît XIV au siècle précédent.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ques ». L'insistance très forte sur ce point en 1845 fait cruellement ressortir le total changement d'état d'esprit qui entraînera à la fin du siècle les missionnaires à ne point trop se démarquer des entreprises coloniales de leurs pays d'origine...

Libermann veut repenser la mission pour l'Afrique

Maintenant donc que les vues de Luquet sont devenues celles de l'Eglise et étant donné la disparition récente de Tisserant, préfet apostolique des Deux-Guinées, Libermann se demande s'il ne faut pas réorienter sa pratique missionnaire dans un sens plus conforme à la pensée de l'Eglise clairement exprimée : il n'y a Eglise que s'il y a évêque. Dans une lettre du 7 janvier 1846, Libermann consulte Luquet sur ce qu'il doit faire[48]. Celui-ci ne répondra que le 8 mars 1846 depuis Rome, par une lettre non publiée mais utilisée pour la première fois par F. Pinus[49], lettre capitale car elle influencera fortement l'élaboration du grand *Mémoire* de Libermann. Dans cette lettre, Luquet ne fait que reprendre sa propre réflexion fondamentale sur la mission qu'il résume en une formule saisissante (qui ne sera pas sans influencer Libermann et Mgr Truffet dans sa formulation même) : selon lui, ce qu'il importe de déterminer, c'est « ... *en un mot, s'il faut ou non travailler dans le but de former sur les lieux, des* **Eglises** (souligné par l'auteur) *comme le faisaient les Apôtres, ou des établissements maintenus perpétuellement à l'état de* **missions** (souligné par l'auteur), *comme on l'a fait si malheureusement dans les temps modernes*[50]. »

Luquet, dans cette lettre, propose ses services à Libermann pour la rédaction d'un texte à présenter à la Propagande dans la ligne générale qu'il vient de lui tracer. Libermann ne répond pas à cette offre de service : il a l'intention de s'occuper lui-même de ses affaires : « J'ai bien tardé à répondre à votre dernière lettre parce que je me proposais dès lors de faire le voyage de Rome et je voulais savoir exactement l'époque de mon arrivée », lui écrira-t-il depuis Lyon, le 31 mai 1846, alors qu'il est déjà en route pour Rome[51].

---

48. *ND, Compl.*, p. 70.

49. Lettre de Luquet à Libermann du 8 mars 1846. Langres, Arch. Luquet, Correspondance active, t. IV, p. 54 à 59. On la trouve p. 210-213 *in* F. PINUS, *Monseigneur Luquet et l'Instruction* Neminem Profecto. *La question du clergé indigène durant les années 1844-1848. Contribution à l'histoire de la théologie missionnaire*, Mémoire de Licence, Lille, Université Catholique, 1959, 291 p. (non publié).

50. Langres, Arch. Luquet, *loc. cit.*, p. 58. F. PINUS, *Monseigneur Luquet ...*, p. 212, avec une légère erreur de transcription.

51. *ND, Compl.*, p. 74-75.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Début mai, il avait écrit à M. Briot (Dakar) : « Ce voyage devient indispensable[52]. » Il a trop d'affaires en suspens sur lesquelles il pense que seuls les contacts romains directs lui permettront de voir clair : la question d'Haïti, des démarches pour un séminaire des missions en Belgique... Mais c'est surtout l'avenir des missions d'Afrique qui le préoccupe[53] : rien n'est clair quant aux limites des territoires qui lui sont confiés là-bas ; ses missionnaires sont en conflit de juridiction avec ceux du Séminaire du Saint-Esprit, etc.[54].

La préparation à Rome du grand Mémoire

Dès son arrivée à Rome dans l'après-midi du samedi 4 juillet 1846, Libermann se rend chez Mgr Luquet[55] : nous avons bien là la clé de ce séjour d'intense travail à Rome. Celui-ci devait durer jusqu'à la fin août. Pendant toutes ces semaines, Libermann se concertera longuement non seulement avec Mgr Luquet mais également avec l'oratorien érudit Theiner, avec le P. Colin, fondateur des Maristes, déjà vu à son passage à Lyon et qui arrive lui-aussi à Rome[56].

La première lettre que Libermann écrit de Rome à celui qui le remplace comme supérieur à La Neuville, en son absence, le P. Schwindenhammer[57] révèle qu'il s'est rallié aux idées de Luquet. Ce dernier l'a convaincu de présenter un *ample mémoire* à la congrégation générale de la Propagande. Luquet ne fait ici que conseiller la tactique qu'il a lui-même utilisée avec succès, non seulement avec les *Eclaircissements sur le synode de Pondichéry*, mais aussi dans les affaires pour lesquelles il s'est activement entremis depuis son arrivée à Rome.

Ainsi, en 1845, c'est grâce à son intervention dans la rédaction d'un mémoire bien argumenté que Mgr Brady, grand vicaire de Mgr Polding, archevêque de Sydney, avait obtenu la création de nouvelles juridictions ecclésiastiques

52. A M. Briot (à Dakar), le 5 mai 1846, *ND*, VIII, p. 136.
53. Voir lettre à la communauté de Bourbon, le 4 juin 1846, *ND*, VIII, p. 168.
54. Toutes questions dont il avait demandé à Luquet de s'occuper à Rome, dans sa lettre du 7 janvier 1846 ; *ND*, *Compl.*, p. 71-74. La réponse de Luquet du 8 mars avait traité des *principes* mais sans répondre à ces questions.
55. Pour le début du séjour romain de Libermann, nous avons le précieux témoignage du *calepin* de M. Blanpin qui accompagne Libermann dans son voyage, conservé aux Arch. CSSp, 24-B-I.
56. Pour une analyse plus détaillée de ce séjour, voir la partie intitulée *Rome 1846, carrefour des hommes et des idées*, dans P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *op. cit.*, p. 434-448.
57. Lettre du 9 juillet 1846, *ND*, VIII, p. 188-189.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

en Australie et s'était vu nommé à la tête de celle de Perth[58]. De la même manière, Mgr Blanchet, vicaire apostolique de l'Orégon (territoire du N.-O. des Etats-Unis), venait de présenter, le 23 février 1846, un *Mémoire sur l'établissement d'un siège métropolitain avec plusieurs suffragants dans la vaste étendue de l'Orégon*, très remarqué à la Propagande, et dont Luquet était le rédacteur à l'insu même de son *auteur* officiel[59] !

Luquet avait parfaitement compris l'intérêt que la Propagande portait à ceux qui savaient fonder théologiquement une pensée missionnaire et développer audacieusement un plan d'action apostolique, mais il avait peut-être un peu moins bien compris que la Propagande n'aimait pas trop être manipulée, même pour la plus grande gloire de Dieu !...

Si l'influence de Luquet et plus encore de *Neminem Profecto*[60] sur les idées de Libermann se retrouve dans la rédaction de son grand *Mémoire*[61], soulignons que Libermann a surtout retenu, non pas la nécessité du clergé indigène dont il a toujours été convaincu (au point d'en parler explicitement dès 1840 dans la *Règle provisoire* de sa société missionnaire qui n'existait pas encore...) mais bien plutôt *la nécessité théologique et missiologique de la hiérarchie.*

Les Archives spiritaines ont conservé, quasiment à titre de relique comme fragment de son écriture, l'étiquette que Libermann avait collée au dos de son exemplaire des *Eclaircissements*. Cette étiquette, qui ne correspond en rien au titre officiel du document (*Eclaircissements...*), montre avec évidence ce que Libermann a retenu pour lui d'essentiel dans ce texte. On peut, en effet, lire : *Mémoire de Mgr Luquet sur nécessité* (sic) *d'une hiérarchie indigène dans les missions. Mai 1845*[62]. Non pas simplement *clergé indigène* mais bien *hiérarchie indigène*. Et c'est avec raison, parce que les *Eclaircissements* (totalement suivis sur ce point par *Neminem Profecto*) sont un plaidoyer pour le clergé indigène, certes, mais s'appuyant sur *un principe écclésiologique* fondamental :

---

58. Langres, Arch. Luquet, vol. 240/6 : nombreuses pièces sur les affaires d'Australie. Une note de Luquet du 1er octobre 1845 y résume son rôle.

59. Langres, Arch. Luquet, vol. 240/6 : on y trouve le brouillon du *Mémoire* de Mgr Blanchet et les péripéties de cette affaire (En fait, c'est Theiner qui avait demandé ce texte à Luquet sans que Mgr Blanchet ait été mis au courant...).

60. Ce qui pour Libermann est à la fois la même chose et pas la même chose, la sanction ecclésiale de ces idées lui paraissant fondamentale.

61. Voir les longs développements sur cette influence, voir P. COULON, « L'effervescente année 1846... » *in* P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *op. cit.*, p. 412-424, 434-448.

62. Voir en illustration la reproduction de ce titre écrit de la main de Libermann.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« Un véritable clergé, c'est une Eglise ; c'est une Eglise avec un évêque agissant par son action propre, en vertu des grâces réservées à la seule consécration épiscopale. » (p. 8)

« L'épiscopat, et l'épiscopat indigène, voilà le véritable fondement des Eglises auxquelles N.-S. réserve une longue durée. Qu'on amasse toutes les objections imaginables contre l'application de ce principe dans les pays actuels des missions (...), il n'en demeure pas moins incontestable que l'épiscopat a été posé pour base des Eglises par N.-S. J.-C. » (p. 81)

Dans le *Mémoire sur l'Orégon*, la pensée de Luquet avait encore atteint à une plus grande plénitude et à une plus grande force encore dans la défense du principe hiérarchique avec une extrême (et excessive, sans aucun doute) défiance à l'égard des religieux susceptibles de préférer les intérêts de leur congrégation ou ordre au bien de l'Eglise locale.

Ce qu'il faut, en effet, c'est : « En un mot, rendre par tous les moyens possibles, à l'épiscopat la direction supérieure et effective des nouvelles Eglises, sous l'autorité du Souverain Pontife ; tel sera toujours le but où il faudra tendre, si l'on veut arriver à quelque chose de stable pour l'avenir » (p. 46-47). Pour cela, il reprend plusieurs de ses idées chères : il faut des évêques à part entière, et pas de simples vicaires apostoliques ; il faut plusieurs évêques avec, pour chacun, un diocèse à taille humaine, sous l'autorité d'un métropolitain autour duquel se réuniront des conciles provinciaux (p. 41-42, 44-47).

Que ces idées de Luquet et de *Neminem Profecto* aient fini par l'emporter nettement dans l'esprit de Libermann, après de nombreuses discussions avec Theiner et le P. Colin, fondateur des Maristes (qui restera, lui, réticent face à qu'il appelait le parti *des évêques* opposé au parti *des réguliers*[63]), on ne peut qu'en être doublement convainu quand on lit les six dernières pages de la première rédaction de son grand *Mémoire* à la Propagande : *pages recouvertes* fin juillet-début août 1846, *pages découvertes* en avril 1989 et dont nous allons maintenant prendre connaissance en partie.

63. Voir P. COULON, « L'effervescente année 1846... », *in op. cit.*, p. 438-440.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

- III -

Fragments d'un texte recouvert (1846) découvert (1989)...[64]

Nous ne donnerons ici le texte ancien qu'à partir du f. 861v, page 34 du manuscrit primitif, car c'est le plus intéressant pour notre démonstration. Il concerne la deuxième proposition que fait Libermann à la Propagande[65] sous le titre que nous rappelons :

[2. proposition[66], Episcopat dans la Mission de Guinée]

Le dernier tiers de la page 34 du manuscrit a été rayé mais sans être recouvert. Voici donc ce que l'on peut en lire, trois lignes ayant été tellement raturées qu'on en devine qu'un ou deux mots.

Il nous en coûte infiniment de demander cette (*illisible*) à vos E.E. nous (*illisible : savons ?*) trop combien peu nous méritons (*illisible*). ce qui nous engage / à (*illisible : surmonter ?*) notre timidité, c'est que cette question / est une question de principes auxquels la S. Congrégation attache / une haute importance et de plus une question de vie pour cette Mission.

Après tout si la S. Congrégation désapprouve notre témérité elle / connaît assez la pureté de nos vues et le désir sincère d'obéir à / tous les réglements qu'elle donnera comme émanant de Jésus– / Christ lui-même.

Etant donc plein de confiance dans l'indulgence de VV. EE. nous poursuivrons / ce que nous avons osé commencer et nous expliquerons toute notre pensée touchant / cette proposition.

---

64. Dans les APF, *S.O.R.C.G.*, vol. 968 (1846), à partir du f. 860r (= p. 31 du manuscrit ; p. 31 du texte imprimé ; p. 263 dans *ND*, VIII ; p. 260 *in* P. COULON, P. BRASSEUR, op. cit.), au dernier quart en bas du texte manuscrit, le texte initial de Libermann a été modifié, réécrit totalement en collant des pages nouvelles sur les anciennes. Nous éditons ici pour la première fois ce texte original recopié par P. Coulon, le lundi 3 avril 1989, après intervention des services de restauration pour avoir accès au texte recouvert. Dans cette édition, nous signalons le changement de ligne dans le texte original par le signe « / » et le changement de page par « // » et l'indication de la page du manuscrit et du folio des Archives.

65. La première concernait la *détermination des limites*.

66. Nous donnons la typographie exacte de l'original ; il faut lire : « 2e proposition ». D'une façon générale, nous respectons le texte jusque dans ses fautes (orthographe et accentuation) et ses approximations (majuscules et ponctuation, noms propres...), ce qui nous dispense de répéter trop souvent l'indication *(sic)*.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Nous pensons que plus tard s'il plaît à Dieu de bénir tant soit peu nos travaux / et que nous puissions parvenir à établir des missions sur les côtes les plus / importantes, il serait nécessaire d'établir des évêchés sur ces côtes. / nous avons cru devoir parler à vos Eminences de ces différentes côtes et expliquer nos motifs en peu de mots.

D'abord les mêmes motifs qui ont engagé la S. Congrégation à multi / plier les Evêchés dans d'autres missions existent pour la Guinée.

En 2° lieu toutes les raisons spéciales que nous avons données en faveur / de l'Episcopat plaident en faveur de plusieurs Evêchés pour plus tard.

(Fin de la page 34 du manuscrit, f. 861v. Le folio suivant 862r-v a été entièrement recouvert par des feuilles remplaçant le texte d'origine que nous donnnons maintenant et qui prend la suite sans interruption du bas rayé de la page 34.)

De plus il y a plusieurs côtes, et même presque toutes, Siera Leone excepté, / (*qui*) demandent cette multiplication. Toutes les 4 côtes que nous allons nommer / et désigner pour prier la S. Congrégation d'y décréter des Evêchés pour / plus tard, toutes les 4 renferment une population nombreuse à l'intérieur / des terres : si elles sont jointes à d'autres partie (*sic*) l'Evêque ne pourrait guère / s'occuper sérieusement d'entreprendre avec soin l'intérieur, tandis que, / étant chargé d'une seule de ces côtes, il l'exploiterait dans toute son / étendue. Les établissements de l'intérieur pourront même offrir / de grands avantages pour la Mission, si comme on présume ils seront dans un climat plus salubre. Nous proposerons donc à VV. EE. cinq Evêchés / à ériger pour l'avenir. Nous faisons cette proposition avec crainte dans / la pensée de ce que nous sommes, mais avec confiance dans votre indulgente bonté.

1er Evêché – Sénégambie, ses limites depuis le Sahara occidental jusqu'à / Sierra Leone et depuis le Soudan jusqu'à la mer, Résidence *Dakar*. / La population de la Sénégambie est nombreuse.

2e Evêché (2) – Sierra Leone et la libérie (*sic*) jusqu'à la rivière Cavally située près / la côte d'ivoire ou des vents et presque sur la côte du vent, ou d'après d'autres nominations / entre la côte du poivre et la côte des vents ; Résidence, *Freetown* Capitale de Sierra / Leone.

3e Evêché de la rivière Cavally jusqu'à la volta rivière située entre la côte / d'or et le Golfe de Bénin. Résidence *Coumassie* Capitale du royaume des / Aschantis.

4e Evêché du Golfe de Bénin jusqu'au Niger dont l'embouchure est entre le / Golfe de Bénin et celui de Biafra. Résidence *Abomey* Capitale du royaume de Dahomey.

5e Evêché (*rayé : celui du Golfe de Biafra*) de la rive droite du Niger jusqu'au / Congo... résidence le *Gabon*.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Pour le moment nous demanderons l'érection immédiate de deux Evêchés / celui de la Sénégambie, Résidence Dakar, auquel seraient joints / celui de Sierra Leone jusqu'à la rivière Cavally, et celui de Coumassie jusqu'à / la rivière de la volta.

Le 2d celui d'Abomey dans le royaume de Dahomey depuis la rivière la / Volta jusqu'au Niger ; et celui du Gabon depuis le Niger jusqu'au / Congo.

Ainsi le 1er irait depuis le Sahara occidental toute la Sénégambie / Sierra Leone et toutes les côtes qui suivent jusqu'à la Volta.

Le 2e depuis la Volta jusqu'au Congo.

Si la S. Congrégation daigne nous écouter favorablement pour l'érection / des cinq futurs Evêchés, il faudrait nécessairement qu'il y eût un Métropolitain / dans le nombre ; car il me semble qu'il ne peut y avoir des Evêques titulaires sans être / annexés à un Métropolitain, or les attacher à une métropole étrangère, ce serait créer des inconvénients et priver ces Missions de grands fruits qu'elle (*sic*) retirerait (*sic*) de cette mesure.

Nous pensons que ce serait la Sénégambie qui devrait posséder la métropole. / Il est vrai que cette contrée n'est pas au centre quand (*sic*) à sa position territoriale / mais elle l'est par le fait pour la facilité des rapports ; parce qu'elle est / le point de départ et de réunion de tous les navires qui circulent sur / ces côtes. De plus ses rapports avec le St Siège seront plus faciles.

Si la S. Congrégation nous accorde pour le moment présent / l'érection des deux Evêchés que nous avons demandés, nous osons prier VV. EE. de créer tout en même temps l'Archevêché de Dakar en Sénégambie, l'un / des deux sièges que je demande pour la Mission. /

(Nous passons là au f. 862v, dont le texte primitif était visible, barré de trois traits en étoile, parce que la feuille collée du nouveau texte ne tenait plus que par un coin. Le texte recouvert enchaîne directement avec la page précédente[67]*.)*

Nous comprenons parfaitement et nous sentons vivement notre profonde indig– / nité et notre incapacité qui devaient (*sic*) l'une et l'autre nous empêcher et nous / défendre de nous présenter devant VV. EE. et de leur faire des propositions / de la nature de celles que nous faisons, nous en sommes dans la plus profonde / confusion et nous vous supplions d'avoir de l'indulgence en vue de la / bonne intention qui nous guide, le désir unique d'établir solidement / le bien dans nos missions, la faiblesse de notre Congrégation et le peu / de capacité de ceux qui la dirige (*sic*) ne pouvaient guerre (*sic*) nourrir en nous l'espérance du succès ; nous avions recours aux autres / sociétés qui s'occupent de la même œuvre, sociétés apostoliques et /

67. Voir, p. 27, en illustration, la reproduction de cette page, point de départ de toute l'*enquête*.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

vénérables et dirigées par des hommes saints capables et expérimentés[68]. / Nous avons trouvé partout du trouble et du désordre regnant *(sic)* dans les / Missions ; trouble entre les chefs des Missions et les Missionnaires, entre les chefs et les maisons mères de ces sociétés, et entre les missionnaires / même. Effrayé pour l'avenir de nos missions, Nous nous mîmes à étudier / l'Esprit (*sic*) du St Siège, l'Esprit de la Sacrée Congrégation. Nous croyons que / nous ne sommes pas (*sic*) trompés, nous avons trouvé cet Esprit et nous y trouvons / il nous semble le remède à tant de maux que nous craignons.

Nous croyons[69] que l'Esprit de la S. Congrégation veut que la maison mère de la société n'ait aucune influence dans la direction de la Mission et nous l'avons établi, nous croyons qu'il entre dans cet Esprit si plain (*sic*) de sagesse et de piété que les règles et le bon Esprit de la société soient conservés et nous avons proposé des mesures pour cela ; enfin nous pensons que cet Esprit qui est si sage veut employer tous les moyens pour faire régner l'union entre les Chefs et la Mission et la société qui lui fournit des missionnaires. or ce que nous proposons nous paraît le moyen le plus efficace pour obtenir ces trois résultats.

Un vicaire apostolique dont le pouvoir n'est pas encore assez fort pour qu'il n'ait pas à craindre celui d'un supérieur général, doit naturellement tendre à l'opposition. S'il y en a plusieurs chacun travaille pour soi, tandis qu'un Evêque titulaire joint à plusieurs autres sous un métropolitiain tient un pouvoir trop grand pour qu'il ait à craindre velui d'un Supérieur de Communauté. Les Evêques n'auront alors aucune crainte de voir observer les règles et rendre l'obéissance quant à la vie de communauté à qui de droit ; au contraire, ils sentiront qu'il y ira de l'intérêt de la Mission et il entretiendront le bon Esprit parmi les missionnaires. Si ensuite il survient un abus d'autorité soit de la part du Supérieur soit de la part d'un Evêque, un Synode y remédierait facilement.

D'ailleurs, (*mot rayé : l'archevêque*) l'autorité du métropolitain sera capable elle seule d'entretenir la bonne harmonie. Il semblera être tout naturellement l'Intermédiaire entre les Evêques, ses collègues, et la maison mère de la société, et comme tel un pacificateur continuel des moindres troubles.

Le *texte primitif recouvert* s'arrête là, au bas du f. 862v. Il est probable que la suite (qui devait exister, car on voit bien que le mémoire premier ne se termine pas...) a dû finir dans la corbeille à papier et que la continuation du texte final s'est faite sur une nouvelle page, précisément le f. 863 écrit

68. Libermann fait allusion ici aux Jésuites et aux Maristes. C'est du moins ce que l'on peut conclure de ce qu'il écrit dans une longue lettre à Schwindenhammer, contemporaine de la rédaction du *Mémoire* : Rome, le 4 août 1846. *ND*, VIII, p. 208-215.

69. A partir de cet endroit, je ne signale plus les changements de lignes dans le texte ... car j'ai omis de les relever !

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

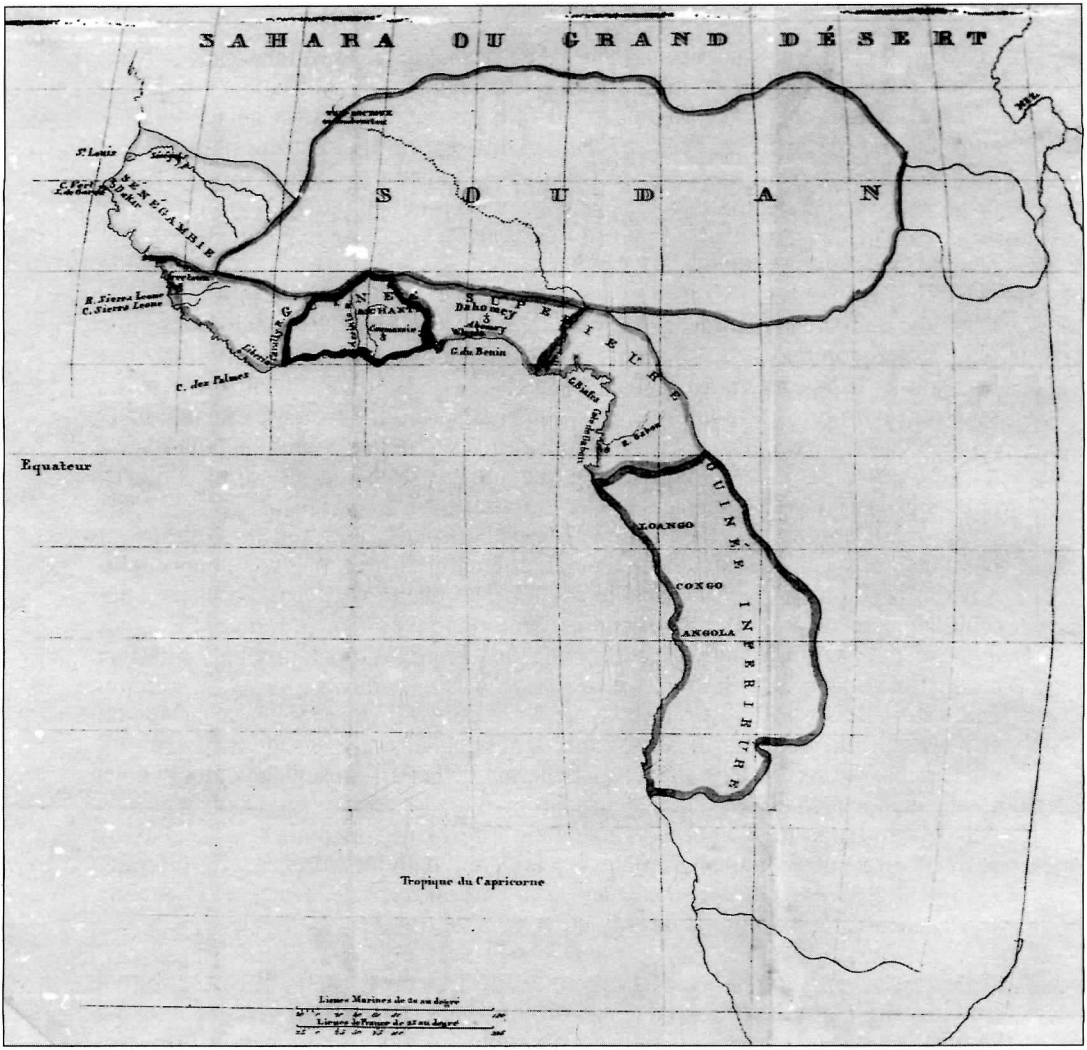

Photo : APF.

Aux Archives de la Propagande, *S.O.R.C.G.*, Secunda serie, 1846, vol. 968, on trouve au f. 844v une carte d'Afrique dessinée par Libermann sur papier calque, 28 cm x 38 cm, où les divisions ecclésiastiques proposées sont délimitées par des traits de couleur : bleu, orange, vert. L'échelle est indiquée en bas, à gauche : *Lieues Marines de 20 par degré. Lieues de France de 25 par degré.* Ce manuscrit étonnant a été très bien imprimé sous la forme que l'on voit ci-dessus et qui se trouve aux APF, Fondo *Acta* (1846), vol. 209, f. 358r.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

au recto et au verso par lequel se termine effectivement le texte manuscrit remis pour impression.

Résumons de façon synthétique la signification et les implications ecclésiologiques et missiologiques de ce que Libermann demande dans la « ligne Luquet » : il faut créer en Afrique des Eglises locales de plein droit, fixées *sur le sol*, que seuls font exister des Evêques à part entière (= *titulaires* dans le vocabulaire de l'époque) et pas simplement vicaires apostoliques ; pas un évêque seul, mais plusieurs évêques pouvant se réunir en synode. Les évêques sont les seuls responsables de la mission, de leur « Eglise » et non pas les instituts missionnaires : en bonne logique, cela condamne en lui-même et à terme le *jus commissionis* (le « droit de commission ») confiant un territoire à une congrégation. Cela pose aussi le problème, sans cesse repris jusqu'à nos jours, du mode d'insertion et de collaboration des religieux dans une Eglise locale. On se souviendra que ces vues sur la mission ont été exprimées en 1845-1846 et qu'elles ne se verront franchement admises et mises en application qu'au cours du siècle suivant, et pleinement justifiées qu'au concile Vatican II.

- IV -

Où l'on voit que c'est un grand tort d'avoir raison avant tous les autres et que les bonnes idées ne sont pas forcément à mettre en pratique ...

Que s'est-il donc passé pour que Libermann ait été obligé de revoir sa copie, alors que le 28 juillet, il écrivait à Schwindenhammer qu'il avait achevé la rédaction des 36 grandes pages de son mémoire[70] ? Une autre lettre très importante adressée au même Schwindenhammer, quelques jours plus tard, en donne une idée assez exacte[71]. Elle a été commencé le mardi 4 août.

---

70. *ND*, VIII, p. 194. Voir la note 10 de cet article.

71. Rome, le 4 août 1846. *ND*, VIII, p. 208-215. Un cachet postal sur la lettre elle-même (on n'utilisait pas encore d'enveloppe) indique *Genova* (Gênes), 10 AGOSTO. Cette lettre a donc quitté Rome le 8 ou le 9 août.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Manifestement Libermann tient à exposer à celui qui est son conseiller le plus proche le cheminement de ses idées et les raisons de ses prises de position dans le mémoire. On y voit pourquoi Libermann s'était laissé convaincre par Theiner et Luquet de la nécessité de demander pour les Deux-Guinées plusieurs évêques avec un métropolitain et des suffragants, dans la ligne de qu'ils avaient fait demander pour l'Orégon de Mgr Blanchet, et qui venait d'être accordé officiellement le 24 juillet : rien moins que huit diocèses créés dans l'Orégon avec Mgr Blanchet comme archevêque métropolitain. Libermann avait donc de bonnes raisons de s'engager dans cette voie.

Or voici qu'à la fin de cette lettre à Schwindenhammer, rédigée sur plusieurs jours, il explique qu'il a dû faire machine arrière : « Je vous dis que j'ai demandé des Evêques titulaires et un archevêque. C'était en effet mon intention et la demande était déjà consignée dans mon mémoire. Mais ayant vu qu'il y aurait pour le moment des difficultés majeures à surmonter, et que cela traînerait en longueur, j'ai préféré remettre la chose à plus tard et j'ai demandé seulement un Vicaire apostolique ...[72] »

Il appose, nous l'avons vu, la date du 6 août au bas du texte remanié et collé par-dessus l'autre[73]. Le vendredi 7 août, il écrit à M. Blanpin, aux eaux dans les Pyrénées : « Pour nos affaires, je n'ai rien de positif à vous dire, que seulement elles sont en bonne voie. Mgr Brunelli me fait bon accueil. Il ira donner mon mémoire à l'impression lundi prochain. Après cela, il sera distribué aux Cardinaux qui doivent être dans la grande assemblée ...[74] » C'est donc le lundi 11 août que le texte manuscrit remanié du mémoire passe à l'imprimerie polyglotte de la Propagande, accompagné d'une lettre d'envoi aux Cardinaux, symboliquement datée de la *fête de l'assomption de la très S^te^* Vierge 1846. Or cette lettre d'envoi comporte une petite phrase qui donne la clé du mystère qui nous intéresse : « Nous nous abstenons dans ce mémoire de demander des Evêques titulaires, d'après un avis plein de sagesse et de bonté qui nous a été donné par Son Exc. Mgr. le Secrétaire *(Mgr Brunelli)*. Nous nous contentons de demander un Vicaire Apostolique ...[75] »

---

72. *Idem*, p. 214.
73. Voir au début de cet article, p. 23.
74. A Monsieur l'abbé Blanpin, Hôtel de la Poste, aux Eaux-Bonnes, Pyrénées. *ND*, VIII, p. 215-219. Citation, p. 218.
75. *Mémoire*, Lettre d'envoi, p. 2 ; *ND*, VIII, p. 211 ; P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *op. cit.*, p. 229.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Il nous reste un dernier éclairage, un peu cruel, car il montre l'envers du décor : les joutes théologiques se sont toujours accompagnées de conflits entre les hommes qui peuvent mettre à mal les meilleures idées.

Scribe infatiguable, Luquet tenait son journal, qu'il avait intitulé : *Journal d'un missionnaire* (inédit). Quelques passages du tome 6 éclairent parfaitement tout ce qui s'est passé à Rome pour Libermann, du début à la fin. Ils serviront de conclusion à notre enquête.

Journal d'un missionnaire, (tome 6 : séjour à Rome)[76]

MM. Libermann Collin à Rome. Progrès des principes

Le 24 *(juillet 1846)* – Aujourd'hui est arrivé à Rome le R. P. Collin (*sic*) fondateur de la société des Maristes. Déjà M. Libermann fondateur de la société des miss. pour les noirs y était depuis quelque temps. Il y a rédigé sur la mission de Guinée un Mémoire où il a pleinement adopté les principes d'ordre hiérarchique que le P. Theiner et moi lui avons inculqués.

Première audience que m'accorde Pie IX. Son sentiment sur le clergé indigène

Le 29. – Première audience du Souverain Pontife[77]. J'expose tous mes principes sur les missions à S. S. qui m'approuve de la manière la plus encourageante. Le S. Père me dit en parlant en particulier de la formation du clergé indigène, qu'il regarde cette œuvre comme *l'essentiel* du travail des missions.
(...)

Disposit. excellentes du P. Collin.

Le 30. – Le P. Collin vient me voir avec M. Libermann. Il s'en rapporte pleinement à moi pour les conseils qu'il demande sur la marche à suivre dans les missions.

Inconvénients des vœux en mission

Sans que je lui en parle, il me dit lui-même que s'il devait recommencer son œuvre, il ne ferait pas faire de vœux aux miss. Il y voit de grands inconvénients. Il reconnaît aussi qu'en france, les sociétés sans vœux auraient beaucoup plus de succès que les autres.

---

76. Nous respectons ici la présentation du journal de Luquet dont le texte principal est flanqué de titres marginaux qui résument le contenu mais apportent souvent un complément d'information de par leur formulation.

77. Grégoire XVI était décédé le 1er juin 1846 et Pie IX avait été élu le 16 juin.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Nouveaux efforts pour m'obliger à quitter Rome

Le 7 août. – Le Général des Jésuites a eu dernièrement avec Mgr Brunelli, une très longue conversation dont il paraissait tout joyeux.
Deux ou trois jours après, Mgr Brunelli rencontrant Mahosab au secrétariat de la Propagande lui fit une violente sortie contre moi s'indignant de ce que je restais à Rome, de ce que tout le monde faisait tout à la fantaisie de chacun, etc., etc. (...)

Mémoire de M. Libermann modifié.

On a ausi au congrès particulier de la Propagande, repoussé le Mémoire de M. Libermann à cause de la proposition relative à la hiérarchie. J'ai su que Mgr Brunelli avait déclaré positivement que le Mémoire de Mgr Brady, celui présenté par Mgr de l'Orégon, tout cela était inspiré par moi, ainsi que celui de M. Libermann
A cette occasion, il s'exprima sur le compte du P. Theiner d'une façon qui ne s'accorde guère avec les témoignages qu'il lui fait voir en face.
Tout cela m'afflige étrangement[78].
(...)

Conclusion :

Où l'on voit qu'il ne saurait être question de conclure et qu'il faudra bien donner une suite à cette étude...

(A suivre : L'importance même du Mémoire *de Libermann nous obligera à y revenir dans le prochain numéro, notamment pour étudier quelques unes de ses sources historiques concernant l'Afrique.)*

78. Langres, Arch. Luquet, *Journal d'un missionnaire*, tome 6, p. 179-182. Cote 258/6.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 51 à 73.

Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit
Histoire d'une fondation
(suite)

Sœur Elise Muller

Rappelons que le premier article paru sur le sujet (Mémoire Spiritaine, *n° 1, avril 1995*) *était extrait d'une conférence faite par la Sr Josefa Maria Fernandes, en 1986. A partir du deuxième article* (Mémoire Spiritaine, *n° 2, novembre 1995*) *nous avons reproduit le texte de la Sr Élise Muller, intitulé* Origines de la Congrégation, *écrit en 1966 et diffusé (presque exclusivement à usage interne) en 1978, sous forme de document polycopié de 64 pages. Le texte de ce fascicule est assez fidèle à celui de Sr Élise, mais comporte cependant un certain nombre de corrections (modifications mineures : aucune ne trahit l'auteur). Depuis, nous avons eu accès au manuscrit lui-même et nos deux derniers articles* (Mémoire Spiritaine, *n° 3, 1er semestre 1996 et n° 4, 2e semestre 1996*) *en seront la transcription exacte, avec ses fautes et ses incorrections (on en relativisera l'importance si on se rappelle que le français n'était pas la langue maternelle de Sr Élise Muller).*

Transplantation à Jouy-aux-Arches

Vers le milieu du mois de janvier (1922) les pères de Neufgrange apprirent qu'on allait vendre aux enchères à Jouy-aux-Arches, près de Metz, l'ancienne Villa Dupont, occupée pendant la guerre par les militaires. On

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

allait voir, on s'enquit du prix, des conditions, on référa à Mgr Le Roy qui était d'accord et le 24 janvier, le R. P. Clauss envoya deux pères pour conclure l'achat. C'est la mission du Cameroun qui avançait l'argent sous la condition que les premières sœurs seraient envoyées au Cameroun. Et le marché se conclut, la Villa Dupont devint la Villa Notre-Dame[1]. Belle propriété, grand jardin, plusieurs dépendances, seule la maison ayant été occupée par des soldats fut en mauvais état, point de fenêtres, les serrures brisées, les murs remplis de toutes sortes d'écrits et images. Il fallait donc des réparations et des nettoyages et c'était en plein hiver.

Mais après tant de recherches infructueuses tout le monde était maintenant pressé pour commencer ce noviciat ; les aspirantes de l'intérieur, qui depuis des mois attendaient cette maison, devenaient impatientes et Mgr Le Roy pensait qu'on allait pouvoir commencer vers le milieu du mois de mars. Mais des ouvriers appelés demandaient un minimum de trois mois pour la remise en état de la maison. Impossible d'accepter un si long délai ; alors on décida qu'aidées des frères de Neufgrange, qui se chargeraient du toit, des portes et fenêtres et que nous-mêmes nous chargeons de peinture, plâtrage, nettoyages, on essayerait d'arriver en six semaines. C'était un vrai tour de forces qu'il fallait pour réaliser ce programme.

A Farschwiller du coup tout le monde était guéri de la grippe et plein d'enthousiasme, et un nouvel élan nous faisait revivre.

Le 2 février, Sr Eugénie allait avec trois sœurs à Neufgrange pour la fête du V^ble^ Libermann et aussi pour arranger les affaires de Jouy-aux-Arches et aussi pour dire au R. P. Clauss ses pressentiments de difficultés. L'attitude de Sr Marguerite à son égard devenait ironique et triomphante ces derniers jours, mais le R. P. Clauss ne la comprenait pas.

Le 6 février Sr Eugénie avec Sr Joséphine et Sr Marie partaient à Jouy-aux-Arches[2]. Deux frères de Neufgrange et le R. P. Burgsthaler, en remplacement du R. P. Clauss malade y vinrent aussi. Il faisait un froid glacial.

---

1. Dans son journal, à la date du 31 janvier 1922, Sr Eugénie écrit : « Le château *Dupont* est devenu la *Villa Notre-Dame*. Maison vaste, belle, parc, le tout entouré d'un mur. Merci mon Dieu ! Merci saint Joseph ! Merci à Notre-Dame des Victoires ! Nous serons à notre compte. Nous allons pouvoir commencer le noviciat et prendre le double de postulantes ! »

2. Le journal de Sr Eugénie, pour cette arrivée à la *Villa Notre-Dame*, indique la date du 3 février. Le lendemain (pour elle, 4 février), elle note : « Réveil à 5 h. L'église est encore fermée. Monsieur le curé a pitié de nous, il nous invite à venir nous chauffer dans sa salle à manger en attendant la sainte messe. Le Rév. Père dans un coin, les Frères dans un autre et les Sœurs de même. Nous récitons notre prière du matin, faisons notre oraison et ensuite la sainte messe et sainte communion à l'église paroissiale. Le froid nous fait trembler. une fervente action de grâces et nous sommes prêtes pour aller au travail. »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Ce premier jour M. le curé offrit l'hospitalité ; puis on chercha au village un abri pour quelques jours. Une bonne famille s'est offerte pour nous recevoir et mit deux chambres à notre disposition. Le père trouva à se loger chez M. le curé et les frères s'installèrent dans le logement du gardien et on se mit au travail. Les frères commencèrent par poser les vitres et mettre des serrures, puis installer un fourneau à la cuisine, un poêle dans une des salles[3]. Sr Eugénie allait à Metz acheter lits et les meubles indispensables et en quelques jours on pouvait habiter quelques pièces dans la maison et surtout y faire la cuisine nous-mêmes. Dès le 9 février elle m'appela avec Sr Jeanne à son secours. Sr Marie était tombée malade et faisait une crise de rhumatisme articulaire. Impossible de la garder dans la maison glaciale où aucune chambre n'était encore installée et notre abri au village était éloigné de la maison. Elle confia donc la malade à notre aimable bienfaitrice pour quelques jours au moins qu'un lit puisse être installé dans la maison. Mais Sr Marie ne voulut absolument pas rester seule et l'affaire faillit tourner au drame.

Sr Jeanne prit la cuisine en charge, Sr Eugénie les courses à Metz, l'achat des meubles et ustensiles, l'organisation du travail et Sr Joséphine et moi le plâtrage et la peinture. On s'aperçut rapidement que les murs étaient très abîmés, des trous partout et des morceaux de plâtre tombaient dès qu'on y touchait. On avait pensé d'abord badigeonner simplement les murs pour les faire propres, mais dans cet état et pour aller plus vite on se décida de boucher les trous comme nous pouvions et de mettre de la tapisserie. Le R. P. Clauss nous envoya un frère peintre[4] pour nous montrer comment procéder, faire des échafaudages, car les salons du château étaient très hauts, puis nous procurer les outils nécessaires[5]. Et nous nous sommes mises au

---

3. « Le fourneau de la cuisine était installé, nous y faisons du feu. Le Rév. Père, les Frères et Sœurs prendront à partir d'aujourd'hui leurs repas à la Villa Notre-Dame. Les premiers sont installés à la chapelle, au milieu des caisses, de papier et de paille. Ils ont à leur disposition la seule table qui existe. Les Sœurs prennent leurs repas à la cuisine. Faute de table, elles se servent de la planche de l'évier. La plupart du temps elles ne peuvent continuer leurs repas parce que tout gèle dans leurs assiettes ! Entre temps, elles arrachent les vieilles tapisseries, brossent les murs et mettent les placards. Il est presque impossible de travailler : le froid raidit les mains ! » (Sr Eugénie, Journal, 5 février).

4. Sr Eugénie précise (Journal, 12 février) : « Le Rév. Père Clauss a la bonté de nous envoyer un frère Wippert, peintre. Ce dernier veut bien nous donner les instructions nécessaires à nos deux sœurs, dernières arrivées... Le frère peint, à Neufgrange, le plafond de la chapelle. Il y fait de jolis petits dessins symboliques. » On notera aussi sa réflexion : « Nous sommes si heureuses de nous dévouer pour nos sœurs qu'on annonce de Paris ! Nous faisons tout notre possible pour qu'elles trouvent le *nid* bien préparé. »

5. Sr Eugénie apporte cette précision (Journal, 8 février 1922) : « Monsieur Rollin, député de la Moselle et maire de Jouy nous est très sympathique. Il vient de nous faire visite et nous prend sous sa protection. Aussi veut-il bien nous céder ses ouvriers : menuisier et maçon qui réparent l'une des maisons. Ainsi notre installation marchera plus vite. Il nous dit gentiment : ' Pour moi, rien ne presse, gardez les ouvriers tant qu'il vous les faudra'. Mon Dieu, récompensez la générosité de ce grand chrétien, ami des missionnaires ! »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

travail ; le plus pénible c'étaient les plafonds ; il fallait d'abord enlever les anciennes couches de craie puis laver et ensuite badigeonner. On aurait dit que nous avions toujours fait ce métier. En peu de jours un parloir, le réfectoire et une grande salle furent propres et transformés ; on put installer dans cette salle quelques lits, un poêle et Sr Marie put enfin venir se coucher là. Entre temps Sr Marie-Anne et Sr Lucienne nous avaient rejoint pour s'occuper des détails du ménage, aider à déballer les affaires qui arrivaient etc. Mais au bout de peu de jours Sr Marie-Anne fit une infection dentaire formidable, et ne put quitter le lit. Entre deux montées sur les échafaudages j'allais faire des cataplasmes que la pauvre sœur réchauffait ensuite contre le poêle. Les deux malades se tenaient compagnie, navrées de ne pouvoir aider au travail.

Ce travail nous harcelait. Il y avait au rez-de-chaussée : la cuisine, une grande salle destinée à devenir le réfectoire, une autre salle la chapelle, une sacristie, puis la salle occupée pour le moment comme dortoir mais destinée à être salle de communauté et de réunion, puis un bureau pour la maîtresse des novices, une grande salle de travail, un parloir. Au 1er étage les salles et chambres équivalentes destinées à devenir dortoirs et lingerie. En plus de cela l'appartement de l'aumônier à la porterie, et tout cela devait être fini pour le milieu de mars. Du 2e étage on ne s'en occuperait que plus tard. Sr Joséphine et moi nous nous divisions notre travail en tâches qu'il fallait faire coûte que coûte chaque jour sous risque de ne pas y arriver. Pour la plupart des journées la tâche fixée n'était pas finie le soir et quand les autres, après le souper, allaient au village pour dormir, nous continuions notre travail jusqu'à 2 ou 3 heures du matin et après 2 ou 3 heures de sommeil sur un matelas à terre on se préparait pour aller à la messe au village. Il nous arriva bien quelques petites aventures pendant ces veillées nocturnes. Les premières nuits plusieurs fois de suite vers minuit des bruits insolites et étranges se produisirent et de vilains cris retentirent à travers la maison vide. Ces cris venaient en direction du parloir. Que se passait-il ? Avec notre lampe-tempête en mains nous voulions nous rendre compte de ce qui se passait, mais à mesure que nous avancions les cris et le bruit reculaient ; il n'y avait rien au parloir ni ailleurs, portes et fenêtres étaient partout bien fermées, alors... Quand le R. P. Clauss vint nous voir il bénit et exorcisait la maison et les bruits cessèrent. Une autre nuit c'est un bruit d'eau qui nous effraya ; avec le dégel un tuyau avait éclaté à la salle de bain et l'eau s'échappait à flots. Avec quoi colmater la fuite ? Sr Joséphine prit son jupon et tant bien que mal on boucha le trou ; mais un gros dégât fut ainsi évité. Le plombier eut plaisir de voir notre ingéniosité.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le 23 février[6] Monseigneur Le Roy vint nous voir. Il était enchanté de l'acquisition de la maison et trouva le travail d'installation déjà bien avancé. Sr Eugénie sachant qu'il était au courant des dernières difficultés avec les Srs Lucie et Marguerite, lui proposa de demander une maîtresse de novices d'une congrégation religieuse pour nous former ; mais Mgr Le Roy n'en voulut rien entendre et lui dit de continuer comme par le passé, qu'il nommerait un aumônier et un autre père directeur pour la seconder et que tout irait bien[7]. Il la consola et l'encouragea en trouvant normal que l'une ou l'autre des sœurs, ne se trouvant pas à sa place parmi nous, vînt à quitter. De là il passa à Metz voir Mgr Pelt ; il s'agissait des informations à faire à Rome et à nous mettre canoniquement en règle pour l'ouverture du noviciat. Mgr Pelt déclina l'honneur de nous présenter à Rome et dit à Mgr Le Roy que cela lui revenait vu que l'Institut était uniquement missionnaire ; pour l'ouverture du noviciat il était d'accord, quitte à Mgr Le Roy de faire régulariser la situation à Rome. Et en effet Mgr Le Roy remit les informations au cardinal van Rossum lors d'un voyage à Rome début mars et le pria de nous mettre dans une situation canoniquement régulière. Puis on envisagea qu'une retraite serait prêchée par le R. P. Onfroy vers le milieu du mois de mars et que ce noviciat tant désiré commencerait.

Épreuves, difficultés... Mise de côté

Je reviens en arrière au moment où Sr Eugénie quitta Farschwiller pour se rendre avec Sr Joséphine et Sr Marie à Jouy-aux-Arches. L'attitude de Sr Marguerite depuis le départ de Lucie Lay était devenue mauvaise à l'égard

6. Sr Eugénie date cette visite du 14 février. A cette page de son journal, une note a été ajoutée par Sr Elise Muller : « Les dates dans le journal ne sont pas exactes pendant une quinzaine de jours, je pense que, dans le travail pressé à Jouy, Sr Eugénie n'a pu trouver le temps tous les jours pour écrire et que ce n'est qu'après coup qu'elle a essayé de relater les faits. Il y a d'ailleurs des ratures dans le cahier original et une mise en place des dates par elle-même. »

7. Sr Eugénie donne sur cette visite quelques détails : « Sa Grandeur nous arrive vers 5 h. Nous lui souhaitons la bienvenue. Il est enchanté de l'acquisition de la maison. Il est tout heureux de voir nos sœurs travailler en vraies missionnaires. Il visite la maison et le parc. Tout lui plaît et il remercie Dieu de sa visible protection... Tout discrètement il me remet un petit pli qui contient 5 000^{fr} et 500^{fr} en titres. Oh ! merci, merci ! Aussi Sa Grandeur pense à tout : il traite la question de la direction de la maison. Nous avons un aumônier et directeur. Quant à une maîtresse des novices d'une autre congrégation il n'y tient pas, il me charge de diriger tout comme par le passé. Mon Dieu en aurais-je la force, les capacités ? Que votre sainte volonté soit faite ! Monseigneur est ravi du costume ! Le modèle lui plaît : robe, pèlerine et voile blanc. Il espère nous voir commencer le noviciat *bientôt*... Après le souper, Monseigneur nous fait ses adieux et repart encore au train du soir pour Paris. Merci ! bon et Révérend Père ! »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de Sr Eugénie et des réflexions comme p. ex. *il faudra bien que ça change ; milieu boche ; mœurs allemandes* étaient de mauvais augure. Sr Marie, esprit plutôt faible, subit l'influence de Sr Marguerite. Quand elle tomba malade le lendemain de l'arrivée à Jouy-aux-Arches, Sr Eugénie lui fit quelque reproche de n'avoir pas dit avant de partir de Farschwiller qu'elle ne se sentait pas bien et de la mettre maintenant dans l'embarras. Sr Marie prit cela de haut et quand Sr Eugénie voulut qu'elle restât couchée et aux soins de notre bienfaitrice, elle fit de vraies scènes, se croyant abandonnée et négligée. Quand nous arrivâmes, Sr Jeanne et moi, elle était complètement démontée et débitait tant et plus contre Sr Eugénie. Toutes les deux nous essayions de la calmer et de lui faire accepter de rester tranquillement couchée au chaud pour ne pas aggraver son état, et nous essayions de lui faire admettre que c'était la meilleure solution pour le moment et que Sr Eugénie ne pouvait pas faire autrement, mais impossible de la raisonner, elle restait persuadée que Sr Eugénie ne voulait pas s'occuper d'elle etc. Quand elle vint ensuite avec nous lorsqu'une chambre put être installée au bout de huit jours environ elle prit le R. P. Burgsthaler comme confident de ses peines.

Le R. P. Burgsthaler venu avec les frères de Neufgrange en remplacement du R. P. Clauss malade, était là uniquement pour organiser et surveiller le travail des frères et des ouvriers, nous n'avions rien à faire avec lui en principe. Sr Eugénie ne vit pas de bon œil ce père installé à côté du lit de Sr Marie pendant de longs moments. La présence de ce bon père l'avait déjà heurtée en d'autres circonstances, il demandait qu'on s'occupe de son ménage chez M. le curé ainsi que de celui de M. le curé, aussi, au sortir de la messe deux sœurs passaient au presbytère faire ce ménage, mais le long de la journée quand le père avait besoin de quelque chose il demandait à n'importe quelle sœur qu'il rencontrait d'aller la chercher chez lui, sans rien demander à Sr Eugénie ; ce *chez lui* était au bout du village, il fallait donc changer ses habits de travail, enfin c'était une affaire de presque une heure. Il y eut donc quelques petits heurts entre le père et Sr Eugénie que le *petit clan* saisit rapidement et exploita. On mit le R. P. Burgsthaler dans le jeu.

Et les traits de Sr Eugénie commençaient à se crisper douloureusement ; la fatigue physique commençait à se faire sentir, l'effort physique que demandait l'installation accélérée à une personne qui relevait d'une opération lui occasionnait des malaises et agissait nécessairement sur son moral. Et les nouvelles difficultés qu'elle voyait clairement se dessiner la mirent dans un état de désarroi.

Puis avant que les installations ne furent terminées les aspirantes de l'inté-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

rieur commençaient à arriver. Le matin du 24 février en arrivant à l'église pour la Ste Messe nous trouvions Melle Dufay et Melle Lésur[8], quelques jours après le R. P. Benoît amenait Melle Antoinette Coutton, puis arriva Mme Elisa Gilliéron, dirigée par le R. P. Piacentini. Puis de Farschwiller d'autres sœurs nous rejoignirent afin de nous prêter mains fortes pour avancer les installations. Quelle impression pouvait avoir les nouvelles arrivées dans un état de choses pareil !

Le lendemain du passage de Mgr Le Roy Sr Eugénie dit aux sœurs que Mgr n'avait pas l'intention de demander une maîtresse des novices dans une autre congrégation, qu'il préférait donner plutôt un Père Directeur pour l'assister. Une journée de désarroi s'en suivit chez quelques-unes, puis on les rencontrait dans tous les coins de la maison à chuchoter et converser avec les nouvelles arrivées et le R. P. Burgsthaller[9]. Celui-ci fit un rapport à Mgr Le Roy. Sr Eugénie fut présentée comme ayant un comportement et mœurs allemands, ambiance allemande; aucune vocation de l'intérieur de la France ne pourrait y tenir. On demandait une autre supérieure ou on quitterait l'institut. Mgr Le Roy se vit dans l'obligation d'intervenir. Le 2 mars un télégramme appela le R. P. Clauss à Paris. Il fut décidé que malgré la répugnance de Mgr Le Roy on chercherait une maîtresse des novices dans une autre congrégation.

Sr Eugénie écrit dans son cahier le 4 mars 1922 : « ... Le R. P. Clauss revient de Paris. Il nous apporte le calice offert par Monseigneur. Notre bon P. Clauss a l'air triste ou peiné ! Il me met au courant de son séjour à Paris. Rien ne m'étonne. On demande de me déplacer, de me prendre la charge de supérieure. Mon Dieu tout ce que vous voudrez et permettrez. Maintenant que

---

8. « Ce matin en allant à la messe, nous apercevons deux dames dans les premiers bancs de l'église. Vers la fin de la sainte messe, il n'y plus de doute ! Oui, ce sont deux de nos postulantes attendues : Melle Yvonne Dufay et Melle Nelly Lesur, venant de Paris, au train du matin. Quelle ne fut pas notre joie de les recevoir ! Qu'elles soient les bienvenues ! » (Journal de Sr Eugénie, 18 février 1922. En note, Sr Elise a écrit : erreur de date, c'était le 24 qu'elles sont venues). Joie mêlée d'appréhension : le même jour, Sr Eugénie écrit : « Mon Dieu pour tout assistez-nous ! Non moins que par le passé les difficultés surgissent ! Il me faut ne me tenir qu'à mon Dieu pour marcher de l'avant. Oui, Jésus, aidez votre petite missionnaire ! Elle ne pourra tenir qu'en vous suivant bien près. »

9. Ainsi, les appréhensions de Sr Eugénie se concrétisent et voici comment elle relate les événements de ces quelques jours (la présentation en est un peu différente de celle de Sr Elise) : « 28 février. Par suite de plusieurs difficultés sérieuses, j'ai l'intention de me rendre à Paris auprès de Monseigneur le Très Rév. Père (Mgr Le Roy). Il est de toute nécessité que je le mette au courant de tout. Si possible je partirai samedi 3 mars. » Mais, « Le 2 mars je reçois un télégramme du R.P. Clauss. Monseigneur le demande à Paris. Sa Grandeur est au courant de quelques difficultés. Mon Dieu, que votre sainte volonté soit faite ! Jésus je vais pouvoir vous prouver mon amour et ma fidélité ! Je ne partirai donc pas pour Paris puisque le R.Père Clauss y est ! »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

le nid est préparé, que le plus difficile est passé, broyez votre petit instrument ! mettez-le dans un coin, tout ce que vous voudrez. Pourvu que vous soyez glorifié, que les âmes de mes chers Noirs soient sauvées, le reste ne compte pas. Seigneur, donnez-moi la force d'aller jusqu'au bout, de vous servir avec fidélité ! Le R. P. Clauss nous quitte ce même soir, demain il ira à St Jean de Bassel, demander à la Supérieure générale des Sœurs de la Providence, une maîtresse des novices. »

Puis deux jours après, le 6 mars, Sr Eugénie retourna à Farschwiller pour organiser le départ définitif. Les frères de Neufgrange vinrent encore prêter main forte pour amener meubles et caisses à la gare puis l'après-midi tout était prêt. Au dernier groupe des sœurs restées à Farschwiller une nouvelle postulante s'était encore jointe, Melle Marie Klein, envoyée par son frère, le R. P. Klein. Mme Meyer pleurait et beaucoup de gens du village ; c'est avec regret qu'on vit les sœurs partir. Sr Eugénie écrit dans son cahier, le 7 mars : « ... Je franchis le seuil de la porte avec un vrai serrement de cœur. On ne quitte pas une maison qui fut le théâtre de tant de joies et de peines et d'espérances sans y laisser une partie de son cœur[10] !... »

Dans la maison de Jouy les travaux d'installation s'accéléraient encore, l'ouverture de la retraite était fixée au 13 mars. C'était la chapelle que nous avions réservée pour début mars. Le frère peintre de Neufgrange vint pour peindre le plafond artistiquement. Il était dans l'admiration devant le travail accompli et disait qu'il n'avait jamais cru que de *petites filles* pourraient faire un travail pareil. La maison avait changé d'aspect et les belles salles du château avaient retrouvé leur beauté. Restait la chapelle à faire et elle devint belle. Neufgrange envoya l'autel qui avait servi pour la fondation de leur maison. Une bonne couche de peinture le mit à neuf et le 12 mars au soir la chapelle fut ornée et prête pour la première messe chez nous.

Le 11 mars, le R. P. Onfroy, prédicateur de notre retraite nous arriva. Sr Eugénie écrit dans son cahier : « Cet après-midi nous arrive le R. P. Onfroy, prédicateur de notre retraite. Je ne suis pas peu contente de revoir ce bon père qui déjà à Paris le 20 octobre 1920 nous avait fait une conférence (à Sr Lucie et moi)[11]. Tout le monde se réunit pour le saluer. Aujourd'hui

10. Elle ajoute, un peu plus loin : « Nous voici dans le train, Srs Marguerite. Marie-Joseph et Philomène sont les dernières restées à Farschwiller, elles rentrent donc à Jouy ce soir avec nous. Sr Philomène n'a pas oublié ses poules et ses lapins ! les uns dans un panier, les autres dans un sac. Nous arrivons à Jouy vers 8 h du soir. Nous sommes donc toutes réunies ! »

11. Voir : Mémoire Spiritaine, n° 1, p. 39.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

plus que jamais je sens que je vais beaucoup souffrir. Chère œuvre c'est pour toi ! Pour vous, mon Dieu ! Certes, il me faut du courage ! Mon Dieu, tout ce que vous voudrez ! »

Le R. P. Clauss vint aussi s'installer à Jouy comme *aumônier.*

Dans le cahier de Sr Eugénie on lit le 12 mars : « ... L'installation, nous le sentons fort bien, nous a mis à bout de forces. Avant de commencer cette retraite et le noviciat, un repos de 15 jours aurait été nécessaire. Personne ne le comprend. Mais notre santé ne pourra tenir ! Mon Dieu, j'irai jusqu'au bout de mes forces physiques et morales. Mais ma force est en Vous ! Sans quoi je n'en puis plus, l'énergie me fait marcher encore, seule pour votre plus grande gloire ! »

Le 13 mars eut lieu dans notre chapelle la première messe dite par le R. P. Clauss. Sr Eugénie eut un moment d'émotion et pleura. Le soir elle écrit dans son cahier : « ... Oui, j'accepte toutes peines au sujet de cette nouvelle œuvre ! J'accepte tout et ne veux faire qu'en somme la très sainte volonté de Jésus. Lui mon Maître et mon Dieu. Souffrir en silence, sans me plaindre de quoi que ce soit. Je vous vois en toutes choses, mon Dieu. Comme venant de vous je reçois tout. Tout par amour pour Dieu. Mon Dieu, je pardonne de tout cœur... Bénissez-les tous. »

Le soir à 6 h. commença la retraite. Le R. P. Onfroy parla en français que le R. P. Clauss nous traduisit en allemand après les conférences, pour le groupe de celles qui ne comprenaient pas le français. Ce groupe ne put évidemment avoir aucun contact ni aucune explication avec le R. P. Onfroy, mais l'autre groupe ne s'en privait pas et Sr Eugénie comprit fort bien que son cas passait en jugement.

D'autres postulantes arrivèrent encore : Melle Hélène-Geneviève Foreau, dirigée du R. P. Onfroy, puis Melle Marie Karst, de Rémering, vint comme *agrégée.* Puis Melle Françoise Fraboulet, cousine du R. P. Le Berre et Melle Louise de Beaumont vinrent après la retraite.

Le 21 mars la retraite se terminait dans une belle cérémonie de prise de voile. Toutes ensemble nous récitions un acte de consécration et le R. P. Clauss nous donna un voile blanc. Nous pensions commencer notre noviciat. Quelques semaines après on nous dit que non, que c'était seulement un postulat, vu que les nouvelles arrivées n'avaient pas fait de postulat[12].

12. Certaines réflexions de Sr Eugénie dans son journal (voir ci-après, notes 14 et 15) semblent montrer qu'il fallut plus de temps pour que cela se précise.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le 26 mars arriva notre nouvelle maîtresse des novices, Mère Adeline, des Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean de Bassel[13].

Sr Eugénie avait bien des fois demandé une maîtresse des novices ; elle se rendait bien compte qu'elle n'avait pas l'expérience de la vie religieuse et que les jeunes filles arrivées n'en avaient pas plus. Elle avait aussi demandé au R. P. Clauss, à plusieurs reprises, au moins des directives et règlements provisoires sur lesquels elle aurait pu baser son autorité ; mais chaque fois on lui répondait que tout cela viendrait avec le noviciat, dès qu'on aurait trouvé une maison ; et, en attendant, on lui remit *Rodriguez.* Les difficultés de la vie en commun furent normales et inévitables et se seraient produites dans n'importe quelle autre communauté où l'autorité de la supérieure n'aurait pas été basée sur une Règle et des Constitutions. Il se trouve toujours des personnes supérieures ou au moins se croyant supérieures à la supérieure et qui critiquent et jugent. Quand Sr Eugénie dit au R. P. Clauss : *Je vois bien que tout m'est interprété en mal,* c'était bien cela et elle-même désirait l'arrivée d'une maîtresse des novices.

Elle remit donc à Mère Adeline sa charge et se mit dans le rang[14]. Le R. P. Onfroy resta après la retraite encore quelques jours puis il retourna à Paris. Le R. P. Clauss resta à Jouy. Sr Eugénie était, après tout cela, très fatiguée et moralement très déprimée. Aussi, vers le milieu du mois d'avril, le R. P. Clauss, selon l'avis du R. P. Onfroy, envoya Sr Eugénie se reposer pendant quinze jours chez sa mère, à Bouzonville[15] ; c'était également utile

---

13. *En Famille,* bulletin de la congrégation de Saint-Jean de Bassel, février 1967 : « Il fallut s'assurer le concours d'une religieuse expérimentée qui voudrait bien prendre en main la formation des futures sœurs missionnaires. Mgr Le Roy chargea le P. Clauss de la délicate mission. (...) Après mûre réflexion, le Conseil général (des Sœurs de Saint-Jean de Bassel) jeta son dévolu sur une sœur institutrice qui se rendrait à son nouveau poste après les vacances de Pâques. Mais les appels de Neufgrange (c'est-à-dire du P. Clauss) se faisant de plus en plus pressants, le conseil décida d'envoyer Mère Adeline Siffrid pour prendre l'œuvre en mains. (...) Mère Adeline... avait de l'expérience dans la conduite des jeunes aprenties-religieuses, ayant été quatre ans durant maîtresse des novices en Amérique et plus tard, directrice des études au pensionnat de Fénétrange. Originaire de Graffenstaden (Bas-Rhin), ... cultivée autant qu'instruite, elle parlait parfaitement le français, l'allemand et l'anglais, elle avait été initiée à l'art musical et au dessin. Elle unissait la bonté de cœur à un grand discernement d'esprit. » Après son séjour à Jouy, Mère Adeline retourna à Saint-Jean de Bassel, le 23 octobre 1924.

14. Le 28 mars 1922, Sr Eugénie écrit : « Me voilà toute petite novice, j'en suis si heureuse ! Que cette parole est vraie : il vaut mieux obéir que commander. Le 26 mars à 10 h nous arrive la Très Rév. Mère générale des Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean de Bassel (Moselle). Elle est accompagnée de son assistante générale, Mère Marie-Gertrude et de Mère Adeline, notre chère maîtresse de novices... Mon Jésus, comme auxiliaire, sacristine et chef peintre, je vais faire tout mon possible pour bien vous servir. »

15. « Mes supérieurs ont jugé bon de m'envoyer en vacances. Je viens de quitter le noviciat pour une quinzaine de jours. Me voici donc dans ma famille. « (Sr Eugénie, Journal, 20 avril). Ces *vacances,* elle les apprécie comme temps de repos corporel et spirituel, mais elle les considère aussi comme faisant partie

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

pour que Mère Adeline puisse entrer pleinement en charge, la présence de Sr Eugénie fut jugée gênante. En m'embrassant elle me dit : « Je ne sais pas tout ce que cela veut dire, mais j'ai un drôle de pressentiment ». Puis elle partit à Bouzonville.

Le 25 avril, le R. P. Onfroy revint à Jouy-aux-Arches comme *mandataire* de Mgr Le Roy qui, ayant été à Rome, le 6 avril, parla du nouvel institut au pape Pie XI. Et le pape lui dit : « Je vous en charge : organisez cette société naissante que je bénis très affectueusement. » Plus tard, Mgr Le Roy essaya d'obtenir un décret lui accordant juridiction sur le nouvel institut, mais Rome ne jugea pas la chose opportune, et les choses en restèrent simplement à cette parole de Pie XI.

Mgr chargea donc le R. P. Onfroy d'organiser le *postulat* que nous croyions *noviciat*[16] à Jouy-aux-Arches. Le R. P. Clauss dût se retirer et n'avait désormais plus à s'occuper de nous, il en eut bien de la peine. Puis le R. P. Onfroy écrit à Sr Eugénie que ses vacances étaient prolongées pour un mois encore, ce qui remettait son retour au 31 mai. Sr Eugénie en fut très gênée dans sa famille et se demandait avec anxiété ce que cela signifiait. Elle ignorait évidemment tous les racontars que le *petit clan de Marguerite Bourgès* était arrivé à faire accréditer chez Mgr Le Roy et le R. P. Onfroy. Il y a quelques exemples de ces racontars dans les documents et on peut se demander comment des hommes comme Mgr Le Roy et le R. P. Onfroy aient pu marcher d'après de pareilles histoires ; c'est que l'affaire était habilement menée pour faire croire que Sr Eugénie était une déséquilibrée. D'ailleurs ces menées sont drôlement éclairées par une lettre de la prieure du couvent de la Visitation de Thorens où, en 1937, cette Marguerite Bourgès[17] (Sr Dominique) après être 3 fois entrée et sortie chez nous, essaya de rentrer. Elle écrit au P. da Cruz, le 15 avril 1937 : « Autre chose, mon Père ; je crains bien d'avoir manqué de

---

de son temps de noviciat : « Mes vacances se passent bien et j'en tire un bien immense pour mon âme ! Bien des contrariétés me surviennent et cependant je suis ferme et ne me laisse pas troubler (26 avril). » « Maintenant, en retournant au noviciat, j'aurai mille occasion de pratiquer l'humilité (même jour). » « Jésus, parfait modèle de ma vie de noviciat, aidez-moi à le faire parfaitement (30 avril). »

16. Pendant la retraite qui avait eu lieu à Jouy-aux-Arches du 14 au 21 mars 1922, Sr Eugénie avait, à plusieurs reprises, exprimé dans son journal sa satisfaction de commencer prochainement le *noviciat*... bien que subsiste un doute : « Encore quelques jours et notre noviciat commence (16 mars)... Commencer le noviciat et cependant rien de fixe, rien de réglé (18 mars)... Le 21 mars, jour où finissait notre retraite, nous recevions notre voile blanc de novice des mains du R.P. Clauss (24 mars)... »

17. Marguerite Bourgès, originaire de Belfort, entre au postulat des Sœurs du Saint-Esprit à l'âge de 28 ans. Bien qu'ayant commencé le noviciat en octobre 1922, elle ne fait pas profession. Après plusieurs congés pour raison de santé, elle reprend la vie civile en juillet 1925. A la fin de l'année 1934, elle fait un nouvel essai, infructueux, chez les spiritaines.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

discrétion ou de prudence vis-à-vis de Melle Bourgès. Le jour de l'arrivée des voyageuses, cette demoiselle m'a fait une bonne impression et a manifesté le désir d'entrer dans la clôture pour voir un peu la vie visitandine etc. Le lendemain, Melle Bourgès m'a vue au parloir, m'a raconté en long et en large presque toute sa vie, très mouvementée d'ailleurs. Ce qui m'a déplu en elle et fait regretter ce que je cite plus haut relativement à la permission à l'entrée en clôture, c'est ceci : en parlant des débuts de l'œuvre des Sœurs du Saint-Esprit, j'ai prononcé les noms de Sr Élise, Sr Eugénie et les ai nommées *fondatrices* sans penser que cela aurait eu la moindre importance, pas plus que notre conversation d'ailleurs ; et voilà la réplique : "Ces sœurs, les fondatrices ! mais non, la fondatrice c'est moi, et on m'a renvoyée ; mais je suis tellement morte à tout que j'adore la volonté du Bon Dieu, même sous cette forme". Le reste de notre entretien a été tellement émaillé de moi, moi, moi seule aurais pu faire marcher l'œuvre, et elle périclite actuellement, etc., etc. Alors, mon Père, je crains que cette demoiselle me demande de faire un stage ici en vue de ce qu'elle rêve de fonder... »

Du moment que cette pauvre Sr Marguerite se tenait pour la *fondatrice* on comprend qu'elle ait voulu faire disparaître l'autre, et cela par n'importe quel moyen.

Pendant ce temps-là, Sr Eugénie se trouvait à Bouzonville. M. l'abbé Eich fit l'impossible de l'approcher de lui. Le 22 avril, elle écrit dans son cahier : « Que de tentations de quitter ma vocation. Mais pourquoi ces regards sur les hommes ; la terre, non, mais le ciel ; sur Dieu et les âmes païennes. Non, je ne recule pas, avec Dieu je marche de l'avant. Par amour pour Dieu, tout. Etre un *rien* et rien que ce *rien* ! Petite, oubliée, abandonnée et méconnue ! Etre une toile d'attente que le divin Maître façonnera comme bon lui semble. Mon Dieu, je suis prosternée à vos pieds sans autre prétention, sans autre désir que celui de vous plaire et de faire votre très sainte volonté. Façonnez, coupez, brûlez, je suis vôtre pour toujours. Mon Dieu, vous êtes mon soutien, je me confie pleinement en vous. Restez avec moi Seigneur ! »

A Jouy-aux-Arches la vie du postulat s'organisait. Le R. P. Onfroy commençait d'abord par une *épuration* du groupe de Farschwiller. Sr Lucienne Pitz qui relevait d'une opération et qui à travers toutes les vicissitudes de la transplantation à Jouy remontait difficilement le courant, fut renvoyée dans sa famille, de même Sr Marie-Joseph Ackermann. Puis défense désormais de parler un mot en allemand sous risque d'être *renvoyée.* Ce mot *renvoi* on le brandissait à toute occasion contre nous. Bien des malentendus se produisirent à la suite de n'avoir pas compris les explications et ordres don-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

nés en français et nous furent interprétés en mal. Quelqu'un a dit de cette période : « Il y a deux solutions : ou le renvoi ou se réduire en poussière ». Et c'était bien cela. Il fallait vraiment vouloir être missionnaires à tout prix pour tenir. Et nous qui étions si fatiguées après ce gros effort fourni pour l'installation de la maison, nous n'osions même pas dire que nous étions fatiguées ; d'ailleurs on ne voyait même pas ce qui était fait dans la maison mais seulement ce qui n'était pas encore fait. Sans aucun jour de repos ni de détente il fallait continuer le travail d'installation sans toutefois le travail de nuit.

Et Mère Adeline ? C'était le R. P. Onfroy qui commandait la maison jusque dans les moindres détails de menus de cuisine et d'aménagements de maison. C'est lui qui faisait le règlement et surveillait de près son observation. Quand la première fois après quelques semaines le R. P. Clauss revint en passant nous voir, Mère Adeline eut une crise de larmes comme toute réponse. Mère Adeline était une personne distinguée, depuis longtemps supérieure des grands pensionnats de leur couvent, habituée à manier les grandes jeunes filles, habituée à organiser les maisons. Mais à côté du R. P. Onfroy son rôle était de s'effacer car en ce temps-là il avait un sens exagéré de ses responsabilités et n'en laissait à personne d'autre. Aussi Mère Adeline n'avait jamais vu des jeunes filles menées comme nous l'étions, elle en pleurait bien des fois. Mère Adeline comprenait rapidement notre situation. Avec bonté et un dévouement inlassable elle nous apprit le français et nous redit l'essentiel des enseignements du R. P. Onfroy. Les premiers quinze jours après son arrivée elle avait été mise en garde autant contre Sr Eugénie que contre tout ce groupe des *Alsaciennes* mais au bout de quelques semaines elle avait bien compris ce qu'il y avait. Elle était *une femme* et ne se laissait pas influencer par le *petit clan de Sr Marguerite.* Aussi ces quelques sœurs supportaient difficilement Mère Adeline et lui causèrent bien des petits ennuis auprès du R. P. Onfroy.

Au départ du R. P. Clauss ce fut le R. P. Finck qui fut nommé aumônier à Jouy-aux-Arches. C'est bien grâce à sa compréhension, ses bons conseils, son surnaturel soutien que Mère Adeline et tout le groupe des *Alsaciennes* nous pûmes tenir pendant ces premiers six mois. Il eut, lui aussi, bien à souffrir pendant cette période.

Et Sr Eugénie était pendant ce temps à Bouzonville inquiète de cette prolongation et de ce grand silence. Vers le 20 mai elle reçut une lettre du R. P. Onfroy lui disant de la part de Mgr Le Roy que pour rentrer il fallait qu'elle soit bien remise au point de vue santé et disposée de se mettre dans le rang sans conditions, que d'ailleurs il lui écrirait dans quelques jours pour

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

fixer le jour ! Et nous à Jouy nous étions tout aussi inquiètes de cette prolongation, nous n'osions même pas demander de ses nouvelles ou nommer seulement son nom. Le 31 mai elle reçut une lettre du R. P. Onfroy lui disant de ne plus revenir ; elle alla tout droit à Neufgrange avec la lettre, les pères en furent indignés et lui dirent de la déchirer et de rentrer tout droit à Jouy et si le R. P. Onfroy ne la recevait pas de revenir à Neufgrange et qu'eux se chargeraient de l'affaire. Sr Eugénie prit l'express pour Metz et arriva le soir même à Jouy. C'est moi qui la vis arriver et en avertissai Mère Adeline qui appela le R. P. Onfroy. Celui-ci après un geste de surprise se ressaisit et Sr Eugénie lui dit simplement : « Mon Père, vous m'aviez donné une prolongation d'un mois qui est terminée aujourd'hui, alors je rentre ». Le R. P. Onfroy pensa que sa lettre envoyée le matin n'avait pu être arrivée qu'après son départ de chez elle, et n'en parla plus. Sr Eugénie n'en parla plus non plus, même pas à moi, ce sont les pères de Neufgrange qui ont raconté plusieurs années après la chose[18].

Elle se mit humblement et simplement dans le rang. Mère Adeline s'aperçut rapidement que les craintes qu'elle avait eues pour le retour de Sr Eugénie n'étaient nullement fondées, qu'elle n'avait absolument rien d'une déséquilibrée comme on avait voulu lui faire croire, que Sr Eugénie était une personne extrêmement droite, simple et généreuse, elle comprit bien ce caractère énergique, spontané à réactions franches et sans détour. Avec dévouement et une bonté toute maternelle elle lui aida à travailler son caractère et à passer ce douloureux cap de Jouy[19]. Sr Eugénie lui garda toute sa vie une

---

18. Dans son journal, Sr Eugénie, sur certains points, présente les choses de façon un peu différente, mais certaines circonstances sont évoquées de façon très succincte. « 2 mai 1922. Je devais rentrer à Jouy, une lettre du R. P. Onfroy m'avertit que mes vacances sont prolongées jusqu'au 31 mai. Je me rends à Neufgrange. Là, j'apprends que l'intention de cette prolongation est peut-être de ne plus me reprendre dans l'œuvre. Mon Jésus, je me fie à vous. » « 15 mai 1922. (...) Je viens d'écrire une lettre à Sa Grandeur Mgr Le Roy et une autre au R. P. Onfroy. Que me réserve leur réponse ? Je ne le sais. Mais, mon Dieu, ce sont des réponses desquelles dépend mon avenir. Cependant mon cœur est prêt à tout... tout... tout. Ils ont été si bons pour moi ! Je leur dois tant de bienfaits ! Cependant en retour je ne puis leur donner que mes faibles prières. Mon Dieu, vous connaissez toute ma bonne volonté. Je laisse mon passé et mon avenir entre vos mains... » Le 20 mai 1922, à la fin d'une longue méditation elle écrit seulement : « Réponse aujourd'hui de Mgr Le Roy. » ... « 31 mai 1922. Retour au noviciat en ce dernier jour de mai (voir lettre P. O. le 1 mai 1922). »

19. « 2 juillet 1922. Retraite du mois de juillet. Un mois de passé ! Je suis heureuse, je suis contente ! Pendant ce mois je me suis donnée la peine de bien faire ce que mes supérieurs me demandent. Non, cela ne me coûte pas d'obéir, je le fais avec plaisir. Le noviciat me sanctifie, me donnera, avec la grâce de Dieu, des forces pour l'avenir. J'ai reçu de bien grandes grâces ce mois-ci. En m'humiliant de cette façon Jésus me rend au centuple les sacrifices que je fais par amour pour lui et pour sa plus grande gloire. » Plus tard, à l'occasion d'un changement de charge (elle avait assuré la charge du repassage pendant 6 mois 1/2 et on la nommait auxiliaire et sacristine... Elle supportera mal ce changement) et, la même

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

grande et affectueuse reconnaissance. Dans une lettre du 22 mars 1926, Mère Adeline donne ainsi son appréciation sur Sr Eugénie à un père : « Sr Eugénie : âme droite, généreuse, intelligente ; capable et habile à tous les ouvrages. Son naturel ardent et ses âpretés de caractère la faisait souffrir. Dieu s'en servait pour aider à cette âme à creuser plus bas le fondement de sa vie spirituelle et celui de son œuvre pour laquelle elle a tout offert. Elle s'est beaucoup travaillée, s'est humiliée sans pitié et a été quasi héroïque dans certains actes de charité et de pardon[20]... »

Et le R. P. Onfroy ? Pendant quelque temps il tenait Sr Eugénie très à l'œil. Mais déjà vers le mois d'août ses sentiments envers elle changèrent. Après avoir manié lui-même pendant quelque temps ce groupe *petit clan* et que Sr Marguerite Bourgès lui avait déclaré un jour : « Je ne vous ai jamais aimé, mon Père, ensuite je vous détestais et maintenant je vous hais », et avait écrit à Mgr Le Roy contre lui, il comprit que dans tous ces racontars sur Sr Eugénie, il y avait quelques mois, il devait y avoir eu au moins pas mal d'exagérations et peut-être des fausses interprétations de ses paroles et actes. Il comprit combien elle devait être meurtrie et blessée. Dans la correspondance qui s'établit ensuite entre lui et Sr Eugénie on voit bien le climat de confiance qui y règne ainsi que l'estime mutuelle.

Et M^elles^ Dufay et Lésur : Melle Dufay avait donc eu un premier contact avec Sr Eugénie lors de la visite d'une maison à acheter à Sarrebourg en décembre 1921 et qu'elle fut déconcertée par le parler allemand. C'était en même temps la période où les plaintes du *petit clan* arrivèrent chez Mgr Le Roy. Dans un rapport de Sr Élisabeth Gilliéron, qui avait été dirigée par le R. P. Piacentini et au départ de celui-ci pour le Canada, adressée par lui directement à Mgr Le Roy, qu'elle vit assez régulièrement, Sr Élisabeth raconte que dans une de ses visites il lui parla de Melle Dufay et dit : « Il faut que l'Institut soit français ; j'ai du reste sous la main une personne remarquable à tous points de vue... et tout indiquée pour prendre l'affaire en main. »

---

journée, constatant qu'on avait changé le nom d'un dortoir, elle confiera à son journal : « Lorsque je dirigeais la maison, j'avais nommé ce dortoir *Saint-Joseph* pour une bonne raison et voilà bien le plus dur sacrifice à faire. (...) J'ai vu se faire bien des changements dans cette maison, mais aucun ne me coûta autant que celui-là... » (18 février 1923). Avec notre mentalité actuelle, ne jugeons pas trop vite que la cause est dérisoire : en milieu fermé, comme peut l'être un *noviciat*, bien des choses changent de proportions.

20. Et Sr Eugénie avait Sr Adeline en grande estime et lui était très reconnaissante : « Sa grande humilité, sa parfaite connaissance de la vie religieuse me la font apprécier de plus en plus. Que de fois, mon cœur soumis à tant d'épreuves a su trouver auprès de son cœur toujours aimable et compatissant la force nécessaire pour marcher de l'avant. » Extrait de la lettre de Sr Eugénie à la Supérieure générale de Saint-Jean de Bassel, le 30 décembre 1922.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

De fait, quand Melle Dufay vint à Jouy-aux-Arches le 24 février 1922, elle montra à Sr Eugénie une liste de noms d'aspirantes déjà acceptées pour une prochaine rentrée, puis à toute occasion elle dit : « Mgr Le Roy est d'avis que nous fassions comme ci, comme ça... » Ce qui nécessairement devait aboutir à une espèce d'antagonisme. De plus elle arriva le 24 février en pleins travaux d'installations, la maison en désordre de plâtrages, peintures, déballages, tout le monde en fièvre dans le travail à finir pour le milieu de mars. En plus les sœurs présentes étaient surtout des *Alsaciennes* qui ne savaient pas le français et parlaient l'allemand. Rien n'était réglé ; là-dessus vinrent les racontars du *petit clan* qui entoura Melle Dufay et Melle Lésur, et leurs insinuations eurent vite fait de faire considérer Sr Eugénie comme une *pauvre fille*, une *déséquilibrée.* Dans ces circonstances quelle autre impression pouvaient-elles avoir et on comprend que Melle Lésur ait pu dire à Mgr Le Roy dans sa prochaine visite à Jouy *quelle aventure.*

Tandis que chez Mère Adeline et le R. P. Onfroy se fit assez rapidement, au contact personnel de Sr Eugénie, le rétablissement de la situation et du jugement, Melle Dufay demeura toute sa vie sous l'effet de sa première impression ; pour elle Sr Eugénie était simplement *une pauvre fille.* Un contact de relations de confiance ne s'établit jamais. Sr Eugénie avait pour elle tout le respect qui lui était dû comme supérieure majeure, mais elle souffrit jusqu'à sa mort de son attitude à son égard.

Cette attitude était d'ailleurs bien connue de toutes les sœurs de l'Institut. On n'osait guère évoquer en sa présence le nom ou le souvenir de Sr Eugénie sans qu'elle en paraissait visiblement contrariée et finit toujours par conclure *cette pauvre fille.*

Vers la fin de sa vie il se fit cependant en notre chère Mère Michaël un revirement de sentiments à l'égard de Sr Eugénie. En répondant aux vœux de fête pour la saint Michel, le 29 septembre 1959, elle écrit une lettre à la Révérende Mère Générale qui fut Mère Laurence Brosse, que voici : « 30 septembre 1959 – Nogent-sur-Marne, Seine – Ma bien chère Révérende Mère, ma bien chère Sœur Assistante, mes bien chères Sœurs du Conseil, Je suis confuse du souvenir que vous gardez à votre vieille Mère Michaël qui a fait si peu pour vous ! Je ne sais pourquoi je sens le besoin de vous ouvrir mon cœur. J'obéis à l'Esprit-Saint. L'an dernier en arrivant à Nogent, nos voisines, les chères carmélites, me demandèrent de leur parler des débuts de l'Institut. je le fis en toute simplicité et vérité : *Je n'y suis pour rien,* leur dis-je, *car j'avais toujours pensé à la vie bénédictine contemplative en pays de mission, à tel point que mon bien-aimé frère avait composé une chanson*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

sur les désirs de sa petite sœur. L'initiative de la fondation remonte donc à nos chères sœurs lorraines... Signé : Sr Marie-Michaël, cssp.

Tout est bien qui finit bien, mais ceci Sr Eugénie ne le vit que du haut du ciel, tandis que jusqu'à sa mort elle ne connut que l'écrasement. Quand elle rentra de Bouzonville le 31 mai 1922 elle put constater qu'elle était *remplacée.* Quand Mgr Le Roy vint à Jouy, les questions d'organisation de l'Institut se traitèrent désormais avec Mère Michaël Dufay et le R. P. Onfroy et qu'en somme elle était désormais tout juste tolérée dans son *œuvre.*

Aujourd'hui après 45 ans quand je pense à ces premiers mois de Jouy-aux-Arches je me demande encore comment ce fut possible qu'une pareille confusion ait pu se produire, sinon que ce fut *diabolique.*

Il y eut bien des fautes d'inexpérience, défauts psychologiques, des manques de connaissance de la psychologie féminine surtout. Les quatorze mois d'attente de Farschwiller avaient été épuisants autant pour Sr Eugénie que pour tout le groupe. La présence de Marguerite Bourgès était nuisible de toute façon, et comment expliquer cette remise d'une réglementation sérieuse, d'un mois à l'autre pour l'ouverture du *noviciat*, cette hâte ensuite pour l'installation de Jouy qui demanda un travail de six semaines de jour et de nuit à des jeunes filles de vingt ans et au-dessous, l'arrivée des nouvelles postulantes au milieu des travaux d'installation, ce père qui ne sut faire la part des choses dans les confidences d'une femme démontée, les racontars de deux ou trois sans qu'on ne demande jamais aucune explication ni à Sr Eugénie ni à aucune du groupe des *Alsaciennes*, cette interprétation des énervements ou sautes d'humeur du caractère de Sr Eugénie comme *comportement et mœurs allemands,* ce froissement qu'éprouvaient quelques unes à entendre parler allemand ; comment expliquer que sous prétexte que l'Institut devait être français nous fûmes traitées d'*allemands ennemis* nous qui avions voulu que la fondation fusse un *merci* de la Lorraine à Dieu et à la France ? ... Aujourd'hui, avec l'évolution plus internationale il est possible que cela ne se reproduirait plus, mais dans les années qui suivirent la guerre de 1914-18 les sentiments étaient loin d'être internationales (*sic*) et il n'était pas rare de s'entendre appeler *boche* ou même qu'on grinça des dents. Ce que Sr Eugénie put souffrir de tout cela. Et les conséquences de cet ensemble de circonstances furent terribles pour Sr Eugénie et qui se traduisirent par la *mise de côté* jusqu'à sa mort et au-delà[21].

21. Une grande partie de ce paragraphe est difficile à lire, mais on peut en comprendre le sens et il nous a paru préférable de transcrire cette partie du manuscrit comme les autres, sans y apporter de corrections.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France



12 octobre 1922 : prise d'habit
À droite de Mgr Le Roy: Sr Eugénie – À gauche du P. Onfroy : Sr Elise
Derrière Mgr Le Roy : Mère Adeline.

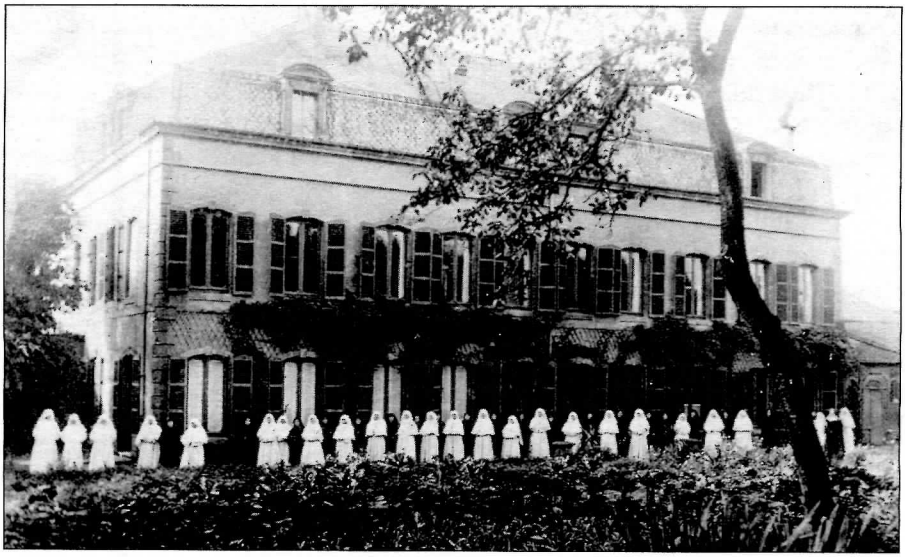

Photos : Arch. Sœurs Spiritaines

Jouy-aux-Arches, 25 octobre 1924

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Si tout n'est pas voulu de Dieu, il le permet cependant. Il fallait que ces circonstances se produisent afin qu'elle soit broyée.

Au bout de six mois environ, les *Alsaciennes* arrivèrent à s'exprimer suffisamment en français pour se faire comprendre et la vie devint plus facile. On s'habitua aussi mieux les unes aux autres. Notre bonne sœur Élisabeth nous dit de temps à autre : « Vous voyez, mes pauvres sœurs, quand on ne peut pas se parler et se comprendre, tout se complique. » Des malentendus se produisirent beaucoup moins. Et on prépara dans la ferveur la *prise d'habit.*

Le R. P. Pascal prêcha la retraite et le 12 octobre eut lieu la prise d'habit[22], présidée par Mgr Le Roy, mais dans la stricte intimité.

Sr Eugénie Caps devint Sr Marie-Eugénie,
moi je devins Sr Marie-Elise,
Sr Victoire Clément devint Sr Marie-Benoît,
Sr Frieda Anna devint Sr Madeleine,
Sr Joséphine Libis devint Sr Joséphine,
Sr Jeanne Deprez devint Sr Paul,
Sr Marie Prim devint Sr Marie-Pierre,
Sr Marguerite Bourgès devint Sr Dominique,
Sr Philomène Wild devint Sr Marie-Philomène,
Sr Anne Siegler devint Sr Marie-Anne,
Sr Yvonne Dufay devint Sr Michaël,
Sr Nelly Lésur devint Sr Jeanne d'Arc
Sr Elisa Gilliéron devint Sr Elisabeth,
Sr Arcade Coutton devint Sr Antoinette,
Sr Geneviève Foreau devint Sr Geneviève,
Sr Marie-Odile Klein devint Sr Louis de Gonzague,
Sr Marguerite Belmer devint Sr Marguerite-Marie,
Sr Françoise Fraboulet devint Sr Anna,
Sr Louise de Beaumont devint Sr Louise,
Sr Alphonsine Weber devint Sr Alphonsine,
Sr Marthe Réaux devint Sr Marthe,
Sr Claire Pipeau devint Sr Claire,

22. Au début de ses notes de retraite (du 5 au 12 octobre 1922), Sr Eugénie précise : « Retraite pour la prise d'habit (blanc) et commencement du *noviciat canonique*... Retraite prêchée par le Rév. Père Pascal (spiritain). » L'équivoque est donc bien levée désormais (peut-être depuis quelque temps ?) sur la question de postulat ou de noviciat.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le 4 octobre, avant la retraite, était rentré un groupe de 13 postulantes : Sr André Schrick, Sr Maria Viers, Sr François-Xavier Blin, Sr Edouard-Joseph Crépon, Sr Alexandre Bleu, Sr Augustin Ferrenbach, Sr Odile Arnold, Sr Thérèse de l'E. J. Schaub, Sr Agnès Winz, Sr Adeline Hoffer, Sr Bernard Bimboës, Sr Crescence, Sr Angélique Frey.

Quand Mgr Le Roy se vit entouré des 22 novices vêtues de blanc et des 13 postulantes avec leur mantille noire, il était au comble de la joie et reprit courage car lui aussi avait suivi l'évolution des premiers mois à Jouy avec inquiétude.

Sr Eugénie ne dit rien de ce jour dans son cahier. On comprend aisément que les visites de Mgr Le Roy étaient une source de souffrances pour elle. Quoique dans ses écrits, ses lettres et rapports elle manifesta toujours le plus grand respect et une grande reconnaissance de tout ce qu'il fit pour son *cher Institut.*

Après cette prise d'habit le R. P. Finck dut se retirer et fut remplacé par le R. P. Husser.

Le 6 janvier 1923, Mère Adeline avait invité, pour fêter l'anniversaire de la fondation, sa Supérieure générale de Saint-Jean de Bassel et Mme Meyer, de Farschwiller. Elle avait voulu nous faire une surprise, mais mal lui en prit. Le R. P. Onfroy déclara : « Quel anniversaire ? Farschwiller n'existe pas pour moi. » Il n'eut pour la R^de^ Mère Générale même pas l'égard de politesse de retarder la grand-messe de quelques minutes et fit commencer celle-ci pendant qu'elle saluait Mère Adeline à la porte d'entrée ; et pour Mme Meyer il ne permit pas que le groupe de Farschwiller la salua en dehors de Sr Eugénie. Elle passa sa journée à la chapelle et dans le corridor, le parloir étant occupé par ailleurs. Heureusement que le P. Husser était là pour sauver la situation ou du moins l'atténuer. Mme Meyer fut hors d'elle de cette réception ; et la R^de^ Mère Générale comprit bien des choses. Mère Adeline pleura une fois de plus le soir quand tout le monde fut parti, et nous aussi, ce soir-là, nous pleurions en silence.

Puis, au cours des mois suivants, un jour Sr Anna Fraboulet reçut d'une amie une brochure : *Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit,* par Mgr Le Roy. A la récréation elle l'apporta et la passa à la Mère Adeline qui y lut ceci : « ... Or, à ce moment même, quelques jeunes et vaillantes chrétiennes, en Lorraine, en Normandie, à Paris, ailleurs encore, se sentaient pressées de consacrer leur vie aux missions, dans un institut nouveau qu'elles entrevoyaient vaguement comme exclusivement voué à l'apostolat lointain. Leurs lettres se rencontrèrent à la maison mère des Pères du Saint-Esprit et

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

c'est ainsi que la nouvelle société est née, sans pour ainsi dire, ni fondateur ni fondatrice ; seul l'Esprit-Saint paraît l'avoir fait surgir au moment précis où la nécessité s'imposait... Mais déjà les premières postulantes s'étaient réunies, en mars 1922, à Jouy-auxArches... »

Il s'en suivit d'abord un silence de stupeur, puis une exclamation générale : « Est-ce possible ! » Sr Eugénie se pencha vers moi et dit douloureusement : « Mise de côté[23] ! »



Photo : Arch. Sœurs Spiritaines

Jouy-aux-Arches, quartier de l'église

(Voir aux pages suivantes une annexe sur le Père François Onfroy.)

23. Dans son journal, Sr Eugénie ne s'exprime pas explicitement sur cet incident. C'est à cette époque qu'elle écrit : « Pour le moment, saint Joseph, je ne dis pas trop, car l'on ne me croit pas tout de même ; mais, avec Jésus et Marie, vous savez comment votre enfant travaillait au sujet de cette œuvre. Je sais moi que mon intention était droite et sincère et que j'ai fait tout mon possible. Peu importe cependant car je n'ai travaillé que pour Dieu ! Moi, je me résigne à tout. La vérité sortira un jour, j'ai confiance en Dieu... » (Le 11 mars 1923).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le Père François Onfroy (1873-1945)

Etant donné le rôle important joué par le P. Onfroy auprès des spiritaines, il n'est pas inutile de donner quelques détails sur sa vie et sa personnalité. Le texte suivant est composé d'extraits d'une notice biographique (inédite) rédigée à l'époque par le P. Auguste Brault. On trouvera peut-être que certaines descriptions ou appréciations y sont sévères... mais pourquoi édulcorer ce qui paraissait évident à un confrère qui avait bien connu celui dont il parlait ?



François Onfroy, né à Granville le 19 juin 1873, fit ses études secondaires à Mortain, alors petit séminaire du diocèse de Coutances. A la fin de son grand séminaire il fut ordonné prêtre le 29 juin 1896 et nommé vicaire à Notre-Dame du Vœu, à Cherbourg. Il entra au noviciat de la congrégation du Saint-Esprit (en octobre 1898) où son sacerdoce et sa pratique du ministère en faisait un vétéran, un père parmi de grands enfants ; hors du rang, il manqua l'occasion d'acquérir ce qui lui fit défaut toute sa vie, l'esprit d'équipe et l'âme communautaire. Le 10 octobre 1899 il fit profession et sa consécration à l'apostolat : il reçut son affectation comme professeur à l'école apostolique de Seyssinet (Isère). Il fit ses vœux perpétuels en avril 1902. A cette occasion, on signale son grand dévouement, sa facilité de travail, l'excellente impression qu'il fait partout ; avec cette restriction : il est porté au scrupule et, par suite, un peu soupçonneux.

Au début de l'année 1904, après la fermeture de Seyssinet, il accompagna l'école, réfugiée à Suse (Italie), mais, en octobre 1905, fatigué (*neurasthénié au plus haut degré*, dit son supérieur), il prit six mois de repos à Paris, après quoi il rejoignit Suse où, en fait, il ne séjournait guère. Le Bulletin général de mai 1914 indique : « Le P. Onfroy, dont Suse est le port d'attache, parcourt la France, la Suisse, l'Italie pour y prêcher la parole de Dieu et recruter des vocations... »

Notre prédicateur n'avait pas cette éloquence sonore, propre à haranguer les foules populaires. Sa voix de ténor léger, sa parole onctueuse, son élocution paisible, ses développements pieux, empreints parfois de subtil mysticisme, étaient plutôt appropriés aux auditoires dévots des écoles religieuses et des couvents.

A la fin de 1917, le P. Onfroy fut rattaché à la maison mère. Toujours adonné à la prédication, il se demandait, avec peu d'espoir : « Mes désirs de mission, plusieurs fois rappelés, le bon Dieu en exigera-t-il le sacrifice perpétuel ? »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En mai 1922 il fut nommé mandataire de Mgr Le Roy auprès de la *future société des Sœurs missionnaires du Saint-Esprit,* à Jouy-aux-Arches[a].

On peut se demander la raison de ce choix ; un ancien missionnaire chevronné semblait plus indiqué ; il y en avait de capables, savants et pieux, pleins d'expérience ; plus d'un aurait accepté volontiers. Le fondateur, administrateur avisé[b], considéra sans doute qu'il fallait avant tout un prêtre longuement entraîné au ministère auprès des religieuses, spécialiste expérimenté des âmes féminines et, ce qui ne pouvait nuire, d'une allure distinguée, adaptée à l'emploi. Malgré l'allure volontiers virile de nos sœurs, un *broussard* risquait de faire figure d'éléphant dans un magasin de porcelaine.

L'aumônier fut très sensible à la marque de confiance qui lui était donnée. Après une année passée à Jouy-aux Arches, il devint en 1923, responsable de la nouvelle communauté de Béthisy[c].

Le 29 octobre 1925, il s'embarqua à Marseille, avec six Sœurs spiritaines destinées à la mission de Minlaba au Cameroun. Le séjour au Cameroun ne dura que trois mois, mais au retour de cette croisière au soleil, Béthisy paraissait morne. Le grand voyage avait surexcité dans le subconscient de l'explorateur improvisé, ce besoin de changer souvent d'endroit, qu'on nomme irrévérencieusement *la bougeotte.* Il obtint de reprendre sa vie errante de prédicateur. Même sa nomination de supérieur de Ruitz, en 1932, ne parvint pas à le fixer : il fut de nouveau rattaché à la maison mère en 1935. Au début de la guerre de 1939-1945, il est en Savoie. Après un court passage à Mortain, et quelques semaines à Saint-Pierre-la-Cour (Mayenne), où il s'est rendu à la demande de Sr Michaël, la maladie (il est paralysé des membres inférieurs) l'obligea à renoncer à ses prédications.

Le 25 mars 1944 il se retira à Langonnet. Il s'y trouve comme cloué sur la croix, en proie à des douleurs lancinantes qui ne lui donnent de répit ni le jour ni la nuit. Impotent, dépendant, il se montrait *étonné* : étonné de ne plus pouvoir marcher, étonné de ne pas guérir, avec tous les soins qu'on lui prodiguait, étonné de sentir sa tête se vider... A la fin, la dernière phrase qu'il put articuler distinctement fut pour dire : « Je suis étonné... de ne pouvoir plus parler ! »

Du moins il eut la consolation de célébrer le saint sacrifice juqu'au dernier jour. Enfin il s'éteignit avec calme, le 10 juin 1945, pour reposer en paix.

(Les Sœurs missionnaires du Saint-Esprit... : suite et fin dans la prochaine livraison.)

---

[a]. *BG,* t. 30, p. 611.

[b]. Mgr Le Roy. Dans sa notice, rédigée en 1945 ou 46, l'auteur considère donc encore Mgr Le Roy comme *fondateur* des spiritaines.

[c]. Il dirigea effectivement la maison, les Sœurs de Saint-Jean de Bassel n'ayant pas accepté d'y envoyer une maîtresse des novices, comme elles l'avaient fait à Jouy-aux-Arches.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

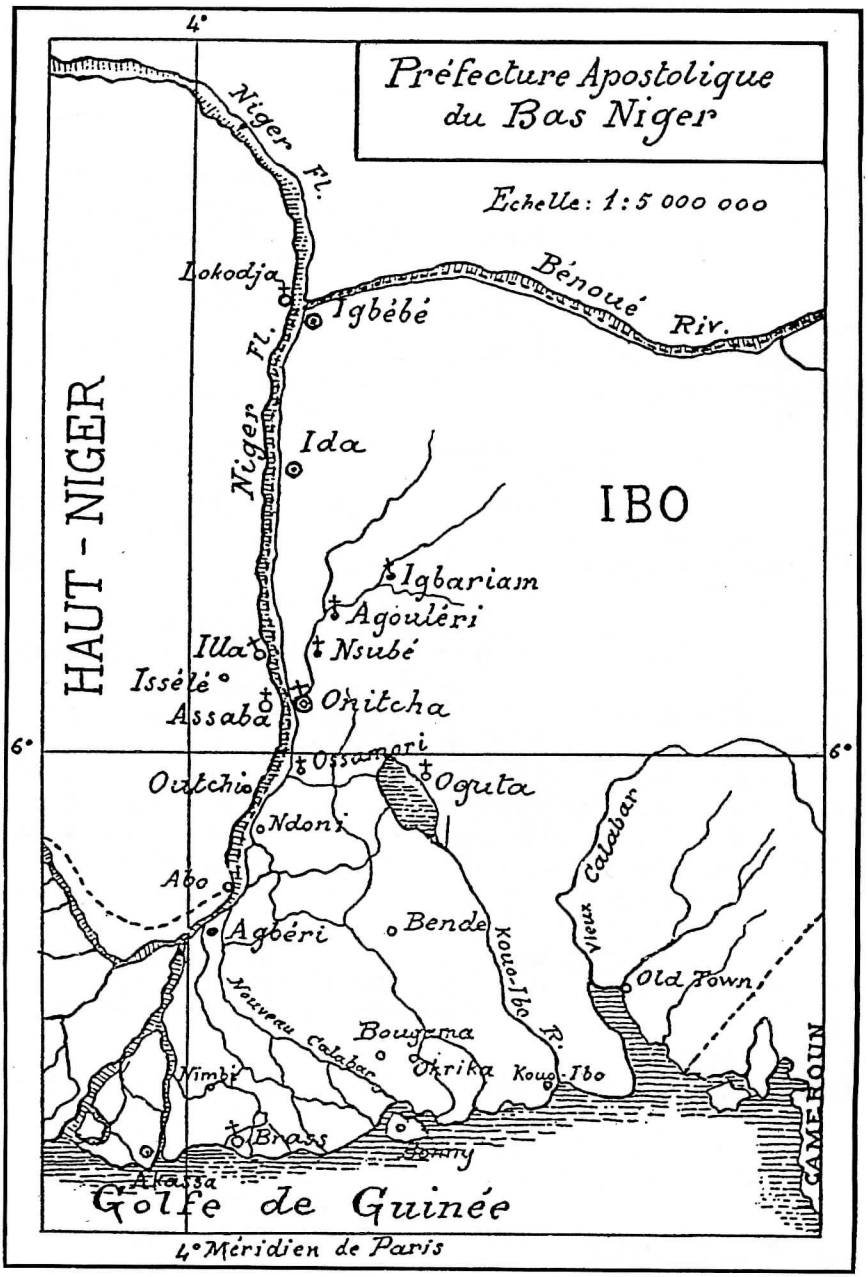

Les Missions Catholiques, n° 1686, septembre 1901, p. 467

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 74 à 93.

Mgr Joseph Shanahan (1871-1943). Un missionnaire qui aimait les Africains.

*Luke Mbefo**

Le jour de Noël 1943, celui que l'on considère comme le fondateur de la chrétienté au Nigeria, à l'est du fleuve Niger, mourait dans la très lointaine Nairobi, au Kenya. Ce serait faire preuve d'une énorme ingratitude nationale que d'oublier quelqu'un de ce calibre, car, d'une manière ou d'une autre, dans cette partie du Nigeria, nous sommes tous les héritiers de son action missionnaire et éducative.

Un adage populaire dit : *ndi Igbo ama eze* : *les Igbo ne connaissent pas de rois*. On y recourt pour justifier le maintien des pratiques coutumières. Les Igbo n'ont ni monuments ni documents qui témoignent des initiatives et des réalisations individuelles. Les personnalités qui ont marqué notre histoire ont perdu leur visage, englobées qu'elles sont dans la mémoire collective évoquée à travers des proverbes et des coutumes. Lorsque des gens veulent donner à leur discours authenticité et autorité, ils disent : *Comme nous ont dit nos pères... Comme ont fait nos ancêtres.*

---

* Luke Mbefo, spiritain, du Nigeria, est actuellement professeur de théologie dogmatique à la *Spiritan International School of Theology* (SIST) d'Attakwu, Enugu (Nigeria). Docteur en théologie de l'Université Grégorienne de Rome (il est ancien du Séminaire français), il dirige le *Nigerian Journal of Theology*. L'article reproduit ici est la traduction de celui qu'il a fait paraître dans *AFER, African Ecclesial Review,* de décembre 1994, p. 332-349. La traduction a été faite par Bede Ukwuije, CSSp ; elle a été révisée par la rédaction et pourvue de notes supplémentaires, nécessaires pour les lecteurs francophones.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Repères biographiques

Né à Glankeen (comté de Tipperary, Irlande) en 1871, Joseph Shanahan entre à 12 ans au collège de Rockwell, tenu par les spiritains. L'année suivante, il part poursuivre ses études en France, toujours dans des écoles spiritaines, à Beauvais (Oise), puis à Cellule (Puy-de-Dôme). Il ne rejoindra l'Irlande qu'après ses années de collège, de noviciat et de philosophie, à l'âge de 25 ans. Il fait profession dans la congrégation du Saint-Esprit, à Rockwell, en 1898 et reçoit l'ordination sacerdotale en 1900.

Après deux ans de professorat à Rockwell, il obtient son obédience pour le Nigeria, où il arrive en novembre 1902. Dès 1905, il succède au P. Lejeune comme préfet apostolique du Bas-Niger (Onitsha). Sa principale préoccupation est de créer, entretenir et développer les écoles, attentif à former un personnel enseignant de qualité. En 1919, il subit, à Dublin, une grave opération.

A peine remis, il entreprend, en Irlande et en France, une tournée, à la recherche de personnel missionnaire. Mais ses efforts ne sont guère couronnés de succès, à son grand désespoir. Nommé vicaire apostolique, il reçoit l'ordination épiscopale le 6 juin 1920, au collège Saint-Patrick, à Maynooth, qui est le grand séminaire national d'Irlande.

De retour au Nigeria, il fonde la congrégation des sœurs missionnaires du Saint-Rosaire. Depuis quelques années il a des troubles de la vue : en juillet 1926, il est à Paris où il consulte des spécialistes des yeux, sans obtenir d'amélioration. Rome lui donne alors un coadjuteur, Mgr Charles Heerey.

En 1930, Mgr Shanahan ordonne son premier prêtre igbo, l'abbé John Anyogu, qui deviendra plus tard évêque d'Enugu. En 1932, il démissionne de sa charge et se retire en Irlande.

En 1938, à l'invitation de Mgr Heffernan, il se rend à Nairobi (Kenya) où il meurt le 25 décembre 1943.

Treize ans plus tard, son corps est ramené au Nigeria, à Onitsha : il repose dans la cathédrale.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le contact avec l'Occident a amené les Africains à revoir leur préférence traditionnelle pour l'anonymat commun, en faveur d'un accomplissement individuel. Doté de liberté, l'individu est responsable de ses décisions, de ses actions et de ses initiatives. Il ne sera plus perdu dans la foule sans visage, si forte que soit la pression du clan *(Umunna)*. Quand ce fossé culturel entre l'héritage traditionnel et les convictions nées de l'ouverture aux autres cultures a été comblé, on peut alors reconnaître la part prise par les individus à l'histoire commune des hommes. Du coup, des personnalités, comme celle de Mgr Shanahan, dont le travail au milieu de nous a fait de nous des nigérians différents de nos ancêtres[1] et dont les os reposent parmi nous, ne seront plus ignorées comme s'ils n'avaient jamais existé, ni considérées comme de simples hommes ordinaires. Mgr Shanahan fait partie de ces individus qui méritent d'être honorés.

Témoignages de la grandeur de Mgr Shanahan

Citons quelques jugements émis à son propos : 1) – John P. Jordan, confident et premier biographe de Shanahan, écrit : *C'est le plus éminent missionnaire irlandais depuis Colomban*[2]. Le même auteur cite encore, en l'approuvant, le jugement de l'historien anglais David Matthew : *On ne voit aucun autre missionnaire dont l'impact sur l'Afrique ait égalé celui de Joseph Shanahan en ce XXe siècle*[3]. 2) – *Shanahan n'a pas seulement marqué la destinée d'une tribu, les Igbo ; il a contribué à changer l'histoire de toute l'Afrique. Une nouvelle ère a commencé dans les missions en Afrique avec Mgr Shanahan*[4]. 3) – Forristal, dans son excellente réhabilitation de la place de Shanahan dans l'histoire igbo, intitulé symboliquement, *The Second Burial of Bishop Shanahan* (La seconde inhumation de Mgr Shanahan)[5], affirme sans aucune hésitation : *Shanahan fut le père du peuple igbo et peut-être des autres peuples africains, car c'est l'homme qui leur apporta la foi.*

---

1. L. MBEFO, « Nigeria's Twofold Heritage », in *Bigard Theological Studies,* Vol. 2, n° 2 (1986).
2. Saint Colomban (540-615), moine et prédicateur irlandais, fondateur de monastères dans l'Europe entière.
3. J.P. JORDAN, *Bishop Shanahan of Southern Nigeria* (Ebo presse, Dublin, 1971, p. IX. Voir aussi D. FORRISTAL, *The Second Burial of Bishop Shanahan,* Veritas, Dublin, 1990, p. 269.
4. DONOVAN cité par J.P. JORDAN, *op. cit., eod. loc.*
5. Décédé à Nairobi (Kenya) en 1943, Mgr Shanahan fut ramené au Nigeria et solennellement inhumé pour la seconde fois dans la cathédrale d'Onitsha, le 23 janvier 1956.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Il fut leur apôtre, leur prophète, leur fondateur spirituel. Il faisait partie de la grande compagnie des patriarches. Il a fait pour le peuple du Sud du Nigeria ce que Patrick fit pour le peuple d'Irlande[6].

Ces jugements positifs venant de non-Africains ont rencontré l'approbation d'écrivains et d'intellectuels africains. L'image de Shanahan s'est agrandie au delà de l'appréciation du peuple igbo sur lui. Il est devenu une figure mondiale grâce à son action sur le peuple du sud du Nigeria, cette terre qui fut re-baptisée *Le Pays de Shanahan*[7].

Mgr Anthony Nwedo (spiritain), ancien évêque de Umuahia, pense à Shanahan comme aux Apôtres sur la montagne de la transfiguration. Le charme de leur première rencontre l'accompagne encore aujourd'hui après de longues années. La biographie de Shanahan, *The Second Burial,* est devenue source de force et de consolation pour l'évêque retraité dans son dur travail de fondateur de congrégations religieuses. Voici ce qu'il dit de Shanahan : *Il mérite d'être appelé le saint Patrick du pays igbo*. On peut l'appeler vraiment *l'apôtre du Sud Nigeria*[8]. Selon Ayandele, « Mgr Shanahan était peut-être le plus grand évangéliste que les Igbo aient jamais vu. Ce brave prêtre irlandais... allait de village en village à pied, mangeant la nourriture des gens, partageant avec eux le même toit, et leur parlant dans une langue qu'ils pouvaient comprendre. Profondément impressionné par l'instinct religieux des Igbo, il a vu que leur religion avait besoin non pas de destruction mais de transformation... La connaissance que Shanahan avait de la religion igbo a contribué sans aucun doute à l'étonnant recul des missions protestantes devant les catholiques en pays igbo, malgré le fait que les premiers avaient précédé les seconds de quarante années[9]. »

Ayandele fait allusion ici à la période pré-œcuménique de compétition entre les différentes communautés chrétiennes, celle qu'on a appelé *the scramble for the African soul, la lutte pour l'âme africaine*[10] bien étudiée par F.K. Ekechi[11]. Selon Enemuo, officiel protestant haut placé dans le domaine

---

6. FORRISTAL, *op. cit.,* p. 270. Saint Patrick (v. 389-461), apôtre de l'Irlande qu'il évangélisa à partir de 432.
7. JORDAN, *op. cit.,* p. XI.
8. Entretien avec Mgr Nwedo, dans sa maison de retraite à l'extérieur d'Umuahia, le 1er juin 1993.
9. E.A. AYANDELE, *The Missionary Impact on Modern Nigeria,* 1857-1914, Ibadan History Series, Longman, 1966, p. 265.
10. E.O. EGBOH, dans sa préface au livre de V.A. NWOSU, *The Laity and the Growth of the Catholic Church in Nigeria,* African Publishers, Onitsha, 1990, p. X.
11. F.K. EKECHI, *Missionary Enterprise and Rivalty in Igboland, 1857-1914,* Frank Cass, London, 1972, chapter IV et VII.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de l'éducation, les protestants sont d'accord pour dire que s'il y avait eu compétition pour la première place, les catholiques auraient remporté le trophée : « Si, aujourd'hui (1950), le gouvernement obligeait toutes les écoles secondaires (dans l'est du Nigeria) à être encadrées par des diplômés, (...) les catholiques romains pourraient le faire en l'espace de quelques mois, parce qu'ils ont une masse de scientifiques et de diplômés en lettres prêts à être envoyés pour servir dans n'importe quelle partie du monde[12]. »

Les Nigérians reconnaissent que le mouvement amorcé par Mgr Shanahan a non seulement introduit la religion judéo-chrétienne dans leur pays, mais qu'il a également répandu les éléments de l'éducation occidentale. Sa théorie et sa pratique découlent à la fois de la pédagogie de la Grèce antique et du commandement de la religion chrétienne ordonnant d'enseigner toutes les nations, ce que les missionnaires ont mis en œuvre à travers leur forme occidentale d'éducation.

L'éducation traditionnelle igbo et l'éducation occidentale

Le nouveau type d'éducation différait de celui traditionnellement en vigueur chez nos ancêtres pré-chrétiens, dans lequel l'éducation passait à travers les récits du clan et de son totem, la tortue, condensé et symbole de la sagesse igbo. Le soir, au clair de lune, les cours des maisons servaient de salles de classe. Les coutumes, les traditions et les exploits des héros éponymes formaient le contenu de l'instruction. La connaissance acquise à travers cette méthode aboutissait à une reconnaissance traditionnelle et culturelle signifiée par des diplômes vous établissant comme : *di-ochi* (le maître chercheur de vin de palme), *di-ike* (le maître de la force et donc quelqu'un de fort et de capable), *di-mkpa* (le maître de l'urgence, celui qui n'est jamais pris au dépourvu), *di-mgba* (le maître de la lutte, sur les épaules duquel repose la responsabilité de sauvegarder l'honneur du village lors des compétitions entre villages), etc. Tout le monde n'était pas considéré comme un *di-binuolo* (le maître de maison) ou un *ezeji* (le roi des ignames). De même que tout jeune n'était pas un *okolobia* (jeune homme) ou une *aghoghobia* (jeune femme). On devait mériter ces qualificatifs.

12. E.O. ENEMUO, « What are we Anglicans doing ? » : exposé présenté à l'occasion de la Semaine des Enseignants à Awka, en août 1950, p. 5. Cité par E.C. AMUCHIEAZI, *Church an Politics in Eastern Nigeria, 1945-1966,* Macmillan, Lagos, 1986, p. 32.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Outre les *doctorats* ainsi obtenus dans nos écoles traditionnelles, il y avait également l'équivalent de doctorats honoraires discernés pendant les fêtes où l'on célébrait l'acquisition des richesses. *Ogbu Inyinya,* c'était le tueur de cheval, distinct de *Ogbu efi,* le tueur de vaches. Il y avait aussi le *Ogbuagu*, le tueur de lion, qui avait prouvé sa capacité à détruire le sauvage ennemi menaçant le voisinage ; le *Ojiri ukwu zolu nchi,* celui qui piétine à mort le chat sauvage, etc. Le *Ogbumma* est l'irascible frappeur au couteau... La politique d'éducation igbo, traditionnellement, poussait à l'exploit et reconnaissait le mérite.

Quand les missionnaires introduisirent leur type d'éducation, les Igbo envoyèrent leurs enfants à l'école pour acquérir la nouvelle forme de savoir, tout en les encourageant à ne pas mépriser leur éducation traditionnelle. La stratégie missionnaire qui passait par l'éducation trouva un terrain fertile dans les intentions et les aspirations des Igbo, plus précisément dans leur désir de progresser et d'exceller. Les écoles offraient une orientation moderne à leurs aspirations.

Malgré le fait que l'éducation occidentale arriva en pays yoruba environ cinquante ans avant de toucher l'est du Nigeria, ce furent les Igbo qui dévorèrent avidement le nouveau savoir et qui, les premiers, portèrent des fruits provenant de la *Philosophie des Lumières* qui avait, entre autres, comme devise : *Ose affirmer ta connaissance et tes convictions*. Du coup, là où le changement continuel est roi, la tradition est relativisée comme paramètre pour les aspirations personnelles. Le plus grand événement historique depuis la traite des esclaves est sorti de cette partie du Nigeria, et les historiens l'attribuent à la forme d'éducation occidentale dont les Igbo se sont imprégnés : *La Déclaration d'Ahiara*[13], produit de la nouvelle éducation, est l'équivalent moral de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de la Révolution française. La Guerre du Biafra avait pour objectif ultime, l'extension des avantages de la Déclaration d'Ahiara aux autres tribus africaines, de la même façon que les guerres de la Révolution française visaient à répandre les acquis de la Révolution aux autres nations européennes. L'ancien Centre Ouest (du Nigeria), libéré des forces fédérales par les Biafrais, devint du jour au lendemain la République du Bénin.

---

13. *La Déclaration d'Ahiara*, du 1er juin 1969, est un document capital, publié six mois avant la fin de la guerre du Biafra, qui se voulait une charte de la révolution biafraise. Produite par des intellectuels biafrais de tendance socialiste, cette déclaration proclame le droit inaliénable du peuple biafrais à poursuivre son destin et définit la mission du Biafra comme celle de se libérer et de libérer l'homme noir de toute oppression socioculturelle, politique, économique et religieuse, en menant une politique économique d'inspiration socialiste. Certains pensent que l'aspect socialiste de cette *déclaration* contribua à la chute du Biafra.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

L'effet des écoles de Shanahan sur les gens apparaît avec évidence dans l'identification qui a été faite entre la cause du Biafra et la position chrétienne sur la charité qui recherche la justice pour tous, ainsi que dans l'esprit de dévouement et le dynamisme de l'Église du Nigeria oriental. Le cas du Biafra a peut-être été un exemple de propagande dans le style du Nazi Goebbels, mais il a bénéficié d'une aura de crédibilité tant qu'il a duré. Les leaders du Biafra ont fait croire au monde extérieur que la guerre était une djihad islamique contre un peuple chrétien, et ils revenaient inlassablement sur ce thème : « Nos ancêtres biafrais sont restés à l'abri de la contagion de l'islam. Depuis le milieu du siècle dernier, le christianisme a été établi dans notre pays. C'est ainsi que nous sommes devenus en grande majorité un peuple chrétien. Nous nous sommes distingués comme une île non-musulmane dans un océan islamique en furie[14]. »

Le chrétien Gowon, leader du Gouvernement Fédéral de l'époque, ne réussit pas complètement à exorciser le fantôme d'une Djihad islamique à la Sardauna dans l'esprit de l'est chrétien. De toute façon, ce qui est clair, c'est qu'un groupe de gens passés par les écoles chrétiennes, a réussi à réveiller la conscience mondiale et à créer pour les Noirs une image inhabituelle selon la façon habituelle de juger des Blancs. Rétrospectivement, est-ce que tout cela ne pourrait pas avoir été un élément ayant favorisé l'émergence de cette *grande Église* dont la vision stimula et alimenta les labeurs missionnaires de Mgr Shanahan ? Ses églises-écoles ont certainement changé le destin d'un peuple. Chaque fois qu'un missionnaire, homme ou femme, mourait au milieu d'eux, les chrétiens invariablement demandaient dans leurs prières que ses œuvres contribuent à la réalisation de cette vision : « Accepte, O Père Éternel, le sacrifice de cette vie : le sacrifice de nos vies également. Mais fais que sur nos os, se lève une grande église au milieu du peuple que nous servons[15]. »

Une église vivante et missionnaire

L'Église de l'est du Nigeria est devenue une source d'espérance et un rayon de lumière dans une Église universelle qui a été amenée à douter d'elle-même sous les effets corrosifs de la sécularisation. Elle fait l'expérience d'une explo-

14. OJUKWU, *Ahiara Declaration* du 1er juin 1969, in KIRK-GREEN, *Crisis and Conflict,* vol. 2, p. 379, cité par A. HASTINGS, *A History of Africa Christianity, 1950-1975,* Cambridge University Press, 1979, p. 198.

15. Sr MARY BRIGID ed., *Bishop Shanahan and his Missionary Family,* Co. Cavan, 1977, vol. II, p. 9.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

sion de vocations au sacerdoce et à la vie religieuse. On dirait qu'elle a attrapé le virus missionnaire. Des missionnaires, hommes et femmes de cette Église, travaillent et servent dans d'autres parties de l'Afrique. D'autres prêchent et vivent l'Évangile en Europe et en Amérique. Sur les dix grands séminaires du Nigeria, sept sont dans cette région et chacun d'eux a plus de candidats qu'il ne peut en recevoir. Il en est de même des maisons de formation des congrégations masculines et féminines.

A partir du premier vicariat apostolique dirigé par le Père Onyisi *(oga kpata kpata*, dans le langage populaire) dix-neuf diocèses ont été créés : depuis Makurdi et Yola dans l'ancien territoire Munchi, jusqu'à Port Harcourt et Calabar sur l'Atlantique. Cette Église à offert à l'Église de Rome deux cardinaux, un archevêque, environ dix-huit évêques et deux évêques auxiliaires. Aux cinq congrégations religieuses étrangères introduites par Mgr Shanahan ou fondées par lui, viennent s'ajouter quatre congrégations indigènes fondées par ses confrères nigérians. Une kyrielle d'autres congrégations religieuses étrangères se sont implantées dans cette région pour faire du recrutement. En cet endroit, des ministères de prière et des centres de guérison ont remplacé les oracles d'Arochukwu et d'Umunoha. Depuis Saint-Dominic's Yaba jusqu'à Holy Rosary Abuja, les commerçants igbo constituent l'essentiel des membres et des soutiens financiers des églises qui se trouvent dans d'autres parties du Nigeria. Partout où vont leurs intellectuels et leurs commerçants, en Europe ou en Amérique, en Australie ou à Taiwan, ils portent avec eux la foi de Shanahan. A travers les effets de sa stratégie missionnaire, on voit que la vision de Shanahan d'une *grande Eglise* dans son territoire est devenue de façon admirable un rêve réalisé.

L'esprit missionnaire de Shanahan

Vers le milieu du siècle dernier, la construction d'empires coloniaux devint la passion des puissances européennes qui cherchaient des matières premières pour leurs industries. La lutte pour la possession des colonies africaines étaient accompagnée de la lutte des Églises pour la possession des âmes africaines. L'esclavage était la honte de l'humanité, pas moins que l'Holocauste. Le christianisme entreprit la tâche de purifier la conscience de la chrétienté européenne en apportant le salut éternel à l'Afrique comme réparation des traitements cruels infligés aux Africains. La congrégation du Saint-Esprit n'était que l'une de ces nombreuses congrégations missionnaires qui com-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

mencèrent à rendre sa dignité d'homme à l'Africain par l'Évangile. En 1856, Mgr de Marion Brésillac crée la Société des Missions Africaines de Lyon. Dans la cathédrale d'Alger, le cardinal Lavigerie, fondateur des Pères Blancs (Missionnaires d'Afrique), fit cette déclaration : « Nous, la société missionnaire et moi-même, jurons que nous sommes préparés à sacrifier la vie de chacun de nos membres plutôt que d'abandonner cette mission sur l'Équateur[16]. » Daniel Comboni (1831-1881), fondateur des Missionnaires comboniens, le 14 septembre 1871, devant le Katholikentag de Mayence, lançait son slogan : « Ou l'Afrique, ou la mort[17]. » Anne-Marie Javouhey, cette femme remarquable que le roi de France appela un grand homme, fonda les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny en 1805, et les envoya dans toute l'Afrique, y compris à Onitsha et à Calabar.

Au point de vue santé, la Côte ouest de l'Afrique se révéla très hostile aux Européens. Cette région était réputée être le *tombeau de l'homme blanc*. Se porter volontaire pour y travailler équivalait au martyre ou au suicide, selon les intentions de chacun. Aller en mission en Afrique demandait courage et sacrifice de soi associés au martyre. François Libermann, fondateur des missionnaires du Très Saint-Cœur de Marie et onzième supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit, ne cachait pas les difficultés à ses confrères. Il leur écrivait : « Si vous voulez être de parfaits missionnaires, il faut que vous soyez disposés à vivre de privations, de peines, d'humiliations et de croix de tout genre. (...) Il faut vous estimer comme des victimes choisies de Notre-Seigneur pour être sacrifiées à la très grande gloire de son Père céleste[18]. »

Pour ce Français qu'était Libermann, les Irlandais n'étaient pas capables de vivre un tel sacrifice : « Les Irlandais ne sont pas assez généreux pour renoncer à tout, comme cela nous est nécessaire[19]. » Les Irlandais n'avaient

16. W. BÜHLMANN, *The Mission On Trial,* p. 111 (Cet ouvrage n'a pas été traduit en français. L'original allemand s'intitule : *Missionprozess in Addis Abeba,* Frankfurt a. M., 1977).

17. P. CHIOCHETTA, A. GILLI, *Le Message de Daniel Comboni,* Rome, Missionnaires Comboniens, s. d., p. 31.

18. Lettre de Libermann à MM. Lossedat et Thévaux, diacres, au séminaire de Montferrand : *A La Neuville, le 12 février 1843* (*ND,* IV, p. 107). L'auteur de l'article le cite d'après : A. GILBERT, *A Gentle Way to God : The Spiritual Teaching of Francis Libermann,* traduit par M. Fay, CSSp., Paraclete Press, Dublin and London, 1990, p. 160 (en faisant remarquer que le titre original français est à l'opposé du mot *gentle* de la traduction anglaise : *Le feu sur la terre. Un chemin de sainteté avec François Libermann,* Le Sarment, Fayard, Paris 1985, où la citation donnée se trouve p. 234).

19. D. FORRISTAL, *op. cit.*, p. 16. **Ndlr** : L'Auteur renvoie à D. Forristal, qui renvoie lui-même à Sean P. Farragher, CSSp, *Père Leman (1826-1880), Educator and Missionary, Founder of Blackrock College,* Dublin and London, Paraclete Press, 1988, p. 87. Le recours au texte même de Libermann (*ND,* VII, p. 149) modifie sensiblement le jugement qui lui est prêté. En avril 1845, Libermann écrit au P. Laval, missionnaire à Maurice : « *Pour avoir des Irlandais, cela est bien difficile. Mgr Collier nous*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

pas non plus une bonne opinion des Français. Ceci est évident dans la réaction de Mary Martin lorsqu'on lui suggéra d'entrer dans une congrégation française : « Le système de formation français est très mauvais. Ils sont trop enfermés sur eux-mêmes[20]. »

Comme on peut le voir, le nationalisme des missionnaires a contribué de façon inavouée à leurs rivalités sur le terrain de la mission. Cependant, malgré la méfiance des Français à l'égard des Irlandais, Joseph Shanahan décida de devenir missionnaire au Nigeria dans la congrégation du Saint-Esprit. Il concevait sa vocation comme triple : religieuse, missionnaire, sacerdotale. Il écrit dans son journal : « Je serais un saint à cause de ma triple vocation, mais surtout à cause du sacerdoce[21]. » En considérant son choix comme une vocation, il comprenait celui-ci théologiquement. C'est Dieu qui l'avait choisi et lui avait confié ce travail. Il décida, comme Paul avant lui, de s'identifier à ce plan de Dieu pour lui. Désormais, il n'a pas d'autre identité que de vivre librement ce plan de Dieu pour lui. S'il était devenu prêtre pour gagner sa vie ou missionnaire par goût de l'aventure, il serait devenu *un professionnel.*

Les théories de base

Au siècle dernier, les missionnaires partant pour l'Afrique partageaient le préjugé commun aux Européens selon lequel les Africains étaient incompétents pour gérer leurs propres affaires. Le fait que l'Europe ait pu conquérir leur territoire et les vendre comme esclaves était une preuve suffisante pour alimenter leur complexe de supériorité. Le concept de *fardeau de l'homme blanc* renvoyait aux efforts que les Européens faisaient pour amener les Africains au style de vie et au savoir-faire européens : ce qui était le *modèle* à cette époque de la façon de vivre comme homme.

La théologie qui aiguillonnait l'activité missionnaire poussait à un zèle intolérant. Paradoxalement, cette théologie était construite sur la pensée de deux théologiens d'Afrique du Nord, Cyprien et Augustin. C'est Cyprien qui avait

---

en a envoyé un qui est reparti tout de suite. J'ai écrit à M. Hand qui forme une maison des missions à Dublin. Il m'a promis de faire son possible pour m'en procurer deux, mais il regarde la chose comme difficile ; parce que les Irlandais ne sont pas assez généreux pour renoncer à tout, comme cela nous est nécessaire. » D'où il ressort que l'appréciation portée vient de M. Hand, irlandais, fondateur du *Missionary College of All Hallows...*

20. D. FORRISTAL, *op. cit.*, p. 158 (citant une lettre de 1923). Mary Martin est la fondatrice des *Medical Missionaries of Mary,* l'une des cinq nouvelles congrégations religieuses promues par Mgr Shanahan.

21. D. FORRISTAL, *op. cit.*, p. 32.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

forgé le slogan : *Hors de l'Église point de salut*[22]. Cette maxime, tout récemment encore, était comprise littéralement. Augustin d'Hippone, lui, dans son combat contre Pélage qui avait tendance à confondre la grâce avec le don naturel, développa une théologie pessimiste de la grâce. La grâce est un don surnaturel de Dieu à la nature humaine qui a été complètement corrompue par le péché originel transmis par génération plutôt que par imitation[23]. Fulgence de Ruspe en tira la conclusion radicale suivante : « Personne, vivant en dehors de l'Église Catholique (...) ne peut participer à la vie éternelle[24]. »

Sauver des âmes devint la motivation motrice des missionnaires, au même titre qu'acquérir des colonies excitait l'insatiable appétit des colons. La soif des âmes chez saint François Xavier était devenue proverbiale. Selon lui, on aurait dû fermer les écoles en Europe et envoyer les professeurs d'université en Inde pour opérer des baptêmes[25]. Mgr Shanahan était poussé par le même esprit. Il fut amené par ses confrères à retirer une lettre qu'il avait écrite, dans laquelle il demandait la fermeture du Collège de Blackrock afin de permettre aux prêtres qui s'y trouvaient de venir aider au baptême des païens dans son vicariat[26]. D'autres lettres de Shanahan montrent à l'évidence qu'il partageait cette conception théologique. Jordan rapporte la réflexion suivante, par laquelle Shanahan exprimait son besoin en personnel pour accomplir sa tâche : « Il me vint comme une paralysie de l'âme. Je pensais aux millions de trônes à jamais inoccupés au ciel à cause du lamentable manque d'instruments humains. Cette pensée pesait sur moi comme un cauchemar, me plongeant dans une tentation d'amertume. Je tombai à genoux, et demandai au Père Éternel de me briser comme son fils sur la croix, mais de ne pas laisser les pauvres Noirs perdre la vie éternelle[27]. »

La théologie de la mission de cette époque ignorait l'accent que la pensée patristique des débuts mettait sur les *logoi spermatikoi* : le Verbe par lequel

---

22. M. SCHMAUS, *Katholische dogmatik,* vol. 3, 7e partie, Munich, p. 820-829.
23. AUGUSTIN, *De civitate Dei, 18, 47.*
24. DENZINGER-SCHÖNMETZER, *Enchiridion,* n° 1351 : c'est le concile de Florence (1442) qui reprend des citations de Fulgence de Ruspe : « nullos extra catholicam ecclesiam existentes non solum paganos, sed nec judaeos aut hæreticos atque schismaticos, æternæ vitæ fieri posse participes. »
25. J. BRODERICK, *Saint François Xavier,* Paris, 1854. Il s'agit de la célèbre lettre datée de Cochin, 15 janvier 1544 : voir Bernard de VAULX, *Les plus beaux textes sur les Missions,* Paris, La Colombe, 1954, p. 76-77. Voir également à l'office des lectures de la fête du saint.
26. EDITH DYAN, *Bishop Shanahan As Remembered by Men and Women in Nigeria,* 1987, entretiens non encore publiés, p. 80.
27. J.P. JORDAN, *op. cit.,* p. 129ss.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Dieu a créé l'univers permet de considérer la religion qui se base sur la révélation naturelle comme un *paidagôgos*, c'est-à-dire comme une école qui conduit au Christ les chercheurs de vérité. Aujourd'hui, et grâce à la puissante influence de Rahner, la réflexion sur la volonté universelle de Dieu pour le salut de tous, conduit à la conclusion : Dieu donne les moyens adéquats pour éviter l'échec de cette volonté[28].

Pour Shanahan, le travail missionnaire était une gigantesque campagne militaire contre *la citadelle de Satan*[29], avec le Christ en personne comme *le commandant en chef de l'armée apostolique*[30]. Il écrivait en termes militaires à ses collègues missionnaires qui constituaient la grande *phalange combattant à des postes* différents de la *ligne de front* sous la *bannière du Christ*[31]. Pour lui, *le terrible champ de bataille, sur les rives du Niger*[32], était le lieu que la Providence lui avait assigné comme son poste et il ne pouvait pas être *un déserteur*[33].

Le zèle missionnaire de Shanahan

Son écusson portait la devise : *Domine ut videam, Seigneur, fais que je vois !* Ses biographes l'interprètent comme sa prière pour son vicariat, pour que le Seigneur donne aux païens cette lumière de la foi qu'il leur apportait. On peut aussi l'interpréter comme son *modus operandi*, sa propre façon d'agir. La situation de son vicariat a changé ses idées préconçues sur le travail missionnaire. Il était venu à Onitsha pour sauver des âmes, mais le P. Lejeune a reconverti son enthousiasme en direction de la fabrication de briques (pour une habitation suffisamment confortable), car la santé du missionnaire est plus importante que le zèle fondé sur l'idéalisme de la jeunesse. Ce fut son initiation. Mais il resta fidèle à sa théologie : apporter la vie divine par le baptême. On le voit avec évidence par le nombre de baptêmes qu'il a administrés pendant l'épidémie de grippe de 1918. Il partageait avec le P. Lejeune

28. W. BÜHLMANN, *Les Peuples élus. Pour une nouvelle approche de l'élection*, Paris, Médiaspaul, 1986, p. 137 : « Justin, Origène et Clément d'Alexandrie parlèrent de *logoi spermatikoi*, ou *rationes seminales*, "une participation à la semence" de la parole divine cachée dans la raison pratique des humains, "séminalement" présente et active dans le monde avant même la venue du Christ... »
29. J.P. JORDAN, *op. cit.*, p. 34-36. EKECHI, *op. cit.*
30. D. FORRISTAL, *op. cit.*, p. 267.
31. Ibid., p. 169, 173, 196, 266, etc.
32. Ibid., p. 63, 137.
33. Ibid., p. 159.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

la conviction que les Igbo ne seraient pas convertis par des installations pour les esclaves dans les villages chrétiens. Des esclaves rachetés payaient le prix de leur liberté en devenant chrétiens. Mais ils perdaient leur citoyenneté de *oru,* n'ayant aucun héritage comme les *diala,* citoyens libres. Dans la hiérarchie sociale des Igbo, un christianisme qui aurait été fondé sur les esclaves n'aurait jamais attiré la tribu. D'ailleurs la question de l'égalité entre le *osu* et le *oru* d'une part, et le citoyen libre d'autre part, n'a jamais été abordée dans le christianisme igbo, tout simplement à cause des conséquences explosives, voire schismatiques, qu'elle pourrait avoir sur l'Église. Des efforts de ce type pour construire une Église à partir d'esclaves affranchis sur la Côte orientale de l'Afrique, à Bagamoyo, n'ont laissé que ruines et cendres.

Confrontation avec l'Islam

La théologie de Shanahan ne l'avait pas bien préparé à la résistance qu'il rencontra de la part d'une autre religion au Nigeria, l'Islam. Il fut envoyé à Dékina, un territoire musulman, où il n'obtint aucun résultat. Lejeune voulait maintenir un témoignage de la présence chrétienne et il était contre un retrait. Il disait : *Je ne rendrai jamais à Satan un seul pouce du terrain que nous avons gagné pour le Christ*[34]. C'est de Libermann que Shanahan avait appris la patience, à partir de ces mots : *Quand des obstacles se présentent, il faut aller, aller toujours, rester au pied du mur, attendre qu'il tombe, et alors on passe par-dessus*[35]. Pour Shanahan, l'obstacle ici n'était pas l'Islam, mais Lejeune ! Dès que Lejeune fut rentré en France, Shanahan abandonna Dékina pour aller au cœur du pays igbo, là où il y avait espoir de gagner plus de terrain pour le Christ.

Confrontation avec la religion traditionnelle igbo

Le peu de connaissance qu'il avait de la langue igbo n'a pas empêché Shanahan de communiquer avec le peuple igbo. Plus il les connaissait, plus il les appréciait. Le respect était mutuel, même si les gens âgés, les personnali-

34. Ibid., p. 53.
35. A. GILBERT, *op. cit.,* éd. française, p. 158, reprenant le témoignage de M. Dupont dans *ND,* II, p. 160.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tés, et les anciens du peuple pensaient que cela aurait été renier les ancêtres que d'abandonner leur religion traditionnelle au profit du Dieu du Blanc. Un témoin oculaire se rappelle : « Les gens appréciaient l'école mais ils ne voulaient pas de l'Église, car ils disaient qu'ils avaient leur propre Dieu[36]. » La solidarité igbo cristallisée dans le cri de ralliement *Igbo Kwenu*, les rendait prêts à descendre aux enfers avec leurs ancêtres plutôt que d'être séparés d'eux par le baptême de l'homme blanc. Nsugbe, Nkwelle, Ezunaka sont des lieux symboles du caractère entier de la religion traditionnelle igbo en dialogue avec le christianisme. Shanahan quitta Nsugbe sans fonder d'Église. Il essaya auprès des enfants, comme les adultes partisans de l'héritage et la tradition igbo le lui avaient suggéré. Mais Shanahan marqua un point en recourant au tracteur et aux constructions de bâtiments pour la mission à la place des lieux de culte et des *mauvaises brousses*. Le paganisme commença à battre en retraite avec l'introduction de l'école de l'homme blanc.

L'éducation comme outil d'évangélisation

Si Shanahan est la légende qu'il est devenu aujourd'hui, c'est à cause des écoles, même si l'utilisation des écoles comme stratégie missionnaire n'est pas venue de lui. L'idée venait de Lejeune, même si elle se fondait sur une longue tradition partagée par Shanahan et librement mise en œuvre par lui. Un des modèles de Shanahan pour l'entreprise missionnaire était saint Patrick qui avait converti l'Irlande par les écoles. Chez lui, son propre père l'avait persuadé des effets transformateurs de l'éducation. Le premier acte de la congrégation du Saint-Esprit en Irlande avait été d'ouvrir le Collège de Blackrock. Au Nigeria, l'initiative propre à Shanahan consista dans l'utilisation des élèves de ses écoles comme apôtres de la foi. Il en transforma un grand nombre en catéchistes au service de l'Église. Cette collaboration des laïcs à la transmission du message évangélique a constitué le sujet d'une thèse de doctorat[37].

Ayandele écrit : « Le message missionnaire eut un profond impact révolutionnaire et ce message fut responsable de l'émergence de l'Afrique

36. E. DYNAN, *op. cit.*, p. 45.
37. V.A. NWOSU, *The Laity and the Growth of Catholic Church in Nigeria,* Onitsha, 1990 ; V.A. NWOSU ed., *The Catholic Church in Onitsha,* Onitsha, 1985 ; I.R.A. OZIGBOH, *The Catechism,* Onitsha, 1985 ; F.C. NABUIFE, *The History of the Catholic Church in Eastern Nigeria,* 3 volumes, Rome, 1983.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

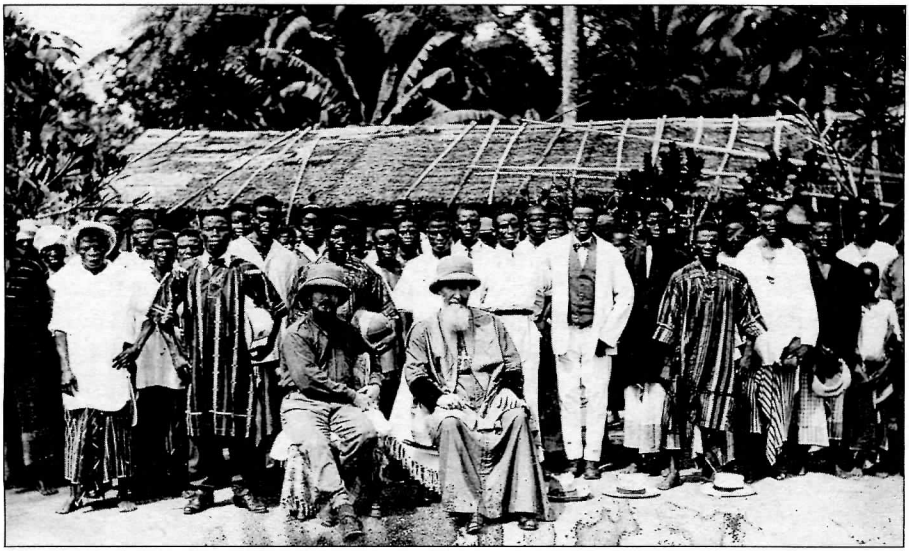

Mgr Joseph Shanahan en tournée de confirmation dans un village, vers 1925
À sa droite, le P. Paul Biéchy (1887-1960)
qui deviendra vicaire apostolique de Brazzaville (1936-1954)

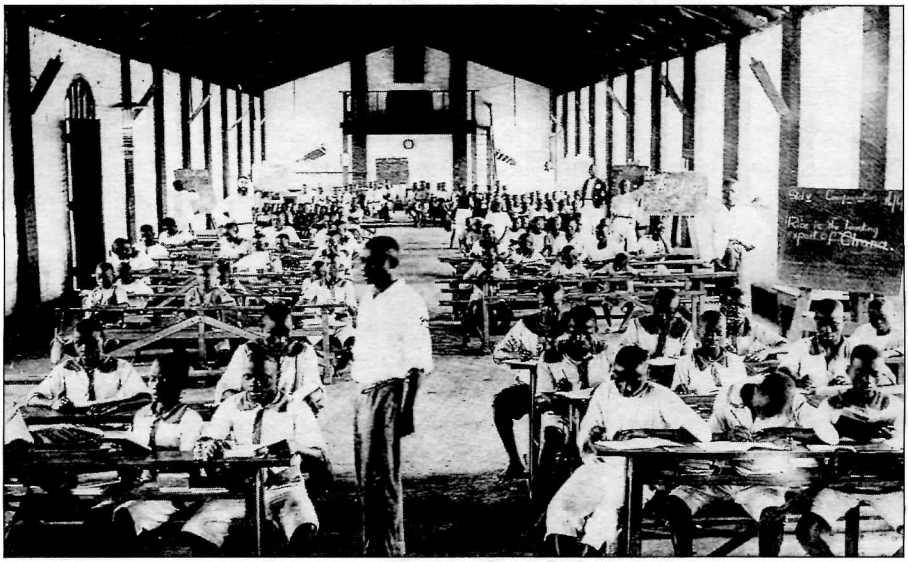

Photos : Arch. Congrégation du Saint-Esprit CIM

Une école au Nigeria (vers 1925)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

moderne. » Dans les écoles de la mission, les Africains commençaient par apprendre à penser de façon critique et par acquérir la connaissance scientifique des réalités terrestres. Le message religieux lui-même les éveillait à la conscience d'eux-mêmes, chassait la peur des esprits et désacralisait la nature en la présentant comme créée au service des hommes et des femmes et non comme exerçant un pouvoir sur eux[38]. Les premiers leaders des mouvements nationalistes ont puisé leur assurance dans ces écoles. Ces mêmes institutions fournirent aux gouvernements coloniaux des fonctionnaires pour faire marcher l'appareil d'État et donnèrent à d'autres le savoir-faire technique pour se prendre en main. Les écoles étaient donc l'espoir de l'Église. Shanahan, dans son intuition, n'avait aucune hésitation pour détourner les fonds de Rome prévus pour le rachat des esclaves au profit de la construction d' écoles.

Enraciner l'Église dans le Nigeria Est

Shanahan n'avait pas l'intention de prêcher l'Évangile, puis de s'en aller. Le Nigeria était sa maison et l'Irlande, sa terre d'exil[39]. Sa plus grande difficulté était de trouver du personnel pour faire face à la réponse toujours plus large suscitée par ses efforts missionnaires. En commandant de terrain, il opta pour une attaque, comme à la tête d'une brigade. Tous les volontaires, toutes les congrégations étaient les bienvenus dans l'intérêt du Royaume. A cet égard, il usa de sa capacité de persuasion au maximum. Ses voyages pour contrôle médical en Irlande finissaient en campagne pour le soutien de la mission du Sud Nigeria. Des femmes laïques se portèrent volontaires pour prendre la direction d'écoles pour les filles nigérianes et montrèrent le modèle de femme chrétienne que voulait Shanahan. En fin de compte, pour pérenniser cette expérience, il fonda la congrégation des Sœurs du Saint-Rosaire, sur la suggestion du Pape, puisque les congrégations existantes ne pouvaient pas lui envoyer de renfort. Il invita également les étudiants du Séminaire National d'Irlande de Maynooth à se porter volontaires pour un temps comme des "coopérants" au service de l'Église. Pat Whitney, touché par la flamme missionnaire, entreprit de persuader les autres : « Si les femmes des officiers coloniaux peuvent survivre sous les tropiques, pourquoi pas des

38. E.A. AYANDELE, *op. cit.*, p. 330ss ; W. BÜHLMANN, *The Mission on Trial,* p. 119ss.
39. D. FORRISTAL, *op. cit.*, p. 266 *passim.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

prêtres irlandais[40] ? » Ce groupe de volontaires donna naissance à un organisme missionnaire permanent, les Pères de Saint-Patrick. Pour l'amour de la mission, Shanahan était même prêt à quitter la congrégation du Saint-Esprit pour prendre la tête de ce nouveau groupe. Les Sœurs du Saint-Enfant *(the Sisters of the Holy Child)*, les Sœurs Servantes *(the Hand Maid Sisters)* tout comme les Sœurs missionnaires médicales *(the Medical Missionary Sisters)*, doivent leur présence au Nigeria à ses inspirations. Même les premières fondatrices de la congrégation des Sœurs du Cœur Immaculé *(the Sisters of the Immaculate Heart)* en Irlande étaient passées par lui.

Il organisa en Irlande le soutien financier pour les missions et quand les années de guerre rendirent la chose impossible, il créa sur place, au Nigeria, la *Collecte Annuelle pour la Mission (AMC)*, en 1918[41]. C'était une nouveauté, mais c'était également une manière de faire comprendre qu'une Église locale doit se prendre en charge. Les fruits de ce fond ainsi collecté devinrent évidents lorsqu'il bâtit le petit séminaire Saint Paul, à Onitsha, et plus tard, le grand séminaire à Igbariam. Le séminaire, voilà bien une autre innovation ! Les candidats igbo et irlandais y étudiaient ensemble en vue de la prêtrise. Quand Shanahan ordonna en la personne de John Cross Anyogu, le premier prêtre igbo de l'est du Niger, il put voir l'accomplissement de ses attentes d'une *grande Église*. Une Église ne pouvait pas être un Église si elle n'était pas une Église locale sous la direction d'un personnel originaire du pays. La consécration de la cathédrale de la Sainte-Trinité couronna ses efforts missionnaires au Nigeria. A un âge avancé, il partit au Kenya où il mourut, en missionnaire comme toujours.

Le chemin de la souffrance pour un missionnaire

Si l'on en croit l'apôtre Paul[42], les lettres de créance d'un missionnaire sont constituées par la liste sans fin de ses souffrances pour le Corps du Christ, l'Église. Joseph Shanahan ne fut pas épargné dans ce domaine. Il suffit d'indi-

---

40. T. KIGGINS, *Maynooth Mission to Africa,* Gill, Dublin, 1991, p. 16.
41. E. DYNAN, Dublin 1991, p. 16 ; *op. cit.*, p. 66, rapportant ses entretiens avec le chef Robert Olisa.
42. Voir : 2 *Co* 11, 12 : Au milieu de toutes ses souffrances, le serviteur de Dieu ne comptabilise pas ce que cela lui coûte : « *Pour moi, bien volontiers, je dépenserai et me dépenserai moi-même tout entier pour vous.* » (2 *Co* 12, 15). Voir aussi : 1 *Co* 4 ; *Ph* 3, 8s ; *Ac* 16, 19s ; 18, 12s ; 19, 23s *passim*. Le missionnaire est quelqu'un qui a une idée bien arrêtée : « *Je n'attache d'ailleurs vraiment aucun prix à ma propre vie ; mon but, c'est de mener à bien ma course et le service que le Seigneur Jésus m'a confié...* »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

quer qu'il mourut en exil loin, à la fois, de l'Église pour laquelle il avait tant fait et de la congrégation qu'il avait fondée. Mais ce qui comptait pour lui, c'était la tâche que la Providence assignait et non pas le confort de l'instrument qu'elle avait choisi. Sa vie de prière, ses randonnées – jusqu'au Cameroun même[43] –, ses négociations avec les chefs, sa quête de ressources financières et de solidarité auprès de ses collègues, tout cela avait des effets purificateurs. Une de ses plus grandes joies était d'avoir pu baptiser un enfant à l'article de la mort, et il exultait d'une joie céleste lorsqu'il disait la messe pour la première fois dans un territoire païen. Aucune souffrance ou jalousie ne pouvait jamais assombrir de tels moments. Les peines de Shanahan ont peut-être été aggravées par son propre caractère. On peut le ranger parmi les héros tragiques des épopées grecques, ceux qui se trouvent faire le mal inconsciemment[44]. S'il avait su articuler sa culture classique et philosophique et son zèle apostolique, peut-être que l'*Antigone* de Sophocle et l'*Odyssée* d'Homère auraient pu contribuer à alléger sa peine...[45]. Mais une telle attitude philosophique n'aurait jamais allumé le feu dont il embrasa le Sud Nigeria.

De la nécessité de poursuivre le travail d'évangélisation commencé par Shanahan

Mgr Shanahan savait qu'il n'était qu'un pionnier dont le travail consistait à préparer le terrain pour l'émergence future d'une grande Église. Il ne s'est donc pas occupé de tous les problèmes, surtout dans le domaine des croyances et autres legs liés à la culture. Son manque de formation dans les domaines de l'anthropologie, de la missiologie et de la linguistique l'avait mal préparé à affronter pareils problèmes. Maintenant qu'a surgi une Église locale,

---

(*AC* 20, 24). Mgr Shanahan avait l'habitude de dire que c'est le travail qui compte, pas lui-même. Dans ce sens, notre Shanahan est dans la noble compagnie de tous les fondateurs d'Églises locales et de congrégations religieuses, depuis saint Paul, *l'apôtre des Gentils*, jusqu'à Patrick et Boniface, depuis Benoît de Nursie jusqu'à Alphonse de Liguori et François Libermann.

43. « En 1918, à 47 ans, le P. Shanahan réalise la plus héroïque tournée de sa carrière, connue sous le nom de *Tournée des mille miles,* d'Onitsha au Cameroun. L'année précédente, la Propagande à Rome lui avait demandé d'assumer la responsabilité de l'administration ecclésiastique de ce secteur, dont certaines parties avaient été sans prêtres durant quatre ans, en raison de la guerre. (...) La monstrueuse tournée durera quatre mois, commencée qu'elle fut juste avant Noël 1918... » MYLES FAY, « Protecteur des opprimés et libérateur d'esclaves, Monseigneur Joseph Shanahan (1871-1943) », *Cahiers Spiritains,* n° 19, décembre 1985, p. 17.

44. W.H. AUDEN, *Greek Reader,* Vilking Press, New York, 1976, p. 20s.

45. M. HEIDEGGER, *An introduction to Metaphysics,* Yale University Press, New Haven, 1977, p. 146 s. H.D.F. KITTO, *The Greek,* Penguin Books, 1957, p. 54.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

c'est *aux fils et aux filles de ce sol* qu'il appartient de faire face à cette nouvelle ère de croissance de leur *grande Église*. Les problèmes culturels tels que l'accès aux titres traditionnels à Onitsha, le système de *osu* dans la région d'Owerri, la question du veuvage à Nanka[46], et la tradition des masques à Ekwulobia constituent quelques-uns des problèmes non encore résolus posés à l'évangélisation. L'Évangile n'a pas encore transformé la conception de l'homme chez les Igbo. Les *petits apôtres* sur lesquels comptait Shanahan pour poursuivre le travail d'évangélisation lorsqu'ils seraient devenus adultes, ont pris la place de la mission dans les écoles (ces écoles qui étaient son puissant outil d'évangélisation...). La nouvelle ère d'évangélisation dont parlait le Pape Jean-Paul II a pour tâche de ré-examiner la conception préchrétienne de l'homme à la lumière des exigences de l'Évangile. Mgr Shanahan a fait ce travail en se sacrifiant dans un esprit apostolique ; l'Église d'aujourd'hui est appelée à ne pas se dérober et à apporter sa propre contribution.

Conclusion

Les efforts missionnaires de Shanahan ne peuvent pas être réduits à la seule expansion du Christianisme en pays igbo. Il a également contribué à l'éducation du genre humain en transformant le visage du Nigeria et de l'Afrique. Le Christianisme qu'il prêchait mettait en avant une nouvelle image de Dieu comme Père et Providence de tous les peuples, et une nouvelle conception de l'homme selon laquelle les hommes et les femmes de toutes les races, par Jésus-Christ, peuvent tous devenir enfants de Dieu au même titre. Il a banni nos superstitions et désacralisé la nature. Ses écoles ont préparé les Nigérians à passer rapidement de la pensée mythique à l'analyse scientifique, les rendant ainsi capables d'affronter la modernité. Il a légué aux Africains son attachement à sa triple vocation, de religieux, de prêtre et de missionnaire. Ayant mis la main à la charrue, il n'a pas regardé en arrière. Sans le sacrifice qu'il fit de lui-même, sans son organisation, la grande Église du Nigeria n'aurait pas surgi. Il reste à proclamer au Nigeria une journée annuelle de Shanahan comme dette de reconnaissance de la nation à l'égard d'un vrai ancêtre igbo.

---

46. L. MBEFO, « The Nanka Martyrs : The Shadow Side of Inculturation », in *The Leader,* Owerri, dimanche 16 mai 1993, p. 5.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

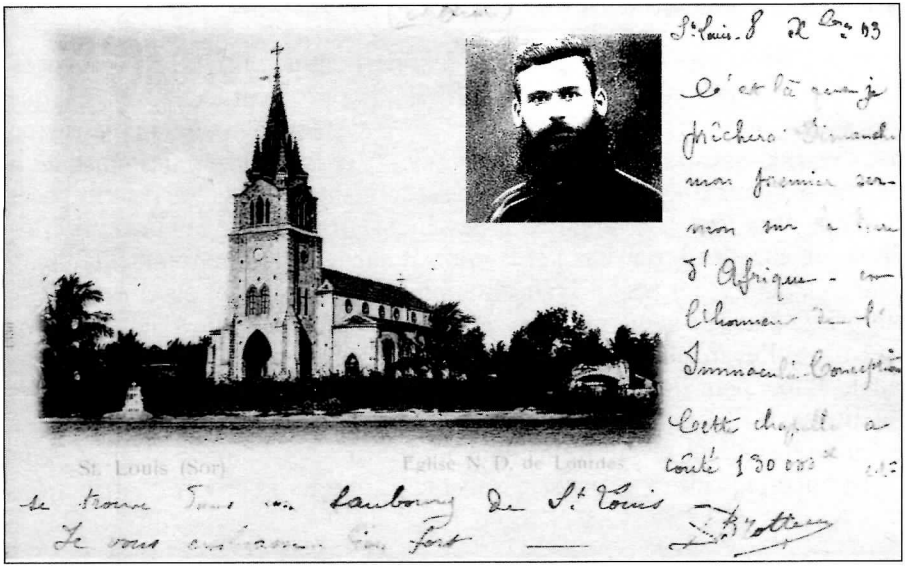

Les débuts du P. Brottier (en médaillon) à Saint-Louis (1903)



Photos : Arch. OAA

La fanfare La Faidherbe de Saint-Louis (1908)
À la gauche du P. Brottier, Mgr Hyacinthe Jalabert, vic. ap. de Dakar.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 94 à 110.

Le cinéma du Bienheureux !

Yves Pichon et la rédaction

Passé la fête, oublié le saint, dit le proverbe. L'année du centenaire du cinéma est derrière nous ; serait-il alors trop tard pour évoquer, à travers la figure du P. Brottier, quelques liens historiques entre les spiritains et le cinéma[1] ? Sûrement pas ! Le texte que nous reproduisons ci-dessous est un document historique à un double titre.

Tout d'abord, il rappellera à certains, et il apprendra à beaucoup, comment le Bienheureux Daniel Brottier a utilisé ce nouveau moyen de communication quand il était directeur de l'Œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil : il s'agit, en effet, d'un texte repris du livre[2] très documenté de son premier biographe, le P. Yves Pichon[3].

---

1. Un autre sujet intéressant à traiter serait l'histoire – l'aventure ! – qui a amené la congrégation du Saint-Esprit, avec le P. Paul Bernier, à produire un film de long métrage sur la Mission, avec le réalisateur Maurice Cloche et l'Union Générale Cinématographique : *Un missionnaire* (1955). Cela pourrait donner lieu à un mémoire de maîtrise en histoire et/ou théologie. L'ensemble du dossier est aux Archives générales, à Chevilly-Larue.

2. YVES PICHON, *Le Père Brottier, de la Congrégation du Saint-Esprit,* Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, J. de Gigord, Paris, 1938, 504 p.

3. R. PIACENTINI, *Le Père Yves Pichon (1892-1952),* Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, Paris, 1952, 62 p. Né à Brest, le 22 juillet 1892, Yves Pichon faisait partie d'une famille nombreuse dont trois garçons (Pierre, Yves et François) entrèrent chez les spiritains. Ordonné prêtre en 1920, il fut nommé adjoint du P. Brottier à l'Œuvre d'Auteuil en 1923. Il aimait écrire et le fit de plusieurs façons. Dans le *Courrier* ou l'*Almanach d'Auteuil,* sous le pseudonyme de *Zidore,* avec la gouaille et l'humour d'un gamin de Paris, il écrivait ce que le P. Brottier « ne pouvait pas dire, n'osait pas demander, ne savait pas raconter ou expliquer ». Dans la revue missionnaire pour les jeunes, *Missions,* fondée en 1933, il fit paraître des « romans-cinéma d'aventures (signés Jacques Lejeune) : *Dans les glaces du Mackenzie, L'Étoile rouge en Mongolie, Les Aventures du prince de Kazan* ». Il était le principal rédacteur de cette revue qui,

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mais aussi, parce qu'il a été rédigé avant guerre, ce texte devient à son tour un document très révélateur de l'attitude des catholiques devant le cinéma dans les années trente et sous le pontificat de Pie XI. En ce domaine comme en d'autres, on mesurera le chemin parcouru et le changement de mentalité ! En 1900, dans l'Église catholique, régnait une franche méfiance à l'égard de ce nouveau média et les autorités multipliaient les mises en garde. Dans les années trente, il s'agit d'apprendre aux gens à choisir et à discerner : les appellations *bon cinéma* et *mauvais cinéma* renvoient à une appréciation de *moralité* au sens traditionnel, non à des critères d'esthétique cinématographique sur le *7e art*. Les puissantes réflexions d'André Bazin, fondateur des *Cahiers du cinéma*, de l'universitaire Henri Agel, du sulpicien Amédée Ayffre ou du dominicain Guy Bédouelle aujourd'hui sur la métaphysique et la théologie du cinéma sont encore loin[4]... Mais on verra que le P. Brottier, quoique de son époque, avait plutôt bon goût et allait dans une direction assez audacieuse...

Il paraît tout indiqué de commencer par un *flash-back* accéléré sur l'itinéraire qui amena le P. Brottier (1876-1936) à Auteuil et au cinéma. Originaire de Sologne, ordonné prêtre en 1899, il fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1903 et reçoit son obédience pour le Sénégal. Son séjour y sera assez bref : en 1911, pour raison de santé, il est obligé de rentrer en France et ce retour sera définitif. Il consacre alors une grande partie de son temps à animer une campagne en faveur de la construction de la cathédrale du *Souvenir Africain* à Dakar. Pendant la guerre de 1914-1918, il est aumônier militaire et, après la guerre, il fonde l'*Union Nationale des Combattants,* avec la devise : *Unis comme au front.* En 1923, il devient directeur de l'Œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil (fondée en 1866 par l'abbé Roussel). Avec ses dons incontestables de chef et d'animateur, il contribue à donner à cette œuvre un développement qui ne s'est pas ralenti jusqu'à nos jours. Il s'y dévoue jusqu'à sa mort, le 28 février 1936. Il sera béatifié le 25 novembre 1984.

Revenons brièvement sur son séjour au Sénégal. Il y participe activement à la création et à l'organisation d'un patronage ; il anime le *Cercle Jeanne*

---

dès 1935, atteignit 40 000 abonnés. En 1951, il se remit d'une grave opération, mais, le 11 mars 1952, il trouvait la mort dans un accident de voiture. La biographie du P. Brottier fut, à l'époque, un vrai succès de librairie : avec la 10e édition, le livre atteignit les 100 000 exemplaires.

4. A. BAZIN, « Cinéma et théologie », *Esprit,* février 1951 ; H. AGEL, *Le Cinéma a-t-il une âme ?,* Paris, Cerf, 1952 ; H. AGEL, A. AYFFRE, *Le Cinéma et le sacré,* Paris, Cerf, 1961 ; A. AYFFRE, *Conversion aux images ?,* Paris, Cerf, 1964 ; G. BEDOUELLE, *Du spirituel dans le cinéma,* Paris, Cerf, 1985.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

d'Arc, ouvert aux hommes de la paroisse et aux militaires en garnison. On peut citer bien d'autres de ses initiatives : jardin d'enfants, comité de l'enfance, chorale, bulletin paroissial, etc. Dans le bulletin, *L'Écho de Saint-Louis,* dès le mois de mars 1909, on peut lire une annonce pour des séances au *Grand Cinéorama saint-louisien* ; avec cet avis : « Nous recommandons à nos lecteurs cette distraction très saine et des plus amusantes[5] ». Nous reviendrons au Sénégal, à Saint-Louis, et aux réalisations actuelles du *Centre Daniel Brottier,* en guise de conclusion à notre article.

A Auteuil, le P. Brottier et le cinéma

L'une des ambitions ultimes du P. Brottier, l'une de ses dernières pensées fut pour le cinéma[6]. Seize jours avant sa mort, alors qu'il endurait le martyre sur son lit d'agonie, il s'était levé la nuit et avait écrit au crayon bleu une dernière lettre qu'il avait trouvé le moyen de faire mettre à la poste à l'insu de la Sœur infirmière. Cette lettre, datée du 12 février 1936, avait pour but de faire suspendre *sine die* la réalisation d'un film que le P. Brottier devait commanditer et dont il espérait le plus grand bien : « Mon cher Monsieur Chaperot[7], la Providence vient d'asséner un de ces coups qui comptent : il est impossible de comprendre quelles vont être les conséquences. Mais ce qui est certain, c'est que je ne vous serai d'aucune utilité avant de longs mois, peut-être des années. Nous avions pensé à pas mal de choses, pas à ça. Bien affectueusement. »

L'une des dernières pensées de cette lumineuse intelligence avait donc été pour cette forme d'apostolat que venait de recommander le Saint-Père dans une de ses encycliques, l'apostolat par le film[8].

---

5. Journal de la communauté de Saint-Louis : « 14 février 1909 – Le soir, à 9 h, dans la salle de l'Union, première séance de *cinématographe.* Nombreuse assistance. Les séances se renouvelleront tous les jours à la même heure d'ici quelque temps. »

6. Commence ici la transcription de Y. PICHON, *op. cit.,* chap. XVII, p. 277 à 284. Les notes sont de la rédaction de la revue. En hors-texte se trouvent des extraits de documents (encadrés) communiqués par le service des Archives de l'Œuvre d'Auteuil.

7. Archives de l'Œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil (Arch. OAA) : M. Georges Chaperot, auteur dramatique et cinéaste, a répondu, le 13 mai 1947, aux interrogations du tribunal ecclésiastique, lors du procès informatif pour la béatification du P. Brottier. Nous citerons plus loin des extraits de son témoignage.

8. Encyclique *Vigilanti cura,* du 29 janvier 1936. Le P. Brottier en eut-il connaissance, alors qu'il était sur son lit d'hôpital, à quelques jours de la mort ? « Envoyée à l'épiscopat des États-Unis pour le remercier d'avoir soumis la production filmique du pays à une *Legion of decency,* l'encyclique *Vigilanti cura*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le Courrier de l'Œuvre d'Auteuil
Février 1927
Mon Journal - Notes d'un Apprenti d'Auteuil
(extraits)

DIMANCHE 28 NOVEMBRE. — *Premier dimanche de l'Avent et fête de Sainte Cécile.* — En l'honneur de notre Fanfare, de notre Schola, de nos enfants de chœur, il a été décidé qu'on fêtera dorénavant la Sainte-Cécile avec un peu plus d'éclat que les années précédentes. A neuf heures la messe est célébrée à leur intention, et la fanfare au grand complet, sous la direction de son chef, M. Defrance, de la Garde Républicaine, fait entendre ses plus beaux morceaux.

.....

Puis, pour terminer agréablement cette heureuse journée, c'est la belle séance de ciné impatiemment attendue, durant laquelle notre ami M. Drans et la valeureuse phalange de son Académie de musique nous fait entendre ses plus beaux morceaux. A la fin, clique et fanfare, dans un vacarme sublime, nous empliront les oreilles d'un énergique pas redoublé. En attendant ce sont les accords plus doux des violons, violoncelles et du piano.

Au programme, nous avons le 3e épisode de l'*Orphelin de Paris*, et nous suivons avec angoisse les péripéties de ce film passionnant.

.....

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE. — Nous apprenons enfin, après huit jours de mortelle angoisse, ce qu'il est advenu à notre jeune héros Bout-de-Zan, que nous avions laissé dimanche passé dans la malle de l'auto des ravisseurs de Bouboule... Vous vous rappelez ?... Eh bien ! il ne lui est rien arrivé de mal. Vous vous en doutiez bien un peu, n'est-ce pas... Il fallait voir la tête de l'infâme Palmyre et de son dégoûtant bonhomme, lorsqu'ils ont ouvert la malle et qu'au lieu d'y trouver la petite Bouboule bâillonnée, ligotée, assommée, ils ont vu en sortir, tel un diablotin de sa boîte, notre jeune détective, un browning dans chaque main, les regardant tranquillement avec le plus gracieux sourire de son menton en forme de galoche.

.....

Je vous fais grâce des péripéties palpitantes de ce quatrième épisode de l'*Orphelin de Paris*, car vous allez croire que je suis payé par la firme du ciné qui l'a édité pour faire la réclame de la maison. Je dirai simplement une chose : c'est que, si vous ne savez que faire de votre après-midi de dimanche, chers amis d'Auteuil qui lisez ces lignes, eh bien ! venez la passer chez nous. Vous aurez à trois heures un beau salut du Saint-Sacrement avec des chants tout ce qu'il y a de plus rupin, et à 3 h. 1/2, pour la somme modique de trois francs (et de rien du tout pour les enfants en nourrice) le spectacle d'un film émouvant et d'un film amusant. Vous aurez en outre la satisfaction, tout en vous distrayant, de contribuer à faire passer une bonne après-midi aux Apprentis d'Auteuil, qui ont travaillé dur toute la semaine, en aidant par votre offrande à payer les frais de location du film.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Dès sa nomination à l'Œuvre d'Auteuil, spontanément l'activité du P. Brottier s'était orientée vers le cinéma. Son premier geste, en arrivant rue La Fontaine, en novembre 1923, avait été d'acheter pour ses orphelins un appareil de projection de films à la *Bonne Presse*. Plus tard, cette initiative devait prendre de plus importants développements.

Comment naquit le *Bon-Cinéma d'Auteuil* ? Le *Courrier de l'Œuvre* d'octobre 1927 l'a raconté dans un article qu'il est utile de reproduire ici : « Le Directeur de l'Œuvre d'Auteuil est un père de famille nombreuse : plus de trois cents garçons de treize à dix-huit ans habitent chez lui en permanence durant toute l'année. Nourrir, habiller, loger, occuper ces garçons n'est pas toute sa tâche ; nos amis qui ont des enfants le savent bien. Il faut aussi les distraire, les distraire sainement, intelligemment, de façon à former à la fois par la récréation leur esprit et leur cœur. Il y a trois ans, de petites séances de cinéma avaient été créées à l'Œuvre d'Auteuil pour tâcher de faire trouver moins longs en automne et en hiver les pluvieux après-midi du dimanche. Ah ! ces mortelles heures passées par nos garçons sur la cour, les pieds dans la boue, les mains dans les poches, à ne rien faire, à s'ennuyer à cent sous de l'heure..., à critiquer, à jacasser, et parfois plus ou moins propres !

« Les premiers essais réussirent fort bien, on le devine aisément[9]. La troupe artistique des jeunes ouvriers et des apprentis, de son côté (dirigée par les précieux conseils d'une amie dévouée, Mme G.-G. Beslier), apprenant des rôles le soir après le travail, nous donnait en outre, tous les mois, une jolie représentation. C'est ainsi que furent joués, entre autres : *le Médecin malgré lui, le Bourgeois gentilhomme, le Gendarme est sans pitié, le Signe de Croix, Chantepie, les Derniers jours de Gilles de Retz,* etc. Mais le cinéma ne tarda pas à éliminer le théâtre.

---

du 29 janvier 1936, tout entière consacrée au sujet, reprend en les systématisant les allusions de *Divini illius Magistri* sur l'éducation (31 décembre 1929) ou de *Casti connubii* sur le mariage un an après (toujours l'enfant et la famille). Selon une démarche maintenant connue, le pape souligne l'importance du phénomène, mais regrette que *son efficacité s'exerce trop souvent en faveur du mal. Le problème du cinéma serait résolu radicalement et très heureusement, ajoute-t-il, si on pouvait arriver à produire des films inspirés par les principes chrétiens.* Quoi qu'il en soit, une bonne part du marché échappera toujours à ce secteur privilégié ; d'où la nécessité pour les épiscopats nationaux de suivre l'exemple américain en promouvant les *bons films* et en fournissant à leurs ouailles un barème d'appréciation sur les autres. » (E. FOUILLOUX,« Courants de pensée, piété, apostolat. II – Le catholicisme » *in* J. M. MAYEUR (dir.), *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, Tome XII de l'*Histoire du christianisme des origines à nos jours* sous la direction de J.-M. MAYEUR, C.PIETRI, A. VAUCHEZ, M. VENARD, Paris, Desclée-Fayard, 1990, p. 123. Voir aussi : D. MENOZZI, *Les Images. L'Église et les arts visuels,* Paris, Cerf, 1991, p. 257.)

9. Voir le texte encadré, page 98 : « Mon Journal – Notes d'un Apprenti d'Auteuil ». Ce texte est probablement de la plume du P. Pichon : par la suite il signera « Zidore » ce genre de chronique.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« Peu à peu, amis, bienfaiteurs, parents de nos enfants, voisins du quartier, s'habituèrent à fréquenter nos matinées du dimanche, qui devinrent bimensuelles. Chacun payait son écot et ces petites sommes s'ajoutant les unes aux autres nous permettaient de couvrir les frais de location des films. En janvier 1926, nous eûmes l'idée de rendre hebdomadaires nos séances de cinéma, et, le public se faisant de plus en plus nombreux et sympathique, de rehausser la qualité du spectacle en ne choisissant que des productions de tout premier ordre. La dépense était considérable, mais grâce aux amis qui répondaient fidèlement à notre appel, nous faisions nos affaires. Nous pûmes ainsi projeter sur l'écran ces belles créations (en muet) qui s'intitulaient : *Tragédie de Lourdes, Comment j'ai tué mon enfant, la Sœur blanche, la Femme aux yeux fermés, Cyrano de Bergerac, A l'assaut du mont Everest, la Terre qui meurt, le Miracle des loups*[10]. Ce dernier film fut même projeté quatre fois, et chaque fois on fit salle comble. Devant un tel succès, nous ne pouvions rester inactifs, d'autant plus que de différents points de Paris, patronages, orphelinats, pensionnats, familles amies, nous sollicitaient d'ouvrir une salle et de créer à Auteuil un *Bon-Cinéma* où l'on pût se rendre avec les enfants en toute sécurité morale, les jeudis et les dimanches dans l'après-midi.

« La salle existait. Elle vient précisément d'être aménagée ces derniers temps avec une rapidité et un brio incomparables par nos équipes de jeunes apprentis (menuisiers, mécaniciens, électriciens, plombiers, peintres) travaillant d'arrache-pied. C'est le local de notre ancienne chapelle désaffectée, où nous avons installé de confortables strapontins, achetés lors de la liquidation du *Bon-Théâtre*, au quai de Passy. L'inauguration vient d'avoir lieu le dimanche 2 octobre 1927, par la projection du beau film *l'Enfant des Flandres,* du jeune Jackie Coogan[11]. Désormais, tous les dimanches, en matinée et en

10. La plupart de ces films sont tombés dans l'oubli. Dans RAYMOND CHIRAT, *Le cinéma français des années trente,* Hatier, 1983 (128 p.), seul est mentionné (p. 52) *Le terre qui meurt*, d'après le roman de René Bazin. Dans J. MITRY, *Histoire du cinéma. Art et industrie,* Tome 3 : 1923-1930, Paris, Éditions Universitaires, 1973, p. 182, on peut lire au sujet de *La Sœur blanche :* « Film historique – par son époque, ses décors, ses costumes – *Romola (1923)*, tourné en Italie par Henry King d'après l'œuvre de George Eliot, se situe davantage pourtant sur le plan romanesque : de beaux décors, une intrigue solide et, surtout, l'admirable Lilian Gish (...) *The White Sister (La Sœur blanche),* tourné dans les mêmes conditions d'après un roman de Marion Crawford, fut moins significatif, le drame le cédant trop facilement au mélodrame ». A propos du *Miracle des loups :* Réalisateur français, fils de l'écrivain Tristan Bernard, Raymond BERNARD (1891-1977) est « l'auteur d'un fameux *Miracle des loups (1924)* où, dans une mise en scène à grands et somptueux effets, Charles Dullin campait un saisissant Louis XI » (R. BOUSSINOT, *L'Encyclopédie du cinéma,* Paris, Bordas, 1980, tome I, p. 142).

11. *L'Enfant des Flandres (A Boy of Flanders)* est un film de Victor Schertzinger (1924). Jackie Coogan

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

soirée (à 15 h. 30 et à 20 h. 30) deux séances seront données au *Bon-Cinéma*. Les films en seront de première qualité artistique, irréprochables au point de vue moralité et religion, cela va sans dire, et la durée moyenne de chaque séance sera de trois heures. Le prix des places est de 3 francs, 4 fr. 50, 6 francs et 7 francs.

« Nous convions tous nos amis de Paris, nous convions également tous les amateurs de cinéma moral et artistique, à venir assister à nos séances et à nous aider (tout en se distrayant sainement et en s'instruisant) à donner à nos chers orphelins-apprentis cette récréation du dimanche que nos modiques ressources ne nous permettraient pas de leur offrir d'une manière aussi fréquente ni aussi élégante. »

C'est ainsi que fut fondé le *Bon-Cinéma d'Auteuil,* qui en peu de temps devint la plus importante salle catholique de cinéma de tout Paris[12]. Le père en confia la direction à son préfet de discipline, M. Émile Mann. Celui-ci se mit au travail avec une ardeur et une persévérance que le succès devait bientôt couronner pleinement.

Ouvrons ici une parenthèse. Il nous arrive parfois à l'Œuvre d'Auteuil de recevoir, au sujet de nos films, des critiques de personnes amies, bien intentionnées, certes, mais peut-être insuffisamment renseignées. Donnons-leur donc l'assurance qu'en aucun cas nous ne perdons de vue l'esprit, le désir et le but de notre cher père : faire œuvre d'apostolat avant tout. Voici, par ailleurs, pour notre justification, si c'était nécessaire, quelques lignes fort opportunes d'une amie de nos orphelins, dont le cœur est aussi droit que le jugement : « A côté du confiseur, du libraire, du cordonnier, de l'électricien, le cinéma a sa place à l'Œuvre d'Auteuil. C'est l'occasion, pour quelques futurs *ciné-opérateurs*, d'apprendre la technique d'un métier relativement neuf. Mais, plus intéressante que la perspective de débouchés nouveaux

---

(1914-1984), acteur américain : « Il fut *the Kid*, le gosse du célèbre film (1921) de Charles Chaplin qui d'ailleurs porte ce titre. Et, parce qu'il fut à l'écran cet orphelin loqueteux, porteur de haillons trois fois trop grands pour lui, il demeure l'un des plus célèbres enfants vedettes de l'histoire du cinéma. » (R.BOUSSINOT, *op. cit.*, tome I, p. 319.)

12. Jusqu'en 1931 on y projette des films muets. Dans le *Courrier de l'œuvre d'Auteuil* de juillet-août 1930, on peut lire : « La saison 1929-1930 est terminée. Bon-Cinéma vient de fermes ses portes pour ne les rouvrir que le 27 septembre. (...) Nous pouvons déjà annoncer que nous augmenterons notre orchestre et que, pour cette saison encore, notre salle continuera de donner des films muets. (...) Nous effectuerons notre réouverture le samedi 27 septembre, à 20 h 45, avec *La vie miraculeuse de Thérèse Martin*... Tous nos amis voudront voir ce chef-d'œuvre de J. Duvivier (voir plus loin, la note 15). (...) Nous donnerons pour les fêtes de la Victoire, le chef-d'œuvre d'Abel Gance, *Napoléon*, et, du 24 décembre au 1er janvier, *Ben Hur*. Plusieurs films de Charlot, Buster Keaton, Jackie Coogan, Douglas Fairbanks, sans compter bon nombre de films français, comme *La merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc*, seront donnés au cours de cette saison. »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

pour les apprentis nous paraît cette vulgarisation familiale du *Bon-Cinéma*. Aucun nom ne pouvait mieux convenir.

« A une époque où, pour la plupart des citadins, le cinéma est devenu une nécessité, il est malheureux de constater que peu d'entreprises ont tenté la réalisation de spectacles sains, à la portée de toutes les bourses. Les établissements où l'on peut se rendre en famille risquent souvent de tomber dans l'un des deux excès contraires : ou bien, programme qui vise à l'édifiant et sombre dans l'ennui ; ou bien, ensemble lamentable de plaisanteries naïves et usées qui déridents à peine les *moins de dix ans*.

« Le mérite d'*Auteuil-Bon-Cinéma* est de présenter des films intéressants, variés, où chacun, suivant son âge, trouve la détente nécessaire. Et si parfois quelque esprit sévère peut s'étonner de lire sur les affiches publicitaires un titre ayant longtemps brillé aux enseignes lumineuses d'un cinéma moins recommandable, qu'il ne s'alarme pas en vain : le film a subi l'amputation légère de quelques mètres, longueur inutile qui, souvent, n'a eu pour but que d'attirer ceux qui ne se dérangeraient pas s'ils n'étaient sûrs de trouver la scène de *grande passion*.

« Bref, formule heureuse de distraction pour tous, dont le public de certaines matinées affirme le succès. »

Parti, comme on le voit, du désir de faire face à une nécessité impérieuse (celle de distraire ses trois cents grands garçons d'Auteuil) le P. Brottier ne devait pas tarder à envisager le problème du cinéma sous tous ses aspects, même les plus ardus et les plus redoutables (nous voulons dire particulièrement, sous son aspect financier).

Et lui-même, aimait-il le cinéma ?

A cette question qui m'a été souvent posée, je dois répondre que le père prenait le plus vif plaisir à la projection d'un bon film. Avant que ne fût venue pour lui la période du déclin de ses forces, c'est-à-dire avant 1934, le P. Brottier assistait chaque semaine à l'une de nos séances du *Bon-Cinéma*. Deux sortes de films avaient ses préférences : les films policiers ou d'espionnage, et les films comiques. Sa perspicacité, son esprit inventif, son imagination se donnaient libre cours à voir sur l'écran se poser les données d'une angoissante énigme, et à en chercher la solution. Rarement son jugement se trouvait en défaut : « Vous verrez, murmurait-il de temps à autre à son voisin, c'est cet homme le coupable. » Mais encore fallait-il que le metteur en scène jouât franc jeu. Je me souviens de sa violente déception, un soir qu'il assistait à un film policier, lorsqu'il vit que l'intrigue tournait court et n'amenait pas la conclusion attendue, logique, nécessaire : « C'est mal-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

honnête, dit-il, de se moquer ainsi du public. Le film débutait bien, nous proposait une énigme à déchiffrer, l'intérêt s'annonçait palpitant... et puis tout à coup, tout cela se résout en je ne sais quel escamotage. Non, cela ne devrait pas être permis. »

Quant aux films comiques, ceux de Charlie Chaplin avaient tous ses suffrages : il en vit une bonne vingtaine, et il plaçait *les Lumières de la ville*[13] et *la Ruée vers l'Or*[14] au premier rang des productions de l'illustre pitre[15]. A l'occasion de leur projection, il aimait à convoquer à Auteuil, le dimanche après-midi, de vénérables ecclésiastiques, ses amis, pour leur procurer un bon délassement, estimant fort judicieusement que « deux heures de bon rire font plus de bien à la santé que deux cents grammes de produits pharmaceutiques ».

Parfois, ces invitations étaient pour lui l'occasion de constatations curieuses. Je me souviens qu'un matin, vers 1934, il avait fait venir notre opérateur exprès pour montrer à deux éminents personnages ecclésiastiques, qui en ignoraient le premier mot, ce qu'étaient les Actualités hebdomadaires du cinéma. Et devant leur étonnement admiratif (car c'était la première fois qu'ils assistaient à une projection de *parlant*[16]) : « Et dire, me confia-t-il, que ces messieurs ont attendu jusqu'à ce jour pour connaître, par une expérience directe et personnelle, ce qu'est le cinéma, quel bien on peut en tirer pour l'apostolat, quelle arme redoutable ou merveilleuse elle peut devenir entre des mains habiles ! ... Que de lacunes et quel manque de contact avec la réalité on découvre parfois dans la mentalité de certains de nos prêtres ! Combien cela est regrettable ! »

---

13. J. LOURCELLES, *op. cit.*, p. 860 ss : *Les lumières de la ville* : « Le public du monde entier fit en 1931 un triomphe à ce film muet et sonore. »

14. J. LOURCELLES, *op. cit.*, p. 1302 ss : *La ruée vers l'or* : « La beauté du noir et blanc, la sobriété, les nuances et l'émotion du jeu des interprètes, la perfection comique des scènes... ont contribué à faire du film l'un des plus universellement appréciés et l'un des moins discutés des œuvres de Chaplin. »

15. L'expression *illustre pitre* n'est pas très heureuse ! A la rigueur on pourrait dire *clown génial.* Le P. Brottier semble avoir fait preuve d'un jugement plus sûr que son biographe sur Chaplin et *Charlot.* Une des meilleurs historiens du cinéma, Jean Mitry, a pu écrire de Chaplin : « Son personnage de Charlot rejoint les réactions les plus universelles de l'esprit humain. Chétif, misérable, impuissant et révolté, il incarne le mythe du héros solitaire au XXe siècle. Tout, chez lui, traduit une position de l'homme devant le monde, faite à la fois d'un refus de soumission à l'ordre courant des choses, et d'un besoin inné d'affirmation de soi-même. » (J. MITRY, *Tout Chaplin. L'œuvre complète par le texte et par l'image,* édition définitive, Paris, Éditions Atlas, 1987, 4e de couverture.) Ne serait-ce pas là la raison de l'intérêt du P. Brottier pour le personnage ?

16. Voir texte encadré page 104 : l'inauguration de l'installation sonore et parlante avait eu lieu le 26 septembre 1931.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

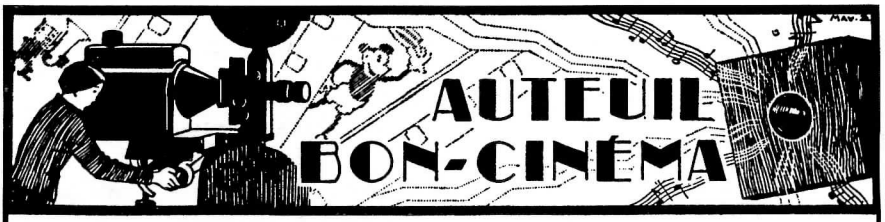

Réouverture et Inauguration de l'installation Sonore et Parlante

Après trois mois de fermeture dont nous avons profité pour faire dans la salle quelques travaux, nous rouvrirons notre **Bon-Cinéma** samedi 26 septembre à 20 h 45. Durant la saison d'été nous avons modifié complètement notre cabine de projection qui est, maintenant, équipée pour projeter des films muets, sonores et parlants. La saison 1931-1932 nous verra ajouter à la projection des grandes productions muettes qui ont fait le succès d'**Auteuil Bon-Cinéma** les années précédentes, celle d'une sélection des meilleurs films parlants et sonores.

D'aucuns s'étonneront peut-être de nous voir adopter si vite ce qu'ils considèrent encore comme une nouveauté. **Auteuil Bon-Cinéma** qui, créé en 1927, est le premier en date des cinémas de famille de Paris capable d'intéresser petits et grands, se devait de ne pas rester en arrière et de s'équiper en *parlant*. L'exemple nous venait de haut. La société *Étoile Film*, maison catholique lyonnaise, produisait des films sonores et parlants. Le Comité catholique du cinéma lui-même, comprenant la nécessité de ne pas nous laisser distancer, par la plume de son éminent directeur, M. le chanoine Raymond, poussait toutes les salles familiales à s'équiper. (...)

Forts de ces encouragements, nous avons acquis un poste double de projection sonore et parlante. La mise de fonds est importante, la location des films plus onéreuse, mais confiants dans la fidélité de nos amis, qui nous ont prouvé à maintes reprises qu'ils appréciaient nos initiatives, nous n'avons plus hésité. (...)

Tous pourront juger par la composition de nos programmes si, encore une fois, nous avons bien rempli notre but qui est de procurer aux familles et aux œuvres catholiques un spectacle sain, honnête, instructif, offrant toutes les garanties désirables, en un mot un **Bon-Cinéma pour tous.**

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En tout cas, en ce qui concerne l'esprit réaliste et le contact permanent avec le monde moderne, il faut reconnaître que le P. Brottier se tint toujours à l'avant-garde, dans les rangs du clergé français.

Dans le domaine du cinéma, le père avait donc commencé par tracer son modeste sillon. Mais petit à petit l'ambition de faire le bien, qui était son tourment intime, l'avait amené à envisager de plus importants résultats. Il voulait tâter de la production cinématographique. C'était un gros risque à courir, car il ne savait où il allait, et par ailleurs, la confection d'un grand film ne va pas sans immobiliser de sérieux capitaux. Ces considérations ne l'arrêtèrent point.

En 1929, il prit à sa charge l'édition du fameux scénario de M. Julien Duvivier[17] : *la Vie miraculeuse de Thérèse Martin,* film qui fut sonorisé et rendu parlant en 1935[18]. Depuis cette tentative (qui avait rencontré bien des sympathies, mais aussi bien des oppositions dans les milieux catholiques), le P. Brottier avait rêvé de commanditer d'autres créations françaises[19].

---

17. Julien Duvivier (1896-1967). Cinéaste français dont Roger Boussinot écrit : « Son mérite est d'avoir maintenu une solide, quoique routinière, qualité technique. (...) Il y a (...) dans la masse de sa production quelque chose comme des pointes de qualité... » (R. BOUSSINOT, *op. cit.*, t. I, p. 420). *La vie miraculeuse de Thérèse Martin* est de 1929. Le *Dictionnaire du cinéma français* (J.-L. PASSEK, dir., Paris, Larousse 1987) précise que Julien Duvivier était « prêt à honorer toute commande : ce qui explique les nombreux films d'inspiration catholique qui parsèment sa filmographie. Son absence évidente de foi confère à ses films une tournure mélodramatique. » (p. 137)

18. Arch. OAA : Témoignage de M. Georges Chaperot : « J'ai fait connaissance avec le P. Brottier au cours de l'année 1934. Je suis venu le voir de la part du chanoine Brohée qui dirigeait, en Belgique, l'Organisation Catholique Internationale du Cinéma. (...) Le chanoine Brohée m'a signalé que le P. Brottier avait un film muet sur sainte Thérèse, réalisé par Julien Duvivier. Mon intention était de le transformer en film parlant. (...) Le P. Brottier m'a reçu très aimablement (...) (et il) est entré dans mes vues : il m'a demandé ce que représentait la transformation du film comme frais ; je lui ai parlé d'une centaine de mille francs ; il n'a pas paru étonné et m'a remis aussitôt 10 000 francs pour les premiers frais. (...) Je me suis mis au travail ; le film a été présenté en petit comité d'abord, puis officiellement à la salle Pleyel, en présence du cardinal Verdier, en juillet 1935. La présentation a été très solennelle : des gardes républicains, sabre au clair, faisaient la haie sur le passage du cardinal. Le film a été très apprécié ; le P. Brottier en était enchanté. »

19. Arch. OAA : suite du témoignage de M. Georges Chaperot : « A la suite de la présentation (du film sur sainte Thérèse), le P. Brottier me prit à part pour m'exprimer sa satisfaction et pour me déclarer qu'il était disposé à s'intéresser à un grand film que l'on composerait sur la vie de saint François d'Assise. J'ai trouvé l'idée heureuse, mais trop importante. J'ai décliné momentanément l'offre et, de mon côté je lui ai proposé un film tout à la fois documentaire et scénique sur l'œuvre des Orphelins d'Auteuil. (...) Sur le conseil du P. Brottier, je partis en voyage d'études pour repérer le cadre du film. (...) J'y ai travaillé pendant quinze jours, et je suis revenu trouver le P. Brottier... Nous étions d'accord. Il me dit de retenir les studios et l'acteur principal, René Lefèvre, et nous devions commencer à tourner le 4 février. Or, il arriva que le P. Brottier tomba malade deux jours avant... » C'est alors que le P. Brottier écrivit à M. Chaperot la lettre citée plus haut, pour remettre l'affaire à plus tard. Mais, après lui, le projet n'eut pas de suite.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Auteuil Bon-Cinéma

Samedi
Soirée 20 h. 45

Dimanche
PERMANENT en matinée
1re Séance 14 h.
2e Séance 16 h. 30
Soirée 20 h. 45

Jeudi
Matinée 14 h. 30
Soirée 20 h. 45

(mars-avril 1933)

Du **17** *au* **23** *mars*

Aventure de Cow-Boy

LE TAMPON DU CAPISTON

Désopilante comédie militaire avec **Bach,** le héros inoubliable de l'**Affaire Blaireau** : les autres vedettes sont : **Prince Rigadin, Alice Tissot, Dorival,** etc...

Du **24** *au* **30** *mars*

Il y a erreur

Comique sonore avec les deux fameux protagonistes **Laurel** et **Hardy.**

Tous en chœur : dessin animé sonore
La fête la plus folle en Espagne

LE SPECTRE VERT

Réalisé par **Jacques, Feyder** comédie dramatique avec **André Luguet.**

Du **31** *mars au* **8** *avril inclu*

En douce, comique sonorisée.

BEN-HUR

Nouvelle version sonore et chantante du chef-d'œuvre incontesté de l'écran.

Tous les jours : soirée à 20 h. 45.
1er et 8 avril matinée à 14 h. 30

Dimanche 2 avril et jeudi 6 avril : permanent de 13 h. 45 à 19 heures.

Du **9** *au* **15** *avril inclus* (Semaine Sainte).

MOR-VRAN

Documentaire romancé sur l'Ile Molène, le Finistère, l'entrée de la rade de Brest.

LE ROI DES ROIS

Version sonorisée du chef-d'œuvre incomparable de Cécil B. de Mille. La Vie, la Passion, la Mort et la Résurrection de Jésus.

Dimanche 9 avril : permanent 13 h. 45 à 19 heures.

Tous les jours : matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 45.

Du **16** *au* **22** *avril* (semaine de Pâques)

Paysans de la mer Documentaire commenté.

Le travail des scaphandriers au fond de la mer.

Championnat du Monde de lutte libre commenté, avec **Henri Deglane** français contre **Numa** champion américain.

LES LUMIÈRES DE LA VILLE

C'est le dernier film de **Charlie Chaplin,** le film qu'à juste titre on considère comme le plus parfait chef-d'œuvre du célèbre comique.

Tous les jours : matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 45.

Dimanche et lundi de Pâques : séances en matinée, à 13 h. 45 et 16 h. 30.

Du **23** *au* **27** *avril inclus*

ECHEC ET MAT

Film policier parlé avec **Dolly Davis, Rolla Norman** et **Jean Marchat.**

LE BAL

Cette comédie parlante et chantante, d'une poésie, d'un charme, d'une fraîcheur uniques, connut chez nous l'an dernier le plus franc succès. A la demande générale, nous la redonnons cette année.

Vendredi 21 et samedi 22 : matinée à 14 h. 30)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mais, en même temps, il était navré de l'incompréhension, de l'ignorance même du cinéma, où vivaient une grande partie des catholiques de chez nous : « Quand donc, gémissait-il, nos pratiquants de France comprendront-ils que le cinéma est devenu avec la presse une des grandes puissances mondiales ? N'est-il pas humiliant de constater que, pour fournir les quatre-vingt-dix pour cent de nos écrans en films pouvant être vus par les enfants et en famille, il faille recourir à la production américaine, viennoise, anglaise... tandis que notre production française n'a à présenter que des inepties, quand ce ne sont pas des immoralités ? »

Il était convaincu qu'un bon film, d'esprit nettement chrétien, bien édité, consciencieusement tourné, joué par de bons acteurs, est en soi *une bonne affaire commerciale.* Car il ne faut jamais oublier que le père avait un esprit éminemment réalisateur et pratique, et que tout ce qu'il montait s'appuyait d'abord sur de solides et saines bases financières.

Cette conviction que *bon film égale bonne affaire*, il l'avait comme d'instinct : s'il eût assez vécu pour assister au triomphe des deux belles productions de M. Léon Poirier, *L'Appel du Silence*[20] et *Sœurs d'Armes*[21], il eût été heureux de voir sa théorie si chère confirmée par l'expérience.

Aussi, il salua avec joie, en 1929, l'apparition de l'encyclique de Pie XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse[22], où l'on pouvait lire le passage suivant qui s'appliquait si bien à son effort tenace : « La vigilance, à notre époque, doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral ou religieux se sont accrues pour la jeunesse sans expérience. Notons spécialement les merveilleux moyens de vulgarisation qui peuvent, dirigés par de sains principes, être de la plus grande utilité pour l'instruction et l'éducation, mais ne sont que trop souvent subordonnés à l'excitation des passions mauvaises. Elles sont donc à louer et à développer, toutes ces œuvres chrétiennes qui, dans une inspiration sincèrement chrétienne de zèle pour les âmes des jeunes gens, s'emploient à promouvoir les spectacles vraiment

---

20. R. CHIRAT, *op. cit.*, p. 45 : *L'Appel du silence* : « L'Afrique du Nord vue avec le regard inspiré de Charles de Foucauld... (fut) réalisé grâce à la souscription de milliers de Français et récompensé par le Grand Prix du cinéma. »

21. J. LOURCELLES, *op. cit.*, p. 1378 : *Sœurs d'armes* (1937) : « Durant la guerre 1914-1918, Louise de Bettignies et Léonce Vanhoutte créent un service de renseignements dans le Nord, en Belgique et en Hollande, en liaison avec les Anglais. (...) *Sœurs d'armes* n'a à peu près rien de commun avec son époque (les années 30) et cela renforce singulièrement son côté insolite. On le voit un peu comme un film de la fin des années 10 qui serait parlant. »

22. Encyclique *Divini illius Magistri,* du 31 décembre 1929.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

éducatifs, allant jusqu'à créer, au prix de grands sacrifices, des cinémas où la vertu n'ait rien à perdre et trouve même beaucoup à gagner. »

Fort de son expérience de douze ans (1924 à 1936) il pouvait parler en connaissance de cause. Son *Bon-Cinéma d'Auteuil* – une des rares salles catholiques de France qui puisse, à l'heure actuelle[23], se flatter d'avoir pendant quatorze ans ouvert ses portes chaque semaine à tout le monde sans distinction de condition ni d'âge, de leur avoir toujours offert un spectacle artistique et moral choisi[24], et d'avoir accueilli un total impressionnant de plus de 600 000 spectateurs – son *Bon-Cinéma d'Auteuil* lui tenait si fortement à cœur !

Il aurait tant voulu l'agrandir et, à la place des 580 fauteuils qu'il contient, y mettre 1 200 sièges confortables ! Il aurait tant voulu combattre les effets du mauvais film, et, ayant pleinement réussi dans sa tentative d'exploitation commerciale de bon cinéma permanent, montrer que la chose était possible ailleurs, dans d'autres quartiers de Paris, dans d'autres régions de France ! Il aurait tant voulu surtout s'attaquer au difficile problème (à la fois financier, artistique, littéraire et moral) de la production honnête !

Une première tentative, en 1929[25], avait passablement réussi, en dépit des critiques, d'obstructions, d'oppositions, tenaces autant qu'inattendues, venues de milieux qui eussent dû au contraire l'appuyer de toutes leurs forces. Lorsque la maladie le terrassa, le 2 février 1936, il était sur le point de donner l'ordre de tourner un scénario sur l'enfance malheureuse, *Le petit vaurien* qui, dans son esprit, ne devait être que le premier d'une série destinée à orienter notre production nationale dans une voie nouvelle.

La mort ne lui en laissa pas le temps. Mais sur son lit de souffrance, cette idée le poursuivait toujours, puisque, nous l'avons dit plus haut, la dernière lettre qu'il écrivit fut pour décommander tous ses projets déjà si près de leur réalisation, et les remettre à plus tard.« Lorsque Dieu, ajoutait-il, m'aura rendu la santé. » Hélas ! ..

Le bon cinéma ! Le génie entreprenant du P. Brottier et son âme d'apôtre n'avaient pas cessé d'y rêver. Le juste hommage à rendre à sa mémoire, par le cinéma catholique français, serait de porter à l'écran la vie de cet admirable prêtre[26].

---

23. Rappelons que ce texte date de 1938.
24. Voir, encadré page 106, un extrait des programmes de l'année 1933.
25. Voir plus haut : *La Vie miraculeuse de Thérèse Martin.*
26. Arch. OAA : témoignage de M. Georges Chaperot : « J'ai été en relation avec Mgr Le Hunsec (supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit) pour l'établissement d'un film qui se serait appelé

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Missionnaire d'Afrique, aumônier de la *Grande Guerre,* père des Orphelins d'Auteuil : où pourrait-on trouver un plus émouvant sujet de beau et grand film, qu'en cette vie où tout ne fut que dévouement, charité, héroïsme[27] ?

Aujourd'hui, à Saint-Louis du Sénégal

Le 27 juin 1993, Mgr Pierre Sagna, évêque de Saint-Louis, inaugure le *Centre de Communication Daniel Brottier* construit là-même où vécut le P. Brottier de 1903 à 1911. C'est le fruit du patient travail du P. Jean Vast, spiritain, arrivé en 1950 à Saint-Louis, où il développe un ensemble d'activités culturelles, spécialement dans le domaine du cinéma[28]. Le *Centre Daniel Brottier* comprend une importante documentation sur le cinéma (cinéma en général et cinéma africain)[29], une vidéothèque[30], un secteur de vidéo-

---

Les Espaces de la Charité et qui aurait évoqué l'œuvre du P. Brottier, d'après la vie du P. Pichon. J'avais mis la main sur un acteur remarquable, et quand je présentai sa photographie au Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, il dit : «Tiens ! je ne connaissais pas ce portrait du P. Brottier ! » (...) Ce film n'a pu être réalisé par le fait de la guerre ; mais il peut être repris du jour au lendemain, car l'acteur existe toujours (rappelons que ce texte date de 1947). »

27. C'est ici la fin du texte du P. Pichon. Sur le projet qu'il évoque en terminant, voir : R. PIACENTINI, *op. cit.,* p. 43 (qui complète le témoignage de M. Chaperot) : « Des artistes en renom, des cinéastes de profession avaient promis leur concours, bénévole chez certains, et le scénario, composé par MM. Chaperot et Bidault – nous l'avons sous les yeux – était bien avancé. Dans le générique, un carton portait : "Nous tenons à remercier tout particulièrement S. Em. le cardinal Verdier, le général Gouraud, M. Henry Bordeaux, le colonel Raynal, etc., ainsi que le P. Pichon, l'abbé Despons et les anciens collaborateurs du père qui ont bien voulu accepter de figurer en personne dans cette évocation, à côté des Orphelins-Apprentis d'Auteuil... C'est à Alexandre Rigault que revient l'honneur de faire revivre à l'écran la grande figure du P. Brottier". La guerre de 1939 empêcha la réalisation de ce beau projet. »

28. Baba Diop : « Jean Vast ou La Mémoire du 7e art », dans *Unir-Cinéma,* n° 159, juillet-décembre 1995 : « Quarante ans de patience, de collecte de documents et de visionnement de films du monde entier font qu'aujourd'hui Saint-Louis, sous sa houlette, devient la mémoire du 7e art. (...) En 1953, avec un groupe d'amis et de notabilités de la ville qu'étaient Ousmane Sarr, Alioune Diop, Guillabert, Brigaud, Daniel Corréa, le P. Vast crée le premier ciné-club catholique, installé à Sainte-Jeanne d'Arc. (...) Le P. Vast avait remis en route *L'Echo de Saint-Louis*, en l'appelant *Unir.* Ce journal de région comportait des pages cinéma, santé, histoire. Finalement, le cinéma allait l'emporter sur les autres rubriques. A partir de 1973, le P. Vast décida de séparer *Les Echos* et *Unir-Cinéma* car un *Office Catholique de Cinéma* a besoin d'un moyen d'expression. Faire connaître un film demande des moyens. Il faut avoir de quoi tirer des papiers, d'analyser, faire une fiche. Comment peut-on faire connaître un cinéma s'il n'existe pas d'études sérieuses concernant le récit et tout ce qui a trait à la culture qui le soutient ? »

29. Cette documentation comprend des revues, des bulletins, des *Cahiers du Cinéma* à *Télérama,* en passant par *Ciné-Feuilles* (Suisse), *Multimedia* (Autriche), *Les Amis du film et de la télévision (* Belgique), *Séquence* (Canada), *Cinéma Papers* (Australie), etc. La partie bibliothèque comporte des *Dictionnaires du Cinéma* mais aussi des livres d'initiation et de formation. Aux fiches et aux dossiers s'ajoutent des coupures de journaux, ainsi que de simples *papiers,* reçus des uns ou des autres.

30. « Il est bien entendu, précise-t-on, que nous ne sommes absolument pas un commerce pour louer des cassettes. Nous sommes une *École*, nous cherchons, en prêtant des films, à promouvoir une formation

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

création. C'est aussi le siège du secrétariat de la revue *Unir-Cinéma. Revue du cinéma africain*[31]. Créée en 1973, cette revue propose à ses lecteurs des fiches de films, des articles de formation-cinéma, des comptes rendus de festivals, etc. Le P. Vast est aussi le créateur de l'Office Catholique du Cinéma du Sénégal (1973) et membre du comité directeur de l'OCIC-Afrique.

Tout récemment, ces activités[32] aboutissent à la création, le 25 février 1994, de la *Fondation Jean Vast pour le cinéma*[33] qui a entre autres pour but « de contribuer à la promotion et au développement du cinéma en Afrique, de participer aux activités culturelles en Afrique et partout dans le monde au bénéfice du cinéma africain, d'intervenir au niveau des différents maillons de la chaîne cinématographique et audiovisuelle (scénarios, réalisation, production, exploitation, distribution), de participer concrètement à tous les festivals et manifestations cinématographiques concernant le cinéma africain... » Programme ambitieux, dont on souhaite qu'il puisse se réaliser dans les meilleures conditions. Le P. Brottier aurait, sans nul doute, applaudi des deux mains à ce genre d'initiative.

---

au cinéma. Il s'agit d'ailleurs d'une association qui a ses adhérents : ils ont leur carte de membre et ils règlent une cotisation mensuelle. »

31. *Unir-Cinéma. Revue du cinéma africain,* 8, rue Duret, BP 160, Saint-Louis, Sénégal.

32. Un exemple concret de l'une des activités du *Centre Daniel Brottier* : « Du 18 au 23 septembre (1995), au Centre Daniel Brottier de Saint-Louis, a été organisé un stage de formation-cinéma. (...) L'originalité de ce stage *Cinéma,* c'est qu'il a pour but de faire connaître le langage du cinéma et tout ce que représente la réalisation d'un film, les métiers du cinéma et la critique d'un film. (...) Nous avons essayé de doser la théorie et la pratique, les exposés et aussi de montrer de nombreux films, chefs-d'œuvre de tous pays, de toutes les époques, qui venaient illustrer les théories. (...) Je précise que chaque stagiaire avait à sa place, sur sa table, un ensemble de documents sur le découpage, le scénario d'un film, le cadrage, l'échelle des plans et aussi un lexique des termes utilisés en cinéma. (...) A 11 heures (le jeudi) les stagiaires se sont rendus dans le studio vidéo du P. Lambrecht et ils ont vu en quoi consiste le travail d'un monteur ; réunir les bouts de film, toutes les scènes qui ont été prises et les coller de manière que le récit soit suivi du début à la fin, sans trop de rupture ; travail minutieux où les images et le son doivent s'harmoniser. » (Jean Vast, « Stage de formation-cinéma », *Unir-Cinéma,* n° 159, juillet-décembre 1995)

33. *Fondation Jean Vast pour le cinéma*, Sicap Liberté 1, n° 1289, Dakar, Sénégal.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 111 à 142.

Neminem Profecto

Instruction de la Sacrée Congrégation
de la Propagation de la Foi
aux Archevêques, Evêques, Vicaires apostoliques
et autres chefs des Missions
(23 novembre 1845)

Introduction

On peut considérer l'Instruction *Neminem Profecto* de la Sacrée Congrégation de la Propagande du 23 novembre 1845 comme le plus important texte du XIXe siècle concernant les Missions : l'ecclésiologie comme la stratégie missionnaires, même s'il ne s'agit pas d'une encyclique. Ce texte fut en quelque sorte le testament missionnaire du grand pape des Missions que fut Grégoire XVI, décédé le 1er juin 1846.

Bien que la Propagande ait continué par la suite à s'y référer dans d'autres documents, ce texte ne semble pas avoir eu une très grande fortune au XIXe siècle. L'expansion missionnaire de la fin du siècle en lien (bon gré, mal gré) avec les conquêtes coloniales et l'idéologie de la supériorité occidentale ne pouvait guère se réclamer d'un texte prenant vigoureusement parti pour un clergé indigène à égalité avec les européens et demandant que les missionnaires ne s'immiscent pas dans les affaires de la politique séculière.

Neminem Profecto ne faisait pourtant, sur ces deux points et sur d'autres, que reprendre à son compte les célèbres *Intructions* de 1659 aux vicaires apostoliques en partance pour les royaumes chinois de Tonkin et de Cochinchine que la Propagande venait en quelque sorte de redécouvrir avec émerveille-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ment ! L'instigateur de cette "redécouverte" était Jean Luquet (1810-1858), des Missions étrangères de Paris. A la base de *Neminem Profecto,* on retrouve en effet la documentation et l'argumentation de Luquet dans ses *Eclaircissements sur le Synode de Pondichéry* présentés à la Propagande le 9 avril 1845, écrit dans lequel se trouvaient cités les principaux passages des *Instructions* de 1659 dont Rome n'avait plus le texte.

Le fait que Luquet ait été à l'origine de *Neminem Profecto* et de la remise en service au plus niveau de l'Eglise des principes de 1659 est quelque chose de tout à fait considérable, quels que soient par ailleurs les reproches que l'on puisse faire à ce personnage hors du commun. Pour bien comprendre ce dont il s'agit là, on se référera, dans ce numéro, à la contribution (P. Coulon) qui rappelle l'influence décisive que Luquet eut sur l'ecclésiologie missionnaire du P. Libermann, du P. Colin et de bien d'autres...[1]

La lettre apostolique *Maximum Illud* (30 novembre 1919) de Benoît XV est considérée comme « la grande charte des missions modernes, que Pie XI ne fera qu'amplifier, préciser et appliquer. Les principes posés dans ce document commanderont désormais toute l'action missionnaire[2] ». En 1959, dans son encyclique *Princeps Pastorum,* Jean XXIII écrira même : « Ce fut la lettre apostolique *Maximum Illud* qui mit en pleine évidence, comme jamais on ne l'avait fait jusqu'alors, toute l'importance et l'urgence du problème de la formation du clergé indigène[3]. » Or force est de constater que ni *Maximum IIlud* ni *Princeps Pastorum* ne font mention de l'instruction *Neminem Profecto* où se trouve déjà exprimé sur la nécessité de former le plus vite possible un clergé autochtone à part entière préparant une hiérarchie indigène tout ce qui sera dit ensuite dans les grandes encycliques missionnaires du XXe siècle. Et encore faudra-t-il attendre l'ordination des premiers évêques chinois en 1926 pour que l'on accorde dans les faits autant d'importance que *Neminem Profecto* à la signification théologique d'un épiscopat indigène.

Certes, les récentes *Histoires de l'Eglise* sont toutes d'accord pour signaler

1. Pour une vue synthétique de toutes ces questions concernant Luquet, avec bibliographie et nombreuses références, voir : P. COULON, "L'effervescente année 1846 et la naissance du grand *Mémoire* de Libermann à la Propagande", *in* P. COULON, P. BRASSEUR, *Libermann 1802-1852.* Une pensée et une mystique missionnaires, Paris, Le Cerf, 1988, p. 401-455.

2. A. RETIF, "L'avènement des jeunes Eglises. Benoît XV (1914-1922), Pie XI (1922-1939) et Pie XII", *in* S. DELACROIX (dir.), *Histoire universelle des Missions catholiques*, t. 3 : *Les Missions contemporaines (1800-1957),* Paris, Grund, 1958, p. 128.

3. Traduction *DC*, n° 1318 du 20 décembre 1959, col. 1540.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

le rôle joué par Luquet et l'importance de *Neminem Profecto*, et pour rappeler que la Propagande ne manqua pas de renvoyer à ce texte les chefs de Mission peu réceptifs à son contenu[4]. Mais dans le même temps, force est de reconnaître que **le texte même** de *Neminem Profecto* reste pratiquement inconnu parce que très difficile d'accès en dehors de sa version latine dans les recueils officiels[5] et qu'il n'en existe aucune traduction dans les différentes compilations en français de textes officiels concernant les Missions[6].

C'est la raison pour laquelle Claude Prudhomme, professeur d'histoire à l'Université Lyon II, spécialiste lui-même de tout ce qui touche aux Missions en histoire religieuse contemporaine[7], membre par ailleurs du conseil scientifique de *Mémoire Spiritaine*, a suggéré que nous pourrions fort utilement en faire une édition critique qui rendrait service à tout le monde. L'écho rencontré par la publication dans notre premier numéro de la lettre apostolique de Grégoire XVI *In Supremo* ne pouvait que nous encourager dans ce sens.

Comme nous l'avions fait pour ce dernier texte, nous avons choisi de donner en parallèle du **texte latin** original **la traduction française** qui avait paru à

---

4. P. LESOURD apprécie ainsi *Neminem profecto* : " sa concision est un modèle de style ; sa doctrine, une synthèse rayonnante. Elle demeure aujourd'hui encore un phare... " *in* S. DELACROIX (dir.), *op. cit.*, t. 3, p. 71. Johannes BERCKMANN ne cite pas *Neminem profecto* mais signale bien l'importance de Luquet et de Libermann : " Le fructueux développement du travail missionnaire ne fut pas dû uniquement aux efforts héroïques des missionnaires, mais également aux instructions visionnaires de Libermann, qui, tout à fait comme Monseigneur Luquet, ne perdit jamais de vue la formation d'une Eglise indigène. " (J. BECKMANN, chap. 11 : The Resumption of Missionary Work, *in* R. AUBERT, J. BECKMANN, P.J. CORISH, R. LILL, *The Church between Revolution and Restoration*, vol. VII de : *History of the Church* edited by H. JEDIN and J. DOLAN, London, Burns and Oates, 1981, p. 197 (traduction effectuée par nous-même). Josef METZLER, préfet des archives vaticanes, analyse et cite (en latin) l'instruction *Neminem profecto* dans un volume original entièrement consacré aux Missions dans la version italienne conduite jusqu'à nos jours de l'*Histoire de l'Eglise* de FLICHE et MARTIN : J. METZLER (dir.), *Dalle Missioni alle Chiese locali*, Torino, Edizioni Paoline, 2da ed. 1992 (1990), p. 49-50. Enfin, J. GADILLE, J.-M. MAYEUR (dir.), *Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, Paris, Desclée, 1995 (t. XI de l'*Histoire du christianisme des origines à nos jours,* sous la direction de J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, A. VAUCHEZ, M. VENARD), p. 162-163 (avec hélas ! des erreurs et des approximations).

5. Pour le texte lui-même en latin, voir APF *Acta*, vol. 208, fol. 447v-450v ; *Collectanea S. Congregationis de Propaganda Fide seu Decreta Instructiones Rescripta pro Apostolicis Missionibus*, vol. I Ann. 1622-1866, Romæ, 1907, n° 1002, p. 541-545 : l'Instruction y porte le titre (qui n'est pas dans l'original de 1845) " De clero indigena ". Pour la documentation autour de cette *Instruction*, voir : APF *Acta*, vol. 208, fol. 445r-447r ; APF, SOCG vol. 967, fol. 626r-640v.

6. Le recueil le plus connu, *Le Siège Apostolique et les Missions. Textes et Documents pontificaux* (Paris, Union Missionnaire du Clergé, 1956-1966, 4 fascicules), ne donne la traduction d'aucun texte entre les *Instructions* de 1659 et Léon XIII. Emile MARMY ne commence qu'à Benoît XV : E. MARMY, *Les Grandes Encycliques missionnaires de Benoît XV à Jean XXIII*, Fribourg/Paris, Editions Saint-Paul, 1964.

7. Voir sa monumentale thèse : *Stratégie missionnaire du Saint-Siège sous Léon XIII (1878-1903)*, Rome, Ecole française de Rome, 1994, 623p (Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 186).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

l'époque dans quelques périodiques, en l'occurence *L'Ami de la Religion*, les *Annales de philosophie chrétienne* et *Le Mémorial catholique*.

Ce n'est que dans *L'Ami de la Religion* que nous trouvons présentés sur deux colonnes le texte latin et la traduction française, dans le numéro du jeudi 7 mai 1846 (T. CXXIX, n° 4216, p. 302-307) avec 'suite et fin' dans celui du samedi 9 mai (*Id.*, p. 321-327).

Avec François Pinus, on peut tenir que la traduction proposée est probablement due à M. Langlois, directeur au séminaire des Missions Etrangères de Paris[8]. C'est la même traduction qui paraît, sans le texte latin, dans le numéro de mai 1846 des *Annales de philosophie chrétienne* (IIIe série, tome XIII, n° 77, p. 325-337).

Avant de parler du travail critique effectué pour la présentation de ce texte, soulignons que les deux périodiques (il ne dut pas y en avoir beaucoup d'autres en France[9]) qui publient *Neminem Profecto* la font précéder d'une introduction montrant qu'ils sont extrêmement conscients de l'importance de ce texte, et pour de très bonnes raisons qu'ils expriment. Ce premier XIXe siècle est très étonnant du point de vue missionnaire ! Qu'on en juge par quelques lignes :

« On sait (...) que la question *de l'établissement d'un clergé indigène* est devenue dans l'histoire des Missions, une affaire fondamentale. On comprendra donc pourquoi nous publions *in extenso* cette pièce si importante, et dans laquelle se trouvent si clairement et si incontestablement établies la doctrine, la pratique et la tradition ecclésiastique sur un sujet aussi capital et aussi intéressant que celui des Missions. Ce document a d'ailleurs une double opportunité de publication à cette heure, à raison de la situation présente des colonies françaises, anglaises et hollandaises, etc., relativement au spirituel. » (*L'Ami de la Religion*, 7 mai 1846, p. 301)

« L'importance du document suivant nous fait un devoir de l'insérer en entier dans les *Annales*. En effet, on verra par les dispositions qu'il renferme que le Souverain Pontife, le chef des chrétiens, cherche non seulement à éclairer les peuples qui n'ont pas reçu les lumières du Christ, mais encore à effacer

8. F. PINUS, " Quand un 'champion terrible' entre en lice : Mgr Luquet et l'Instruction *Neminem profecto* du 23 novembre 1845 ", *in* P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 383-400. En note, p. 393, F. Pinus signale que Mgr Luquet écrit à M. Langlois : « Je vois avec plaisir les efforts que vous avez faits pour qu'on inserrât *(sic)* l'Instruction de la Propagande dans *L'Ami de la Religion.* "

9. Un an plus tard, *Le Mémorial catholique* (t. VI, n° 9, mars 1847, p. 309-315) donne également le seul texte français de l'Instruction, avec une introduction inspirée de celle des *Annales de philosophie chrétienne.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

les derniers restes de préjugés, de races et de castes qui pourraient exister dans la grande famille humaine. Il ne s'agit plus seulement de convertir les infidèles, Hindous, Chinois, Américains, Nègres, etc., mais encore de les faire arriver à l'honneur du Sacerdoce et de l'Episcopat, pour les établir ainsi eux-mêmes les gardiens et les juges de la foi qu'on leur confie. Cette mesure, qui passe inaperçue de nos philosphes et de nos humanitaires, est cependant le plus grand pas que l'on puisse faire pour la réunion et l'égalité de la grande famille humaine. On remarquera encore le soin que prend le Pontife de recommander à ses missionnaires d'initier les peuples étrangers, non seulement à la foi, mais encore aux sciences, aux arts, aux bienfaits de la civilisation chrétienne. » (*Annales de philosophie chrétienne*, mai 1846, p. 325)[10]

Nous avons opéré sur le texte tout un travail de critique et de présentation. Nous nous sommes référés au fascicule latin original de huit pages présent aux Archives spiritaines (643-A-4), sans doute un des exemplaires envoyés à Libermann par Luquet ou par le cardinal-préfet de la Propagande Fransoni : Libermann a, en effet, reçu le texte des deux côtés. *L'Ami de la Religion* avait omis quelques lignes dans la publication de la traduction, lignes présentes dans les *Annales*... Nous les avons donc rétablies à leur place en face de l'original latin.

Mais surtout nous avons fait un gros travail sur les notes.

L'original latin de la Propagande donnait dans le texte lui-même, entre prarenthèses, les références aux sources patristiques ; et, en notes de bas de page, les références aux autres documents des papes ou de la Sacrée Congrégation.

Toutes ces notes qui sont dans le texte original, d'une façon ou d'une autre, ont été numérotées, dans la présente édition, *avec des chiffres*. Toutefois, nous avons enrichi les références données en renvoyant aux éditions récentes de ces textes. En ajoutant, si nécessaire, quelques précisions critiques ou historiques.

Mais nous avons pris soin d'adjoindre toute une série de notes originales, qui sont de notre fait et qui sont alors indiquées dans le texte *par des lettres*. Il s'agit souvent de situer des citations données dans le texte sans aucune précision, ou de fournir des explications sur des personnages ou événements dont il est question.

---

10. Ce texte dont on mesurera la vigeur d'expression et de pensée (" ...les établir ainsi eux-mêmes les gardiens et les juges de la foi qu'on leur confie ") est du directeur-fondateur de la revue, Augustin Bonnetty (1798-1879).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Par ailleurs, nous avons adopté le système moderne d'édition de ce genre de textes du Magistère, comme nous le trouvons, par exemple, dans l'ouvrage d'Emile MARMY, déjà cité, *Les Grandes Encycliques missionnaires de Benoît XV à Jean XXIII*. Et cela, de deux façons :

D'une part, nous avons fait ressortir *le PLAN* de cette Instruction en introduisant *des titres* et des *sous-titres*, avec *des numéros en marge* permettant de se repérer dans le texte et d'y renvoyer facilement.

D'autre part, nous avons fait précéder l'édition latin-français du texte lui-même par *un plan-analyse de contenu* qui reprend les titres de parties, les sous-titres et les numérotations correspondantes : il devient alors facile de retrouver tel ou tel point.

Paul Coulon

Le cardinal Giacomo Filippo Fransoni (1775-1856)

Né à Gênes le 10 décembre 1775, il entre dans l'état ecclésiastique en 1807, après son doctorat *in utroque jure*. Évêque et nonce à Lisbonne en 1822. Fait cardinal par Léon XII en 1826, il est nommé par Grégoire XVI, en 1834, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, charge qu'il exercera jusqu'à sa mort, à Rome, le 20 avril 1856.



(Cliché Agence Fidesl – F. Malluci)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Plan-analyse de contenu

Ouverture

Affirmation centrale de cette Instruction :

Pour la propagation et l'établissement de la religion catholique, deux moyens principaux : des évêques et un clergé indigène. 1

I – Défense et illustration de cette affirmation

A) – Démonstration brève par le recours à l'Écriture et plus longue par les Pères de l'Église. 2

B) – Les pontifes Romains ont suivi la même voie, spécialement depuis les trois derniers siècles : ils ont multiplié le plus possible le nombre des évêques. 3

C) – En même temps les pontifes Romains ont poussé les évêques à la formation d'un clergé indigène. 4

D) – Rappel des principaux documents de Rome depuis le XVIIe siècle jusqu'à Grégoire XVI, notamment les Instructions de 1659. 5

E) – Des réponses diverses ont été faites face aux efforts du Siège apostolique dans cette voie, mais la situation actuelle semble favorable à un établissement plus solide de la foi et de la hiérarchie catholique, d'où la présente Instruction. 6

II – Huit points ordonnés et décrétés d'une manière expresse et absolue

I – De nouveaux évêques et la formation par division de nouvelles Églises hiérarchiquement constituées. 7

II – Devoir impérieux de former un clergé indigène et, pour cela, fonder des séminaires. 8

III – Prendre les moyens pour que certains clercs indigènes deviennent capables d'être revêtus du caractère épiscopal. 9

IV – Les prêtres indigènes ne doivent pas être employés comme de simples auxiliaires et il doit y avoir égalité entre européens et indigènes. 10

V – Les catéchistes ne doivent pas être des substituts à un clergé indigène, à la fondation duquel on ne travaillerait pas. Quand ils sont nécessaires, veiller à la qualité de leur formation. 11

VI – Pour l'usage des cérémonies orientales, suivre ce que Benoît XIV a fixé en 1755. 12

VII – Ne pas s'immiscer dans les affaires et dans les questions de la politique séculière. 13

VIII – Ce que chaque chef de mission doit encore mettre en œuvre : des associations et institutions de prière et de pénitence ; les œuvres de miséricorde ; l'instruction civile et religieuse, sans oublier les jeunes filles ; agir sur la culture locale (travaux et arts) ; trouver des ressources locales ; tenir souvent des assemblées synodales. 14

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Neminem profecto

Instruction de la Sacrée Congrégation
de la Propagation de la Foi
aux Archevêques, Evêques, Vicaires apostoliques
et autres chefs des Missions
(23 novembre 1845)*

INSTRUCTIO

Sacræ congegationis de Propaganda Fide, ad archiepiscopos, episcopos, vicarios apostolicos, aliosque missionum præsules.

INSTRUCTION

De la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, aux archevêques, évêques, vicaires apostoliques et autres chefs des Missions.

Ouverture

Affirmation centrale de cette Instruction :

Pour la propagation et l'établissement
de la religion catholique, deux moyens principaux :
des évêques et un clergé indigène.

Neminem profecto latere potest quibus curis ac studiis Apostolica Sedes, pro collato sibi divinitus munere, in id assidue intenderit, ut Evangelicæ legis lumine latius in dies per omnem terram effuso, jacentes adhuc in tenebris, et umbra mortis populi æternæ veritatis gloriam agnoscerent, susceptumque semel vitæ verbum firmissime tenerent.

Tout le monde connaît assurément avec quels soins et par quels efforts le Siège apostolique, dans l'accomplissement de la charge divine qui lui a été confiée, s'applique journellement depuis la première et toujours croissante effusion de la lumière évangélique sur toute la terre, de faire arriver la gloire de la vérité éternelle jusqu'aux peuples encore plongés 1

*. Le texte original ne comporte aucun titre ni sous-titre. C'est la rédaction qui a introduit, en français, des titres et des sous-titres renvoyant au plan-analyse proposé dans l'introduction.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Duo enim esse præcipua ac veluti necessaria Catholicæ Religionis propagandæ, et stabiliendæ instrumenta, missionem scilicet episcoporum, quos *Spiritus Sanctus posuit regere Ecclesiam Dei*[1], et sedulam indigenæ cleri institutionem, tum alia gravissima, tum præsertim Apostolorum exemplum, ac primitivæ Ecclesiæ testimonium manifestissime evincunt.

dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, et de maintenir profondément dans les âmes le Verbe de vie, une fois qu'elles ont eu le bonheur de le recevoir. Or, il est manifestement démontré, soit par l'exemple des apôtres, soit par le témoignage le plus imposant de la primitive Église, qu'il y a, pour la propagation et l'établissement de la religion catholique, deux moyens principaux et comme nécessaires, savoir : l'apostolat des évêques que *le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église de Dieu*[1] ; et le soin de former un clergé indigène.

* * *

- I -
Défense et illustration de cette affirmation

A) - Démonstration brève par le recours à l'Écriture et plus longue par les Pères de l'Église

Sane, ut ea, ceteroquin notissima, hic prætermittantur, quæ Sacræ Litteræ, et enucleatius ipsorum Apostolorum epistolæ, et acta opportune ac abunde in rem habent, audire omnino est S. Clementem Romanum S. Petri discipulum, ac S. Pauli adjutorem et comitem ita de Apostolis ad Corinthios scribentem ep. 1. cap. 44.

Sans doute, sur ce point, il n'est pas 2
nécessaire de citer ici les passages d'ailleurs fort connus de la sainte Écriture, et plus spécialement encore des épîtres et des autres actes apostoliques qui prouvent surabondamment cette vérité. Qu'il nous suffise d'entendre les paroles expresses de saint Clément de Rome, qui fut le

1. *Ac* 20, 28. Le texte original latin ne donne pas la référence de cette citation.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« *prædictos* (Episcopos) *constituerunt, ac deinceps futuræ successionis hanc tradiderunt regulam, ut cum illi deficissent ministerium eorum ac munus alii probati viri exciperent*[2]. » Et subsequenti sæculo S. Irenæus inquiebat : « *habemus adnumerare eos, qui ab Apostolis instituti sunt Episcopi, et successores eorum usque ad nos*[3]. » Quin ea fuit initio Ecclesiæ de amplificando Episcoporum numero, deque iis per diversas regiones magis magisque distribuendis sollicitudo, ut id multo ante ætatem suam factum fere ubique affirmaverit S. Cyprianus his luculentissimis verbis in epistola 52, ad Antonianum : « *jampridem per omnes provincias, et per urbes singulas ordinati sunt Episcopi*[4]. » Quamobrem S. Augustinus contra Cresconium, lib.

disciple de saint Pierre, le coadjuteur et le compagnon fidèle de saint Paul. En s'adressant aux Corinthiens, voici comment il s'exprime au sujet des apôtres (Ep. I, c. 44) : *Ils établirent des évêques et ils transmirent pour l'avenir cette forme de succession épiscopale, pour que d'autres hommes choisis et éprouvés par eux pussent après leur mort, remplir leur charge et leur ministère sacrés*[2]. Et au siècle suivant, saint Irénée disait : *Nous pouvons faire l'énumération de tous les évêques ou de tous leurs successeurs, depuis les apôtres qui les instituèrent jusqu'à nous*[3]. Bien plus, telle a été dès le commencement de l'Église cette sollicitude constante d'augmenter le nombre des évêques et de les multiplier de plus en plus sur les diverses contrées de la terre, que saint Cyprien affirme positivement que cet usage était établi partout bien longtemps avant l'époque où il vivait. Rien n'est plus formel que les paroles de ce Père, dans son épître à Antonien : *Depuis très longtemps on a ordonné des évêques pour chaque province, pour chaque ville*[4]. C'est pour cela que saint Augustin, dans

2. Clément de Rome, *Epître aux Corinthiens*, 44, 2 (Paris, Editions du Cerf, Collection Sources Chrétiennes » (= SC), n° 167 (1971, Annie Jaubert), p. 173.

3. Irénée de Lyon, *Contre les hérésies*, Livre III, SC 211 (1974, A. Rousseau, L. Doutreleau, t. II, texte et traduction), p. 30-31.

4. Cité dans le texte comme *Epist. 52 ad Antonianum*. En fait, voir : Saint Cyprien, *Correspondance* (texte établi par le chanoine Bayard), Paris, Les Belles Lettres (coll. Guillaume Budé), 1925 (t. 1 : Texte latin ; t. 2 : Traduction), Lettre LV à Antonianus, citation p. 147 (dans les deux tomes).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

3. 18. commemorat *Episcopos ab ipsis Apostolorum sedibus inconcussam seriem usque in sua tempora perducentes*[5].

son livre contre Cresconius, rappelle *cette série non interrompue d'évêques qui descend des apôtres jusqu'au moment où il écrivait*[5].

Nec minus ex sacris monumentis evidens compertumque est Apostolos, missosque ab eis in ultimas etiam orbis partes Episcopos plures quacumque Sacerdotes, et Ministros initiasse, atque adeo clerum ex indigenis hominibus ad Christianæ Religionis firmitatem, et incrementum instituisse. Hinc S. Ignatius Martyr S. Petri discipulus ejusque in Sede Antiochena post Evodium successor constitutos variis in Ecclesiis una cum Episcopo Presbyteros, et Diaconos accurate describit. *Studete,* inquit, in sua Magnesianos epistola, n° 13, *ut confirmemini in dogmatibus Domini, et Apostolorum... cum dignissimo Episcopo vestro ; et digne contexta spirituali corona Presbyterii vestri, et secundum Deum agentibus Diaconis*[6]. Et in alia ad Smyrnenses, n° 12, salutat *Deo dignum Episcopum, et Deo decorum Presbyterium,*

D'après les monuments sacrés, il n'est pas moins évidemment démontré que les apôtres et les évêques envoyés ensuite par eux, et répandus jusqu'aux dernières extrémités de l'univers, initièrent partout au ministère sacré, des prêtres et des ministres inférieurs, et formèrent par cela même un clergé indigène capable d'assurer l'établissement et d'augmenter le succès de la religion chrétienne dans ces contrées. C'est ainsi que nous trouvons mentionné avec exactitude dans saint Ignace, martyr, disciple de saint Pierre et son successeur sur le siège d'Antioche après Evodius, l'établissement des évêques, des prêtres et des diacres : *Appliquez-vous,* dit-il dans sa lettre aux Magnésiens, *à vous consolider dans les dogmes du Seigneur et l'enseignement des apôtres... unis à votre très digne évêque ; et à cette digne couronne spirituellement composée de votre presbytère et à vos diacres qui font l'œuvre de Dieu sous ses ordres*[6]. Dans une autre épître aux fidèles de Smyrne, le

5. *Contra Cresconium*, Liber III, caput XVIII, Migne, PL 43, 506.
6. Ignace d'Antioche, *Lettres*, « Aux Magnésiens », XIII, 1 (SC 10, 1951, T. Camelot, p. 106-107).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

et conservos... Diaconos[7]. Id ipsum de Corinthiorum Ecclesia liquet ex allata superius S. Clementis priore epistola cap. 40. ubi sic legitur : « *summo quippe Sacerdoti sua munia tribula sunt, et Sacerdotibus locus proprius præstitutus est ; Levitis quoque sua ministeria incumbunt*[8]. » Denique non prætereundus Eusebius ab Apostolorum ævo licet remotior, cujus apertissimus est qui sequitur locus. (Hist. Ecc. lib. 3. cap. 23.) « *Cum post obitum Tyranni ex insula Patmo Ephesum rediisset Joannes ad finitimas quoque provincias rogatus se contulit, partim ut Episcopos constitueret, partim ut Ecclesias integras disponeret, ac formaret, partim etiam ut homines sibi a Divino Spiritu indicatos in clerum quemdam, seu sortem Domini seponeret*[9]. »

même Père salue le digne évêque de cette ville, ainsi *que le presbytère si brillant de vertus aux yeux de Dieu,* et en même temps que *les diacres leurs confrères* dans le service divin[7]. Le même point se trouve également établi au sujet de l'Église de Corinthe, d'après la première lettre de saint Clément que nous avons citée plus haut, et dans laquelle il est dit : *Au chef du sacerdoce demeurent prescrites ses fonctions sacrées ; au simple prêtre on a fixé son rang propre, et à chaque lévite son ministère*[8]. Enfin, en pareille matière, il ne serait pas permis d'omettre le témoignage d'Eusèbe, lequel, bien que moins rapproché des temps apostoliques, renferme cependant le passage suivant, le plus exprès et le plus significatif de tous : *Après la mort du tyran, l'apôtre Jean, à son retour de Patmos, vint s'établir à Ephèse. Sur la prière qu'on lui en fit, ils se transporta jusqu'aux provinces les plus éloignées, soit pour y établir des évêques dans les Églises déjà formées, soit pour y former de nouvelles chrétientés, soit aussi pour séparer du reste des fidèles et de les faire entrer dans la part du Seigneur, des hommes que l'Esprit saint lui faisait discerner pour les constituer en clergé*[9].

7. *Id.*, « Aux Smyrniotes », XII, 2, (*op. cit.*, p. 166-167).
8. Clément de Rome, *op. cit.*, 40, 5, p. 166-167.
9. Migne, PG 20, 257-258. Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, (Texte grec et traduction française par Emile Grapin), Paris, Alphonse Picard, 1905, Livre 3e, XXIII, 6, p. 292-293.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

B) - Les pontifes Romains ont suivi la même voie, spécialement depuis les trois derniers siècles : ils ont multiplié le plus possible le nombre des évêques

Jam vero Apostolorum exemplo et vestigiis inhærentes Romani Pontifices universæ Ecclesiæ divina auctoritate præpositi, cum semper et ab antiquissimis usque temporibus, tum maxime tribus postremis sæculis per Sacram hanc Congregationem sanctissimo Propagandæ fidei negotio peculiariter addictam impense curarunt, ut multiplicatis, quo magis fieri posset, Episcopis, erectisque pro locorum opportunitate Ecclesiis, Religionis incolumitati, et commodo consultum jugiter esset. Atque hanc saluberrimam providentiæ rationem non modo ad regiones evangelica semine primum fæcundatas, sed etiam ad illas ubi per sæculorum intervalla, vel hæretica pravitate, vel ethnica iterum superstitione invalescente, res catholica misere periclitabatur, patere studiosissime voluerunt. Quod si nonnullis in locis ob adversas temporum vices magnique momenti causas titulatos, atque ordinarios Episcopos

A l'exemple donc des apôtres, et 3
fidèlement attachés sur les traces de leurs pas, les pontifes Romains placés à la tête de l'Église entière par l'autorité divine, se sont efforcés en employant leurs soins et leurs peines, tantôt par eux-mêmes, à partir des temps les plus reculés, tantôt, et plus spécialement depuis les trois derniers siècles, par l'entremise de la sainte Congrégation de la Propagation de la Foi, de multiplier le plus possible le nombre des évêques, d'établir partout des Églises selon l'opportunité, et tout cela pour le salut et le plus grand avantage de la religion. Non seulement ils ont voulu par les plus nobles et constants efforts que cet admirable et salutaire moyen de sainte Providence s'appliquât aux contrées d'abord fécondées une première fois par le bienfait de la semence évangélique ; mais ils ont eu soin de faire participer au même avantage tous les pays qui ont vu s'affaiblir ou s'éteindre dans leur sein la foi catholique, soit par le laps des temps et des siècles, soit par le funeste fléau de l'hérésie, soit par le retour dominateur des superstitions idolâtriques. Que si, par suite des vicissitudes cruelles des temps ou par quelques graves et impérieuses circonstances, on n'a pas pu

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

constituere haud licuit, Apostolicos tamen Vicarios Episcopali charactere, et potestate auctos ad fidelem illic populum regendum mittere non distulerunt ; paucisque tantummodo in regionibus ob graviora rerum adjuncta simplices Presbyteros catholico gregi præesse passi sunt, eo certe consilio ac mente ut, cum primum datum esset, perfecta ibidem ecclesiasticæ hierarchiæ forma instauraretur.

établir ou conserver partout des évêques titulaires et *ordinaires,* du moins les souverains pontifes se sont empressés d'envoyer des vicaires apostoliques, tous revêtus du caractère épiscopal et de l'autorité pleine et entière pour gouverner dans ces contrées, le troupeau fidèle de Jésus-Christ. Seulement dans quelques pays assez rares, à raison de quelques circonstances très graves aussi, ils ont consenti à ce que de simples prêtres fussent temporairement chargés de l'administration suprême du troupeau catholique ; mais avec l'intention et le dessein bien arrêté toutefois, de rétablir aussitôt qu'on le pourrait en de telles contrées, la forme parfaite et primitive de la hiérarchie ecclésiastique.

C) - En même temps les pontifes Romains ont poussé les évêques à la formation d'un clergé indigène

Porro autem Romanos Pontifices pro supremi officii sui sanctitate in id æque omni ope atque opera incubuisse, ut, qui in diversas terræ partes abibant, earumque Ecclesiis præficiebantur Episcopi, ii indigenæ cleri institutionem vehementissime urgerent, res est, ut cuique perspecta, ita multiplici documentorum genere confirmata.

Ainsi donc il demeure démontré à tous, et confirmé par des documents nombreux, que les pontifes Romains dans le saint exercice de leur suprême devoir se sont appliqués de tout temps, et par toutes sortes de moyens efficaces, à veiller à ce que les évêques qui se rendaient par leurs ordres dans les diverses contrées de l'univers, et y étaient établis chefs des Églises, pressassent avec l'ardeur la plus vive la formation d'un clergé indigène. 4

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Huc revera spectant omnigena subsidia in Episcopos remotissimarum etiam regionum pluries collata ad seminaria erigenda, ubi pueri indigenæ sacris deinceps initiandi ad pietatem et scientiam informarentur. Huc permulta nationalia collegia eumdem in finem sive Romæ, sive alibi ingenti sumptu ac labore instituta, et vel a fundamentis extructa. Huc peculiares facultates Episcopis et Vicariis Apostolicis extra ordinem tributæ ; quo scilicet aliquibus præsertim in locis facilior esset indigenarum hominum ad presbyterii honorem, et gradum ascensus. Huc demum innumeræ fere Romanorum Pontificum epistolæ, et constitutiones, itemque tot ac tanta ipsorum auctoritate per Sacram hanc Congregationem edita documenta et decreta, perspicuum procul dubio testimonium Apostolicæ de ista re sollicitudinis in ævum extitura.

C'est à ce but que tendent en effet ces secours de tout genre accordés si fréquemment aux évêques des contrées les plus lointaines, afin d'y former d'abord à la science et à la piété de jeunes indigènes qu'on devrait ensuite initier aux ordres sacrés. C'est dans ce but et pour la même fin qu'ont été élevés soit à Rome, soit ailleurs, ces nombreux collèges nationaux, qui ont absorbé, depuis leurs premières fondations jusqu'aux faîtes somptueux qui les couronnent aujourd'hui, tant de travaux et de dépenses. C'est dans ce but encore qu'on accorde tant de privilèges et de facultés extraordinaires aux évêques et vicaires apostoliques, afin qu'en quelques endroits, l'ascension dans les degrés des saints ordres et l'élévation aux honneurs du sacerdoce soient rendues plus faciles et plus prompts en faveur des indigènes. C'est pour cela enfin qu'on été écrites tant de lettres presqu'innombrables et de constitutions émanant des pontifes Romains ; tant de documents et de décrets d'après la même autorité, et formulés par cette sainte Congrégation, devant servir de témoignage éminent et incontestable pour les siècles à venir, de cette auguste sollicitude apostolique pour l'institution du clergé indigène dans toutes les missions.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

D) - Rappel des principaux documents de Rome depuis le XVIIe siècle jusqu'à Grégoire XVI, notamment les Instruction de 1659

Perlongum nimis esset Pontificias hujusmodi sanctiones singillatim recensere, vel solummodo etiam, serie a primis Ecclesiæ sæculis ad nos deducta, commemorare. Satis sit nonnullas hic affere quæ ab Sacræ hujus Congregationis origine ad hæc usque tempora latæ identitem sunt. Itaque jam inde ab anno 1626 Japoniæ Episcopo mandatum fuerat « *ut Japonarios, quos necessarios, et idoneos judicaret ad Sacros Ordines usque ad Presbyteratum promoveret*[a] ». At paulo post die nempe 28 Novembris anni 1630 generatim quod ad Indos statutum est « *omnino providendum esse, ut qui ex Indis fuerint magis habiles post diligentem, et exactam eorum instructionem, morumque eorumdem per aliquot*

Il serait certes trop long d'énumérer en particulier toutes les sanctions pontificales sur cet objet ; comme aussi d'en rappeler sommairement la série, depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'à nous. Qu'il suffise d'en rapporter ici quelques unes de celles qui ont été portées de temps à autre par la sainte Congrégation, soit à son origine, soit à notre époque. Ainsi, dès l'année 1626, on avait recommandé à l'évêque du Japon *d'élever par les degrés des saints ordres jusqu'au sacerdoce ceux des Japonais qu'il jugerait propres et nécessaires au saint ministère*[a]. Et peu de temps après, le 28 novembre 1630, il fut décidé sans aucune exception, relativement aux missions des Indes, *qu'il fallait absolument disposer les choses de manière à élever aux saints ordres jusqu'au sacerdoce inclusivement ceux des Indiens qui*

[a]. Un certain nombre de citations de l'*Instruction* sont données sans référence. Mais on les trouve toutes dans les *Eclaircissements sur le synode de Pondichéry*, par Luquet, missionnaire apostolique, député de la mission de Pondichéry, Rome, le 9 avril 1845, texte qui constitue l'élément central de la *Ponenza* durant laquelle le cardinal-rapporteur Angelo Mai le soumit à l'Assemblée générale de la S. C. *de Propaganda Fide*, le 19 mai 1845. C'est de cette assemblée et de ce rapport de Luquet que sort *Neminem Profecto*. La présente citation se trouve à la page 36 des *Eclaircissements* : c'est un extrait d'une lettre de la S. C. de la Propagande à l'évêque du Japon en date du 11 septembre 1626. Toutefois on notera que Luquet la donne à l'intérieur d'une autre citation (!.) extraite du *Memoriale Episcopi Metellopolitani ad S. C. de Propaganda Fide circa jus Portugalliæ, ut aiunt, restitutum et novam pro Missionibus ordinationem*, du 30 septembre 1693. Son auteur en est Louis Laneau (1637-1696), des Missions Etrangères de Paris, évêque de Metellopolis et vicaire apostolique de Nankin et du Siam (1673), dont Luquet cite beaucoup les trois *Mémoires* importants qu'il fit pour la Propagande en 1678, 1686 et 1693.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

annos probationem, et in pietate, christianæque Religionis functionibus exercitationem ad Sacros Ordines usque ad Sacerdotium inclusive promoveantur[b]. »

paraîtraient les plus capables après une préparation exacte, et un sérieux examen de leur instruction, après l'épreuve de leurs mœurs, pendant quelques années, et dans la pratique de la religion chrétienne et l'exercice des fonctions sacrées[b].

Anno autem 1659, immortalis memoriæ Pontifex Alexander VII monitos per Sacram hanc Congregationem expresse voluit Vicarios Apostolicos ad Tunquini, Sinarum, et Cochinchinæ regna proficiscentes « *potissimam rationem, Episcopos in illas regiones mittendi, fuisse, ut omnibus modis, atque rationibus curarent juventutem illam sic instituere, ut Sacerdotii capaces redderentur et ab eis consecrarentur, ac suis locis per vastas easdem regiones collocarentur rem illic christianam summa diligentia iis dirigentibus curaturi :* » itaque hunc finem semper ob oculos habere eos jussit, « *ut ad Sacros Ordines quamplurimos, et quam aptissimos adducerent, instituerent, et suo tempore promoverent*[10]. »

Mais ce fut en l'année 1659 que le Pape Alexandre VII d'immortelle mémoire, exigea expressément que la sacrée Congrégation donnât les avertissements suivants aux vicaires apostoliques qui partaient pour le Tong-King, la Chine et la Cochinchine : *Que le motif principal en envoyant des évêques dans ces contrées, avait été que ces missionnaires apostoliques s'efforçassent par toutes sortes d'actes et de moyens de former la jeunesse du pays de manière à la rendre capable de fournir des prêtres, lesquels, consacrés par leurs mains, seraient placés dans les différentes parties de ces vastes régions, pour coopérer sous la vigilante direction de ces prélats à l'œuvre chrétienne.* Il leur prescrivit donc d'avoir toujours devant les yeux le devoir *d'établir et d'instruire le plus d'élèves et le mieux possible pour les ordres sacrés, et de les y élever quand il en serait temps*[10].

---

[b]. Cette citation du décret de la S. C. du 28 novembre 1630 se trouve en latin à la page 36 des *Eclaircissements* de Luquet, à l'intérieur du même passage cité du *Mémoire* (1693) de Mgr Laneau.

10. Le texte de *Neminem Profecto* indique simplement en note (il s'agit même de la première note de bas de page que l'on trouve dans le texte officiel, les précédentes références données l'ayant été dans

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Legatis Heliopolitano[e], ac Berithensi[f] Episcopis inter alia potestatem fecerit *cogendi* etiam *Vicarios Apostolicos pœnis a Sacris Canonibus inflictis ad instruendos, et ordinandos Clericos, et Sacerdotes naturales sive indigenas*[g], ut scilicet indigenarum quoque Episcoporum institutioni paulatim via sterneretur ; quam quidem ipse Pontifex quibusdam in locis jam tum perfici præcepit. His deinde eodem plane proposito accesserunt litteræ in forma Brevis Clementis XI, *Dudum felicis*[16] 7 Decembris 1703, decretum Clementis XII, 16 Aprilis 1736[17] ; plures Benedicti XIV Constitutiones,

dans les royaumes dont nous venons de parler, alla jusqu'à accorder aux évêques d'Héliopolis[e] et de Bérythe[f], ses deux légats, entre autres facultés, le pouvoir d'*obliger* même *les vicaires apostoliques, par les peines canoniques, à disposer les naturels et les indigènes, à les initier à la cléricature, et à les élever au sacerdoce*[g], afin de préparer ainsi les voies à l'institution d'évêques indigènes, institution que ce même pontife réalisa dans plusieurs contrées. Ce fut encore dans ce but, que furent publiées dans la suite les lettres en forme de bref du pape Clément XI, *Dudum felicis*[16], du 7 décembre 1703, le décret de Clément XII, du 16 avril 1736[17] ; plusieurs constitutions de

---

[e]. Mgr François Pallu (1626-1684), évêque d'Héliopolis, vicaire apostolique de Fouchien, administrateur général de Chine. Aux origines de la fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Paris.

[f]. Mgr Pierre Lambert de La Motte (1624-1679), évêque de Bérythe, vicaire apostolique de Cochinchine, administrateur du Tonkin et Siam. Aux origines, avec Mgr Pallu, du Séminaire des Missions Etrangères de Paris.

[g]. Le texte de la Propagande ne renvoie à aucune référence pour cette citation : la raison en est la même que celle signalée à la note 10. Mais on trouve bien évidemment cette citation dans la suite de l'argumentation de Luquet, *Eclaircissements*, p. 45, avec l'indication en note : *Recueil ms. de bulles, décrets etc. du S. Siège* conservé aux Miss. Etr., Rome, t. 2.

16. Bullaire de la Propagande, *op. cit.*, t. II, p. 1.

17. Le texte latin de l'*Instruction* auquel nous nous référons – fascicule de 8 pages imprimées en petits caractères conservé aux Archives générales CSSp (Chevilly-Larue) en 643-A-IV, exemplaire que dut recevoir Libermann de la Propagande elle-même ou de Luquet, car il en reçut communication des deux côtés, donne comme indication en note : *Eod. Bullar.* t. 2, p. 24, ad Græcos Calabros. Il s'agit du Bullaire de la Propagande. Mais cette référence ne correspond à rien : la page 24 indiquée concerne un texte de Clément XI. Pour éclaircir le mystère de cette référence, il suffit de se reporter au texte de Luquet, dans les *Eclaircissements*, que l'*Instruction* suit fidèlement : aux pages 45-46, on y trouve effectivement mentionné un texte de Clément XII à propos de l'approbation du Collège chinois institué à Naples, et Luquet date ce texte du 16 avril 1736... et là il se trompe ! Le texte dont il parle est du 26 mars 1736 et se trouve bien dans le tome II du Bullaire de la Propagande, *op. cit.*, p. 115-211. Mais il est tellement long (presque cent pages, car il contient tout le règlement de ce séminaire pour la Chine), qu'emporté par son élan, Luquet a recopié la date du document qui suit immédiatement dans le Bullaire (et qui traite d'un sujet ressemblant : les règles du séminaire Italo-Grec), p. 211-223 ! Les rédacteurs officiels de l'*Instruction* n'ont pas pris la peine de vérifier toutes les références de Luquet et l'ont suivi non seulement dans ses idées mais jusque dans ses erreurs de références !

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Epistola Encyclica Pii Sexti 10 Maii 1775[18], ac tandem permulta in hanc rem ipsam a Sanctissimo D. N. Gregorio XVI, quem Deus diutissime sospitet, per Sacram hanc Congregationem constituta, ac decreta.

Benoît XIV, l'encyclique de Pie VI, du 10 mai 1775[18], et enfin un nombre considérable de décrets et de constitutions sur la même matière de la sacrée Congrégation de la Propagande, par l'autorité de notre très saint Père le pape Grégoire XVI, à qui Dieu veuille bien accorder la plus longue vie.

E) - Des réponses diverses ont été faites face aux efforts du Siège apostolique dans cette voie, mais la situation actuelle semble favorable à un établissement plus solide de la foi et de la hiérarchie catholique, d'où la présente Instruction

Atqui tamen impensis hisce, et numquam intermissis curis eum non respondisse exitum, quem Apostolica Sedes merito sibi pollicebatur, tristis experentia demonstrat. Silere quidem non licet complures Episcopos, aut Apostolicos Vicarios omni certe laude dignos in Sinis præcipue, et finitimis regnis, vel nuper ut datum ipsis fuit, vel jamdiu etiam in cleri indigenæ institutione assidue uberique cum fructu adlaborare. Atque hinc sane repetendum, imo potius summopere lætandum, quod illic catholica fides ita alte, lateque radices egerit, ut tamquam nativa doctrina longo licet sæculorum decursu integra vigeat, et

Or, cependant, malgré tant de frais considérables ; malgré cette longue suite de soins incessants, une triste expérience a démontré que le Siège apostolique n'avait pu, sur ce point, obtenir les résultats qu'il avait justement espérés. Nous ne pouvons toutefois laisser ignorer qu'un grand nombre d'évêques et de vicaires apostoliques, dignes de toute louange, principalement en Chine et dans les royaumes adjacents, ont travaillé constamment et ont réussi, soit de nos jours, soit dans les temps passés, à former un clergé indigène. C'est à cela, sans aucun doute, que nous devons la vive satisfaction de voir que 6

18. *Ibidem*, t. IV, p. 163. Il s'agit de l'encyclique *In Ipso* de Pie VI, assez courte : p. 163-165. Luquet la cite en latin : *Eclaircissements*, p. 46. Il résume en marge : « Le Pape Pie VI s'appuie sur l'exemple du Japon pour insister sur la formation du clergé indigène. »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

immota consistat, nec diuturnæ sævissimæque Ethnicorum persecutiones eam perimere unquam valuerint.

la foi catholique a poussé dans ces contrées des racines si vastes et si profondes, que, même après une longue suite de siècles, elle s'y est conservée intègre et toujours en vigueur, comme une doctrine native, qu'elle demeure immuable, sans que jamais les persécutions du paganisme les plus longues et les plus cruelles aient pu l'en déraciner et la détruire.

Verum obversantur una simul menti, et ab extremis terræ finibus supplices veluti manus ad sanctam Petri cathedram protendere videntur miserrimi tantarum regionum incolæ, quos inter plantata pridem magnis curis vinea Domini agricolarum inopia, ob neglectam nempe indigenæ cleri institutionem, in eo ferme est, ut arescat, aut vix aliquod interdum germen emittens nascentis adhuc Ecclesiæ conditionem præsefert. Interea illud Dei miserentis auxilio nostris temporibus feliciter evenisse constat, ut vel pene sublatæ, vel saltem imminutæ admodum sint difficultates, quæ rei catholicæ firmiori, et

Cependant, comment n'avoir pas toujours présente à l'esprit l'image qui s'élève des extrémités de la terre, ces milliers de mains suppliantes toujours tendues vers la chaire de Pierre : ces trop infortunés habitants de tant de régions innombrables où la vigne du Seigneur plantée autrefois au pris de tant de sueurs, n'offre plus aujourd'hui, à raison du manque d'ouvriers, et par la négligence qu'on a mis à former un clergé indigène, qu'une aridité stérile ou seulement quelques rares bourgeons qui lui donnent l'aspect d'une Église à peine naissante. Toutefois, grâce au secours tout-puissant du Dieu des miséricordes, il est certain que d'heureuses circonstances aujourd'hui ont disposé les choses de telle sorte qu'on a vu disparaître entièrement ou diminuer fortement les difficultés qui s'opposaient jadis, dans certains endroits, à l'établissement plus solide, plus durable, et à l'extension plus canonique de la foi et de la hiérarchie catholique, de

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

magis canonica forma dilitandæ alicubi præsertim obstabant ; adeoque ad salutare opus properandum evangelica illa verba quodammodo impellant : *levate oculos vestros et videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem.* (Jo., cap. IV, v. 25.)[19]

Istiusmodi igitur causæ fuerunt cur Sacra hæc Congregatio opportunissimum duxerit singulos Missionum præsides iterum iterumque hortari, et monere, ut tantum negotium conjunctis viribus impensius persequantur. Quare in generalibus comitiis diei 19 Maii præsentis anni de Pudicheriani conventus[h] deliberationibus agens ut eximium Episcopum Drusiparensem[i], aliosque probatissimos præsules in sancto, de quo sermo est, proposito magis magisque confirmaret, ceteros autem, ubi opus sit, ad lata toties de hac ipsa re decreta pro suo munere revocaret, per hanc instructionem ad omnes Archiepiscopos,

telle sorte que cette œuvre de salut semble recevoir en ce moment une impulsion nouvelle de l'application de ces paroles évangéliques : *Levez vos yeux, et considérez ces régions qui sont mûres pour la moisson*[19].

Tels sont donc les motifs pour lesquels la sacrée Congrégation a jugé très opportun d'exhorter par les plus vives instances chacun des chefs des missions à réunir tous leurs efforts et leurs travaux pour l'accomplissement d'une œuvre d'un si grand prix. C'est pourquoi, dans la séance générale qui s'est tenue le 19 du mois de mai de cette année, l'assemblée, qui avait à traiter dans ses délibérations des missions de Pondichéry[h], afin de confirmer de plus en plus dans cette sainte résolution l'excellent évêque de Drusipare[i], ainsi que les autres vénérables chefs de missions, afin aussi de faire revivre selon qu'elle en est chargée, partout où besoin serait, tous les décrets qui ont si souvent été portés sur le même sujet, la sacrée Congrégation, disons-nous, a résolu

19. *Jn* 4, 25.

[h]. Le texte parle de la séance du 19 mai 1845 dans laquelle furent examinés par la S. C. de la Propagande les *Eclaircissements sur le Synode de Pondichéry*, rédigés par Luquet. Voirs la note a.

[i]. Mgr Clément Bonnand, des Missions Etrangères de Paris, nommé, à quarante ans, en 1836, évêque de Drusipare et vicaire apostolique de la Côte du Coromandel (Pondichéry), le restera jusqu'à sa mort en 1861. Voir : Yolande Turcat, *L'action pastorale de Mgr Bonnand, 1836-59. Une restauration de l'Eglise en Inde*, Maîtrise d'Histoire à Paris VII, sous la direction de M. Pierre Brocheux et de M. Jacques Weber, 134p-XXp + ill., cartes.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Episcopos, Vicarios Apostolicos, aliosque Missionum præsides mittendam, ea quæ sequuntur, statuere omnino, ac mandare in Domino existimavit[j].

par la présente instruction, qu'elle adresse à tous les archevêques, évêques et vicaires apostoliques, et autres préfets des missions, d'ordonner dans le Seigneur, et de décréter d'une manière expresse et absolue les points suivants[j] :

- II -
Huit point ordonnés et décrétés d'une manière expresse et absolue

I) - De nouveaux évêques et la formation par division de nouvelles Églises hiérarchiquement constituées

I. Et primo quidem omnes ac singuli Missionum præsides, quovis titulo earum regimen gerant, ita rei catholicæ promovendæ, et firmandæ operam navent, ut ubi adhuc desiderantur Episcopi, præfecti quantocius possint ; ubi vero regionum amplitudo postulat aut sinit, ipsorum Episcoporum numerus, territoriis divisis, augeri, Ecclesiæque ad perfectam hierarchici regiminis formam constitui tandem aliquando queant.

I. Et d'abord, tous et chacun des préfets des missions, à quelque titre qu'ils en aient reçu le gouvernement, doivent pour l'établissement et pour la consolidation de la foi catholique, faire tous leurs efforts pour que des évêques soient mis à la tête des nouvelles églises qui en sont encore privées ; et là où le nombre des évêques, à raison de l'étendue du pays, devra être augmenté, le territoire soumis à leur juridiction devra être divisé, et il sera formé de nouvelles Églises qui seront constituées selon la formule parfaite de la hiérarchie. 7

[j]. On notera l'extrême force des termes employés : *ordonner, d'une manière expresse et absolue*. On n'a pas manqué au cours de l'histoire de reprocher à Luquet son intransigeance, son "idéalisme" missionnaire. Ce reproche atteint directement Rome dans ce document, inspiré mais non rédigé par Luquet : ce texte ne tergiverse pas et il est d'une parfaite fermeté de pensée théologique. Cette rigueur dans ce que Luquet appelait *les principes* de la Mission parce qu'ils n'étaient qu'un retour aux sources apostoliques de la Mission, sera bien vite abandonnée en pratique et il faudra attendre Benoît XV pour qu'on y revienne, sans que *Neminem Profecto* soit d'ailleurs évoquée, étrangement oubliée ou passée sous silence.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

II) - Devoir impérieux de former un clergé indigéne et, pour cela, fonder des séminaires

II. Illud insuper æque studiosissime curent, quod etiam præcipui illorum muneris est, ut ex christianis indigenis, seu incolis earum partium probati Clerici instituantur, ac Sacerdotes initientur ; quo scilicet crescente fide, fideliumque numero disciplinæ ecclesiasticæ usus paulatim invalescat, ac Religionis Catholicæ stabilitati prospiciatur. Hujus rei causa maxime proderit, immo necessarium erit, seminaria condere, in quibus adolescentes, qui a deo ad Sacerdotium vocati fuerint, bene, diuque educentur, sacrisque doctrinis imbuantur.

II. Par dessus tout, que chacun de ces préfets apostoliques regarde même comme le devoir le plus impérieux de sa charge de former parmi les chrétiens indigènes ou les habitants de ces contrées, des clercs bien éprouvés, et de les élever au sacerdoce, afin qu'à mesure que la foi s'étendra, et que le nombre des fidèles s'augmentera, l'usage de la discipline ecclésiastique s'établisse peu à peu, et la religion catholique s'affermisse de plus en plus. Pour cela, il sera très utile, il sera même nécessaire de fonder des séminaires, dans lesquels les jeunes aspirants au sacerdoce seront longuement et soigneusement formés et initiés aux sciences sacrées. 8

III) - Prendre les moyens pour que certains clercs indigènes deviennent capables d'être revêtus du caractère épiscopal

III. Ad omnem vero scientiam[k], ac pietatem Levitæ indigenæ informandi et in sacro ministerio sedulo exercendi sunt ; ita quidem ut, quod jamdudum Apostolica Sedes in votis

III. Les lévites indigènes doivent être formés à la science[k], à la piété et exercés avec soin dans les saintes fonctions du ministère ; de telle sorte que, selon le vœu depuis longtemps exprimé par le Siège apos- 9

[k]. Le texte latin est plus fort : *à **toute** la science.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

habet, ad ecclesiastica quævis munia, atque ad ipsum Missionum regimen idonei fiant, et Episcopali etiam charactere digni existant. Quæ tamen maximi sane momenti res, ut tutior evadat, et non sine Religionis emolumento perfici suo tempore possit, qui ad tantum onus designantur, illi ferendo assuescant oportet. Quapropter, quos ex indigenis clericis Missionum præsides præstantiores censuerint, eos gradatim ad potiora implenda munera instituant, ac suos quoque Vicarios pro opportunitate deputare non renuant.

tolique, ils deviennent par la suite propres à être chargés eux-mêmes de toutes les fonctions, gouverner les missions, et enfin être revêtus du caractère épiscopal. Pour qu'une chose d'une importance aussi grave puisse arriver à un résultat parfait et assuré dans le temps voulu, et sans aucun dommage pour la religion, il faut que ceux qui seront appelés à cette charge éminente, s'accoutument à en connaître le poids par leur propre expérience. C'est pourquoi, lorsque les préfets des missions auront distingué et choisi parmi les clercs indigènes ceux qui leur auront paru les plus capables et les plus dignes, qu'ils les fassent passer graduellement par l'exercice des fonctions saintes, et selon l'opportunité, qu'ils ne craignent pas de les déléguer en qualité de leurs propres vicaires.

IV) - Les prêtres indigènes ne doivent pas être employés comme de simples auxiliaires et il doit y avoir égalité entre européens et indigènes

IV. Hinc rejiciendus, ac omnino abrogandus erit mos indigenas Presbyteros ad cleri tantum auxiliaris conditionem eis merito molestam deprimendi. Quin potius paulatim, et cum fieri prudenter poterit ea regula inducenda, ut inter evangelicos operarios, sive indigenæ ii sint, sive europæi, ceteris paribus, prælationis ordo

IV. Il faut donc rejeter et abroger entièrement l'usage de n'employer dans les missions les prêtres indigènes qu'en qualité de simples auxiliaires, condition qui ne les humilie que trop justement. Il vaut bien mieux, lorsque le prudence le permettra, introduire peu à peu cette règle, que parmi les ouvriers évangéliques soit indigènes, soit européens, à mérite

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ex antiquori Missionis exercitio servetur, atque adeo honores, officia, et gradus illis tribuantur, qui diutius sacro munere perfuncti sint.

égal, le premier rang soit toujours conservé au plus ancien dans le ministère de la mission ; de telle sorte que les honneurs, les charges et les dignités soient conférées à celui que sera resté depuis le plus grand nombre d'années dans l'exercice des saintes fonctions.

V) - Les catéchistes ne doivent pas être des substituts à un clergé indigène, à la fondation duquel on ne travaillerait pas. Quand ils sont nécessaires, veiller à la qualité de leur formation

V. Ad hæc compluribus in locis factum est, ut, neglecta, et posthabita indigenæ cleri institutione, evangelici iidem operarii laicos catechistas adjutores sibi in ministerio adsciscere consueverint ; et forsan eorum operam plerumque Fidei dilatationi perutilem experti sint. At cum non satis consentanee Apostolicæ Sedis menti, atque ecclesiastici ministerii rationi id egerint, et graves etiam hac in re abusus ex prædictorum catechistarum seu imperitia, seu licentia prævaluisse innotuerit, Sacra hæc Congregatio singulis Missionum præsidibus mandare non prætermittit, ut donec ejusmodi laicorum auxilium, ob cleri indigenæ defectum, vel paucitatem

V. Il est arrivé en plusieurs missions qu'en négligeant et qu'en traitant avec indifférence l'institution d'un clergé indigène, les missionnaires ont introduit l'usage d'associer à l'œuvre évangélique, à titre de coadjuteurs, des catéchistes simplement laïques ; peut-être même qu'ils ont trouvé une utile coopération pour la propagation de la foi en de tels auxiliaires. Mais, comme cette manière d'agir ne s'accorde ni avec les intentions du Siège apostolique, ni avec la fin du ministère ecclésiastique, et qu'il est manifeste qu'une foule de graves abus a été occasionnée soit par l'incapacité, soit par l'inconduite des susdits catéchistes, notre sacrée Congrégation ne peut omettre de prescrire à tous les préfets des missions, que, tant qu'il sera nécessaire, à raison du défaut ou de la rareté des prêtres indigènes, d'avoir recours à ces auxiliaires laï- 11

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

necessarium fuerit, viros morum integritate, et fide omnino conspicuos ad id muneris eligi ac erudiri rectissime satagant. Ceterum hac etiam de causa omnem per eos operam in cleri indigenæ institutionem dari jubet, ut nempe progressu temporis, juvenes potius levitæ, et novus idem clerus catechistarum officia pedetentim occupent, et diligentius impleant.

ques, ils doivent du moins scrupuleusement veiller à l'instruction et au choix, pour cette œuvre, d'hommes intègres dans les mœurs, et entièrement éminents dans la pratique de la foi chrétienne. Du reste, c'est pour cette même raison qu'on leur prescrit de donner leurs soins à la formation d'un clergé indigène ; afin que, par le progrès des temps, ce soit de préférence de jeunes lévites, membres de ce nouveau clergé, qu'on charge de remplir plus dignement les fonctions de catéchistes.

VI) - Pour l'usage de cérémonies orientales, suivre ce que Benoît XIV a fixé en 1755

VI. Quia alicubi in Indiarum etiam regionibus Christiani ritus orientales, ac præsertim Syro-Chaldaicus, subsistunt ; ideo Missionarii, si quando de iis inter Catholicos agetur, observent omnino Benedicti XIV, P. M. sapientissimam Constitutionem, quæ incipit *Allatæ sunt,* editam die 26 Julii anno 1755[20].

VI. Comme en certaines contrées des Indes, même parmi celles qui sont déjà chrétiennes, l'usage de cérémonies orientales et surtout syro-chaldaïques, s'est maintenu, il importe que les missionnaires, dans le cas qu'il s'élève à ce sujet quelque contestation parmi les chrétiens, observent exactement la très sage constitution du Pape Benoît XIV, commençant par ces mots : *Allatæ sunt,* et publiée le 26 juillet 1755[20]. 12

20. *Bullarium proprium,* edit. rom. T. IV, p. 285 ; Bullaire de la Propagande : *op. cit.,* t. III, p. 338.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

VII) - Ne pas s'immiscer dans les affaires et dans les questions de la politique séculière

VII. Quod in prædicta Constitutione *Sacrosancti Apostolatus Officii*[1] Alexander VII olim monuit Indorum parochos, ut *caverent ullo sese modo ingerere in rebus spectantibus ad politicam sæcularem* ; quodque pluribus verbis Sacra Congregatio in sua ad Vicarios Apostolicos apud Sinas instructione commendavit[m] ; id graviores nunc ob causas monendum est atque inculcandum, ne Missionarii inter diversarum gentium regimina versantes, sæcularibus atque politicis se negotiis immisceant, studiove partium, atque nationum scindantur : sic enim et ab evangelicis regulis discederent, et propriam vocationem pessundarent, et se fortasse ac Religionem in discrimina multa conjicerent.

VII. Ce que le Pape Alexandre VII, par sa constitution déjà citée : *Sacrosancti Apostolatus officii*[1], recommanda autrefois aux curés des Indes, qu'*ils se gardassent soigneusement de se mêler en aucune manière, de choses touchant la politique séculière ;* ce que la sacrée Congrégation elle-même a recommandé plusieurs fois expressément, dans ses instructions aux vicaires apostoliques de Chine[m] ; tout cela, aujourd'hui, à raison de circonstances plus graves, ne saurait être trop inculqué et recommandé aux missionnaires qui ayant à vivre sous les gouvernements si divers de tant de nations différentes, doivent bien se garder de s'immiscer dans les affaires et dans les questions de la politique séculière, ou de se jeter dans les partis qui divisent ces nations : agir autrement serait marcher contre les lois de l'Évangile, courir les risques de sa propre vocation, et causer peut-être d'irréparables malheurs pour eux et pour la religion elle-même. 13

[1]. Voir la référence à la note 11.

[m]. Luquet développait ce point dans les *Eclaircissements* et citait longuement les *Instructions* de 1659 : *Eclaircissements*, p. 62-64. Les passages latins cités des *Instructions* de 1659 correspondent aux n° 8 à 11 de la traduction proposée dans *Le Siège apostolique et les Missions*, *op. cit.*, t. 1, p. 13-15.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

VIII) - Ce que chaque chef de mission doit encore mettre en œuvre : des associations et institutions de prière et de pénitence ; les œuvres de miséricorde ; l'instruction civile et religieuse, sans oublier les jeunes filles ; agir sur la culture locale (travaux et arts) ; trouver des ressources locales ; tenir souvent des assemblées synodales.

VIII. Postremo Sacra eadem Congregatio memoratos Missionum præsides vehementer in Domino hortatur, ut non minori sollicitudine ad alias utiles admodum, atque etiam necessarias institutiones animum convertant, sibique subditos operarios ad eas adducant[n] ; ne quid nimirum desit, quod ad Apostolici Ministerii perfectionem, et animarum salutem ubique magis procurandam conferat. Ejusmodi profecto sunt peculiares quædam orandi studio, ac pœnitentiæ rigore commandatæ societates, aliæque ad exercenda misericordiæ, et christianæ charitatis opera saluberrimæ institutiones, ex quibus catholica fides permulta hausisse emolumenta gloriatur.

VIII. Enfin la sacrée Congrégation exhorte très vivement, au nom du Seigneur, les chefs des missions déjà cités plus haut, d'accorder une sollicitude non moins grande, à toutes les autres institutions très utiles aussi et même nécessaires[n] . Qu'ils appellent sur les mêmes objets l'attention des collaborateurs placés sous leurs ordres ; de peur qu'il ne vienne à manquer quelque chose à la perfection du ministère apostolique, et à tout ce qui peut contribuer à l'extension du salut des âmes. Dans ce genre, on doit compter certaines sociétés particulières qui se distinguent par l'amour de la prière ou par quelques prescriptions de pénitence plus rigoureuse ; les associations pour l'exercice des œuvres de miséricorde et de charité chrétienne, dont la foi catholique a retiré d'innombrables fruits spirituels. 14

[n]. Ce huitième point s'inspire très directement de la IVe partie des *Eclaircissements de Luquet*, p. 156-176, ainsi résumée p. 157 : *L'action conquérante de l'Eglise doit se baser sur cinq grands principes de vie qui sont : l'œuvre de la prière et de la pénitence, celle de la prédication, l'exercice de la charité corporelle, l'enseignement et le travail. Les plus belles époques de l'histoire ecclésiastique nous montrent ces divers principes mis en œuvre pour arriver à un but commun d'affermissement et de triomphe des enfants de lumière sur les enfants des ténèbres.* Dans la note 2 (p. 156-157), Luquet se réfère explicitement aux nouvelles sociétés missionnaires – dont celle de Libermann : *les prêtres du S. Cœur de Marie à Amiens* - comme revenant à une conception plus complète de l'évangélisation, dans la ligne des Bénédictins évangélisateurs de l'Europe.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Inter hæc vero summopere, et in primis omnino curanda est religiosa, atque etiam civilis puerorum, et puellarum educatio, qua nil validius ad ipsius catholicæ fidei incrementum, perennitatem, et decus fingi unquam, aut excogitari potest. Proinde nil prorsus omittatur, ut optimis comparatis præceptoribus, ac piarum feminarum sodalitatibus invectis, ad erudiendam juventutem ubilibet, quoad poterit, scholæ, et gymnasia aperiantur. Atque in id præterea vigilandum sedulo erit, ut Missionarii fideles populos in iis etiam quæ socialem vitam spectant recte imbuendo, atque informando, ad Evangelicæ doctrinæ tramites, ac indolem eorum labores, et artes dirigere haudquaquam detrectent. Ex his autem omnibus, quæ Catholicæ Religionis propagationi, ac stabilitati mirifice profutura persuasum cuique esse debet, ea sensim ex locis ipsis temporalia quoque commoda Missionibus obvenient, quæ imminutis aut forte etiam deficientibus, ob temporum vices, exteris subsidiis, illarum necessitatibus sublevandis sufficiant. Operam denique impendant quotquot sunt Missionum præsides, ut, quod ad fovendam fidei, ac disciplinæ unitatem plurimum interest, Synodales sæpe conventus

A la tête de ces œuvres, il faut placer et soigner avec le plus de zèle l'instruction religieuse et civile des enfants, l'éducation des jeunes filles, rien ne pouvant être conçu, ni imaginé de plus efficace pour l'enseignement, la conservation et la gloire de la foi catholique. En conséquence, qu'on emploie tous les moyens pour trouver et réunir d'abord des maîtres excellents, de pieuses filles formées dans les congrégations religieuses pour instruire partout la jeunesse, et qu'ensuite, selon qu'on le pourra, on ouvre des écoles et des gymnases chrétiens. De plus, que les missionnaires s'attachent à inculquer à leurs fidèles tout ce qui a rapport à la bonne civilisation, conformément aux règles de l'Évangile, et qu'ils ne dédaignent pas d'imprimer une direction salutaire à leur nature, à leurs travaux et aux arts qu'ils cultivent. De toutes ces choses qui doivent, comme chacun en sera convaincu, merveilleusement favoriser la propagation et l'affermissement de la religion catholique, il arrivera encore que les missions trouveront peu à peu sur les lieux mêmes les ressources temporelles qui suffiront à leurs besoins, dans le cas où les secours qu'elles reçoivent du dehors viendraient par quelque malheureuse circonstance, ou à diminuer, ou à manquer entièrement. Enfin que tout ce qu'il y a de préfets des missions, mette le plus grand zèle a tenir souvent des assemblées synodales, si

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

celebrentur, unde maxime fiet, ut una eademque sit operariorum agendi atque administrandi ratio, et studiosissima animorum conjunctio : neque in illud etiam adlaborare grave sit, ut ad necessarium inter S. Sedem, ac Missiones vinculum servandum, expeditiores, facilioresque communicationum viæ in dies pateant.

utiles au maintien de l'unité de la foi et de la discipline. Il en résultera évidemment une grande unité d'administration et de conduite parmi les ouvriers évangéliques, et la plus tendre et la plus intime union des esprits et des cœurs. Que chacun d'eux considère comme une tâche bien douce le devoir d'entretenir les rapports si nécessaires entre le Saint-Siège et les missions, et de rendre ces saintes communications de jour en jour plus fréquentes et plus faciles.

Quamquidem Sacræ Congregationis Instructionem Sanctissimo Domino Nostro Gregorio Divina Providentia PP. XVI per infrascriptum Sacræ ejusdem Congregationis Secretarium relatam in Audientia habita die 12 Novembris, Sanctitas Sua illam benigne in omnibus adprobavit, et omnino servari mandavit.

Cette Instruction de la sacrée Congrégation ayant été présentée à N. S. P. Grégoire XVI par le secrétaire soussigné, dans l'audience du 12 novembre, Sa sainteté a daigné l'approuver et en ordonner l'exécution entière dans toutes ses prescriptions.

Datum Romæ ex Ædibus dictæ Sacræ Congregationis die 23 Novembris Anni MDCCCXLV.

J. Ph. Card. Fransonius, præf.

Loco † Sigilli.

Joannes, *Arch. Thessalonicæ a Secretis.*

Donné à Rome, dans le palais de la sacrée Congrégation, le 23 novembre 1845.

J. Ph. card. Fransoni, préf.

Et plus bas :

† Jean, *arch. de Thessalonique, secrétaire.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 143 à 147.

La première ordination sacerdotale à Kinshasa

*François Bontinck**

On croit généralement que la première ordination sacerdotale à Kinshasa eut lieu il y a cinquante ans ; en effet, le 9 juin 1946, furent ordonnés par Mgr Six, au stade Reine Astrid (actuel stade du 24-Novembre[1]), les trois abbés Joseph Malula[2], Eugène Moke et Albert Amani. Pourtant, vingt-cinq ans plus tôt, en 1921, Mgr Van Ronslé, vicaire apostolique de Léopoldville, avait conféré la prêtrise, dans l'église Saint-Léopold, à un séminariste formé par les spiritains à Landana.

Ce prêtre, le premier à être ordonné en ce qui était alors Léopoldville, s'appelait Jean-Marie Alexandre Tati (ou Taty). Né à Nkoshi-Futu, près du

---

*. Frans Bontinck est membre de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (missionnaires scheutistes). Après son doctorat en Histoire de l'Eglise, à la Grégorienne de Rome, il exerce son apostolat dans le diocèse de Lisala (Zaïre), de 1950 à 1957. Il fait ensuite partie du premier groupe de sept professeurs de la Faculté de théologie de l'Université Lovanium de Kinshasa (la première du Zaïre). En 1975, trois ans après la nationalisation de cette Université, la Faculté de théologie fut expulsée du campus. Elle continua ses activités en ville, comme institut ecclésiastique indépendant dont les diplômes étaient reconnus par l'État. En 1985, le Professeur Bontinck obtint l'éméritat des Facultés Catholiques de Kinshasa, nées progressivement de la Faculté de théologie catholique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire du Zaïre et de l'Afrique, s'appliquant particulièrement à l'édition critique, en français, de sources originales en italien, portugais, swahili. De plus, au cours de sa longue carrière académique, il a pu constituer une bibliothèque africaniste des plus fournies, ouverte à tout chercheur qualifié. Le P. Bontinck fait partie du Conseil de rédaction de *Mémoire Spiritaine*.

1. Stade du 24-Novembre : le 24 novembre 1965 est la date de la prise de pouvoir à Kinshasa par le général Mobutu Sese Seko.

2. L'abbé Joseph Malula deviendra évêque auxiliaire de Léopoldville en 1959, archevêque de Kinshasa (Léopoldville a repris son nom d'origine) en 1964, cardinal en 1969. Au cours de son épiscopat, il obtiendra de Rome la reconnaissance du *rite zaïrois,* largement ouvert aux danses sacrées, aux chants, aux habitudes culturelles de son pays. Il meurt le 14 juin 1989, âgé de 72 ans.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

port atlantique de Masabi, au Cabinda. Il fut admis, en 1887, à l'âge de neuf ans, au petit séminaire de Landana, la mission mère des spiritains français, chargés, depuis 1865, de l'anémique préfecture apostolique du Congo[3].

Située alors en dehors des possessions portugaises, la mission de Landana, fondée en 1873 par le P. Charles Duparquet[4], devait servir de base de pénétration dans l'ancien royaume kongo. C'est à partir de Landana que seront fondées les missions spiritaines de Boma (mai 1880), San António do Zaïre (septembre 1881) et Kinlau ou Nemlao (février 1886).

Dès leurs débuts, les spiritains s'appliquèrent à recueillir des enfants ; soustraits à leur milieu traditionnel, soumis à la tutelle missionnaire, ceux-ci deviendraient de bons chrétiens, fonderaient des foyers fidèles ou, éventuellement, fourniraient les premiers éléments d'un clergé local.

En novembre 1874, le P. Duparquet profita de l'offre d'un commerçant français pour remonter le Zaïre jusqu'à Noki, en aval de l'actuel port de Matadi. Lors de la descente du fleuve, il put racheter à Boma un certain nombre de jeunes esclaves qu'il ramena à Landana[5]. Instruits, baptisés, éduqués au petit séminaire de Landana, trois de ces jeunes gens deviendront prêtres, à savoir, Charles Maonde, Charles Kambo et Jean-Baptiste Massensa[6]. Nous ignorons de façon précise leur région d'origine[7]. Kambo (ou Kambu) est un anthroponyme yombe assez fréquent ; les deux autres noms se retrouvent dans le kikongo, sous la forme de Mayonda et Ma-nsensa. Le premier, Charles Maonde, fut ordonné prêtre à Loango le 17 décembre 1892, en même temps que Louis de Gourlet, fils métis d'un factorier français, par Mgr Hippolyte Carrie, vicaire apostolique de Loango[8]. L'abbé de Gourlet, un des

3. Anémique, parce que, fondée en 1640 et confiée aux missionnaires capucins, la préfecture apostolique du Congo n'a plus, en 1865, au moment où Rome la confie aux spiritains, d'existence concrète sur le terrain.

4. P. Charles Duparquet : voir : Mémoire Spiritaine, n° 1, p. 108, note 1.

5. *BG,* t. 10, p. 682 : Lettre du P. Duparquet, du 26 août 1875 : « Les enfants que nous avons rachetés nous donne beaucoup de consolations. Nous en avons 12 que j'ai fait racheter à Mboma. »

6. D'après *Le Mémorial du Congo Français,* bulletin du vicariat apostolique de Loango (décembre 1912, p. 180), Massensa « faisait partie du second groupe d'enfants rachetés par le P. Carrie », en 1876.

7. *Le Mémorial du Congo Français,* donne ces indications : « Charles Célestin Maonde appartenait à la tribu des Nzombo, race guerrière vivant en territoire portugais, aux environs de San Salvador. Il fit partie du premier groupe d'enfants libérés par la mission de Landana. » (novembre 1912, p. 165) – « Ils (Massensa et Kambo) naissent à la même époque (1865-1866) ; dans la même région, cette partie du Congo qui s'étend de Noki à San Salvador. » (janvier 1913, p. 193) – Noki, proche de l'actuel port de Matadi, se trouve sur les bords de l'estuaire du fleuve Congo ; San Salvador était la capitale de l'ancien royaume du Congo, à environ 150 km au sud-est de Noki.

8. Le vicariat apostolique du Congo français avait été créé en 1886 et, en 1890, avait pris le nom de vicariat apostolique du Bas-Congo français. Il deviendra le vicariat apostolique de Loango, en 1907, et de Pointe-Noire, en 1949.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tout premiers élèves du petit séminaire, ouvert par le P. Duparquet en 1875, mourra de tuberculose à peine trois ans après son ordination[9]. « Après son sacerdoce, M. l'abbé Maonde fut attaché à la résidence de Loango comme professeur au petit séminaire. (...) Mayumba fut cependant le principal théâtre de ses travaux. Il y alla en 1897. C'était l'époque du transfert du séminaire[10] et il devait continuer d'en être le sous-directeur[11]. » Tombé malade, il fut envoyé à Paris. Opéré le 10 juin 1907, il mourut dix jours plus tard et fut enterré au cimetière du scolasticat spiritain de Chevilly.

Les deux autres rachetés de Boma, Charles Kambo et Jean-Baptiste Massensa, furent ordonnés le 19 décembre 1898, par Mgr Carrie. Tous deux succomberont à la maladie du sommeil, en 1902, à quelques mois d'intervalle.

A propos de ces premiers prêtres, citons un rapport du P. Duparquet, daté de novembre 1875 : « L'orphelinat de Saint-Joseph (Landana) se compose de petits esclaves noirs que nous achetons à Boma, sur le fleuve Zaïre. Les indigènes du Congo, en y apportant des produits du pays, y amènent aussi, pour y être vendus, ces enfants, en grande quantité. Nous avons là une personne expérimentée qui nous achète les plus robustes, les meilleurs et les plus intelligents. (...) Ces petits Noirs viennent tous de l'intérieur du Congo proprement dit. Ils sont vendus par leurs parents ou par des créanciers de ces derniers. Les Noirs les amènent jusqu'à Nosouk (Musuku), sur la rive gauche du Zaïre, et de là descendent en pirogue jusqu'à Boma. Choisis comme ils le sont, ces enfants nous coûtent de 60 à 70 F chacun. (...) Nous avons, en ce moment, dans nos deux orphelinats, une quinzaine d'enfants. (...) C'est sur ces enfants que repose tout l'espoir de la mission. Ce sont eux qui nous fournissent des chrétiens vraiment solides et instruits ; c'est parmi eux surtout que nous recruterons des instituteurs, des catéchistes et un clergé indigène, Œuvre que la S. Propagande nous recommande avant toutes les autres. Si la mission du Congo, après avoir jeté, il y a trois siècles, un si vif éclat, est retombée dans les ténèbres du paganisme, je l'attribue en grande partie à l'absence d'établissements destinés à instruire l'enfance et à former un clergé indigène[12]. »

Voyons en quelles circonstances l'abbé Alexandre Tati sera ordonné en dehors de son propre vicariat. L'enclave de Cabinda faisait partie du dio-

9. Il meurt à Landana, le 2 janvier 1895.
10. Transfert du petit séminaire, de Loango à Mayumba.
11. *Le Mémorial du Congo Français,* novembre 1912, p. 165 et 166.
12. *MC,* 1876, p. 206-207.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

cèse de l'Angola-Congo, mais l'évêque de Luanda, Mgr Lima Vidal, nommé en 1909, était rentré au Portugal en avril 1914. Devenu coadjuteur du cardinal de Lisbonne, il donna sa démission d'évêque de Luanda le 20 janvier 1916. Suite à diverses mesures du gouvernement anticlérical du Portugal, le siège de Luanda restera vacant jusqu'en 1932. Aussi, dès 1916, les spiritains de Luanda avaient-ils envoyé un candidat portugais à Brazzaville. Le 8 avril 1916, Mgr Augouard avait ordonné diacre l'abbé Francisco António Candido (arrivé en Angola en 1911) et le lendemain, dimanche de la Passion, il lui avait conféré la prêtrise.

Le siège de Luanda restant toujours vacant, pour l'ordination de l'abbé Tati, les spiritains de Landana s'adressèrent au successeur de Mgr Carrie, Mgr Léon Girod, vicaire apostolique de Loango depuis 1915. Ainsi, le 20 mai 1919, Mgr Girod lui conféra-t-il le sous-diaconat, à Loango. Quelques mois plus tard, les mêmes missionnaires demandèrent à Mgr Girod de venir l'ordonner prêtre à Landana même. Le vicaire apostolique venait de faire à Mourindi un séjour de trois mois, pour y remplacer le supérieur décédé, en attendant la relève. En route pour rentrer à Loango, mais épuisé par la maladie, il mourut à la mission de Mayumba le 13 décembre 1919. Son successeur, Mgr Henri Friteau, ne sera nommé que trois ans plus tard.

A défaut d'un évêque spiritain voisin, les pères de Landana auraient pu envoyer l'abbé Tati à Brazzaville, mais, malade, Mgr Augouard avait dû se rendre par le chemin de fer, de Léopoldville à Matadi, en juillet 1921. Arrivé à Paris, il y mourra le 3 octobre de la même année.

C'est ainsi que, privés d'évêque, tant à Luanda qu'à Loango et Brazzaville, les missionnaires s'adressèrent à Mgr Camille Van Ronslé, vicaire apostolique de Léopoldville. L'évêque scheutiste donna volontiers son accord. Le 15 novembre 1921, Alexandre Tati arriva à Léopoldville, en compagnie du P. João-José Alves, spiritain[13]. Le lundi suivant, 17 octobre, à 6 h du matin, l'abbé reçut le diaconat des mains de Mgr Van Ronslé, dans l'église Saint-Léopold, premier sanctuaire catholique construit dans la future capitale du Congo-Zaïre.

Le même jour, le nouveau diacre traversa le Pool, pour aller faire sa retraite chez les spiritains de Brazzaville. L'ordination sacerdotale eut lieu à Saint-Léopold, le samedi 22 octobre. La cérémonie dura près de deux heures. D'après le P. Arthur Lefebvre, vicaire à Saint-Léopold, « Grande fut l'af-

13. *BG*, t. 32, p. 716s : notice biographique du P. João-José Alves.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

fluence des Noirs, très fiers de compter des prêtres parmi leurs compatriotes (kongo). A midi, au cours du dîner festif, Mgr Van Ronslé souhaita au jeune prêtre un fécond apostolat. Tant le prélat que le nouvel ordonné étaient très émus. Le lendemain matin, un dimanche, l'abbé Tati célébra sa messe de prémices et donna sa bénédiction aux nombreux chrétiens assemblés. »

Le lundi, le P. Alves et l'abbé Tati entreprirent sans délai le voyage de retour. Rentré à Landana, l'abbé Alexandre exercera son apostolat sacerdotal principalement à la mission de Luali. Dans un rapport du 15 décembre 1922, le préfet apostolique, Faustino Moreira dos Santos, écrivait : « L'abbé Alexandre... nous prête une aide efficace, grâce à son zèle et sa bonne volonté ». A cause de son physique impressionnant et de sa force musculaire, les chrétiens le nommèrent *Mangudo*[14]. Une photo des années cinquante nous le montre assez corpulent, portant des lunettes, les cheveux gris, la barbe toute blanche.

Décédé le 19 juin 1957, il fut enterré au cimetière de Landana, parmi les dizaines de missionnaires spiritains, ses *pères dans la foi*. Il fut le premier et le seul prêtre africain que Mgr Van Ronslé (mort à Boma, en 1938) eut la consolation d'avoir pu ordonner.

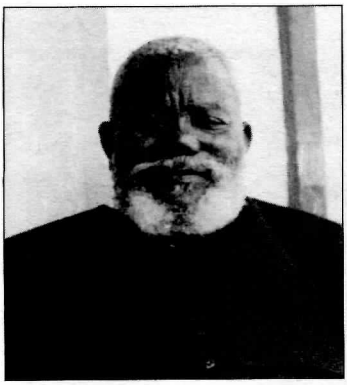

M. l'abbé Alexandre Tati

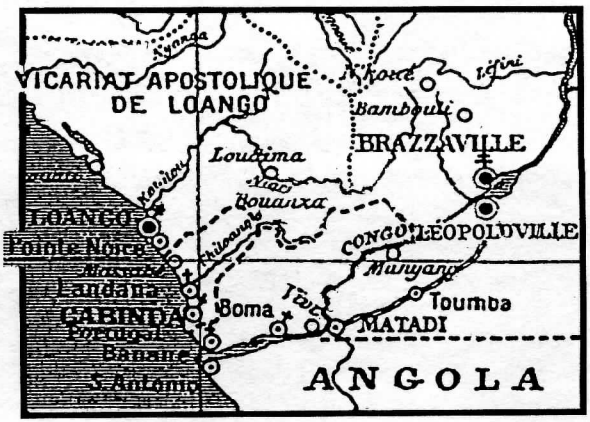

14. En fiote (cabindais) *Mangudo* signifie géant, gros.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

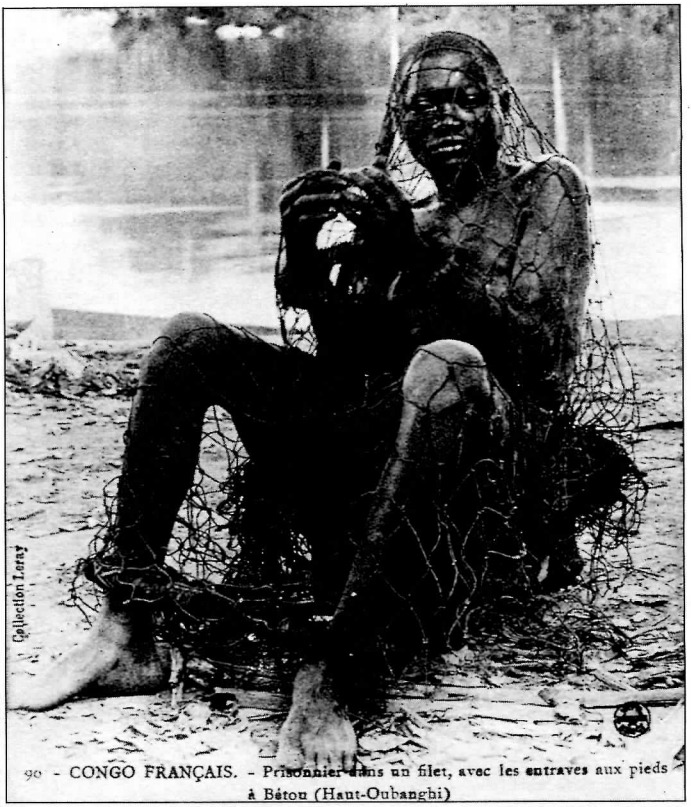

90 - CONGO FRANÇAIS. - Prisonnier dans un filet, avec les entraves aux pieds à Béton (Haut-Oubanghi)

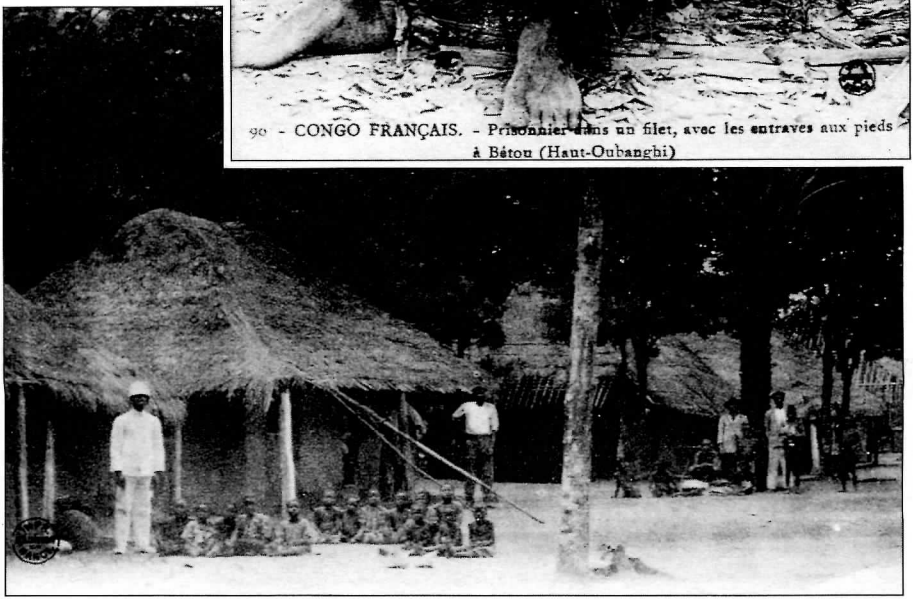

Photos : Arch. Congrégation du Saint-Esprit CIM

Groupe d'enfants avec leur catéchiste, aux Baloïs, en 1912

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 148 à 154.

Le prisonnier au filet

*Ghislain de Banville**

Pour illustrer l'article "esclavage" de l'*Encyclopædia Universalis*, il y figure une reproduction d'un Noir dans un filet avec cette légende : « Esclave destiné à être vendu en Afrique Équatoriale, vers 1910 (Musée de l'Homme, Paris) ». Sur la couverture d'un ouvrage édité par l'UNESCO, *La traite négrière du XVe au XIXe siècle*[1], on trouve la même photo avec une légende un peu plus précise : « Esclave pris dans un filet pour être vendu, au Congo (Brazzaville) aujourd'hui République populaire du Congo. Photo R.P. Leray, Musée de l'Homme, Paris. »

Nous reproduisons ici le cliché du Père Leray ; il fait partie de la seconde série de cartes postales éditées par le Chanoine Augouard (avant 1912), avec cette légende : « Prisonnier dans un filet, avec entraves aux pieds à Bétou (Haut-Oubanghi). »

Un esclave ? Ou un prisonnier ? De qui s'agit-il ? Pourquoi est-il esclave ou prisonnier ? Dans quelles circonstances l'a-t-on photographié ? Comment s'appelle-t-il ? Pour répondre à ces interrogations, il faut se reporter aux écrits de Mgr Augouard[2], premier vicaire apostolique du Haut-Congo.

---

*. Le Père Ghislain de Banville, spiritain, a été missionnaire en République Centrafricaine, de 1972 à 1995. Au cours de ces années, il a établi une bibliographie des ouvrages sur ce pays et a fait paraître plusieurs fascicules de textes d'archives sur des missions ou des missionnaires d'Oubangui. Il est actuellement responsable du service des archives spiritaines à Chevilly-Larue.

1. *La Traite négrière du XVe siècle au XIXe siècle.* Documents de travail et compte rendu de la Réunion d'experts organisée par l'Unesco à Port-au-Prince, Haïti, 31 janvier-4 février 1978, Paris, Unesco, 1979 (1985), 344 p. (Histoire générale de l'Afrique, Études et documents 2)

2. Mgr Prosper Augouard (1852-1921) fut vicaire apostolique du Haut-Congo (dont le siège était

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Selon les possibilités de son calendrier, l'évêque s'efforçait de visiter son immense diocèse chaque année : en cette année 1905, il remonte le Congo et l'Oubangui avec son vapeur, le *Léon XIII*[3]. Après Liranga, non loin de l'embouchure de l'Oubangui, il visite *Les Baloïs*, un poste de catéchiste à environ 150 km au nord de Liranga, vers Impfondo (où se trouve une population que l'on appelle aujourd'hui les Boubangui).

Justement Monseigneur doit y déposer le dévoué catéchiste Ekanghila qui était descendu à Liranga avec ses chrétiens préparés pour la confirmation. Cet Ekanghila, jeune chrétien, marié, est le responsable de la chapelle-école des Baloïs. Il est le neveu de la célèbre Kanaka, *cheffesse* d'un village voisin de Liranga, qui avait suivi le catéchisme, abandonné tous ses fétiches et libéré tous ses esclaves. Baptisée, elle était devenue la directrice du *pensionnat* de 30 à 40 femmes de polygames qui avaient fui leurs époux et qui se préparaient au baptême et au mariage chrétien avec un garçon de la mission. « Toujours armée d'une longue pipe et d'une baguette qu'elle appelait, en riant, la *paix du ménage*, elle savait se faire obéir de ses grandes élèves, et leur donnait elle-même l'exemple du travail[4]. »

Au retour de cette visite pastorale qui l'a conduit jusqu'à Saint-Paul des Rapides et la Sainte-Famille des Banziris, Mgr Augouard s'arrête un moment aux Baloïs ; laissons-lui la parole[5] :

« Avant d'arriver à la mission Saint-Louis nous fîmes naturellement une petite halte à la case-chapelle des Baloïs, pour encourager et bénir notre fervent catéchiste Ekanghila.

Le *Léon XIII* arrivait bien à point, car le matin même une échauffourée s'était produite dans le village, et Ekanghila était blessé, ainsi qu'un des hommes de son village.

Voici ce qui s'était passé : l'agglomération étant considérable, et certains chefs païens ne laissant pas toujours les enfants venir librement aux leçons

---

Brazzaville) de 1890 à 1921. Son frère, le chanoine Louis Augouard a fait publier, en plusieurs volumes, sa correspondance : *28 années au Congo,* 1905 (tome I et II), *36 années au Congo,* 1913, *44 années au Congo,* 1921.

3. Le *Léon XIII* est un bateau à aubes, construit en France et arrivé à Brazzaville en pièces détachées (mille pièces au total). Remonté, il est mis en service au début de 1898. Il mesurait 20 m de long sur 3 de large, avec 0 m 50 de tirant d'eau. Voir : J.ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours,* Paris, Congrégation du Saint-Esprit, 1995, p. 96 (photo, p. 19).

4. JEHAN DE WITTE, *Monseigneur Augouard,* Paris, Emile-Paul Frères, éditeurs, 1924, p. 78.

5. Nous disposons au moins de trois textes sur cette histoire : *Les Missions Catholiques,* 11 mai-22 juin 1906, p. 75 ; *Annales apostoliques,* juin 1906, p. 126-130 ; MGR AUGOUARD, *36 années au Congo,* Poitiers, p. 222-226. Le texte transcrit ici est celui des *Annales Apostoliques,* plus près sans doute de l'original de Mgr Augouard.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Service Géographique de la "Dépêche Coloniale".

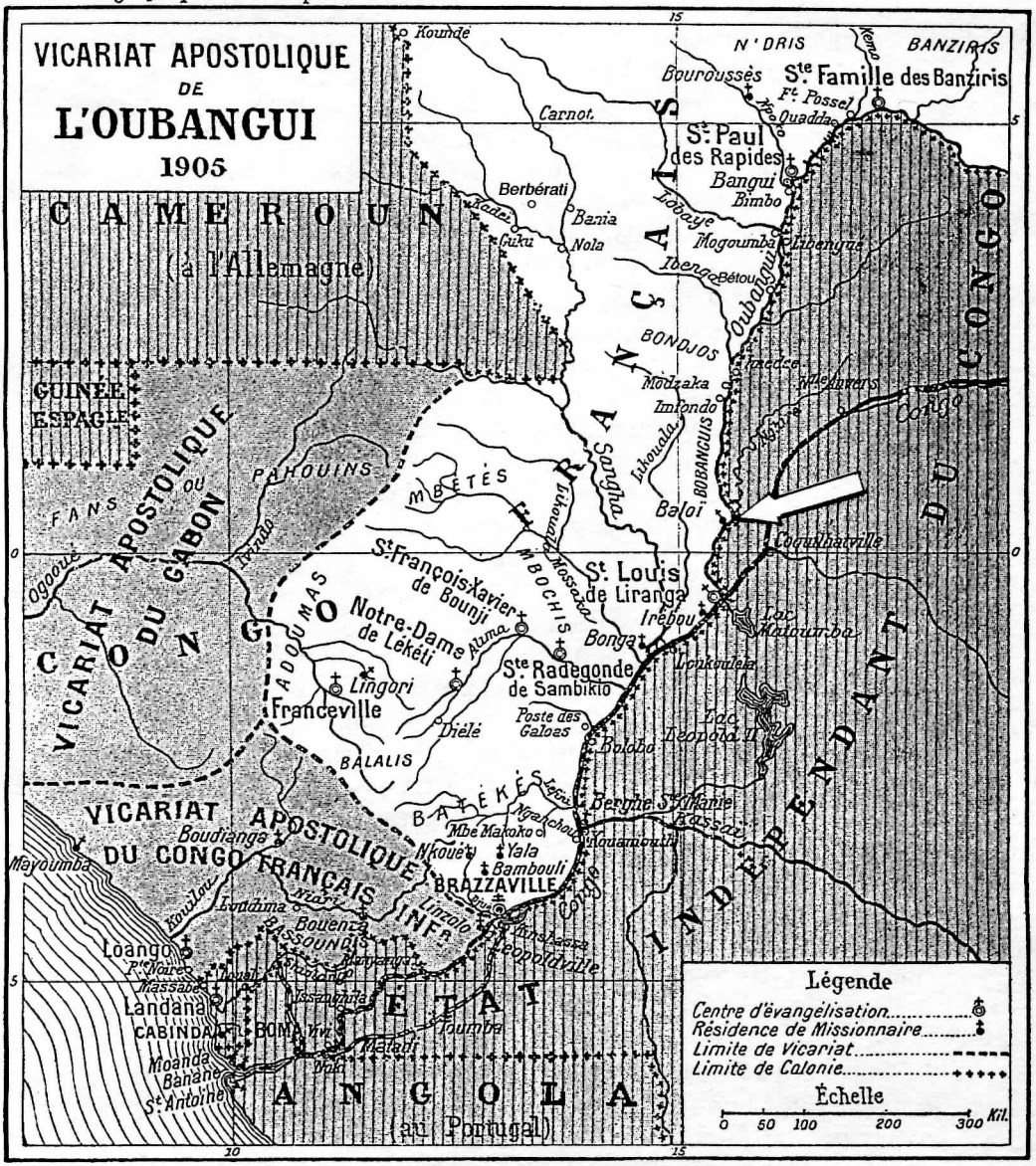

Les Missions Catholiques, 1906, p. 225

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

d'Ekanghila, celui-ci avait chargé le plus instruit de ses chrétiens d'aller faire le catéchisme à l'extrémité des villages.

Le chef, mal disposé, avait accablé de mauvais traitements le pauvre délégué et l'avait ficelé de maîtresse façon. Il voulait, disait-il, le vendre sur la rive belge, pour en finir une bonne fois avec toutes les manières de Blancs qui empêchaient de tuer les esclaves et voulaient changer les habitudes du pays.

Enhardi par ce coup d'audace, un autre chef avait pris de force la femme d'un de nos catéchumènes et prétendait l'ajouter au nombre respectable de femmes qu'il possédait déjà.

Il importait donc de régler ces affaires et, en l'absence de toute police administrative, je dus agir moi-même.

Sous la conduite d'Ekanghila, je me dirigeai vers le clan du chef qui gardait notre chrétien prisonnier. Bientôt je me vis suivi par la foule de nos nouveaux chrétiens, qui, tous, ressentaient l'injure faite à un des leurs.

Au bout d'une heure, nous arrivâmes à la case du chef, auquel je demandai raison de son étrange conduite. Il ne put articuler aucun grief à la charge du chrétien, sinon qu'il enseignait une doctrine ignorée des anciens. Je répliquai au chef qu'il était libre d'accepter ou non cette doctrine, mais qu'il n'avait pas, tout chef qu'il fût, le droit d'amarrer un chrétien qui ne lui avait fait aucun mal, et je le sommai d'avoir à me rendre immédiatement le prisonnier. Comme il ne se pressait pas de s'exécuter, je pris ma grosse voix, et le menaçai de la justice du poste français, auquel j'allais porter plainte. M'entendant parler un peu fort, tous mes chrétiens se mirent en devoir de tomber sur le chef qu'ils voulaient amarrer jusqu'à ce qu'il eût lui-même délivré le prisonnier. J'intervins énergiquement pour réprimer toute violence et intimai à nos chrétiens l'ordre formel de respecter gens et choses du village. C'est qu'en effet, selon la coutume du pays, nos chrétiens, pas encore dépouillés du vieil homme, voulaient faire main basse sur tout ce qui se trouvait à leur portée et s'apprêtaient à passer le chef *à tabac*, tout comme de bons agents des brigades centrales de Paris !

Le chef, à la première alerte, avait sauté sur son grand couteau de guerre, et les païens du village s'apprêtaient à défendre l'ancien ; mais cela n'arrêtait pas l'ardeur de nos chrétiens, et même les plus petits sautaient de joie à l'idée d'une bonne bagarre !

Rapidement j'obtins le calme et déclarai au chef que s'il ne délivrait pas spontanément le prisonnier, il aurait à en rendre compte au commandant du poste voisin. Le chef me dit alors que le prisonnier n'était plus au village, mais dans une île du fleuve, d'où il allait l'appeler. Je crus à une ruse de

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

sa part et lui déclarai que j'allais l'accompagner, ce qui n'eut pas l'air de lui sourire.

Je le vis s'approcher des rives de l'Oubanghi[6], et je pensai d'abord qu'il allait chercher à s'esquiver à la nage ; mais mes petits limiers le tenaient à l'oeil, prêts à s'élancer à sa poursuite.

Bientôt cependant le chef, de sa voix de stentor, cria à ses hommes de ramener le prisonnier. D'une île voisine, on répondit par le même système de la télégraphie sans fil, et quelque temps après nous vîmes apparaître une petite pirogue, qu'un seul homme vint bientôt faire accoster devant nous. Nous vîmes alors un spectacle étrange qu'il me fut donné de contempler pour la première fois. Le prisonnier avait les pieds et les mains liés dans deux cercles artistement arrangés de façon à ce qu'il ne pût s'échapper des entraves. Et pour plus de sûreté, le malheureux était complètement enveloppé dans un immense filet, dont nous eûmes nous-mêmes beaucoup de peine à le faire sortir[7].

Nos chrétiens furent indignés d'un pareil traitement, et je crus un moment que la bagarre allait recommencer. Mais le chef trouva plus prudent de s'éclipser doucement, et son monde en fit autant en nous laissant maîtres de la place.

Toujours pratique, Ekanghila me suggéra l'idée de me servir de la pirogue pour retourner au bateau, et, malgré la légèreté de l'esquif, je suivis son conseil, ce qui m'évita une nouvelle marche pénible d'une heure dans les affreux sentiers qui m'avaient amené au village.

Inutile de dire la joie du prisonnier qui aurait été vendu, non sur la rive belge d'où il aurait pu s'échapper, mais dans l'intérieur, où, sans nul doute, il aurait fait les frais d'un repas de cannibales.

L'autre chef, qui avait pris la femme du catéchumène, n'attendit pas ma visite, car, en arrivant au bateau, je constatai que la dite femme avait été rendue à son mari, qui se déclara satisfait.

Ces incidents me montrèrent qu'un vrai parti chrétien existait déjà dans ces villages contre le parti païen et que les élèves d'Ekanghila ne rougissaient pas de pratiquer publiquement leur religion, sans se soucier des moqueries des païens dont ils entendaient bien se faire respecter.

---

6. *Les Missions Catholiques* écrivent curieusement : « ... des bords du Congo... »

7. Notre captif (dont on ne dit jamais le nom) dut aussi attendre que le P. Leray le prenne en photo ! Le P. François Leray (1869-1934) travailla au Congo de 1896 à 1914, en particulier comme capitaine du *Léon XIII*. Il a laissé de très nombreux clichés, principalement des missions de l'Alima. Rentré en France, il quitta la Congrégation du Saint-Esprit pour le clergé diocésain en 1920. Il mourut à Marseille, le 18 février 1934.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le soir, au son de la cloche, tout le monde était réuni dans la chapelle pour écouter la leçon du catéchiste qui, de temps à autre, chantait un couplet de cantique pour réveiller les endormis. En suite de quoi, on récitait deux dizaines de chapelet et l'Angélus. Enfin la prière du soir terminait la journée, et chacun allait se coucher sans cris bruyants ni tapage.

Je recommandai bien à Ekanghila et à tout son monde d'éviter les palabres avec les païens récalcitrants et d'attendre toujours l'arrivée du Père pour régler les litiges qui viendraient à s'élever. C'était aux chrétiens de donner l'exemple de la justice, de la douceur et de la charité, et ils devaient prêcher par l'exemple plus encore que par la parole. C'est seulement de cette façon qu'ils pourraient gagner leurs frères encore païens.

J'appris plus tard que mon passage avait produit de bons résultats. Les deux chefs coupables étaient revenus à de meilleurs sentiments, et ils fournissaient volontiers du manioc à Ekanghila pour les enfants de son école.

Il faudrait multiplier ces centres d'évangélisation chrétienne et d'influence française. Mais, hélas ! ce sont toujours les ressources qui font défaut, et nous avons la douleur de ne pouvoir profiter des excellentes circonstances qui souvent se présentent. »

Voilà donc la mésaventure de cet apprenti-catéchiste, non de Bétou mais des Baloïs. On voit bien que, dans ce cas particulier, il n'est pas question d'un esclave, mais bien d'un prisonnier. Le P. Marc Pédron[8] signale ces pratiques pour les esclaves, dans la rivière Alima : « Parmi les esclaves gardés dans les villages, les chefs en mettaient quelques-uns à l'engrais. Quand l'un d'eux était à point, son propriétaire l'exposait en vente, pieds et mains entravés, avec parfois un filet de pêche par dessus le corps, pour s'assurer de sa personne. »

8. P. Marc PEDRON, *1901-1931 – Trente ans d'Afrique*, Document dactylographié, Bibliothèque du séminaire des Missions, Chevilly-Larue, 159p. Le P. Pédron a exercé son ministère à Sainte-Radegonde, Liranga, Bétou et Berbérati. De juillet 1927 à octobre 1930, il fait, en France, *de brillantes tournées de conférences*. Peu de temps après avoir rejoint Berbérati, il doit repartir, pour raison de santé (septembre 1932). En 1935-1936, il fait un court séjour au Cameroun, mais la maladie l'oblige à un retour en France. Il meurt à Surzur (Morbihan), son village natal, le 27 août 1936. Sur le P. Pédron, voir : *Itinéraire d'un missionnaire. Le Père Marc Pédron,* Document dactylographié de 242 pages, présenté et annoté par le P. G. de Banville, Bangui (non daté).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 3, 1er semestre 1996, p. 155 et 156.

François Renault (1925-1996)

Le Père François Renault, père blanc, avait accepté de faire partie du Conseil de rédaction de notre revue. Lecteur attentif dès notre premier numéro, il avait déjà apporté sa contribution au n° 2, avec son article : Aux origines de la lettre apostolique « In Supremo » (1839). *Nous unissons nos regrets à ceux de sa famille religieuse, les pères blancs.* (ndlr)

François Renault est né à Dreux le 27 novembre 1925. Il fit ses études secondaires comme pensionnaire dans des collèges catholiques, et passa son baccalauréat au Mans, en 1943. Son désir de devenir prêtre remontait à son enfance. Au cours de son service militaire au Maroc – où ses parents s'étaient d'ailleurs installés –, il eut des contacts avec le monde musulman et décida d'entrer chez les pères blancs en 1946. Il fit son noviciat à Maison-Carrée (Algérie), sa théologie à Thibar (Tunisie) et fur ordonné prêtre à Carthage, le 5 avril 1953.

Il s'installa alors à Strasbourg dans la maison régionale des Missionnaires d'Afrique (pères blancs) pour effectuer des études d'histoire à l'Université. Une fois licencié, il enseigna de 1956 à 1959 à l'école apostolique de Bonnelles dans la région parisienne. Puis, en juin 1959, il fut affecté à la Maison généralice à Rome, où il entreprit les recherches pour sa thèse de doctorat ès lettres sous la direction d'Hubert Deschamps. Ce gros travail consacré à *Lavigerie, l'esclavage africain et l'Europe, 1868-1892*, qu'il mena dans les archives de sa Société, mais aussi dans divers dépôts, tant à Paris qu'à Bruxelles, à Londres et en Afrique, fut achevé en dix ans. Dans une première partie, François Renault étudia l'état de l'Afrique centrale, attirée par les relations commerciales avec la côte, ce qui facilita la pénétration des commerçants arabes, sans que pour autant la traite soit vraiment détournée vers la côte au détriment de son maintien par l'intérieur. La deuxième partie était consacrée à l'action de Lavigerie, au fond plus politique que religieuse, pour laquelle il avait reçu le feu vert de Léon XIII, mais qui rencontra certaines oppositions des gouvernements européens, notamment de la part de Léopold II, mais aussi de l'Allemagne. Alors qu'il était chargé de cours à l'université de Strasbourg, François Renault soutint brillamment sa thèse le 8 mai 1971 (publiée chez E. de Boccard, en deux volumes).

Après quoi ce fut le retour à l'Afrique jusqu'en 1983 comme professeur à l'université d'Abidjan. C'est là qu'il rencontra Serge Daget à qui allaient le lier une grande amitié et une collaboration sans failles sur les problèmes de la traite africaine.

Mais son enseignement n'allait pas le détourner de la recherche, d'où une série

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de publications. Ce fut d'abord un petit ouvrage sur *l'Abolition de l'esclavage au Sénégal en* 1848 (SFHOM, 1972), abolition qui ne manqua pas de provoquer des problèmes jusqu'au décret du 12 novembre 1905 qui mit sur pied une solide base de répression. Puis en 1976, aux Nouvelles Éditions africaines, *Libération d'esclaves et nouvelle servitude,* consacré au rachat des captifs en vue de leur exportation dans les colonies françaises des Antilles et de l'océan Indien, dans la suite logique de sa thèse, impitoyable à l'endroit de ce renouveau légal d'une traite camouflée.

En 1985, François Renault et Serge Daget s'associèrent pour publier *Les Traites négrières* (Karthala), excellente synthèse qui faisait le point sur l'état des recherches et allait servir d'introduction au Colloque international sur la traite des Noirs qui se tint à Nantes en juillet 1985 à l'initiative de Serge Daget. François Renault y fit une communication sur les sujets qui lui tenaient à cœur, c'est-à-dire la traite saharienne, orientale et interafricaine qui suscita des réactions, certains récusant « le droit » de s'intéresser à la traite arabe, d'autres au contraire réclamant un colloque sur ces formes mal connues de la traite. Il y en eut deux qui se tinrent ultérieurement à Bellagio.

Il publia en 1987 (SFHOM) l'histoire de *Tippo Tip,* ce métis arabo-swahili de Zanzibar qui s'était construit un véritable empire en Afrique centrale avec des relations ambiguës avec les Belges, les Allemands et les Britanniques. Puis en 1989, abandonnant le XIXe siècle, *La Traite des Noirs au Proche Orient médiéval, VIIe-XIVe siècle* (Geuthner).

En 1984, après une année sabbatique, François Renault avait été rappelé à Rome pour entreprendre la biographie du cardinal Lavigerie, le fondateur des pères blancs, qui l'occupera pendant plusieurs années. En 1990, il devint archiviste général des Missionnaires d'Afrique. Sa remarquable biographie de *Lavigerie* parut en 1992 (Fayard). Depuis il avait entrepris, à la demande de ses supérieurs, d'écrire l'histoire de la Société des Missionnaires d'Afrique, et sa disparition va poser de gros problèmes pour la poursuite de ce travail.

Nous nous sommes vus pour la dernière fois le 25 novembre à Paris. Le surlendemain, François Renault s'envolait pour Bamako afin de visiter les diocèses du Mali et leurs archives. Toujours très discret sur sa personne, il n'avait guère fait connaître autour de lui ses ennuis de santé. Ses confrères avaient noté qu'il avait renoncé à ses longues promenades dominicales à pied dans le Latium. Le voyage au Mali l'a-t-il fatigué ? Il en était revenu heureux d'en avoir rapporté quelques diaires oubliés là-bas et fait de nombreuses photocopies.

Le 12 janvier, alors qu'il avait retrouvé ses confrères pour la pause de l'après midi, il s'effondrait brusquement, foudroyé par un infarctus. Si l'historien avait fait l'unanimité sur la qualité et la rigueur de ses travaux, ses amis n'oublieront pas sa droiture, sa chaleur humaine, discrètement camouflée derrière une austérité souriante.

Paule Brasseur

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Jean ERNOULT, spiritain, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours*, Matériaux pour une histoire de l'Eglise au Congo, Collection Mémoire Spiritaine, Etudes et documents 3, Paris, Congrégation du Saint-Esprit, 1995, 462 p., cartes, photos.

Le Père Ernoult a eu l'heureuse idée de faire revivre par les documents cent trente années de présence spiritaine au Congo, un espace géographique au début plus vaste que celui du Moyen-Congo auquel aboutit le partage colonial. Après un bref rappel des circonstances dans lesquelles la S.C. de la Propagande a décidé de confier aux spiritains la préfecture apostolique du Congo, créée en 1640, l'auteur insiste sur la continuité en évoquant les efforts d'évangélisation accomplis depuis le XVIe siècle, même si les traces en sont minces en 1865.

Le livre contient une centaine de monographies de missions, présentées dans l'ordre chronologique de leur création, jusqu'au moment où les spiritains les quittent, remplacés par le clergé diocésain, les prêtres *Fidei Donum* ou les membres d'autres congrégations. L'auteur a largement dépouillé le Bulletin général de la congrégation et ceux de la Province de France et des vicariats apostoliques, les journaux de communautés, les revues missionnaires et, à l'occasion, les archives de Chevilly. Il a également recueilli les souvenirs de ses confrères.

Le lecteur de ces monographies, d'une demie à une vingtaine de pages, est tout naturellement porté à en regrouper la substance autour de quelques thèmes et à déceler sur la longue durée permanences et ruptures. En voici quelques exemples. Tout d'abord, quels sont les principaux facteurs qui interviennent dans la création des missions ? quel en a été le rythme ? lent et irrégulier jusqu'en 1914, brisé par les guerres (aucune fondation entre 1913 et 1923, comme entre 1940 et 1944), se redressant entre les deux guerres, s'accélérant entre 1944 et 1960, encore soutenu après l'indépendance. L'économie n'est pas sans incidence. Ainsi, la construction du Congo-Océan provoque le déplacement de missions vers ce nouvel axe de vie. De même, l'exode des populations vers Pointe-Noire et Brazzaville rend nécessaire l'ouverture de nouvelles paroisses ; mais c'est à partir de 1950 et surtout des annnées 1960 que l'Eglise en prendra conscience (trois créations en 1963 à Brazzaville). Une nouvelle mission, cela signifie constructions et ressources pour la faire vivre, ainsi se dégage l'image du missionnaire bâtisseur et entrepreneur (plantations, maraîchage, ateliers et fabriques de briques). L'importance des problèmes sanitaires apparaît avec force, qu'il s'agisse du personnel et du lourd tribut qu'il a payé fin XIXe et début XXe siècle, ou de la mission qu'on doit déplacer ou fermer, par exemple celle de La Bouenza à cause de la maladie du sommeil. La vie des missions dépend également – et les documents le montrent – de leurs relations avec le pouvoir politique (chefs coutumiers, administration coloniale, gouvernements au temps du *socialisme scientifi-*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

que) et économique (sociétés concessionnaires). Mais aussi, et c'est l'essentiel, on peut suivre l'évolution des méthodes pastorales, de Mgr Carrie et de Mgr Augouard jusqu'à nos jours, le rôle des catéchistes, la formation du clergé africain (le premier prêtre en 1893, les premières sœurs *indigènes* l'année suivante) et l'importance attachée à l'école souvent créée en même temps que la mission. Le souci d'adapter la liturgie au milieu africain est présent, comme la *grande obligation* faite par Mgr Carrie aux missionnaires d'apprendre les langues vernaculaires. Les notices consacrées aux spécialistes et l'importante liste des travaux (vocabulaires, dictionnaires, grammaires, catéchismes, traductions, etc.) en attestent les heureux résultats. On ne saurait être complet, mais on peut évoquer pour terminer d'autres thèmes comme les relations avec les protestants et les sectes, les unes connues, les autres moins.

L'auteur s'est efforcé d'éclairer les documents par des informations indispensables. De même, de courtes notices biographiques permettent de retracer l'itinéraire des pères et des frères qui ont le plus marqué l'évangélisation de cette région. Un précieux index y contribue aussi. Enfin, de nombreuses cartes et un important cahier de protographies complètent l'ouvrage. On peut s'interroger sur les critères qui ont présidé au choix de ces documents, mais, tels qu'ils sont, ils ouvrent des pistes de recherches et confrontés à d'autres sources ils constituent une forte incitation à écrire une histoire de l'Eglise du Congo dont le moment semble venu.

Roger Pasquier

Carlo TOSO, OFMCap., *Centrafrique, un siècle d'évangélisation,* Bangui, Conférence épiscopale centrafricaine, 1994, 21 cm, 588 p., 20 pl. (dont une carte), index.

Le centenaire de la mise en place d'églises nouvelles aura entraîné pour beaucoup de jeunes États la publication d'une histoire des missions. C'est le cas de l'Oubangui-Chari (aujourd'hui République centrafricaine) par la plume du P. Toso, capucin, qui a occupé pendant vingt ans la chaire d'Histoire asiatique et africaine de la Faculté de Sciences politiques de l'Université de Gênes. Il a dépouillé une masse considérable d'archives et aussi de presse missionnaire, ce qui lui a permis d'écrire une histoire strictement événementielle, mais bien insérée dans un contexte plus général (par exemple les problèmes avec les sociétés concessionnaires auxquelles les missions étaient hostiles), agréable à lire et qui montre bien comment les installations ont essaimé dans l'ensemble du pays.

Commencée en 1894 à Bangui par les spiritains, à l'initiative de Mgr Augouard, toujours entravée par les maladies et les décès, l'œuvre se poursuivit entre Brazzaville, Bangui, Berbérati. A la fin de 1937, la préfecture apostolique de Bangui fut érigée en vicariat. Depuis plusieurs mois déjà les capucins toulousains collaboraient à la christianisation de la région. Le premier prêtre centrafricain, Barthélemy Boganda, fut ordonné le 27 mars 1938, après des études au grand séminaire de Yaoundé. La préfecture de Berbérati

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

fut érigée en 1940. La guerre eut des répercussions graves dans toute la région avec la collecte obligatoire du caoutchouc.

Le visiteur apostolique en tournée dans le pays dans le courant de 1945 se scandalisa du faible nombre des missionnaires, de l'absence de sœurs, de séminaristes, d'œuvres. Peu à peu de nouveaux diocèses virent le jour. En 1955 la hiérarchie fut érigée, Bangui devint archevêché et Berbérati évêché. En septembre 1968 fut ordonné le premier évêque, Mgr N'Dayen, avec droit de succession de Mgr Cucherousset. Comboniens, franciscains, carmes, S.M.A. et, récemment, salésiens firent leur apparition, venant épauler spiritains et capucins ; ainsi que de très nombreuses congrégations féminines auxquelles est consacré le dernier chapitre.

En résumé cet ouvrage se présente comme un *Who's Who* animé, dans lequel défilent quantité de personnages dont on retrouve aisément la trace grâce aux index. Il est incontestablement appelé à rendre des services en Centrafrique.

Paule Brasseur

Claude-Marie ECHALLIER, L'audace et la foi d'un apôtre. ***Augustin Planque (1826-1907), missionnaire pour l'Afrique.*****, Paris, Karthala, 1995, 368 p.**

Œuvre d'une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame des Apôtres, fondée par Augustin Planque en 1876, cet ouvrage est un travail sérieux, non hagiographique mais très admiratif – à juste titre – pour son héros qui devint supérieur de la Société des Missions africaines de Lyon après la mort à Freetown en 1859 du fondateur, Mgr de Marion Brésillac.

Soutenu sans défaillance par le Préfet de la Propagande, le cardinal Barnabo, puis par ses successeurs, il parvint à implanter la toute jeune société dans l'actuel Bénin, puis au Nigeria, et ultérieurement en Egypte et en Côte d'Ivoire.

Le travail repose presque exclusivement sur le dépouillement des archives de la Société : il aurait fallu élargir le champ des recherches... Ce qui est traité l'est avec beaucoup de soin et de détails. Des éléments peu connus sont apportés, ainsi de la rivalité avec les Pères Blancs en Algérie.

Il se dégage de ces pages le portrait d'un homme attachant : vive intelligence, approche fraternelle des Africains, étude des langues, traductions des textes... L'auteur n'élude pas les difficultés, ainsi la difficile naissance d'un clergé africain.

Paule Brasseur

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Complément de la revue,
la collection :

Mémoire Spiritaine
Etudes et documents

Sont parus :

1 – René CHARRIER, *Les Frères Courage. Variations sur les Frères spiritains,* 240 pages, dont 14 d'illustrations. Prix : 100 F (Frais d'envoi : 23 F).

Les Frères spiritains n'ont pas toujours eu, dans leur congrégation, la place qu'ils méritaient. Dans la première partrie de son livre, René Charrier parle de cette situation sans faux-fuyants. Comment mieux leur rendre justice et hommage que par les pages d'histoire et les *Fioretti* de la deuxième partie de l'ouvrage?

2 – Mgr GAY, *François Libermann. Les chemins de la Paix*, 3e édition, 192 pages. Prix : 60 F (Frais d'envoi : 23 F).

François Libermann, rénovateur, au siècle dernier, de la Congrégation du Saint-Esprit, invite ses disciples à rechercher Dieu sur les chemins de la paix. Il ramène toute la vie spirituelle à ce principe fondamental : se tenir paisiblement aux écoutes de l'Esprit-Saint.

3 – Jean ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Église au Congo,* 496 pages, nombreuses illustrations : cartes, croquis, photos. Prix : 185 F (Frais d'envoi : 33 F).

De l'estuaire du Congo à l'Oubangui... de 1865 à nos jours... les missionnaires spiritains ont implanté au Congo une centaine de missions. Ce livre offre sur ces missions une somme unique d'informations précises : lieux, personnes, dates ; matériaux pour une histoire de l'Église qui reste à écrire.

A paraître fin 1996 :

4 – *Aux racines de l'arbre spiritain. Ecrits autour de la figure de Poullart des Places (1689-1709).* Environ 150 pages.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Sigles et abréviations

AAS	*Acta Apostolicæ Sedis.*
AN	Archives nationales, Paris.
Ann. Prop. Foi	*Annales de la Propagation de la Foi.*
ANSOM	Achives nationales, section outre-mer (Aix-en-Provence).
APF	Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ».
Arch. CSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly (b. pour boîte).
Arch. Srs sp.	Archives des Sœurs spiritaines.
BG	*Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.*
BPF	*Bulletin de la Province de France* (Congrégation du Saint-Esprit).
CS	*Cahiers spiritains,* Maison généralice, Rome.
CSJ	F. LIBERMANN, *Commentaire de Saint-Jean* (1895 ou 1988).
DC	*La Documentation catholique.*
Ecr. (1959)	*Les Ecrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places.* Ed. français-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959, 297 p. (Ed. Henry J. KOREN).
Ecr. (1988)	*Claude-François Poullart des Places, (1679-1709). Ecrits,* Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. (Ed. Joseph LECUYER)
ES	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann,* Paris, Duret, 1891.
ES Supp.	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann, Supplément,* Paris, maison mère, 1891.
Jal ***	*Journal de communauté* (Nom de la communauté).
LS I, II, III	*Lettres spirituelles du Vénérable Libermann* (3e édition, Paris, Poussielgue, (1889), 3 volumes).
LS IV	*Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de la congrégation,* Paris, maison mère, (1889).
MC	*Les Missions catholiques.*
ND I à XIII	*Notes et Documents relatifs à la vie et à l'Œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann* (éd. A. Cabon) Paris, maison mère (30, rue Lhomond), 1929-1941.
ND IX	*App. Appendice* au t. IX des *ND,* Paris, 1939.
ND XIII	*App. Appendice* au t. XIII des *ND,* Paris, 1941.
ND Compl.	*Notes et Documents. Compléments,* Paris, 1956.
NDH	*Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la B.V. Marie, 1703-1914,* Paris, 30 rue Lhomond, 1917.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Dans ce numéro

Editorial

Il y a cent-cinquante ans...

Autour des fondateurs

Dans la forêt d'initiation avec Poullart des Places.

Un mémoire secret de Libermann à la Propagande en 1846 ?
Enquête et suspense.

Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit (3/4).

La mission spiritaine dans l'histoire

Mgr Joseph Shanahan (1871-1943).
Un missionnaire qui aimait les Africains.

Le cinéma du Bienheureux.

Documents

Neminem Profecto.
Instruction de la Propagande du 23 novembre 1845.

Chroniques et commentaires

La première ordination à Kinshasa.

Le prisonnier au filet.

In Memoriam

François Renault (1925-1996).

Recensions

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France